

Dans l'ancien français *ajouster* et *ajuster* se confondent, quant à la forme, d'une manière qu'on ne peut guère discerner. Mais dans le XVI^e siècle la distinction devient évidente; elle l'est en italien, *aggiustare* ne venant que de *giusto*, juste.

AJUSTEUR (a-ju-steur'), s. m. || 1^o Celui qui ajuste les monnaies. || 2^o Ouvrier qui, dans un art quelconque, assemble les pièces exécutées par d'autres ouvriers.

— **ÉTYM.** *Ajuster*; ital. *aggiostatore* (voy. AJUSTER).

AJUSTOIR (a-ju-stoir), s. m. Petite balance où l'on pèse et l'on ajuste les monnaies. On dit présentement trébuchet.

— **ÉTYM.** *Ajuster*.

† **AJUSTURE** (a-ju-stu-r'), s. f. Terme de maréchalerie. Légère concavité donnée au fer pour qu'il soit approprié au pied.

AJUTAGE ou **AJUTOIR** ou **AJOUTOIR** (a-jut-a'-j', a-ju-toir, a-jou-toir). Le premier est le plus usité), s. m. Terme d'hydraulique. tuyau court qu'on adapte à un orifice d'écoulement pour en augmenter la dépense. L'autrage produit cet effet en détruisant la contraction de la veine fluide.

— **ÉTYM.** *Ajouter*.

† **ALABASTRITE** (a-la-ba-stri-t'), s. m. Terme de minéralogie. Variété saccharoïde de sulfate de chaux, avec laquelle on sculpte des vases et des statuettes.

— **ÉTYM.** Voy. ALBÂTRE.

† **ALAISE** (a-lê-z'), s. f. Voy. ALÈZE.

ALAMBIC (a-lan-bik), s. m. || 1^o Appareil qui sert à distiller, et qui se compose d'une cucurbite, d'un chapiteau et d'un serpentin. Les huiles qu'on fait passer plusieurs fois à l'alambic sont plus aisées à distiller, DESC. *Fœtus*, 2. Peut-être êtes-vous occupé à présent autour d'un alambic? VOLT. *Lett. vers.*, 3. || 2^o Fig. Passer une affaire à l'alambic, l'examiner avec un très-grand soin. || 3^o Mettre à l'alambic, subtiliser sur. Voilà, sans mettre saint Clément à l'alambic, ce qu'il a voulu dire, BOSS. *Nouv. myst.* 42. Ils mettent leurs avis à l'alambic et les réduisent à néant à force de les subtiliser, BALZ. *3^e disc. s. la cour*. Les raisonnements [du mémoire du duc de Chevreuse] en étaient tellement tirés à l'alambic qu'ils l'impatientèrent [le chancelier], ST-SIM. 299, 94.

— HIST. XIII^e s. Por quoi donc en tristor demoires? Je vois maintes fois que tu plores Cum alambic sus alutel, la Rose, 6406. || XVI^e s. Pour distiller toutes sortes d'eaux, deux vaisseaux sont principalement nécessaires, qu'on nomme en un mot alembic: l'un d'iceux est appelé proprement cucurbite ou vaisseau contenant; l'autre est dit chapiteau ou chape, auquel sont amassées les vapeurs, PARÉ, XXVI, 5.

— **ÉTYM.** Provenç. *elambic*; catal. *alambi*; espagn. *alambique*; ital. *lambicco*, *limbicco*, de l'arabe *al-anbiq*. Ce mot, venu aux Occidentaux par l'intermédiaire des Arabes, comme l'indique l'article arabe qu'il a conservé, dérivé du grec *ἀλαμπίκις*, vase, et en particulier vase à distiller.

ALAMBIQUÉ, ÈE (a-lan-bi-ké, kée), part. passé. || 1^o Passé à l'alambic. Inusité en ce sens. Et [Jupiter] te répandre encor [sur Danaé], Alambiqué d'amour, en grosses gouttes d'or, RÉGNIER, *Éleg.* IV. || 2^o Fig. Trop subtil, trop raffiné. Ils s'égarraient dans des discours alambiqués, BOSS. *Var.* 41. Elles sont d'une spiritualité sèche et alambiquée, ID. *Lett. Corn.* 402.

ALAMBIQUER (a-lan-bi-ké), v. a. || 1^o Fatiguer à des choses subtiles. N'allons pas là-dessus nous alambiquer la cervelle. Il faut donc alambiquer son esprit dans ces questions, BOSS. *Avert.* 6. || 2^o Absolument. Subtiliser. Aller au fait sans alambiquer. || 3^o S'alambiquer, v. refl. Même sens. [Ces gens] À qui l'ambition la nuit tire l'oreille, De qui l'esprit avare en repos ne sommeille, Toujours s'alambiquant après nouveaux partis, Qui pour Dieu ni pour loi n'ont que leurs appétits, RÉGNIER, *Sat.* XII. Pour moi j'ai déjà vu cent contes de la sorte; Sans nous alambiquer [tourmenter], ser-vons-nous-en : qu'importe? MOL. *l'Étour.* IV, 4.

— HIST. XVI^e s. Mais le mal par les yeux ne s'allambique pas; De quoi donc nous sert ce fascheux larmoyer? DUELL. VI, 17, recto. Ou de tes yeux appaise mes douleurs, Ou bien les miens alambique en fontaine, RONS. 97. Cacher sous un glaçon des flammes allumées, S'alambiquer l'esprit, se paistre de fumées, ID. 212.. Car sans honneur la muse, consommée De long travail, s'alambique en fumée, ID. 680.

— **ÉTYM.** *Alambic*; espagn. *alambicar*.

† **ALAMBIQUEUR** (a-lan-bi-keur), s. m. Celui qui alambique, qui subtilise.

— **ÉTYM.** *Alambiquer*.

† **ALANDIER** (a-lan-dié), s. m. Technologie. Bouche ou foyer placé à la base d'un four.

ALANGUI, IE (a-lan-ghi, ghie), part. passé. Ces longues nuits qu'on passe.... A retourner son corps alangui par la fièvre, LAMART. *Joc.* IV, 162.

ALANGUIR (a-lan-ghir), v. a. || 1^o Rendre languissant. Pourquoi cette marche molle et pesante, dans une circonstance si critique? Était-ce notre artillerie et nos bagages qui nous avaient tant alanguis? SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, ch. 2. || 2^o S'alanguir, v. refl. Devenir languissant.

— HIST. XV^e s. Entre tous biens, je suis de mal quintaine [but], Alangoré entre les vigoureux, CH. D'ORL. *Bull.* 412. || XVI^e s. Et irois facilement couchant et alanguissant mon esprit, MONT. I, 34. Ils ont veu les petits enfans mourir à la mamelle de leurs mères allangouriés, *Satire Ménip.* p. 410. Abatus et alangouri de longue maladie, ID. p. 459. Et faut leur donner des grains pour les maintenir en état et les garder d'alangourir, O. DE SERRES, 334.

— **ÉTYM.** À et *languir*; wallon, *s'alanchi*. *Alangorer*, *alangourir*, sont d'anciennes formes.

† **ALANGUISSEMENT** (a-lan-ghi-se-man), s. m. État de langueur. Un tiède alanguissement énerve toutes mes facultés, et l'esprit de vie s'éteint en moi par degrés, J. J. ROUSSEAU, *Prom.* 2.

— **ÉTYM.** *Alanguir*.

ALARQUER (a-lar-ghé), v. n. || 1^o Gagner le large, s'éloigner de la terre ou d'un autre vaisseau. Il a vieilli en ce sens. || 2^o Porter plus largue, c'est-à-dire manœuvrer de telle sorte que le vent devienne plus largue. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— **ÉTYM.** À et *large*.

ALARMAND, ANTE (a-lar-man, man-t'), adj. Qui alarme. Situation alarmante. Des bruits alarmants. Dans la plupart des romans, ce ne sont que conversations tendres, que sentiments passionnés, que peintures séduisantes, que situations alarmantes pour la pudeur.

ALARME (a-lar-m'), s. f. || 1^o Cri, signal pour faire courir aux armes. Au premier cri d'alarme. Sonner l'alarme. L'alarme fut donnée par des feux. Il entend déjà le beffroi des villes et crier à l'alarme, LA BRUY. 40. J'écoute, je distingue les coups du canon d'alarme, CHATEAUB. *René*, 214. || Fig. Le chien donne l'alarme par des aboiements réitérés. || 2^o Emotion causée par l'approche réelle ou supposée de l'ennemi. L'alarme est au quartier, au camp. Tel vêtu des armes d'Achille, Patrocle mit l'alarme au camp dans la ville, LAFONT. *Fab.* XII, 9. Oh! dit-il, j'en fais faire autant Qu'on m'en fait faire! ma présence effraye aussi les gens! je mets l'alarme au camp, ID. ib. II, 14. La fusée mit l'alarme au camp, SÉV. 312. || Fig. L'alarme est au camp, se dit d'une société, d'un parti qui a des appréhensions communes. Voilà l'alarme au camp, ID. 58. || En termes de guerre, donner des alarmes à une place assiégée, l'inquiéter par de fausses attaques. || 3^o Frayeur, épouvante subite. À la première alarme. À la moindre alarme. Répandre l'alarme. Il a pris l'alarme bien légèrement. En cette alarme universelle, LA FONT. *Fab.* II, 9. Il s'en allait Mettre l'alarme en tout le voisinage, ID. *Rém.* Celle-ci par ses cris mettait tout en alarme, ID. *Matr.* Il n'eût pas été propre à donner cette fausse alarme, CORN. *Exam. d'Hor.* || 4^o Vive inquiétude, souci; dans ce sens il s'emploie le plus souvent *au plur.* Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude, MOL. *Tart.* V, 7. Tant de médisances et tant de faux rapports que cela mit toute la cour en combustion et en alarme, PASC. *Prov.* 45. Les forts et les faibles sont en alarme et en trouble, voit. LETT. 443. Mais, moi qui veux me garantir de ces alarmes et de ces agitations secrètes, BOURD. *Carême*, t. I, p. 35. Ce qu'on aime, on craint de le perdre; et plus on l'aime, plus les alarmes sont fréquentes; car on les prend aisément, ID. *Pensées*, t. III, p. 448. Ce soin de couvrir ses crimes et de les tenir cachés, ces alarmes secrètes mais pleines d'effroi, ces agonies mortelles, convaincu qu'il est de ce qu'il a fait et de ce qu'il mérite.... ID. *Carême*, t. I, p. 273. Ah! dissipiez ces indignes alarmes, RAC. *Andr.* II, 4. Ne me suis point, si ton cœur en alarmes Prévoit qu'il ne pourra commander à ses larmes, ID. ib. IV, 4. Quand Tryphon me donna de si rudes alarmes, CORN. *Rodog.* II, 3. Milord avait pris les mêmes alarmes, HAMILT. *Gramm.* 8. Ma fille, tu as tort de prendre de telles alarmes, MOL. *la Princ.* II, 4. Des projets de mon cœur ne prenez point d'alarme, ID. *Femmes sav.* I, 4. Autour de ces rois voltigeaient, comme des hiboux dans la nuit, les cruels soupçons, les vaines alarmes, FÉN. *Tél.* XVIII. || 5^o Vivre, être nourri dans les alarmes, être accoutumé à la guerre et à ses dangers.

— HIST. XIV^e s. Lors la gaite renois [renégat, renié] Voit bien qu'ès fossez sont les nobles françois Adont a escrié alarme à haute voix, GUESCL. 19486 On crie parmi l'ost: trait! car vous armés! Alarme alarme! crient; chacun s'est adoubés, BAUD. de SEB VIII, 224. || XV^e s. Nous sommes armés comme il faut Alarme! à l'assaut! à l'assaut! BASSELIN, XLVII || XVI^e s. Courez y tous, et alarme sonnez, RAB GARG. I, 2. Et quant orrez ces miens présens alarmes, Ayez bon cœur et contenez vos larmes, MAROT, II, 55. À peine sera jamais craint Le combattant qui est contraint D'emprunter, quand vient aux alarmes, De son adversaire les armes, ID. II, 499. Ainsi tu scez combien par faux alarmes, La mort a fait, pour toi, jeter des larmes, ID. III, 8. Et de prières et de larmes, Leur donnois souvent force allarmes Pour les gagner.... ID. IV, 480. La majesté de Dieu en se faisant sentir leur dresse nouveaux alarmes, CALVIN, INSTIT. 8. Comment pourrions-nous tenir bon tant peu que ce soit contre les alarmes continues qu'il [Satan] nous dresse? ID. ib. 445. Quant il demeure en ce pays, vous pouvez dormir en sûreté, combien que l'on luy donne assez d'alarmes; mais son bon sens prouvoit à tout, MARG. Lett. XCIV. L'âme troublée de plusieurs diverses alarmes, MONT. I, 96. Je demeurerai en crainte et en alarme, ID. I, 428. Les Romains, oyant l'alarme, prirent chacun le premier baston qu'ils trouverent, AMYOT, CAM. 47. Tantôt il s'approchoit de luy, et luy faisoit donner des alarmes en son camp, tantôt... ID. *Fab.* 42. Lors marcherent les trompettes sonnans un son tel que l'on le sonne à une alarme, ID. P. *Æm.* 56. Gardez que ce ne soit quelque fausse alarme que l'on vous ait donnée pour vous estonner, ID. *Pélop.* 49. L'on fait une procession devant laquelle marche une trompette sonnant à l'arme, ID. ARIST. 52. Seleucus tout effrayé se jetta incontinent en pieds et fit sonner l'alarme, ID. *Démétr.* 70. Pour un faux alarme qui luy fut donné, M. DU BELL. 446. Ils donnerent l'alarme aussi chaude comme si... eux qui bien oyoient ce chaut alarme, feirent sonner la retraite, ID. 374.

— **ÉTYM.** Bourguig. *alarme*; provenc. *alarma*; espagn. *alarma*; ital. *allarme*; de à (voy. A), l' (voy LE), et *arme*. Dans le XVI^e siècle on écrivait volontiers *allarme*, et beaucoup de livres ont cette orthographe. Dans le XVI^e on faisait indifféremment *alarme* masculin ou féminin.

ALARME, ÈE (a-lar-mé, mée), part. passé. Tout le pays est alarmé de ces préparatifs de guerre. Alarmé sur leur situation. Alarmé par un bruit subit. Alarmé de tout ce qu'il entendait. Je suis tout alarmé de la maladie de mon père. Je pensais en voyant sa tendresse alarmée.... RAC. *Andr.* II, 5. Vous l'accusez pourtant quand votre âme alarmée craignait qu'en expirant ce fils vous eût nommée, CORN. *Rodog.* V, 4. Je ne vis point sa pudeur alarmée, HAMILT. *Gramm.* 44. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit, BOSS. *Reine d'Anglet*. Parmi les frayeurs d'une conscience alarmée et les douleurs de l'enfer, BOSS. *Anne de Gonzague*. Et passant du Jourdain les ondes alarmées, Cueillir mal à propos les palmes idumées, BOIL. *Sat.* IX.

ALARMER (a-lar-mé), v. a. Donner l'alarme. Les bruits qui couraient alarmèrent la ville. Il m'impose de me souvenir qu'en mille occasions cette censure des hommes m'alarme, me déconcerte, m'humble, m'abat, BOURD. *Carême*, t. I, p. 249. Un ordre qui d'abord a pu vous alarmer, RAC. *Brit.* I, 2. Cet enfant dont la vie alarme tant d'Etats, ID. *Andr.* I, 4. Ces discours commencés, ce visage interdit Pourraient de quelque ombrage alarmer mon esprit, VOLT. *Mérope*, III, 6. Heureux si ses discours craints du chaste lecteur, Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur, Et si du son hardi de ses rimes cyniques, Il n'alarmait souvent les oreilles pudiques, BOIL. *A. P.* II.

S'ALARMER, v. refl. || 1^o Prendre l'alarme, s'effrayer, être ému. On s'alarme d'autant plus qu'on ne s'attendait à rien de tel. Nous nous alarmons, nous nous troubpons, nous nous désespérons, à mesure que les biens du monde nous échappent et que nous nous en voyons privés, BOURD. *Carême*, t. I, p. 2. Vous vous alarmez peu d'une telle menace, CORN. *Sertor.* IV, 2. Mais je m'alarme trop et Rome est plus égale, ID. *Nicom.* IV, 6. On ne voit pas mon peuple à mon nom s'alarmer, RAC. *Brit.* IV, 3. Tous vos voisins s'alarment pour vous, FÉN. *Tél.* XIV. Nulle raison de crainte; et, loin de s'alarmer, Confiant, il se livre aux délices d'aimer, A. CHEN. *Éleg.* 33. || 2^o Fig. Sa pudeur s'alarme d'abord, mais elle céda à l'utilité publique, MONTESQ. *Esp.* VIII, 44.

— ÉTYM. *Alarme*. *Alarmer*, dont on n'a pas d'exemple pour le XVI^e siècle, paraît être venu en usage dans le XVII^e.

ALARISTE (a-lar-mi-st^r), s. m. et f. Celui, celle qui se plaît à répandre des bruits alarmants. C'est un alarmiste. Défiez-vous des alarmistes. || Mot né dans les alarmes de la Révolution.

— ÉTYM. *Alarmer*.

ALATERNE (a-la-ter-n^r), s. m. Terme de botanique. Espèce de nerprun, arbrisseau toujours vert.

— ÉTYM. *Alaternus*.

† **ALBARELLE** (al-ba-ré-l^r), s. f. Champignon bon à manger, qui croît sur le châtaignier et le peuplier blanc.

ALBÂTRE (al-bâ-tr^r), s. m. || 1^e Espèce de pierre fort blanche. Les minéralogistes désignent par ce nom deux espèces de pierres tendres, blanches, demi-transparentes : l'une, l'albâtre gypseux, est la chaux sulfatée compacte; l'autre, l'albâtre calcaire, est la chaux carbonatée compacte. Cette dernière a été employée en médecine comme absorbante. || Blanc comme l'albâtre, très-blanc. || 2^e Parexension, blancheur éclatante. Il [Dieu] se plut à pétir d'incarnat et d'albâtre Les charmes arrondis du sein de Pompadour, VOLT. *Ep.* 75.

— HIST. XIII^e s. En celle chambre n'eit noienz De chaux, d'areine, de ciment, Enduit, ne moillurons n'emplaistre; Tote entiere fu d'alambastre, DU GANGE, *alabastrum*. || XVI^e s. Elle a très bien cette gorge d'albastre, Ce doux parler, ce clertant, ces beaux yeux, MAROT, III, 78. Et dont la petite folastre Dessus la gorge d'allebastre De sa dame, si doucement, MAROT, III, 152. Marbre blanc, albaste.... O. DE SERRES, 905. Alabastre, ID. 906.

— ÉTYM. Provenc. *alabastre*; de ἀλάστρον.

ALBATROS (al-ba-tros^r), s. m. Oiseau palmipède très-vorace. Une des espèces d'albatros, connu aussi sous le nom de mouton du Cap, nous offre le plus grand des oiseaux aquatiques.

— ÉTYM. Corruption de l'espagnol *alcatraz*, nom donné à l'onocrotale. Quant à la dérivation d'*alcatraz*, elle est incertaine. L'Académie espagnole, dans son dictionnaire, regarde *alcatraz* comme une onomatopée du bruit que l'oiseau fait dans l'eau avec son bec. Mais cela paraît douteux.

ALBERGE (al-ber-j^r), s. f. Sorte de pêche dont la chair est si adhérente au noyau qu'on ne peut la partager. || On disait aussi *auberge*.

— HIST. XVI^e s. Les noiaux des menus abricots, des auberges et des peches, O. DE SERRES, 634. Il y a diverses qualités d'auberges toutes symbolisans avec les abricots. Les auberges incarnates d'un costé, jaunes de l'autre, colorées de rouge brun en la chair attachée au noiau, sont fort prisées; celles aussi de jaune doré, duracines, ayans la chair ferme, ID. 678.

— ÉTYM. Espagn. *alberchigo* et *alberchiga*. Mot douteux; Ménage le tire de *albus*, blanc (voy. ALBUM), à cause de la blancheur du fruit.

ALBERGIER (al-be-r̄-jié), s. m. Arbre qui produit des alberges.

† **ALBERTINE** (al-bèr-ti-n^r), s. f. Terme de jardinage. Espèce d'anémone nommée aussi parangon.

† **ALBIFICATION** (al-bi-fi-ca-sion), s. f. Terme d'ancienne chimie. Action de rendre blanc.

— HIST. XVI^e s. Afin qu'en si long chemin la matière soit préparée à concoction et albification, PARÉ, I, 27.

— ÉTYM. *Albus*, blanc (voy. ALBUM), et *ficare*, fréquentatif de *facere* (voy. FAIRE).

† **ALBINISME** (al-bi-ni-sm^r), s. m. Terme de médecine. Anomalie congénitale d'organisation qui consiste dans la diminution ou même l'absence totale du pigment destiné à colorer la peau d'une race quelconque, humaine ou animale. L'albinisme peut être total ou partiel. || Albinisme des plantes, était maladif d'une plante dont les parties, ordinaires, vertes, sont blanchies par suite de la résorption de la matière colorante. On l'obtient en faisant végéter une plante en un lieu obscur; il se produit quelquefois sur une culture en plein air.

— ÉTYM. Voy. ALBINOS.

ALBINOS (al-bi-nos^r), s. m. Individu qui est affecté d'albinisme. On a prétendu que les facultés intellectuelles des albinos étaient très-faibles; la meilleure histoire que nous possédions de l'albinisme chez l'homme a pourtant été écrite par un albinos, Sachs, qui, en 1812, a parfaitement décrit l'état que lui et sa sœur présentaient. Il y a très-peu de ces albinos, dont un a été présenté à l'Académie des sciences de Paris, VOLT. *Russie*, I, 4.

— ÉTYM. Espagn. *albino*, de *albo*, blanc, de *albus* (voy. AUBE). Il faudrait dire *albino* au singulier et *albinos* au pluriel; *albinos* est le pluriel espagnol d'*albino*, et barbare au singulier. Mais ce mot est trop entré dans l'usage pour qu'on puisse le corriger.

ALBRAN, s. m. Voy. HALBRAN.

ALBRENÉ, adj. Voy. HALBRENÉ.

ALBUGINÉ, EE (al-bu-gi-né, née), adj. Terme d'anatomie. Il se dit des membranes, des tissus dont la couleur est blanche. Membrane albuginée. La tunique albuginée de l'œil ou sclérotique. La rétraction des tissus albuginés.

— ÉTYM. *Albugo* (voy. ce mot).

ALBUGINEUX, EUSE (al-bu-ji-neù, neù-z^r), adj. Terme d'anatomie. Blanchâtre. Une peau albugineuse sortit de ses yeux [de Tobie], VOLT. *Phil.* IV, 438.

— HIST. XVI^e s. Le tiers et dernier humeur de l'œil est le vitreux ou plutost albugineux, ainsi nommé à cause qu'en consistance et couleur il est semblable au verre, ou bien au blanc d'un œuf, PARÉ, IV, 6.

— ÉTYM. *Albugo* (voy. ce mot).

ALBUGO (al-bu-go), s. m. Terme de médecine. Tache blanche qui se forme à l'œil, et qui est causée par le dépôt d'une matière blanchâtre dans les lames de la cornée. L'Académie fait ce mot du féminin; mais les livres médicaux le font du masculin.

— ÉTYM. *Albugo*, même signification; de *albus*, blanc (voy. ALBUM).

ALBUM (al-bom^r), s. m. || 1^e Livre sur lequel les voyageurs consignent leurs observations. Un Allemand porte son album chez tous les savants, J.J. ROUSS. *Em.* V. || 2^e Cahier sur lequel on prie d'inscrire quelques lignes de prose, quelques vers, un dessin. Que bien longtemps cet album vous redise Qu'un chansonnier.... Fût un moment la dupe de vos yeux, BÉRANG. *Coupl. d'ab.* || 3^e Terme d'antiquité romaine. Tablettes recouvertes d'un enduit de plâtre sur lesquelles étaient inscrits les actes du préteur.

— ÉTYM. *Album*, neutre de *albus*, blanc; grec, ἀλός, tache blanche; celtique, *alb*.

† **ALBUMEN** (al-bu-mèn^r), s. m. || 1^e Terme de botanique. Nom donné par quelques botanistes à la substance qui environne l'embryon dans quelques graines, telles que celle du froment. || 2^e Terme d'anatomie. Mot quelquefois employé pour désigner le blanc d'œuf.

— ÉTYM. *Albumen*, blanc d'œuf (voy. ALBUMINE).

ALBUMINE (al-bu-mi-n^r), s. f. Principe immédiat des animaux et des végétaux qui compose le blanc de l'œuf et se coagule par la chaleur.

— HIST. XIII^e s. Oile [huile] violat mellé à aubun d'œuf, ALEBRANT, *Régime du corps*, ms. n° 7929, f. 34, verso.

— ÉTYM. *Albumen*, blanc d'œuf, de *albus*, blanc (voy. ALBUM). La forme de l'ancien français *aibun* ou *albun* est régulière; *albumen* ou, au régime, *albumine*, ayant l'accent sur *bu*, donne *albun*. *Albumine* a été fait récemment sur le cas régime, et n'a plus rien de commun avec l'accent latin.

† **ALBUMINÉ**, EE (al-bu-mi-né, née), adj. Terme de botanique. Se dit d'une graine qui est pourvue d'albumine.

ALBUMINEUX, EUSE (al-bu-mi-neù, neù-z^r), adj. Qui contient de l'albumine.

— ÉTYM. *Albumine*.

† **ALBUMINOÏDE** (al-bu-mi-no-i-d^r), adj. Terme de physiologie. On désigne sous le nom de matières albuminoïdes un groupe de corps azotés, neutres, incristallisables, décomposables au feu, putrescibles, assimilables et par conséquent nutritifs; telles sont l'albumine, la fibrine et d'autres.

— ÉTYM. *Albumine*, et εἶδος, forme (voy. IDÉE).

† **ALBUMINURIE** (al-bu-mi-nu-rie), s. f. Terme de médecine. Pissement d'albumine, c'est-à-dire émission d'urines qui contiennent de l'albumine; c'est le symptôme de diverses affections, et entre autres d'une lésion des reins.

— ÉTYM. Mot hybride, composé de *albumine* et οὐρή, pisser (comp. URINE).

† **ALBURNO** (al-bur-no^r), s. m. Sorte de vêtement des Maures. Des lances ornées de pennons blancs et bleus, des alburnos étaient rangés auprès des boucliers, CHATEAUR. *D. des Abenc.* 454.

— ÉTYM. C'est le même que *burnous* (voy. ce mot) avec l'article arabe *al*.

ALCADE (al-ka-d^r), s. m. Nom de certains magistrats en Espagne. Un cacique, un corrégidor, des régidors et des alcades formaient le corps militaire, civil et politique, des Réductions, CHATEAUB. *Génie*, IV, IV, 5.

— ÉTYM. Espagn. *alcalde*; portug. *alcaide*; de l'arabe, *al*, le, et *kādi*, juge, ou *caid*, gouverneur. || **ALCAEST** ou **ALCAHEST** (al-ka-est), s. m. || 1^e Terme d'alchimie. Liqueur qui était supposée propre à guérir toute sorte d'engorgements. || 2^e Dissolvant universel, capable de ramener tous les corps de la nature à leur première vie.

— ÉTYM. Ce mot a été inventé par Paracelse, et ne paraît avoir aucune étymologie.

ALCAIQUE (al-ka-i-k^r), adj. || 1^e Vers alcaïque, sorte de vers grec inventée par Alcée, et adoptée par les Latins. || 2^e Strophe alcaïque, strophe grecque ou latine, où entre le vers alcaïque. || 3^e Substantivement. Le grand, le petit alcaïque. Le grand alcaïque avait deux pieds de plus que le petit.

— ÉTYM. Ἀλκαῖος, de Ἀλκαῖος, nom du poète Alcée. *Alkaios* veut dire le fort et vient de ἀλκή, force (voy. ALCEE).

ALCALESCENCE (al-ka-lé-ssan-s^r), s. f. Terme de chimie. Mouvement par lequel une substance devient alcaline.

— ÉTYM. *Alcalescent*.

ALCALESCENT, ENTE (al-ka-lé-ssan-, ssan-t^r), adj. Terme de chimie. Qui prend ou qui a déjà les propriétés alcalines.

— ÉTYM. *Alcali*.

ALCALI (al-ka-li), s. m. || 1^e Plante marine qui produit la soude du commerce. || 2^e Produit salin de l'alcali réduit en cendres. || 3^e Toute substance qui a des propriétés analogues à celles de la soude. Chez les anciens chimistes, alcalis fixes, la soude et la potasse; alcali volatil, l'ammoniaque. Loin de donner aucun vestige d'alcali volatil, J.J. ROUSS. *Em.* I. || 4^e En chimie, les alcalis sont des corps composés qui ont pour caractères distinctifs de verdir le sirop de violette, de rougir la couleur jaune de curcumâ, de ramener au bleu les couleurs bleues végétales rougies par les acides, de remplir le rôle de base en présence des acides dans les combinaisons connues sous le nom de sels.

— HIST. XVI^e s. Des sels, comme ammoniac, alcali... PARÉ, XXV, 32.

— ÉTYM. Provenç. *alcali*; de l'arabe *al*, le, et *cali*, nom de la *salsola soda* de laquelle on extrait l'alcali.

† **ALCALIFIANT**, ANTE (al-ka-li-fi-an-, an-t^r), adj. Terme de chimie. Qui produit les alcalis. Quelques chimistes ont pensé que l'azote était le principe alcalifiant; opinion erronée, puisque beaucoup d'alcalis ne contiennent pas d'azote.

— ÉTYM. *Alcali*, et *ficare*, fréquentatif de *facere* (voy. FAIRE).

† **ALCALIMÈTRE** (al-ca-li-mè-tr^r), s. m. Terme de chimie. Instrument propre à mesurer la quantité réelle d'alcali que contient une soude ou une potasse du commerce, d'après celle d'acide sulfurique qu'il faut employer pour saturer une quantité donnée de l'une ou de l'autre de ces substances.

— ÉTYM. *Alcali*, et μέτρον, mesure (voy. MÈTRE).

† **ALCALIMÈTRIE** (al-ka-li-mé-trie), s. f. Terme de chimie. Nom donné aux procédés de dosage à l'aide desquels on détermine la proportion du volume d'alcali contenu dans un liquide.

— ÉTYM. *Alcalimètre*.

ALCALIN, INE (al-ka-lin, li-n^r), adj. Qui a rapport aux alcalis. Sel alcalin. Substance alcaline.

— ÉTYM. *Alcali*.

† **ALCALINITÉ** (al-ka-li-ni-té), s. f. Terme de chimie. Etat ou caractère d'une substance qui possède les propriétés des alcalis.

† **ALCALISATION** (al-ka-li-za-sion), s. f. Terme de chimie. Action d'alcaliser.

— ÉTYM. *Alcaliser*.

ALCALISÉ, EE (al-ka-li-zé, zée), part. passé. **ALCALISER** (al-ka-li-zé), v. a. Terme de chimie. Dégager d'un sel neutre, par l'action du feu, la partie acide qui y était contenue, de manière qu'il ne reste plus que la partie alcaline.

— ÉTYM. *Alcali*.

† **ALCALOÏDE** (al-ka-lo-i-d^r), s. m. || 1^e Terme de chimie. On nomme ainsi certains corps qu'on extrait des végétaux et qu'on regarde comme des alcalis parce qu'ils neutralisent les acides. La morphine est un alcaloïde. || 2^e Il y a aussi des alcaloïdes azotés ou animaux, qui sont des composés neutres, ou qui jouent le rôle de base auprès de quelques acides, l'urée par exemple.

— ÉTYM. *Alcali*, et εἶδος, forme (voy. IDÉE).

† **ALCANTARA** (al-kan-ta-ra), s. m

ce mot vient de l'arabe *al*, le, et *canthara*, pont, de *canhar*, courber, former en arc.

ALCARRAZA (al-ca-ra-za), s. m. Vase d'une terre très-poreuse, dans lequel l'eau se rafraîchit promptement à l'aide du refroidissement que cause toute prompte évaporation. || Au pluriel, des alcarrazas.

— REM. L'Académie écrit au singulier alcarrazas; mais il n'y a aucune raison pour ne pas suivre l'orthographe espagnole, *alcaraza*; surtout il faut supprimer au singulier l's qui est signe du pluriel, et qui rend le mot tout à fait barbare.

— ÉTYM. Espagn. *alcaraza*, de l'article arabe *al*, et de *quraz*, cruche.

ALCÉE (al-sée), s. f. Belle plante bisannuelle, nommée aussi passe-rose ou rose trémière. Nous traversâmes une prairie semée d'alcées à panaches roses, CHATEAUB. Amér. 448. Les vignes sauvages s'élançant du tulipier à l'alcée, ID. *Atala*, 294.

— ÉTYM. Latin, *alcea*; grec, ἀλκέα, de ἀλκεῖν (d'où vient ἀλκῆ), être fort, secourir.

ALCHIMIE (al-chi-mie). Le dictionnaire grammatical de 1784 dit qu'on prononce alkimie; aujourd'hui on prononce alchimie, comme chimie); s. f. Chimie du moyen âge, qui, au lieu d'avoir pour but l'étude de la composition des corps, cherchait la panacée universelle et la transmutation des métaux. L'alchimie a été la préparation de la vraie chimie. Mazarin se faisait un mérite de ce qu'il avait fait évanouir avec un peu de poudre d'alchimie cette nuée de prétentions, RETZ, II, 375.

— HIST. XIII^e s. Ou d'alquemie tant aprengne Que tous metaus en color taingne, Qu'el [l'art] se porroit ainçois tuer, Que les especies remuer, Se tant ne fait qu'el les ramaine À lor nature premeraine, la Rose, 46267. || XIV^e s. Le penser est erreur infiaite Contre le noble art d'alchymie Et profonde philosophie, *L'alch. d'nat.* 728. || XV^e s. Il fauldroit faire l'arquemie, Qui vouldroit forger faulceté, Tant qu'elle devint loyaulté, Quant en malice est endurcie, CH. D'ORL. *Rondel*. Il avoit acoimentance à ung des habiles hommes du monde qui estoit le meilleur arquemier que on peult trouver, et avecques faisoit escuz d'arquemie les plus beaux que on pourroit dire, DU GANGE, *arquemia*. Y dussai-je employer mon bien, Je ne vueil point d'autre alchymie; Encore n'y perdrai-je rien; Car boire contente ma vie, BASSELIN, XI. || XVI^e s. À la fin tout leur cas s'en va en fumée, tellement que leur arquemie se pourroit plus proprement dire art qui mine, ou art qui n'est mie, DESPER. *Contes*, XIV.

— ÉTYM. Provenç. *alkimia*; espagn. *alquimia*, ital. *alchimia*; de l'article arabe, *al*, et *chimie*.

ALCHIMILLE (al-ki-mi-lly), s. f. Terme de botanique. Plante de la famille des rosacées, dite aussi pied-de-lion, et employée à l'extérieur comme astringente, vulnéraire et détersive.

— ÉTYM. On tire ce mot de l'arabe *alkemelieh*, à cause de l'importance de cette plante pour les alchimistes, qui avaient cru trouver dans la rosée recueillie sur ses feuilles un adjuvant pour la transmutation des métaux vils en or.

ALCHIMIQUE (al-chi-mi-k'), adj. Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE (al-chi-mi-st'), s. m. Celui qui s'occupe d'alchimie. Tu vas, dis-tu, vieux et pauvre alchimiste, Tirer de l'or des métaux indigents, BÉRANG. *Alchim.*

— HIST. XVI^e s. Le commun langage des alchimistes, c'est qu'ils promettent un monde de richesses, DESPER. *Contes*, XIV. On pourra toucher ces ulcères avec eau alumineuse, ou eau des alkemistes corrigée et adoucie, comme celle qui aura jà opéré (qui est bleuë) eau de sublimé, PARÉ, XVI, 43. Les alchimistes tiennent une autre forme de traiter les fièvres, que ne font pas les médecins qui suivent la doctrine de Galien, ID. XX, 4.

— ÉTYM. *Alchimie*.

† **ALCHIDE** (al-ci-d'), s. m. Nom d'Hercule dont on se sert pour désigner un homme très-fort. C'est un alicide.

— ÉTYM. Αλκείδης:

ALCOOL (al-ko-o-l). On écrivait autrefois alcohol, s. m. || 1^e Esprit-de-vin, liquide obtenu par la distillation du vin. La glace factice aurait autant de feu que l'alcool le plus pur, VOLT. *Feu*, II, 2. || 2^e En général, liqueur obtenue, par distillation, de la liqueur vineuse que fournissent toutes les matières qui, contenant du sucre, sont susceptibles de fermenter. || 3^e En termes de chimie, nom générique d'une classe de composés neutres formés de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, dont les fonctions chimiques sont semblables à celles de l'alcool

de vin, et dont les éléments sont semblablement disposés. || 4^e Alcool absolu, alcool qui ne contient pas d'eau.

— HIST. XVI^e s. Collyre est un médicament approprié aux yeux, fait de medicamens bien subtilement pulvérisés, que les Arabes disent comme alcool, PARÉ, XXV, 34.

— ÉTYM. L'article arabe *al*, le, étant mis à part, on est en doute sur l'étymologie du reste; les uns tirent *cohol* de *qochl*, poudre très-fine, de *qachal*, enduire d'une poudre fine, d'un collyre; les autres de *kaly*, rôtir, griller (voy. ALCALI). La première de ces dérivations paraît pour la forme la plus directe; mais on ne comprend pas tout d'abord comment le sens a passé d'une poudre très-fine à l'esprit-de-vin. La seconde, qui ne rend pas compte de la forme du mot, est plus favorable au sens, puisque c'est par le feu que la distillation s'opère. Mais on remarquera que le mot *alcohol*, dans la pharmacie ancienne, désigne deux choses : 1^e une poudre très-fine; 2^e l'esprit-de-vin. Or ces deux significations attachées au même mot portent, par cela seul, à croire que ce mot ne provient pas de deux racines; et de plus, les deux significations, bien que très-différentes, se rencontrent en cela qu'elles expriment des objets d'une très-grande ténuité; l'étymologie de *qochl* est donc véritable. Dans la sixième édition de son dictionnaire, l'Académie a supprimé l'h étymologique qu'elle mettait précédemment au mot *alcohol*.

+ **ALCOOLAT** (al-ko-o-la), s. m. Terme de pharmacie. On donne ce nom à tout médicament liquide qui résulte de la distillation de l'alcool sur une ou plusieurs substances aromatiques, végétales ou animales; c'est ce que l'on nommait autrefois esprit.

— ÉTYM. *Alcool*.

+ **ALCOOLATE** (al-ko-o-la-t), s. m. Terme de chimie. Combinaison de l'alcool avec un sel.

+ **ALCOOLATURE** (al-ko-o-la-tu-r), s. f. Terme de pharmacie. Médicament liquide qu'on obtient en faisant macérer des substances organiques avec l'alcool.

+ **ALCOOLE** (al-ko-o-lé), s. m. Terme de pharmacie. Alcool qui, par la macération, la digestion, l'infusion et la décoction, a été chargé des principes solubles d'une ou de plusieurs substances.

— ÉTYM. *Alcool*.

ALCOOLIQUE (al-ko-o-li-k'), adj. Qui contient de l'alcool. Liqueurs alcooliques, le vin, l'eau-de-vie et toutes les liqueurs de table.

— ÉTYM. *Alcool*.

+ **ALCOOLISATION** (al-ko-o-li-za-sion), s. f. Terme de chimie. Développement, dans les liquides, des propriétés qui caractérisent l'alcool.

— REM. Alcoolisation s'est dit, dans l'ancienne pharmacie, pour l'action de réduire une substance en poudre fine.

ALCOOLISÉ, ZÉE (al-ko-o-li-zé, zée), part. passé. Se dit d'un liquide qui contient de l'alcool ou dans lequel il s'en est développé.

ALCOOLISER (al-ko-o-li-zé), v. a. || 1^e Mélanger l'alcool avec un autre liquide. || 2^e Dans l'ancienne pharmacie, réduire en poudre fine, à cause de la signification primitive d'alcool, qui est poudre fine.

+ **ALCOOLISME** (al-ko-o-li-sm'), s. m. Terme de médecine. Alcoolisme chronique, maladie caractérisée par une détérioration graduelle de la constitution et par des accidents nerveux; elle s'observe surtout dans les pays froids, où les travaux pénibles exigent l'emploi des boissons alcooliques de la part des ouvriers; ce qui en conduit beaucoup à abuser de ces boissons.

— ÉTYM. *Alcool*.

+ **ALCOOLOMÈTRE** (al-ko-o-lo-mè-tr'), s. m. Terme de chimie. Pèse-liqueur employé pour déterminer ce qu'un liquide contient d'alcool absolu.

— ÉTYM. *Alcool*, et μέτρον, mesure (voy. MÈTRE).

ALCORAN (al-ko-ran), s. m. || 1^e Le livre qui contient la loi de Mahomet. Ajouter un chapitre à l'Alcoran, BOSS. *Hist*, II, 43. Le glaive et l'Alcoran dans mes sanglantes mains Imposeraient silence au reste des humains, VOLT. *Fanat*, II, 5. Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran, BOIL. *Lutr*, IV. || 2^e Familièrement. Je n'y entends pas plus qu'à l'Alcoran, je n'y entends rien.

— REM. On dit aussi le Coran, et sans doute mieux, puisque *al* est l'article arabe et signifie le, ce qui fait avec notre article, une sorte de double emploi; mais Alcoran est consacré par l'usage, et coran, bien que recommandé par les orientalistes, ne peut pas le bannir.

— HIST. XV^e s. Turc ne serai vraiment, Car l'alco-

ran défend Le vin, qui n'est créé que pour l'humain usage, BASSELIN, xxiv. || xv^e s. Quand le député du Languedoc s'avança pour luy dire qu'il avoit tiré le plus beau et le meilleur de son propos de l'Alcoran de Machiavel, FROUMENTEAU, *Finances*, III, p. 447.

— ÉTYM. L'article arabe *al*, le, et *coran* (voy. ce mot).

ALCÔVE (al-kô-v'). Le dictionnaire grammatical de 1784 dit que l'o est bref: al-ko-ve. Aujourd'hui il est long), s. f. Enfoncement pratiqué dans une chambre pour y placer un lit. Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée, BOIL. *Lutr*, I. Son lit de velours rouge est dans son alcôve, SÉV. 443. Là, sous l'alcôve sombre.... Une jeune beauté dort sur un lit d'ébène, LAMART. *Harold*, VI. Le Caveau avait un lit dans une alcôve où Monseigneur couchait souvent l'hiver, ST-SIM. 94, 195. || Quelques-uns font mal à propos alcôve masculin.

— ÉTYM. Génév. *alcovre*; espagn. *alcoba*; portug. *alcoba* ou *alcova*; ital. *alcovo*; de l'arabe *al*, le, et *koba*, petite maison, ou *kubbet*, voûte, tente. D'autres ont cherché une étymologie allemande; mais le mot est espagnol et, par conséquent, arabe.

ALCYON (al-si-on), s. m. || 1^e Oiseau de mer assez semblable à l'hirondelle, dit aussi martin-pêcheur. Les anciens racontaient que la mer demeure calme pendant que les alcyons font leurs nids. Pour tout bruit le cri des alcyons et le murmure des vagues, CHATEAUB. *Itinér*, 217. Oiseaux chers à Théty, doux alcyons, pleurez, A. CHÉN, *Éleg*, 20. || 2^e Nids d'alcyon, nids de la salangane ou hirondelle du rivage de la Cochinchine. Les nids d'alcyon sont construits avec une matière gélatineuse que les cryptes du jabot de cet animal sécrètent au temps de la ponte. Ils sont employés en Chine comme aliment.

— ÉTYM. Αλκυών, de ἄλκη, la mer (pour les rapports de ce mot, voy. SEL), et de κύων, qui fait ses petits, de κύειν, faire des petits, parce que l'alcyon fait son nid sur la mer. M. Benfey, II, 465, rattache la dernière partie du mot à κύων, chien (voy. CHIEN). À cause de l'étymologie quelques-uns écrivent en latin *Halcyon* et *Halcyone*.

+ **ALCYONE** (al-si-o-n'), s. f. Etoile tertiaire, la plus brillante des Pléiades, marquée γ dans les cartes.

ALCYONIEN (al-si-o-niin), adj. m. Qui appartient à l'alcyon. Jours alcyoniens, les sept jours qui précédent et les sept jours qui suivent le solstice d'hiver, pendant lesquels l'alcyon, dit-on, fait son nid, et la mer passe pour calme.

— ÉTYM. *Alcyon*.

ALDÉBARAN (al-dé-ba-ran), s. m. Terme d'astronomie. Nom d'une étoile de première grandeur, qui est dans l'œil du Taureau.

— ÉTYM. Arabe, *al*, le, et *debaran*, nom de l'étoile en question.

ALDÉE (al-dée), s. f. Terme de géographie. Sert à désigner les bourgs et les villages des possessions européennes en Afrique et dans les Indes.

— ÉTYM. Espagn. *aldea*; portug. *aldeia* et *aldeia*, village, et de là *aldeião*, villageois, *aldeiar*, diviser par villages; de l'arabe, *al*, le, et *daiah*, fonds de terre. On a indiqué d'autres étymologies; mais l'arabe est le seul qui explique bien la terminaison *ea*.

ALDERMAN (al-dér-man'), s. m. Officier municipal en Angleterre.

— ÉTYM. Anglais, *alderman*; suédois, *alderman*; de l'anglo-sax. *ealdor*, ancien; danois, *aldræ*; allem. *alt*, vieux; et de *man*, homme. Pour les mots germaniques qui signifient âgé, voyez ADOLESCENT. Quant à *mann*, homme, il tient au sanscrit *manu*, homme, auquel tient aussi le latin *mas*, mâle (voy. MÂLE).

+ **ALE** (é-l'; on suit la prononciation anglaise), s. f. Sorte de bière anglaise où il entre moins de houblon que dans le porter.

— ÉTYM. Engl. *ale*; dan. et suéd. *æl*.

ALÉATOIRE (a-lé-a-toi-r'), adj. || 1^e Terme de droit. Dépendant d'un événement incertain, quant au gain ou à la perte. Vendre une récolte avant qu'elle ne soit mûre, est une vente aléatoire. L'assurance est un contrat aléatoire. || 2^e Dans le langage général, soumis aux chances du hasard. Tout cela est fort aléatoire. L'urne aléatoire Nous jette bien souvent la honte pour la gloire, v. HUGO, *F. d'Aut.* 37.

— ÉTYM. *Aleatorius*, de *alea*, jeu de dés.

+ **ALECTON** (a-lè-kton), s. f. Terme de mythologie. Une des trois furies. Et l'inflexible Hécate et l'horrible Alecton, J.-B. ROUSS. *Circé*.

— ÉTYM. Αληκτώ et Αλληκτώ, de ἄλληκτος, de privatif, et λγεῖν, cesser, qui ne cesse pas.

† ALECTRYOMANCIE (a-lé-ktri-o-man-sie), s. f. Terme d'antiquité grecque. Sorte de divination qui se pratiquait à l'aide d'un coq et de grains de blé.

— ÉTYM. Ἀλεκτρυών, coq, et παντεία, divination (voy. MANCIE).

ALEGRE, adj. Voy. ALLÈGRE.

ALEGREMENT, adv. Voy. ALLÈGREMENT.

ALÉGRESSE, s. f. Voy. ALLÈGRESSE.

ALÉGRETTO, adv. Voy. ALLÈGRETTO.

ALÉGRO, adv. Voy. ALLÈGRO.

† ALEMBROTH (a-lan-brot), adj. et s. m. Sel alembroth ou sel de la sagesse, nom que les alchimistes avaient donné au produit que l'on obtient en sublimant ensemble du deutochlorure de mercure et du chlorure ammonique.

ALÈNE (a-lè-n'), s. f. || 1° Poinçon de fer dont on se sert pour percer et coudre le cuir. || 2° Terme de pêche. Nom vulgaire d'une espèce de râie.

— HIST. XIII^e s. Fers de alene, greiffies, aguilles, estamines, *Liv. des Mèt.* 324. Laiens s'est li païens tres-tout seuls [seul] enfermés; Deus bons cotiaus d'acier en a o lui portés, Et poinchons et alesnes; moult bien est apensés, *Ch. d'Ant.* VI, 358. Des'alesne son œil [il] cassa [creva] dont il cousoit sa caucemente [soulier], DU CANGE, *calceus*. Onc ne fu faus plus esmolue, Ne nule alesne plus ague, *Unicorne et serpent*. || XVI^e s. Il lui feit percer la langue avec trois coups d'alesne en trois endroits, AMYOT, *Artax.* 47. Tu perceras lesdits os avec alaines quarrées, PARÉ, IV, *Chap. compl.*

— ÉTYM. Berry, *alègne*, *alogne*; limousin, *lerno*; provenç. *alena*; ital. *lesina*; espagn. *lesna* et *alesna*; de l'anc. haut allem. *alansa*, transposé en *alasna*; suisse, *alasme*; allem. mod. *ahle* (comp. LÉSINE).

† ALÉNÉ, ÈE (a-lé-né, née), adj. Terme de botanique. Qui est en forme d'alène. Feuille alénée. On dit plus communément subulé.

ALÉNIER (a-lé-nié), s. m. Celui qui fait et vend des alènes.

— ÉTYM. *Alène*.

ALÉNOIS (a-lé-noi), adj. m. Il ne s'emploie que dans cette dénomination : cresson alénois, le cresson des jardins.

— HIST. XIII^e s. Aus et oingnons à longue alaine ! Puis après cresson de fontainel Vey-ci bon cresson orlenois, G. DE LA VILLENEUVE, *Cris de Paris*, v. § 9.

— ÉTYM. L'historique montre que *alénois* est une corruption pour *orlenois*, c'est-à-dire cresson d'Orléans.

† ALENTI, IE (a-lan-ti, tie), part. passé. Qui est devenu plus lent. Non que ma passion s'en soit vue alentie, CORN. *Sert.* IV, 2.

† ALENTIR (a-lan-tir). || 1° V. a. Rendre plus lent. Votre passion alentissant son cours, MOL. *l'Étour.* IV, 5. Un exemple si lâche alentit leur ardeur, MAIRET, *Mort d'Asdr.* IV, 3. || 2° V. n. Et laissant alentir les flammes légitimes, QUINAULT, *Mort de Cyrus*, IV, 4. || 3° S'alentir, v. réfl. La fureur s'alentit par le retardement, ROTR. *Antig.* IV, 3. [J'avais vu] De César irrité le courroux s'alentit, ID. *St. Genest*, IV, 2. [Il] ne sent pas que par là son ardeur s'alentit, MAIRET, *Soph.* II, 4. || Mot très-bon, employé par Corneille, Molière et Rotrou.

— HIST. XIII^e s. Les fenestres [ils] ouvrirent, ne sont pas alenti, *Berie*, LXXXIV. Des nouviaux chevaliers nuls ne s'en alenti, ib. CVIII. Tout ce dist il, mais il menti; N'onques por ce ne s'alenti De ma grant honte porchacier, *Ren.* 8830. || XIV^e s. Bertran s'en vint à li, et si l'ala saisir, Et li dit doucement: « À pié puissiez venir; Il vous faut remonter sans point de l'alentir », *Guesclin*, 8850. || XV^e s. Dame, j'i vois [vais] sans alentir; Ne tarderay ne pas une heure, *a Nativité de N. S. J. C.* || XVI^e s. Nouveau Sylvain jalenterois l'ardeur Du feu qui m'ard d'une flamme trop vive, RONS. 78. Mais la fièvre d'amours Qui me tourmente, Demeure en moy tousjours Et ne s'a-lente, ib. 459. Plus je m'efforce alenter son ardeur, Plus d'aiguillons elle me lance au cœur, ib. 643. Il fut resolu à Blois de traiter une paix, ou à bon escient ou pour alentir les desseins des reformez, D'AUB. *Hist.* II, 268. J'en trouve qui se mettent inconsidérément et furieusement en lice, et s'alentissent en la course, MONT. IV, 168. Leurs forces s'estoient plus alenties et diminuées par cinq ou six ans de paix que par dix ans de guerre ouverte, *Satire Mén.* p. 132. Car l'arc tendu trop violente-ment Ou s'alentit ou se rompt vivement, RONSARD, 145. Pour rompre et alentir un peu l'imperiosité du fil de l'eau, AMYOT, *César*, 30.

— ÉTYM. A et lent; provenç. *alentar* et *alentir*. Dans l'ancien français il y avait aussi les deux formes *alentir* et *alenter*.

† ALENTISSEMENT (a-len-ti-se-man), s. m. Action d'alentir.

ALENTOUR ou À L'ENTOUR (a-lan-tour), adv. || 1° Aux environs. Tourner alentour. Rôder alentour. Elle répandait alentour une puanteur insupportable, MASS. *Rech.* Loth vit alentour une contrée fertile, douce, aimable, riante, telle que son cœur la souhaitait, ID. *Car. Salut.* || 2° D'alentour, des environs. La ville et les villages d'alentour étaient pleins de jeunesse, FÉN. *Tél.* XIII. Le temple et les bâtiments d'alentour, BOSS. *Hist.* II, 9. L'horrible cri d'une troupe d'orfraies A rempli d'un grand bruit tous les lieux d'alentour, ROTR. *Antig.* V, 5. Des postes d'alentour il faut te rendre maître, VOLT. *Catilina*, IV, 3. || 3° Préc. Les voilà tous à l'entour de lui; courage! ferme! MOL. *la Princ. Inter.* sc. 4. À son réveil il trouve L'attirail de la mort alentour de son corps, LA FONT. *Fab.* III, 7. Le malheureux lion se déchire lui-même, Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs, ID. *ib.* II, 9. Il eût perdu son temps alentour de la dame, ID. *Coupe.* Alentour du muet toutes huit accoururent, ID. *Mazet.*

— REM. 1. L'Académie dit que *alentour de*, préposition, a vieilli. Mais il a pour lui de bons auteurs, il se comprend bien, et pourrait s'employer. || 2. L'orthographe reste indécise entre *alentour* et à *l'entour*; et, de fait, il importe assez peu de la fixer. Seulement quand alentour est précédé de la préposition *de*, il n'y a plus de choix, et il faut écrire *alentour* d'un seul mot.

— HIST. XV^e s. Ung seul saige homme on ne l'en-tremet à l'entour [près des jeunes seigneurs], COMM. I, 40. || XVI^e s. J'espere le trouver par dessa Tournon. Mais le grant seneschal luy doit donner à l'entour de Vienne quelques chasses qui le pourront retarder, MARG. *Lett.* XXXVI. Elles n'eussent point planté leur camp dedans la propre ville d'Athènes, si premierement elles n'eussent conquis le pais d'alentour, AMYOT, *Thés.* 33. Ils se perdent eux mes-mes, dansant, comme l'on dit en commun proverbe, la danse d'alentour du puis, ID. *Comment disc. le flatt.* 47. Le pais d'alentour est une vallée ceinte et environnée de montagnes, ID. *Fab.* 45. L'of-frande estoit un rameau d'olive sacrée entortillé, à l'entour, de laine blanche, ID. *Thés.* 24. Et la [ceite danse] dansa premierement Theseus à l'entour de l'autel, ID. *ib.* 25. On monstre encore de leurs se-pultures à l'entour de la ville de Scotuse, ID. *ib.* 35. Tarpeia leur vendit la place, pour l'envie qu'elle eut d'avoir les bracelets d'or qu'ilz portoient à l'entour de leurs bras, ID. *Rom.* 26. Vous avez fait trancher la teste à l'escuyer Merveilles mon ambassa-deur residant à l'entour de vostre personne, M. DU BELLAY, 200. Il envoya sonner le tabourin alentour de la ville, RAB. *Garg.* I, 26. Qu'elle ne puisse porter joyaux d'or à l'entour de sa personne, MONT. I, 337. Les taureaux respandent et jectent la poussiere à l'entour d'eulx, ID. *ib.* II, 164. Il munit son corps, et le crouste tout à l'entour de limon bien paistri, ID. *ib.* II, 164.

— ÉTYM. A, le et entour.

ALENTOURS (a-lan-tour), s. m. plur. || 1° Lieux circonvoisins. Les alentours de la ville. L'ennemi infestait tous les alentours. Les alentours des bivouacs étaient jonchés des corps de plusieurs milliers de chevaux, SÉGUR, *Hist. de Nap.* XI, ch. 44. La Suisse se trouva, dès sa naissance, puissance militaire : son sol, sa pauvreté, ses alentours, tout l'appelait à être guerrière, mais à ne l'être que pour se défendre, FERRAND, *Esprit de l'histoire*, t. I, p. 223. || 2° En parlant des personnes, ceux avec lesquels on est en commerce suivi. Cependant Louis XVI l'aurait fait s'il avait été moins dominé par ses alentours, MIGNET, *Révol. fr.* I, 57.

— ÉTYM. A, le et entour.

† ALÉPINE (a-lé-pi-n'), s. f. Sorte d'étoffe de soie et de laine. La dame apparaît sombre dans ses vêtements d'alépine noire, sous son chapeau et sous son voile noir, *Roman moderne*.

— ÉTYM. La ville d'Alep.

ALÉRION (a-lé-ri-on), s. m. Terme de blason. Petit aigle aux ailes étendues, sans pied ni bec. La marquise du Chastelet porte les armes pleines de Lorraine, avec trois fleurs de lis d'argent sur la bande, au lieu des trois alérions de Lorraine, ST-SIM. 39, 204.

— HIST. XII^e s. Un dart molu tenoit li gloz felon, Envers Guillaume le lança de randon; Si bruit li cops comme un alerion, *Li coronemens Loys*, v. 964. || XIII^e s. Sire Frobert le gresillon Plus tost que un alerion Vint poignant encontre Renart, *Ren.* 27608. || XIV^e s. Tout ainssin [ils] le redoubtent com-

beste le lion, Et com font li oisel le fort alerion, *Girart de Ross.* v. 3380.

— ÉTYM. On lit dans J. Salisbury, *De nugis curial.* I, 13 : « Aquila namque sicut rex avium est, si non « alarionem excipias, quæ forte aquilarum species « potentissima est. » Le nouvel éditeur de Du Cange ajoute que dans Salisbury *alarionem* est sans doute une faute et qu'il faut lire *valeriam*, d'après Pline, x, 3, qui dit : « Aquila valeria viribus præci- « pua. » Mais nos textes français du XII^e et du XIII^e siècles prouvent qu'*alerion* est un mot réel et qu'*alario* doit être conservé dans J. de Salisbury. Ces anciens textes montrent que *l'alerion* était non pas seulement une figure de blason, mais aussi un oiseau véritable, et le passage de J. de Salisbury, que c'était une grande espèce d'aigle. Il est probable qu'*alario* vient de *aquilario*, augmentatif barbare de *aquila* (voy. AIGLE). Qu'ensuite le blason en ait fait un petit aigle sans pied ni bec, il n'y a pas beaucoup à s'en étonner.

1. ALERTE (a-lèr-t'), loc. interj. Debout, garde à vous. Alerte! alerte! voici nos gens qui accourent. Alerte, cet homme peut nous échapper à tous les moments, RETZ, III, 97. Melac avait réussi à faire peur de son nom et à tenir alerte vingt lieues, à sa portée, de pays ennemi, ST-SIM. 140, 191.

— HIST. XVI^e s. Le pilot, prevoyant ung grain, commenda tous estre à l'herbe, tant nauchiers et mousses que nous aultres voyagiers, RAB. *Pant.* IV, 18. Eschylus a beau se tenir à l'airte, le voylà assommé d'un toict.... MONT. I, 74. Et se contenta d'avoir cinq cents bons chevaux d'eslite, pour se tenir alerte, et secourir à propos ceulx qu'il verroie en avoir plus grand besoin, CARL. VIII, 36.

— ÉTYM. Ital. *all'erta*; espagn. et portug. *alerta*, de l'ital. *all'*, à la, sur la, et *erta*, côte, pente, mot à mot, être sur un lieu éminent d'où l'on voit tout ce qui se passe à l'entour; de là être vigilant, prêt, sur ses gardes; de là donner une alerte, c'est-à-dire appeler à la vigilance. *Ertă* est le féminin du participe *erto*, qui veut dire dressé, élevé, et qui est une abréviation de *eretto*, même signification, du verbe *erigere* ou *ergere*, qui est le français *ériger* (voy. ERIGER).

2. ALERTE (a-lèr-t'), s. f. Appel à la vigilance; inquiétude subite. Donner une alerte. Avoir une alerte. Dans une alerte. La souris ne sort de son trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guère, y rentre à la première alerte.... BUFF. *Souris*. — ÉTYM. *Alerte* 1.

3. ALERTE (a-lèr-t'), adj. || 1° Qui est vigilant, qui se tient sur ses gardes. Notre chat vit de loin Son rat qui se tenait alerte et sur ses gardes, LA FONT. *Fab.* VIII, 22. Combien j'ai sans cesse l'oreille alerte! J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2° Prompt à voir et à saisir. Les fripons sont toujours alertes. À Colin toujours alerte, Ne faites pas les yeux doux, BERANG. *Mère av.* || 3° Vif, agile. Ce garçon, cette jeune fille est très-alerte. Trajet de trois jours pour des gens alertes. Domestique peu alerte.

— ÉTYM. *Alerte*, 1.

† ALÉSAGE (a-lè-za-j'), s. m. Technologie. Action d'alésier.

— ÉTYM. *Alésier*.

† ALÈSE (a-lè-z'), s. f. Voy. ALÈZE.

† ALÉSÉ, ÈE (a-lé-zé, zée), part. passé.

† ALÉSER (a-lé-zé). La syllabe *le* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette, excepté au futur et au conditionnel où l'accent aigu reste), v. a. || 1° Technologie. Unir la surface intérieure d'un objet qui a été foré. || 2° Alésier les monnaies, en redresser les bords.

— ÉTYM. Berry, *aliser*; espagn. *alisar*, rendre poli. L'espagnol vient de la préposition *a* et de *lisso*, lisse, poli. Je pense que le verbe français est le même (le berry *aliser* servant d'intermédiaire), et a par conséquent la même origine (voy. LISSE).

† ALÉSOIR (a-lé-zoir), s. m. Technologie. Instrument qui sert à alésier, c'est-à-dire à polir à l'intérieur un objet foré.

— ÉTYM. *Alésier*.

† ALESTER ou ALESTIR (a-lé-ster ou a-lé-stir), v. a. || 1° Terme de marine. Rendre plus léger un bâtiment ou son gréement. || 2° S'alestir, v. réfl. Se disposer à faire quelque travail dans un navire.

— ÉTYM. A, donnant un sens verbal, et *lesté*.

† ALÉSURE (a-lé-zu-r'), s. f. Débris qui tombent quand on alète.

— ÉTYM. *Alésier*.

† ALETTE (a-lé-t'), s. f. || 1° Terme d'architecture. Petite aile, jambage sur le pied droit. Bords d'un trumeau qui dépasse une glace ou un pilastre. || 2° Termes

de cordonnerie. Cuir cousu à l'empeigne d'un soulier.

† ALEUROMANCIE (a-leu-ro-man-sie), s. f. Terme d'antiquité grecque. Divination qui se pratiquait au moyen de la farine de froment.

— ÉTYM. Ἀλευρον, farine, et μαντεία, divination.

† ALEVIER (a-le-vi-er), s. m. Voy. ALEVNIER.

ALEVIN (a-le-vin), s. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

— ÉTYM. On écrivait aussi *alvin* et *alvain*. Ménage fait venir ce mot du latin *albamen*, qui signifie la partie blanche d'une chose, et qui vient de *albus*, blanc. Suivant lui, on appelle le menu poisson employé à peupler les étangs, *alevin*, par la même raison qui fait qu'on nomme poissons blancs une certaine catégorie de poissons. Mais, cette étymologie ne rendant pas compte de l'e du mot *alevin*, il faut chercher ailleurs. Du Cange a *alevamum*, plant, pépinière, *allevamentum*, même signification, *allevaticus*, enfant trouvé; l'italien, *allevare*, nourrir, éllever; l'ancien français, *alever* pour *éllever*, (comme dans ce vers de *Berte*, cxv : Depuis l'avons céans norrie et alevée); *alevée*, plant nouveau; *alevin* et *aillevan*, enfant trouvé. Il résulte du rapprochement de ces mots que dans la basse latinité, dans le vieux français et dans l'italien moderne on emploie *alever* dans le sens de éllever, nourrir. Dès lors, rien de plus naturel que de rattacher à ces mots *alevin*, qui signifie pour le poisson ce qu'on appelle élève pour les bestiaux. Au reste on peut citer, en confirmation, le mot *nourrain*, venant évidemment de nourrir, et qui signifie, comme *alevin*, le menu poisson destiné à peupler un étang. Quant à *alever*, synonyme de éllever, il indique comme lui, porter à un point plus élevé, et de là faire croître, grandir; il vient du latin *allevare*, éllever, de *ad*, vers (voy. A), et de *levare*, lever, lever vers soi (voy. LEVER). *Alevin* dérive régulièrement de la forme non latine *allevamen*, et serait mieux écrit *alevain*, comme *airain* de *aramen*; mais *aleviner*, maintenant consacré, s'oppose à ce qu'on prenne cette orthographe.

ALEVINAGE (a-le-vi-na-je), s. m. || 1^e Art de conserver et de propager l'alevin. || 2^e Il se dit aussi d'un petit poisson que les pêcheurs rejettent dans l'eau.

— ÉTYM. *Aleviner*.

ALEVINÉ, ÈE (a-le-vi-né, née), part. passé. Etang aleviné.

ALEVINER (a-le-vi-né), v. a. Jeter de l'alevin dans un étang pour le peupler.

— ÉTYM. *Alevin*.

† ALEVNIER (a-le-vi-nié), s. m. Petit étang où l'on élève de l'alevin.

ALEXANDRIN (a-lè-kساندرن). || 1^e Adj. m. Il se dit du vers français de douze syllabes. Les vers alexandrins sont aussi appelés vers héroïques. || 2^e S. m. Quel trait d'orgueil! dira la calomnie : Feraient-on plus pour des alexandrins? BÉRANG. *In-Octavo*.

— HIST. XVI^e s. Encores que les vers alexandrins respondent plus aux senaires des tragiques qu'aux magnanimes vers d'Homère et de Virgile, RONS. 581.

— ÉTYM. On ne sait pas au juste d'où vient cette dénomination. « Quelques-uns ont cru, dit Ménage, que c'est parce qu'Alexandre Paris, vieux poète français, s'est servi particulièrement de ce genre de vers; et les autres, à cause que Lambert li cors, c'est-à-dire le court, Alexandre Paris, Pierre de St-Cloot et Jean li Nivelois s'en servirent en écrivant la vie d'Alexandre le Grand. » Quoi qu'il en soit, ce mot vient d'Alexandre, Ἀλέξανδρος, de ἀλέξειν, protéger, et de ἄνθρος, homme; qui protège les hommes. Pour ἀλέξειν, voy. ALEXITÈRE; et pour ἄνθρος, voy. ANDR....

ALEXIPHARMAQUE (a-lèksi-far-ma-que). || 1^e Adj. Terme de médecine. Se dit des remèdes qui expulsent du corps les principes morbifiques, ou qui préviennent l'effet des poisons pris à l'intérieur. || 2^e S. m. Un alexipharmaque.

— HIST. XVI^e s. On peut dire que le plomb est alexipharmaque et antidote contre les ulcères malins, PARÉ, V, 9.

— ÉTYM. Ἀλεξιφάρμακον, de ἀλέξειν, protéger (voy. ALEXITÈRE), et φάρμακον, remède; remède qui protège (voy. PHARMACIE).

ALEXITÈRE (a-lèksi-tê-r'). || 1^e Adj. Terme de médecine, en parlant des médicaments qui préviennent l'effet des poisons et des venins. || 2^e S. m. Un alexitère.

— HIST. XVI^e s. Et est [le feu] par ce moyen le

vrai alexitere et contre-poison du mal qu'il avoit causé, PARÉ, X, 9.

— ÉTYM. Ἀλεξήτηριον, de ἀλέξειν, protéger, médicament protecteur. Ἀλέξειν est une forme pour ἀλέξειν, être fort, à quoi se rattache ἀλέξη, force (voy. ALCÉE). Mot incorrectement formé; il faudrait dire *alexiterre*.

ALEZAN, ANE, ou ALZAN, ANE (a-le-zan, za-n', ou al-zan, za-n'). || 1^e Adj. Ne s'emploie qu'on parlant du cheval ou de la jument. Il désigne ce genre de robe dans laquelle le corps est recouvert de poils rouges ou bruns plus ou moins foncés, les crins et les extrémités étant de même couleur ou d'une nuance plus claire. L'alezan fauve, l'alezan clair, l'alezan cerise, l'alezan doré, l'alezan châtain, l'alezan brûlé : telles sont les espèces que l'on distingue. On voit au côté droit, sur un cheval alezan, un cavalier enveloppé dans un manteau rouge, FÉN. XIX, 335. || 2^e S. m. Un alezan.

— ÉTYM. Espagn. *alazan*; portug. *alasão*. On le fait venir de l'arabe : ou *al hasan*, le beau, l'élegant; ou *al hisan*, cheval beau et de race; ou *al' athan*, la fumée, par comparaison avec la couleur qu'indique alezan.

ALÈZE (a-lè-z'), s. f. || 1^e Linge d'une certaine étendue dont on se sert pour garnir le lit des malades, afin de garantir du sang, du pus, de l'urine, etc. Un drap ordinaire, plié en plusieurs doubles, fait une bonne alèze. || 2^e Technologie. Planche étroite qu'on ajoute à une autre pour l'élargir. || 3^e Allonge d'osier pour fixer une branche.

— HIST. XVI^e s. Envelopper les febricitans de bonnes alaises chaudes... PARÉ, XX bis, 27

— ÉTYM. À, l' (voy. LE) et aise (voy. AISE); parce que ce drap ainsi placé met les malades à l'aise.

† ALÉZÉ, ÈE (a-lè-zé, zée), adj. Terme de blason. Raccourci. Sautoir alézé. Croix alézée. On dit aussi alisé. Sautoir alisé. Pal alisé.

— ÉTYM. Ce mot est le même que le verbe aléser.

† ALFANGE (al-san-j'), s. f. Sorte de cimenterre. Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges, De notre sang au leur font d'horribles mélanges, CORN. CID, IV, 3. || Il est hors d'usage.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *alfange*, de l'arabe *al chandjar* (voy. KANJAR).

ALGALIE (al-ga-lie), s. f. Terme de chirurgie. Sonde creuse.

— SYN. On distingue l'algalie, la sonde et le cathéter en ce que : la sonde est le terme général pour désigner tout instrument qu'on introduit dans un trajet naturel ou accidentel; l'algalie est une sonde creuse qu'on introduit dans la vessie par le canal ordinaire pour évacuer l'urine ou pour explorer l'organe; et le cathéter est une sonde solide et cannelée dont on se sert pour faire l'opération de la taille.

— HIST. XVI^e s. Algaries, sondes droites et courbées, closes et ouvertes, conducteurs, PARÉ, t. III, p. 639.

— ÉTYM. Bas-lat. *algalia*, *argalia*. Des dictionnaires signalent ce mot comme venant de l'arabe, sans indiquer le radical auquel on le rattache. Au reste cette étymologie est fausse; et Ménage a montré la véritable. *Algalie* ou *argalie* vient du mot de basse grécité ἀργαλεῖον, 1^e instrument de charpentier, 2^e vase, 3^e instrument à injecter de l'eau. ἀργαλεῖον est une corruption pour ἐργαλεῖον qui, dans la basse grécité, a les mêmes significations que ἀργαλεῖον, mais qui dans le grec ancien signifie instrument. ἐργαλεῖον vient de ἐργεῖν, travailler, lequel est la racine de ἐργανον, instrument, organe (voy. ORGANE).

ALGANON (al-ga-non), s. m. Chaîne qu'on met aux galériens qui ont la permission de circuler hors du bague; on dit aussi arganeau.

— ÉTYM. Bas-lat. *arganum*, toute espèce d'engin; espagn. *arganel*, petit anneau. Le mot précédent (*algalie*) fait voir le changement de *ar* en *al*; celui-ci en est aussi un exemple, et *algonon* provient d'une forme non latine, *argano*, *onis*, qui a le même radical que *algalie*.

ALGARADE (al-ga-ra-de), s. f. || 1^e Incursion militaire. J'ai rendu compte à M. Louvois de l'expédition que M. de Bellefonds a faite à Roncevaux, où il a marché avec 2000 hommes par ordre du roi, qui lui avait mandé d'aller faire une algarade aux Espagnols, Mémoires de Foucault, Bibl. impér. Ms. suppl. fr. n° 450, f° 39 bis. || Vieilli en ce sens. || 2^e Vive sortie contre quelqu'un, insulte brusque, inattendue. Le duc de Noailles ne pouvait plus souffrir les algarades et les scènes que je lui faisais essuyer,

ST-SIM. 470, 244. Je ne me trompe point! — Oui, ventrebleu, c'est moi, Vous venez de me faire une rude algarade, REGNARD, Légat. III, 7. Mon basque les suivit avec les laquais de Clérante, qui leur firent une infinité d'algarades pendant les chemins, FRANCION, liv. VI, p. 255.

— HIST. XVI^e s. Le duc, indigné de toutes les algarades que luy faisoit cet aventurier, jura.... qu'il ne le relascheroit jamais, Mém. sur du G. ch. IV. Ayant appris toutes les traverses et algarades [mauvais tours] qu'elle avoit jouées à son mari, DESPER. Contes, cxxvii. Pour lui donner une brave algarade [une gaillarde bienvenue] à une lieue ou deux de Nancy, CARL. VI, 44. Cette-ci avoit fait plusieurs algarades à Montal, lieutenant de Roi en la basse Auvergne, mesme lui ayant de nouveau défait deux compagnies, D'AUB. Hist. II, 168. À la veue et approche des asnesses, ils font mille algarades, desordonnans tout un marché, o. DE SERRES, 344.

— ÉTYM. Portug. *algazara*, algarade, tintamarre; espagn. *algara*, troupe à cheval, *algarada*, cris de gens de guerre qui se battent, *algarear*, crier, *algazara*, cri des Maures sortant d'une embuscade pour tomber sur l'ennemi; basse latinité, *algara*, tumulte militaire, *algaru*, *algarum*, nom des expéditions militaires des Maures; de l'arabe *al*, le, et *gharet*, expédition de cavaliers pour piller le territoire ennemi, de *gdr*, faire des incursions sur l'ennemi.

† ALGAROTH ou ALGEROTH (al-ga-rot' ou al-je-rot') (POUDRE D'). Terme de pharmacie. C'est un oxychlorure d'antimoine. Cette poudre est émétique, purgative et diaphorétique.

† ALGASELLE (al-ga-zè-l'), s. f. Histoire naturelle. Antilope à longues cornes courbes; elle habite la Nubie et le Sénégal. Cuvier écrit *algazel* et le fait masculin.

— ÉTYM. *Gazelle* avec l'article arabe *al*.

ALGÈBRE (al-jè-br'), s. f. || 1^e Science des grandeurs considérées d'une manière absolument générale et sous des signes généraux. Quoique l'Italie ait été, du moins en Europe, le berceau de l'algèbre, cette science n'y avait pas encore beaucoup prospéré du temps de M. Guglielmini, et elle avait trouvé les climats du Nord bien plus favorables, FONTEN. Guglielmini. Ils ont résolu une question d'algèbre, PASC. Div. 2. || 2^e C'est de l'algèbre pour moi, se dit d'une chose à laquelle on ne comprend rien. || 3^e Traité d'algèbre. L'Algèbre de Bezout.

— ÉTYM. Espagn. *algebra*, algèbre, et aussi l'art de remettre les membres disloqués; ital. *algebra*; basse latinité, *algebra*; de l'arabe *al*, le, et *djabroun*, réunion de plusieurs parties séparées; en mathématiques, réduction des parties au tout ou des fractions à l'intégralité, de *djabara*, il a relié, consolidé, réuni.

ALGÉBRIQUE (al-jè-bri-k'), adj. Qui appartient à l'algèbre. Quantité algébrique. Calcul algébrique. || Il se met après son substantif.

† ALGÉBRIQUEMENT (al-jè-bri-ke-man), adv. D'une manière algébrique, selon les règles de l'algèbre.

— ÉTYM. *Algébrique* et *ment*.

ALGÉBRISTE (al-jè-bri-st'), s. m. Celui qui est versé dans l'algèbre. Il est vrai que, si tous ceux qui jouent étaient de bons joueurs, ils seraient ou grands algébristes ou nés pour l'être, FONTEN. Danger. Il ne faut pas être grand algébriste pour voir.... J. J. ROUSS. Hél. VI, 40. Ce sont des métaphysiciens ou des algébristes qui font la réputation des poètes et des musiciens, VAUVEN. Max. CCLXXI. Maudit soit à jamais le pointilleux sophiste Qui le premier nous dit en prose d'algébriste: Vains rimeurs, écoutez mes ordres absous, GILB. XVIII^e siècle.

— ÉTYM. *Algèbre*.

† ALGÉNIB (al-jè-nib'), s. m. Terme d'astronomie. Nom d'une étoile de la deuxième grandeur qui est située dans la constellation de Pégase.

† ALGEROTH, voy. ALGAROTH.

ALGIDE (al-ji-d'), adj. Terme de médecine. Qui fait éprouver une vive sensation de froid. Fièvre algide, fièvre intermittente pernicieuse, dans laquelle le commencement de l'accès est marqué par un froid glacial. Période algide du choléra, période du choléra dans laquelle le malade est glacé.

— ÉTYM. *Algidus*, froid, de *algere*, avoir froid. On a rattaché ce mot au grec ἀλγός, douleur, parce que le froid cause de la douleur.

† ALGIE (al-jie), finale de différents substantifs tirés du grec, laquelle signifie douleur.

— ÉTYM. ἀλγός, douleur. † ALGIQUE (al-gi-k'), finale de différents adjectifs

tifs tirés du grec, laquelle signifie causant de la douleur.

— ÉTYM. Voy. ALGIE.

† ALGOL (al-gol), s. m. Terme d'astronomie. Nom d'une étoile de deuxième grandeur située dans la constellation de Persée. On l'appelle aussi tête de Méduse. C'est la plus remarquable des étoiles chaneantes; car, dans sa période qui dure 2 jours 2 heures 40 minutes, son éclat varie entre la deuxième et la quatrième grandeur.

† ALGONQUIN (al-gon-kin), s. m. Individu appartenant à une tribu de sauvages qui habitait dans le Canada, et dont on emploie quelquefois le nom pour désigner un homme qui ignore les usages reçus. C'est un algonquin. Il a l'air d'un véritable algonquin. Le chef brulant, la tête chauve, Les yeux vairons, le regard fauve, L'air farouche d'un Algonquin, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 43.

† ALGORITHME (al-go-ri-tm'), s. m. || 1^e En termes d'algèbre, procédé de calcul. || 2^e Genre particulier de notations. Algorithmus différentiel.

— HIST. XIII^e s. Cette science est appelée algorithme de le [la] que nous usons de tels figures: 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, *Comput*, f. 15. Quatre parties sont d'angorisme, assembler, abatre, divider, multiplier, ib. || XV^e s. Arithmétique est science de gérer et compter par le nombre de angorisme et autre nombre commun, EUST. DESCHAMPS, *Art de faire chansons*. || XVI^e s. Avecques eux [les Vénitiens] leur duc serenissime, Qu'on peut juger un chiffre [zéro] en algorithme, J. MAROT, I, 80.

— ÉTYM. Αριθμός, nombre, avec l'article arabe, d'après Adelung et Etienne Quatremère; d'après M. Renaud, d'al Korismi, le Kharismien, célèbre mathématicien arabe, qui vivait sous le calife Almamoun, dans le premier tiers du IX^e siècle; étymologie bien préférable, puisqu'elle rend compte du g. Au XIII^e siècle, *algorithmus* signifiait l'arithmétique avec les chiffres arabes.

ALGUAZIL (al-goua-zil), s. m. || 1^e Officier de police en Espagne. || 2^e Par extension, tout agent de la justice ou de la police. On rira des erreurs des grands, On chansonnent leurs agents, Sans voir arriver l'alguzil, BÉRANG. *Ainsi-soit-il*. J'aurais pu rester longtemps dans les griffes des alguzils, si on n'eût pas parlé de moi, P. L. COUR. *Lett.* II, 73.

— ÉTYM. Portug. *alguzil*, *alvacil*, *alvacir*; espagn. *alguacil*, *alvacil*; basse latinité, *algatzarius*, *algatzerius*, *algozirius*, *algazirus*; de l'arabe *al-*, et de *vazir*, vizir (voy. VIZIR).

ALGUE (al-gh'), s. f. || 1^e Sorte d'herbe qui croît dans l'eau, soit douce, soit salée. Comme l'algue fugitive, Sur quelque sable de la rive La vague aura roulé mes os, LAMART. *Méd.* II, 26. || 2^e En botanique, classe de plantes acotylédones, entièrement composée de végétaux d'une structure très-simple et vivant pour la plupart dans l'eau.

— HIST. XVI^e s. Les gens de guerre estoient contraints de prendre de la mousse et de l'algue qui croist en la mer, après en avoir lavé la salure avec de l'eau douce, pour la donner à manger à leurs chevaux, AMYOT, *César*, 68.

— ÉTYM. *Alga*.

† ALHAMBRA (al-an-bra), s. m. Palais des rois Maures à Grenade.

ALIAIRE (a-li-é-r'), s. f. Voy. ALLIAIRE.

ALIBI (a-li-bi), s. m. Terme de palais. Présence d'une personne dans un autre lieu que celui où a été accompli le crime ou le délit dont on l'accuse. Plaider l'alibi. || *Au plur.* les alibi.

— REM. Il vaudrait mieux ne pas faire d'exception et écrire au pluriel des alibis; d'autant plus que l'Académie, pour ce genre de mots, n'est pas partout conséquente avec elle-même, et qu'elle écrit des bonis, des macaronis, des parolis. On trouve d'ailleurs, dans d'anciens textes, alibis au pluriel (voy. ALBIFORAIN).

— HIST. XVI^e s. Et, se desrobant, vint en diligence trouver le roi en son camp, afin de témoigner; par cet alibi, qu'il n'estoit assistant à ce forfait, YVER, p. 624.

— ÉTYM. *Alibi*, ailleurs, de *alius*, autre, et *ibi*, ici (voy. y).

ALBIFORAIN (a-li-bi-fo-rin), s. m. Propos sans rapport avec la chose en question; défaite. N'avoir à la bouche que des alibiforains. || Vieilli.

— REM. On écrivait autrefois en deux mots, alibi forain. Un matou qui m'écrivit sur les reins Des griffes et des dents mille alibis forains, RÉGNIER, *Sat.* xi.

— HIST. XV^e s. Les femmes sont coutumieres d'en user pour trouver les échappatoires et alibis forains, LOUIS XI, *Nouv. c.*

— ÉTYM. *Alibi*, ailleurs (voy. ALIBI), et *forain*, étranger (voy. FORAIN).

ALIBILE (a-li-bi-l'), adj. Terme de médecine. Qui est propre à nourrir. En physiologie, on entend par substance alibile la portion du chyme destinée à notre nutrition, celle qui se convertit en notre substance.

— SYN. ALIBILE, ALIMENTAIRE. Substance alibile diffère de substance alimentaire; car les substances alimentaires ou les aliments contiennent, outre la partie alibile, une substance non alibile ou excrémentielle.

— ÉTYM. *Alibilis*, de *alere*, nourrir (voy. ALIMENT).

† ALIBILITÉ (a-li-bi-li-té), s. f. Terme de physiologie. Qualité qu'a un aliment de renfermer plus ou moins de substances alibles.

— ÉTYM. *Alibile*.

ALIBORON (a-li-bo-ron), s. m. || 1^e Maître aliboron, l'âne. Arrive un troisième larron Qui saisit maître aliboron, LA FONT. *Fab.* I, 43. || 2^e Homme ignorant et stupide. C'est un maître aliboron.

— HIST. XIII^e s. Et herbes i trova assez Dont li rois sera respassez; Aliboron [sorte d'herbe] i a trouvé Que plusors genz ont esprové, Ren. 49309. || XV^e s. Se je fusse roi ou regent, Ou un grant maître aliboron, Chascun ostast son chaperon, Mir. de Ste Geneviève. || XVI^e s. Sur ce point nous despeschasmes ce maître aliborum du Fay, justement trompeur et trompé, D'AUB. Conf. II, 3. Qu'il vienne de là les monts quelque messer qui se vante d'estre un maître aliboron en tout et guerir de toutes maladies, POISSENOT, *l'Esté*, f. 110, verso.

— ÉTYM. Mot d'origine douteuse. Dans le procès d'Egidius de Rays (1440), cité par Du Cange, *aliborum* est dit signifier le diable; et dans la dernière édition de Du Cange on propose l'étymologie allemande *altboran*, de *alt*, vieux, et de *boran*, ennemi, le vieil ennemi. Aliboron, on le voit à l'historique, a signifié aussi une plante. Ménage adopte l'opinion de Huet, qui regarde *aliborum* comme le génitif de *alibi*, pensant que *maître aliborum* a été dit premièrement d'un homme fécond et subtil à trouver des alibi. On fait venir aussi ce mot de *ari*, va, et *bourou*, baudet (voy. BOURRIQUE). Cette dernière étymologie ne peut se concilier avec aliboron, plante, et avec le sens primitif qui est, personnage de conséquence.

† ALIBOUFIER (a-li-bou-fié), s. m. Terme de botanique. Nom vulgaire du styrax officinal, arbre qui fournit le baume appelé styrax.

† ALICATE (a-li-ka-t), s. f. Sorte de pince dont se servent les émailleurs à la lampe.

† ALICHON (a-li-chon), s. m. Planche de bois sur laquelle l'eau tombe pour faire tourner une roue de moulin.

† ALICONDE (a-li-kon-d'), s. m. Arbre de Nigritie, dont on file l'écorce.

ALIDADE (a-li-da-d'), s. f. || 1^e Règle de bois ou de métal munie d'une pinnule à chaque extrémité, et servant à tracer, sur un instrument appelé planchette, les lignes déterminant la direction des objets visés à travers les pinnules. || 2^e Règle mobile qui, tournant autour d'un cercle divisé en degrés, sert à mesurer les angles; celle-ci est munie d'un vernier et porte également des pinnules ou une lunette.

— ÉTYM. Bas-lat. *alidada*, *alhidada*, de l'arabe *al*, le, et *idad*, computation.

† ALIÉNABILITÉ (a-li-é-na-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE (a-li-é-na-bl'), adj. Qui peut être aliéné. Domaine aliénable. Les majorats n'étaient pas aliénables. || Il se place toujours après le substantif.

† ALIÉNATAIRE (a-lié-na-té-r'), s. m. et f. Ce lui, celle en faveur de qui on aliène.

† ALIÉNATEUR, TRICE (a-li-é-na-teur, tri-se), s. m. et f. Celui ou celle qui aliène.

ALIÉNATION (a-li-é-na-sion), s. f. || 1^e Vente, transport d'une propriété, d'un fonds. || 2^e Fig. Aliénation des esprits, aversion que des personnes ont les unes pour les autres. Combien par là ne voit-on pas de mérites qui, par l'aliénation des coeurs ou par la contrariété des intérêts, bien loin d'activer la bienveillance et l'amour, excitent plutôt la jalouse et la haine, BOURD. Avent, 43. Des commandements qui, pouvant être exécutés à l'instant même, auraient créé dans la France un déplorable état de choses, mis l'aliénation à la place de la confiance, et fait avorter toutes vos intentions généreuses, MIRAB. Collection, t. I, p. 327. Ô corps mortel avec lequel je ne puis avoir

ni guerre ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder, et à chaque moment il faut rompre! O inconcevable union, et aliénation non moins surprenante! BOSS. *Pensées chrét.* 37. || 3^e Aliénation d'esprit, aliénation mentale, égarement d'esprit, folie. J'ai vu en elle de l'aliénation d'esprit, MOL. *l'Am. méd.* III, 6. C'était une aliénation de sens, une maladie surnaturelle, BALZ. *Socrate*, disc. 3. || Absolument. Folie. On a dit que la colère est une courte aliénation.

— HIST. XIII^e s. Li rois, par ceste establison, jugea que les alienacions des clers fetes des fiefs [fiefs] sanz la volonté le roi, fussent nules, *Liv. de just.* 44. || XVI^e s. Combien qu'ils aient une fois conferé ensemble, neanmoins il y avoit telle alienation, qu'ils s'en retournerent sans aucun accord, CALVIN, *Inst.* 208. Excusant sa confession sur l'alienation de son esprit, causée par le vin, YVER, p. 565. Alienation d'esprit, syncopes.... PARÉ, VIII, 23. Ces hargnes et riotes engendrent de grandes alienations de voulez entre les personnes, AMYOT, *P. Am.* 7. PILOMÆUS adonc revenant comme d'une pasmoison ou d'une alienation d'entendement en son bon sens.... ID. *C. d'Utiq.* 47.

— ÉTYM. Provenç. *alienatio*; de *alienationem*, de *alienare*, aliéner.

ALIÉNÉ, EE (a-li-é-né, née), part. passé. || 1^e Dont la propriété a été transférée. Bien aliéné. Terre aliénée. || 2^e Séparé. C'est déjà un scandale qu'un pasteur soit aliéné de ses brebis; mais c'est une profanation et le comble du désordre qu'il s'autorise là-dessus à leur refuser les saints mystères, MASS. *Confér. Amour des past.* || 3^e Eloigné, en parlant des esprits. Coeurs aliénés. Combien voyons-nous de chrétiens aliénés de la vie de Dieu! FÉN. t. XVII, p. 328. Les soucis ou les espérances le tenaient toujours aliéné, VAUVEN. *Cléon, Var.* || 4^e Rendu fou. Il a l'esprit aliéné. Il est aliéné d'esprit. Il est aliéné. CANILLAC trouve le duc d'Orléans versant des larmes, aliéné par le désespoir, VOLT. *Louis XIV*, 27. Ah! seigneur, pardonnez à mes sens éperdus, d'horreur aliénés, ID. *Guebres*, II, 7. || 5^e S. m. et f. Un aliéné, une aliénée, un fou, une folle. L'hôpital des aliénés.

ALIÉNER (a-li-é-né). La syllabe *en* prend l'accent grave quand la syllabe qui suit est muette, il aliène, excepté au futur et au conditionnel, il aliénera, v. a. || 1^e Transférer à un autre une propriété. Aliéner son bien, son revenu. Dieu, quoiqu'il vous en ait laissé l'usage [des biens ecclésiastiques], n'en a aliéné ni le fonds, ni la propriété, puisqu'il peut vous les ôter par la mort, par l'injustice des hommes.... MASS. *Usage des biens ecclés.* || FIG. Il ne vous est pas permis d'aliéner un pareil soin, J. J. ROUSS. I, 47. || 2^e FIG. Rendre hostile. Par là il aliéna les esprits des peuples, BOSS. *Hist.* I, 44. Je choquerai le maître qui m'emploie; j'aliénerai de moi le protecteur qui m'a placé, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 48. Par ses fureurs déplacées, elle aliène l'esprit de son fils.... DIDER. *Ess. sur Claude*.

S'ALIÉNER, v. réfl. || 1^e Être aliéné, vendu. Cette terre ne peut s'aliéner. Si un homme peut légitimement aliéner à un autre, J. J. ROUSS. *Em.* V. Il n'est pas permis de s'aliéner à des princes auxquels on ne doit rien, ID. *Hél.* I, 34. || 2^e S'aliéner, se séparer. Toute société partielle s'aliène de la grande, J. J. ROUSS. *Em.* I. || 3^e S'abstraire. Je sais aussi m'aliéner, talent sans lequel on ne fait rien qui vaille, DIDER. *Lettr. à Mme Riccoboni*. || 4^e Tourner à la folie. Son esprit s'aliène. Cet homme s'est aliéné tout à coup.

— HIST. XIII^e s. Bourgeois ne peut pas aliéner la chose de la commune sanz le commandement le roi, *Liv. de just.* 47. Et se le clamant dit que.... fié ne se peut vendre ne aliéner, que par l'assise des ventes ou par partie de servise.... ASS. DE J. 63. Chascun peut le sien donner et aliéner par sa volonté, ib. I, 183. || XIV^e s. Et se leur tristece est alegée ou aliénée pour l'une cause ou pour l'autre, nous n'en dirons plus à présent, GRESME, *Eth.* 289. Laquelle chose eust le pueple aliéné en celuy temps très perilleux, BERCHEURE, f. 38, recto. || XV^e s. Le chevalier s'excusa et dit que l'héritage du roi d'Angleterre, il ne pouvoit vendre, donner ni aliéner que il ne fust trahistre, FROISS. II, III, 40. || XVI^e s. Ils vous diront que vostre doux langage Les coeurs humains alienne et engage, ST-GEL. 32.... Et si du tout aliénés vous n'estes Par nos defauts de nous et nos requestes,... ID. 247. Il approuva seulement les donations qui ne seroient point procedées de sens aliéné par quelque griefve maladie, AMYOT, *Solon*, 40. Ilz se partirent l'un d'avec l'autre, encore plus alienez qu'ilz n'estoient auparavant, ID. *Lucul* 12.

Avec puissance de vendre et aliener ce qui appartenait à la chose publique, AMYOT, *Cicéron*, 14. César, qui plus est, aliena fort Pompeius de luy [Cicéron], id. ib. 39. Et ne faut point s'étonner si ce malheureux print plaisir à souiller cette chair alienée [privée] de sentiments, YVER, p. 561. Ce qui lors fut jugé aliené [bien éloigné] des protestations qu'ils avoient faites, de ne prendre autre chose que la manutention de ladite religion, D'AUB. *Hist.* III, 334. Les susdits humeurs se convertissent en diverses et alienées substances, qui ne ressemblent en rien aux humeurs, mais à plusieurs choses estranges, PARÉ, v. 4. Vous ne lui deveriez pas aliener ses biens, PALSGR. p. 420. Vous avés aliené ce jeune homme de vous à tort et sans cause, id. ib.

— ÉTYM. *Alienare*, de *alienus*, de *alius*, autre; provenç. *alienar*.

† ALIÉNISTE (a-li-é-ni-st^e), s. m. Médecin de fous.

— ÉTYM. *Aliéné*.

† ALIFÈRE (a-li-fè-r^e), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte des ailes.

— ÉTYM. *Ala*, aile, et *ferre*, porter.

† ALIFORME (a-li-for-m^e), adj. Terme technique. Qui est en forme d'aile.

— ÉTYM. *Ala* (voy. AILE), et *forma*, forme (voy. FORME).

ALIGNÉ, ÉE (a-li-gn^e, gnée), part. passé. Arbres alignés. Les soldats restèrent alignés. Les palmiers paraissaient alignés sur la rive, comme ces avenues dont les châteaux de France sont décorés, CHATEAUB. *Itin.* 6^e partie.

ALIGNEMENT (a-li-gne-man), s. m. || 1^e Arrangement sur une ligne droite. Pas une pierre ne pousse hors de son alignement, BALZ. *le Prince*, ch. 14. Je me suis mise dans la rosée jusqu'à mi-jambe pour prendre des alignements, SÉV. 94. || 2^e Direction donnée pour une rue par la voirie. Rues sans alignement. Cette maison n'est pas dans l'alignement. || 3^e L'action d'aligner, en parlant de soldats. Après chaque mouvement, on rectifie l'alignement. || Alignement! Terme de commandement militaire pour régulariser l'alignement. || 4^e En termes de comptabilité militaire, nivellation d'une allocation et d'une dépense de corps; équilibre du doit et avoir. || 5^e Terme d'antiquités. Rangée de pierres brutes élevées par les Druides.

— HIST. XVI^e s. Les os sont joints par alignement, que l'on dit harmonie, quand les os opposés et appariés vis à vis et teste à teste l'un de l'autre, sont joints par le moyen d'une seule ligne, PARÉ, IV, 43. Afin qu'en nos vergiers rien ne defaillie, diversement les ordonnerons, c'est à scavoir, et en alignement et en confusion, O. DE SERRES, 663.

— ÉTYM. *Aligner*; provenc. *alignamen*. On a écrit souvent dans le XV^e siècle *allignement*.

ALIGNER (a-li-gn^e et non ali-nié, prononciation vicieuse de quelques-uns), v. a. || 1^e Ranger sur une ligne droite. Aligner des maisons. Nous alignons chaque pièce à la règle, J. J. ROUSS. *Em.* v. || 2^e Disposer en ligne droite. On alignera successivement les rues. Aligner les troupes. || 3^e Fig. Aligner ses phrases; ses mots, écrire, parler avec recherche et prétention. || 4^e En termes de vénerie, couvrir, en parlant du loup. Un loup aligne une louve. || 5^e Terme de marine. Dans les constructions navales, disposer certaines parties suivant une ligne droite ou courbe, selon les circonstances. || 6^e S'aligner, v. réfl. Se ranger sur une même ligne. || 7^e Populairement. S'aligner, se battre en duel.

— HIST. XII^e s. Si font les mençonges rimer Et les paroles alinier, *Roman du Hen*, éd. FR. MICHEL, p. 48. || XIII^e s. Lors commença en [on commença] à aliner les nés et les galies por moyoir, VILLEH, XXXIV. Tybert li chaz, n'en dotez mie, Sera o vous par compagnie, Et Ysengrin et sa mesnie Qui moult est bele et alignie, *Ren.* 26322. Si ot [Beauté] le vis [visage] cler et alis, Et fu greslete et alignie, *la Rose*, 1007. || XIV^e s. Droit qui tout adresse et aligne, Et qui ne fait riens fors à ligne.... BRUYANT dans *Ménagier*, t. II, p. 28. || XVI^e s. Et prenoit luy-mesme la peine de faire planter les paux, aligner le cordeau, niveller, etc. CARL. I, 34. Qu'il s'esbahissoit qu'il n'avoit encores mis en l'allignment de ses fortifications, avec la haute et la basse ville et les fauxbourgs, toute la banlieue; qu'il faudroit plus de dix mille hommes pour garder tout ce qui estoit aligné et où il avoit fait planter les paux, ID. V, 4. Il commencea à faire aligner et tirer le cordeau pour la citadelle, ID. VI, 44.

— ÉTYM. À et ligne (voy. ce mot); provenç. *alinhar*; espagn. *alinear*.

† ALINETTE (a-li-gn^e-t^e), s. f. Terme de pêche. Baguette avec laquelle on embroche les harengs à saurer.

† ALIGNOIR (a-li-gnoir), s. m. Instrument qui sert à fendre les blocs d'ardoise.

† ALIGNOLE (a-li-gno-l^e), s. m. Terme de marin. Filet employé par les pêcheurs de la Méditerranée.

ALIMENT (a-li-man), s. m. || 1^e Ce qui nourrit. Dans le langage de la physiologie, aliment est un terme générique qui sert à désigner toutes les matières, quelle qu'en soit la nature, qui servent habituellement ou peuvent servir à la nutrition. Au point de vue des besoins qu'ils satisfont, les aliments sont divisés en boissons, condiments ou assaisonnements, et aliments proprement dits, composés surtout de principes d'origine végétale ou animale. L'intempérence des hommes change en poisons mortels les aliments destinés à conserver la vie, FÉN. *Tél.* XVII. Si l'on considère combien est lente et insensible l'insinuation de l'aliment dans les parties qui le reçoivent.... BOSS. *Conn.* III, 6. || 2^e Au plur. Terme de jurisprudence. Les frais de nourriture et d'entretien d'une personne. Il fallait prendre une autre femme pourvu qu'on fournît les aliments à la première, BOSS. *Déf.* || 3^e Action de nourrir. Des biens destinés à l'aliment des pauvres. || Peu usité en ce sens. || 4^e Fig. Le bois est l'aliment du feu. Les sciences sont l'aliment de l'esprit. Je trouverai partout l'aliment de ma haine, VOLT. *Triumv.* II, 4. || 5^e En termes de dévotion. Divin et salutaire aliment [l'eucharistie], où nous participons par la communion, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 313. L'aliment de votre âme le plus salutaire, c'est le sacrement de Jésus-Christ, ID. ib. p. 319.

— SYN. ALIMENT, NOURRITURE. Ce qui distingue ces deux mots, c'est que aliment désigne un objet, et nourriture, une action. L'aliment est la matière qu'on introduit dans le corps pour le nourrir; la nourriture est l'action de nourrir. A ce point de vue, l'aliment sert à la nourriture ou, comme on dit en langage physiologique, à la nutrition. Mais quand ensuite le langage dépouille nourriture de son sens propre, il devient synonyme d'aliment: les aliments du paysan ou la nourriture du paysan; on lui donne des aliments abondants ou une nourriture abondante; le bœuf est une nourriture substantielle ou un aliment substantiel.

— HIST. XVI^e s. Les poursuites de l'esprit humain sont sans terme; son aliment est double, ambiguïté, CHARRON, *Sagesse*, I, 45.

— ÉTYM. *Alimentum*, de *alere*, nourrir. Mots congénères, ἀλεῖν, faire croître; gothique, *alds*, qui a crû, âgé; celtique, *alt*, nourriture, *altruim*, nourrir. *Aliment* est un mot nouveau; dans les hauts siècles, aulieu *d'aliment*, on disait *viande*, qui signifiait tout ce qui sert à entretenir la vie, à nourrir.

ALIMENTAIRE (a-li-man-tè-r^e), adj. || 1^e Qui a rapport à l'alimentation. Substances alimentaires. Principes alimentaires, || 2^e En termes de physiologie, régime alimentaire, régime que l'on suit quant à la nourriture. Bol alimentaire, la masse qu'on avale après l'avoir mâchée et réduite en bol. Canal ou conduit alimentaire, le canal digestif. || 3^e Terme de jurisprudence. Pension alimentaire, somme fixée par autorité de justice pour frais de nourriture et d'entretien. Provision alimentaire, somme attribuée par les juges à l'une des parties jusqu'à la fin d'un procès. || Se place toujours après le substantif.

— ÉTYM. *Alimentarius*, de *alimentum* (voy. ALIMENT).

ALIMENTATION (a-li-man-ta-sion), s. f. || 1^e Action de nourrir, de se nourrir. Pour que l'alimentation soit suffisante, il faut qu'elle fournit une quantité de principes assimilés égale à la quantité des principes désassimilés, ou, si l'individu croît encore, qu'elle soit en rapport avec les conditions de développement des jeunes sujets. || 2^e Terme de physique. Alimentation des chaudières à vapeur, renouvellement de l'eau.

— ÉTYM. *Alimenter*.

ALIMENTÉ, ÉE (a-li-man-té, tée), part. passé. Des populations alimentées insuffisamment deviennent malades et dépérissent. Des haines alimentées par l'opposition des intérêts.

ALIMENTER (a-li-man-té), v. a. || 1^e Nourrir, fournir des aliments. Les provinces alimentent Paris. || 2^e Fig. Ces matières alimentaient l'incendie. Des sources qui ne tarissent pas alimentent ce ruisseau. Ce qui alimentait la rivalité de Rome et de Carthage.

— HIST. XIV^e s. Il est tout vray et sans mentir, Ne sans verité divertir, Que toute chose elemenée Est d'elemens alimentée, *l'Alch. à nat.* 734.

— ÉTYM. *Aliment*.

ALIMENTEUX, EUSE (a-li-man-teù, teù-z^e), adj. Terme de médecine. Qui a des propriétés nutritives. Sucs, médicaments alimenteux.

— HIST. XVI^e s. Les remèdes propres aux ulcères de l'estomach doivent estre medicamenteux et alimenteux, PARÉ, XI, 48.

— ÉTYM. *Aliment*.

† ALIMENTITIV (a-li-man-ti-vi-té), s. f. Nom donné par les phrénologues à l'instinct qui porte l'animal à prendre de la nourriture.

† ALIMOCHE (a-li-mo-ch^e), s. m. Terme de zoologie. Un des noms du vautour pernorpètre.

ALINÉA (a-li-né-a). || 1^e Loc. adv. À la ligne. En dictant, on disait autrefois alinéa pour indiquer qu'il faut quitter la ligne pour en commencer une autre. En ce sens, l'Académie aurait dû écrire a linéa. || 2^e S. m. Ligne nouvelle dont le premier mot rentre sur les autres lignes. || 3^e Par extension, passage compris entre deux alinéas. J'ai indiqué au crayon quelques alinéa remarquables.

— REM. L'Académie écrit des alinéa. Mais il serait mieux qu'elle fit rentrer ce mot dans la règle commune, et qu'elle dit des alinéas, comme elle dit des sophas, des opéras.

— ÉTYM. *A*, *ab*, *de*, et *linea*, ligne (voy. LINNE).

† ALINETTE (a-li-né-t^e), s. f. Le même que ALINETTE.

† ALIPÈDES (a-li-pè-d^e), s. m. plur. Terme de zoologie. Voy. CHIROPTÈRES.

— ÉTYM. *Ala*, aile, et *pes*, pied.

† ALIPTIQUE (a-li-pti-k^e), s. f. Art d'appliquer des onctions pour l'entretien de la santé et le traitement des maladies.

— ÉTYM. ἀλιπτική, de ἀλίπεσιν, oindre.

ALIQUANTE (a-li-kan-t^e), adj. Terme de mathématiques usité seulement dans cette locution: Partie aliquante, partie qui n'est pas exactement contenue dans un tout. Deux est une partie aliquante de trois.

— ÉTYM. *Aliquantus*, composé de *ali* pour *alius*, autre (voy. AUTRE), et de *quantus*, combien grand, c'est-à-dire d'une certaine grandeur. *Aliquantus*, dans l'ancien français, avait donné *li auquant*, qui signifiait quelques-uns.

ALIQUOTE (a-li-ko-t^e). || 1^e Adj. Terme de mathématiques. Se dit des parties contenues un certain nombre de fois et exactement dans un tout. Deux, trois, quatre, six, sont des parties aliquotes de douze. || 2^e S. f. À des aliquotes précises, il substitue des aliquotes par appréciation, J. J. ROUSS. *Em.* II, || 3^e Sedit, en musique, des parties égales en lesquelles se divise spontanément une corde pour produire, avec le son principal, les sons secondaires ou concomitants qu'on nomme ses harmoniques. Cette dix-septième est produite par une aliquote de la corde entière, savoir la cinquième partie, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* au mot *Dix-septième*.

— ÉTYM. *Aliquot*, de *ali* pour *alius*, autre (voy. AUTRE), et de *quot*, combien (voy. QUOTE-PART), c'est-à-dire un certain nombre.

ALISE (a-li-z^e), s. f. Fruit de l'aliser. L'alise est un peu astringente.

— REM. Les botanistes écrivent alise; l'Académie écrit alize.

— HIST. XII^e s. Il ne vaut pas la moitié d'une alie, RONC. p. 474. Je te deffen toute ma manantie, Jà n'i prendras vaillissant une alie, *Raoul de C.* 75. || XIV^e s. Car il vouloit donner journée À Charles et prenre mellée; Car bien veoit que courtoisie n'y valoit vaillant une allie, *le Livre du bon Jehan*, 829.

— ÉTYM. Berry, *alis*; espagn. *aliso*, aune; bas-lat. *alierius*, alisier, *alizarix*, *aligerium*, lieu planté d'alisières; sans doute de l'allemand *els* ou *else*, alisier et aune; anc. haut-allem. *eliza*.

ALISIER (a-li-zie), s. m. Arbre de la famille des rosacées; il croît naturellement dans les bois, et produit des fruits appelés alises.

— REM. Les botanistes écrivent alisier; l'Académie écrit alizier.

— HIST. XII^e s. Baron, dist Wedes, nobile chevalier, Hons sans mesure ne vaut un alier, *Raoul de C.* 83. || XIII^e s. Fuz qui soient bon et loial à fere leur mestier, c'est à savoir de fin cuer de chaisné sanz aube, de perier, d'aler et d'erable, *Liv. des Més.* 103. Benus [ébène], plantoine, n'alyer, Ente nule ne boins figiers, *Fl. et Bl.* 2024. || XVI^e s. Les alizières ou mycacouliers, coudriers, meuriers.... O. DE SERRES, 785.

— ÉTYM. Genev. *alier*, comme dans l'ancien français.

ALITÉ, ÉE (a-li-té, tée), part. passé. Couché dans le lit. Le malade est alité depuis hier.

ALITER (a-li-té), *v. a.* || 1^e Forcer à se mettre au lit. Il n'y a qu'une grande maladie qui puisse l'alter. || 2^e En termes de pêche, alter des sardines, les arranger par lits. || 3^e S'alter, *v. réfl.* Se mettre au lit. Il a été contraint de s'alter.

— **SYN.** S'ALTER, SE METTRE AU LIT. Se mettre au lit est plus général; on se met au lit pour se coucher; les élèves se mettent au lit à neuf heures dans ce collège; on se met aussi au lit pour cause de maladie; la fièvre le prit, il se mit au lit, et ne se releva plus. S'alter, c'est, exclusivement, se coucher parce qu'on se sent malade, parce qu'on ne peut plus se tenir debout.

— **HIST.** XIII^e s. Bien la [la malaïe] porta une quinzaine Li bers, ains qu'il s'en alitast, l'Escoufle. Cis maus m'a si alité Que la mort est au degré, Qui me defie, *Hist. litt.* t. XXIII, 586. Ains qu'il soient en lor pechiés morteus Alité.... MÄTZNER, p. 67. || XV^e s. Une maladie le prit sur le chemin, dont il le convint aliter et mourir, FROISS. I, I, 147. || XVI^e s. Deux mois avant que mourir, elle s'allita pour cause d'une fièvre continue, PARÉ, V, 49.

— **ÉTYM.** À et lit.

† **ALITRONC** (a-li-tron), *s. m.* Terme de zoologie. La partie postérieure du tronc des insectes sur laquelle les ailes sont placées.

— **ÉTYM.** Ala, aile, et truncus, tronc.

† **ALITURGIQUE** (a-li-tur-gi-k'), *adj.* En liturgie, se dit des jours qui n'ont point d'office particulier.

— **ÉTYM.** A privatif et liturgie.

† **ALIVRER** (a-li-vré), *v. a.* Terme de commerce. Diviser par poids d'une livre.

† **ALIZARI** (a-li-za-ri), *s. m.* Nom commercial de la racine de garance.

† **ALIZARINE** (a-li-za-ri-n'), *s. f.* Principe colorant que la chimie retire de la garance, en lui faisant subir divers traitements.

— **ÉTYM.** Alizari.

ALIZE, *s. f.* Voy. ALISE.

ALIZÉ (a-li-zé), *adj. m.* Vents alizés, vents qui soufflent généralement entre les tropiques, de l'est à l'ouest. Ils se servirent des moussons et des vents alizés qui étaient une espèce de boussole pour eux, MONTESQ. *Esp.* XXI, 9. Sur le soir, la pluie cessa, le vent alizé du sud-est reprit son cours ordinaire, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* Pour l'observateur qui se croit immobile, l'air paraît souffler dans un sens opposé à celui de la rotation de la terre, c'est-à-dire d'orient en occident, c'est en effet la direction des vents alizés, LA PLACE, *Exp.* IV, 43.

— **ÉTYM.** Espagn. *alisios*. On a fait venir ce mot de l'italien *alito*, souffle, étymologie bien peu probable; car il faudrait que les Espagnols et les Français eussent pris à l'italien *alito* qui n'est pas dans leur langue pour en former un mot qui n'est pas dans l'italien. « Grande question, dit l'abbé de Choisy, *Journal du voyage de Siam*, in-4, 1087, p. 392: L'avis le plus suivi est qu'il faudrait dire *vents elisez*, comme qui dirait *vents electi*, *vents choisis*. » On a cité le bas-breton *avel e-leiz*, le vent en plein; mais comment admettre sans document qu'un mot bas-breton a pris domicile dans l'espagnol? L'espagnol *alisios* fait penser à *alisar* qui signifie lisser, rendre uni; à l'ancien français *alis*, uni; par conséquent *alisios*, *alisés*, seraient les vents unis, réguliers (voy. LISSE). Voici des exemples de cet ancien adjectif *alis*: Vestue fu la dame par cointise; Moult est bele, grele, gente et alise, *Romanc.* p. 9. Si ot [Beauté] le vis [visage] cler et alis, *la Rose*, 1006. Pain trop levé, pain aliz, *Livre des Mét.* 46. Atant [ils] manjuent aus dens la miche alise, Tant que chascune a sa force reprise, du CANGE, *assisice*. Alizes sont les choses serrées comme le caillou, et le pain broyé auquel n'a esté donné lieu de se lever, et toutes choses qui sont si bien condensées qu'il n'y a aucun pores apparenrs, PALLISSY, 377.

ALIZIER (a-li-zié), *s. m.* Voy. ALISIER.

† **ALKAEST** (al-ka-ëst'), *s. m.* Voy. ALCAHEST.

ALKALI (al-ka-li) et dérivés. Voy. ALCALI, etc.

ALKÉKENGE (al-ké-kan-j'), dit aussi ALKÉKENGÈRE, COQUERET OU COQUERELLE, *s. m.* Plante vivace dont les baies, arrondies, d'un rouge orange, renfermées dans un calice vésiculeux très-large et rougeâtre, sont acidules, légèrement rafraîchissantes et diurétiques. Ces baies entrent dans le sirop dit de chiacorée.

— **ÉTYM.** Arabe, *al*, le, et *kakendj*, mot d'origine incertaine, qui est expliqué dans le dictionnaire de FREYTAG, par *resina arboris in montibus Herati crescentis, cui usus in medicina est*.

† **ALKÉKENGÈRE** (al-ké-kan-jé-r'), *s. f.* Voy. ALKÉKENGE.

ALKERMÈS (al-kér-mès'). || 1^e *Adj.* Confection alkermès, élixir alkermès, médicaments composés renfermant le suc du kermès animal. || 2^e *S. m.* Se dit pour la confection et pour l'élixir. L'élixir est parfois appelé alkermès liquide, alkermès des Italiens.

— **HIST.** XVI^e s. Des potions cordiales qui se feront de confection d'alkermes, PARÉ, XX, 34. Graine d'alkermes, ID. XXI, 2. Les sachets du cœur doivent estre faits de soye cramoisie ou sandal, parce que telles matières sont teintes en escarlate, de laquelle la graine nommée alkermes resjouit le cœur, ID. XXV, 39.

— **ÉTYM.** Arabe, *al*, le, et *kirmiz* (voy. KERMÈS).

† **ALLA BREVE** (al-la brè-vé), *loc. adv.* C'est un terme italien qui marque une sorte de mesure à deux temps fort vites, et qui se note néanmoins avec une ronde pour chaque temps. Cette mesure n'est en usage que dans la musique d'église.

— **ÉTYM.** Ital. *alla breve*, à la brève.

† **ALLAGITE** (al-la-gi-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de manganèse silicifère.

ALLAH (al-la), *s. m.* Nom que les Arabes donnent à Dieu.

— **ÉTYM.** Mot arabe signifiant Dieu, de même racine que l'hébreu *el* ou *el*, dieu.

† **ALLAISE** (a-lé-z'), *s. f.* Amas de sable qui se forme en travers des rivières.

ALLAITANT, ANTE (a-lé-tan, tan-t'), *adj.* Qui allaite. J'ai six brebis dont deux allaitantes.

† **ALLAITE** (a-lé-t'), *s. f.* Terme de chasse. Il se dit des têtards de la louve.

ALLAÎTÉ, ÈE (a-lé-té, tée), *part. passé.* || 1^e Nourri de lait. Un enfant allaité par sa mère. || 2^e Fig. Dans l'ivresse, l'orgueil et le luxe allaité, VOLT. *Triumv.* IV, 4.

ALLAITEMENT (a-lé-te-man), *s. m.* Action d'allaiter; alimentation d'un enfant par le lait.

— **ÉTYM.** Allaiter.

ALLAITER (a-lé-té), *v. a.* Nourrir de son lait.

— **HIST.** XII^e s. Ke faites vos, signor roi, ke faites-vos? Aoreiz-vos donc un alaitant enfant en une vil bordele et envolepeit en vils dras? ST-BERN. p. 550. || XIII^e s. Et vostre filz qui mès n'alete [se nourrit de lait], Qui a en cest an esté nez, Aura, se vos si le volez, À son mengier cel veelet Qui est tendre et est de let, REN. 6136. Ceste l'aleta de son lait; N'ot autre boulie à li pestre, *la Rose*, 10182. Autre amor naturel i a, Que nature es bestes crea, Par quoi de lor facons chevissent, Et les aleitent et norrissent, ib. 5789. Vierge fu norrie, Vierge Dieu porta, Vierge l'aleta, Vierge fu sa vie, RUTEB. II, 8. Là où la mere vuelt son enfant alaitier, Ne trouve ele en son pis qu'il en puisse sucier, Les ieus clot, si se muert por le grant desirier, CH. D'ANT. VII, 267. Quant les meres sont mortes, si crient li enfant, Soi les pis lor montoient, les mamelles querant, La mere morte alaient [tettent], ce fu dolor moult grant, ib. III, 41. Donques porroit uns enfes qui alaiteroit encore se [sa] mere, dessaisir se de son heritage, BEAUM. XV, 22. || XV^e s. Et durant le chemin prirent plusieurs enfants allaitans leurs meres, et les jetoient sur les espines et sur les haies en les lapidant très horriblement, MONSTREL. liv. II, ch. 39. Ces Anglois mangeoient des raisins à foison, quand ils en pouvoient avoir, ce qui estoit chaud, doux et alaitant, FROISS. II, III, 83. || XVI^e s. Semblablement les enfans allaitans nourrices verollées en sont infectés, PARÉ, XVI, 2. L'un Bissipat, que neuf sœurs allaicterent, MAROT, III, 308.

— **ÉTYM.** *Allactare*, de *al* pour *ad* (voy. A), et *lactare*, donner du lait, de *lac*, lait (voy. ce mot).

† **ALLA MILITARE** (al-la-mi-li-ta-ré), *loc. adv.* Terme de musique. Indique le caractère des marches militaires.

— **ÉTYM.** Ital. *alla militare*, à la militaire.

ALLANT, ANTE (a-lan, lan-t'), *adj.* || 1^e Qui aime à aller, à courir. Elle voulut se promener; elle savait que le marquis n'était pas allant, J. J. ROUSS. CONF. VI. C'était [la princesse d'Harcourt] une grande et grosse créature, fort allante, couleur de soupe au lait, ST-SIM. 443, 230. || Suit toujours le substantif. || 2^e *S. m.* Celui qui va. Usité seulement dans cette expression: Les allants et les venants. Je ne suis pas si bien ici qu'à Luynes pour causer avec toi; une maudite auberge, des allants et venants, un vacarme d'enfer, P. L. COUR. *Lett.* II, 97.

— **HIST.** XI^e s. Truvad le vesche Hely al entrée,

ki asis iert, qu'il as alanz e as venanz parole de salu

mustrast, Rois, p. 3.

— **ÉTYM.** Aller.

ALLANTOÏDE (al-lan-to-i-d'), *s. f.* Terme d'anatomie. L'une des membranes qui appartiennent au foetus de certains animaux.

— **HIST.** XVI^e s. L'autre tunique est appelée allantoïde, et la tierce amnios, PARÉ, I, 35.

— **ÉTYM.** Ἀλλαντοειδής, de ἀλλάζει, boudin, et εἶδος, forme (voy. IDÉE), parce que cette membrane a une certaine analogie avec un boudin.

† **ALLANTOÏDIEN, IENNE** (al-lan-to-i-diin, dié-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit du liquide contenu dans la cavité de l'allantoïde.

— **ÉTYM.** *Allantoïde*.

† **ALLANTOÏNE** (al-lan-to-i-n'), *s. f.* Terme de physiologie. Substance neutre qui existe dans le liquide allantoïque de la vache, par l'évaporation duquel on l'obtient. Elle a été aussi appelée acide allantoïque.

† **ALLANTOÏQUE** (al-lan-to-i-k'), *adj.* Le même que ALLANTOÏDIEN.

— **ÉTYM.** *Allantoïde*.

† **ALLA OTTAVA** (al-la o-tta-va), *loc. adv.* Terme de musique. Indique qu'un passage doit être exécuté à l'octave au-dessus ou au-dessous.

— **ÉTYM.** Ital. *alla ottava*, à l'octave.

† **ALLA PALESTRINA** (al-la pa-lè-stri-na), *loc. adv.* Terme de musique. Indique un contre-point fugué, ainsi appelé du nom du musicien célèbre qui le premier sut y mettre la majesté convenable à la musique d'église.

— **ÉTYM.** Ital. *alla Palestrina*, à la façon de Palestrina.

† **ALLA POLACCA** (al-la po-la-ka), *loc. adv.* Terme de musique. À la polonoise, indique un mouvement à trois temps modéré et rythmé d'une façon particulière.

— **ÉTYM.** Ital. *alla polacca*, à la polonoise.

† **ALLARGUER** (a-lar-gué), *v. n.* Terme de marine. Porter largue pour éviter un danger.

† **ALLA TURCA** (al-la tour-ka), *loc. adv.* Terme de musique. Rondeau alla turca.

— **ÉTYM.** Ital. *alla turca*, à la turque.

† **ALLA ZOPPA** (al-la zop-pa), *loc. adv.* Terme de musique, qui indique un mouvement constraint et syncopant entre deux temps, sans syncopé entre deux mesures, ce qui donne aux notes une marche inégale et comme boiteuse.

— **ÉTYM.** Ital. *alla zoppa*, à la boiteuse.

ALLÉ, ÈE (a-lé, lée), *part. passé.* Monté, allé à Madrid pour le plaisir de le voir [Albérone], revêtu de la pourpre, eut peine à voir le roi et la reine d'Espagne, ST-SIM. 478, 164. Malevrier allé en Espagne, comme un malade aux eaux, demeure à Madrid, ID. 444, 94.

— **REM.** Des grammairiens disent que allé ne peut pas s'employer sans son auxiliaire. Cela est en effet peu usité; mais il n'y a aucune raison pour ne pas s'en servir comme de descendu, de sorti, ainsi qu'a fait Saint-Simon.

† **ALLECHANT, ANTE** (a-lé-chan, chan-t'), *adj.* Le plaisir alléchant d'un bon dîner.

ALLÉCHÉ, ÈE (a-lé-ché, ché), *part. passé.* Attiré. Maître renard par l'odeur alléché, LA FONT. *Fabl.* I, 2. L'un alléché d'espoir de gagner vingt pour cent, RÉGNIER, *Sat.* XIV.

ALLÈCHEMENT (a-lé-che-man), *s. m.* || 1^e Moyen par lequel on allèle. Par offres, par conseils ou par allèchements, ROTROU, S. GEN. III, 6. || 2^e En termes de graveur, se dit de la beauté et de la netteté du burin, et du soin qui paraît avoir été pris à le conduire.

— **HIST.** XIV^e s. Les allechemens que fesoient li tribun pour celle folle largicion, BERCHEURE, f° 42, verso. || XVI^e s. Nous renonçons aux allechemens et delices presentes pour.... CALV. *Instit.* 791. Par l'importunité et allichement de deux grandes promesses, CARL. III, 4. Les allechements du plaisir, AMYOT, *Comment il faut lire les poëtes*, 3.

— **ÉTYM.** Allécher.

ALLÉCHER (a-lé-ché; la syllabe *lé* prend l'accent grave, quand suit une syllabe muette : j'allèle, excepté aux fut. et cond.), *v. a.* || 1^e Attirer par quelque appât. Les noix allèleent les souris. || 2^e Fig. Attirer, séduire. On l'avait alléché par la promesse d'une grande place.

aller aux plaisirs], Va-t-en ailleurs ta fortune chercher, RONS. 633. Tout le reste de la multitude alléché du gaing qu'il faisoient, AMYOT, *Sylla*, 55.

— ÉTYM. Berry, *allicher*; ital. *alleizzare*; du latin *allectare*, de *alicere*, attirer, de *ad*, vers, et de *licere* pour *lacere*, prendre, attirer. *Lacere* est le radical de *laqueus*, lacs (voy. ce mot). On aurait pu croire que *allécher* venait de *lécher*; mais la comparaison avec l'italien et le latin montre qu'il s'agit ici du verbe *allectare*.

ALLÉE (a-lée), s. f. || 1^e L'action d'aller. Pour aller à cette chapelle, il faut toujours monter; l'allée est très-rude, le retour est facile. || Familièrement, *au plur.* Allées et venues, courses, démarches. Il perd son temps en allées et venues. || Fig. La nature de l'homme n'est pas d'aller toujours; elle a ses allées et ses venues, PASC. *édit. Cous.* || 2^e Passage étroit entre deux murs, conduisant du dehors dans l'intérieur d'une maison. J'entre dans une allée pour échapper aux spectateurs, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 21. || 3^e Voie entre deux rangs d'arbres. Aristote choisit dans le Lycée un lieu où il y avait de belles allées d'arbres, FÉN. *Philos. Arist.* Je l'ai trouvé, seigneur, au bout de cette allée, Où la clarté du ciel semble toujours voilée, CORN. *Rodog.* v, 4. C'est lui qui a inventé les machines à transporter de gros arbres tout entiers sans les endommager, de sorte que, du jour au lendemain, Marly changeait de face, et était orné de longues allées arrivées de la veille, FONTEN. *Sébastien.* || Proverbe. Il lui a donné l'allée et le venir; il lui a donné un soufflet sur l'une et l'autre joue. Tiens, fat, voilà l'allée et le venir, SCARR. *Rom. com.*

— HIST. XIII^e s. Et en poi de tans furent ces nouvelles si espandues que c'estoit merveilles; et i avoit moult grant alée, *Chr. de Rains*, 169. Il est drois que toutes tes voies, Et tes alées et ti tour Soient tuit adès là entour, *la Rose*, 2397. L'allée i estoit si perilleuse, car le lieu là où nous devions aler estoit le perilleux, JOINV. 276. Et lors demanda le roy à ses freres et aus autres barons et au conte de Flandres, quel conseil il li donroient de s'alée ou de sa demourée, ID. 255. Seigneur, fist-il, je vous merci moult à tous ceulz qui m'ont loé [conseillé] m'alée en France, ID. 256. || XV^e s. Et ne sembloit pas que il y eust allée [chemin] dedans terre, FROISS. II, III, 23. Ces allées ne plaisoient pas à tous, COMM. I, 42. Et incontinent qu'il eut dit le mot après plusieurs allées et venues.... ID. II, 4. Tousjours avoit allées et venues des François aux Anglois et aussi des Anglois aux François, JUVÉN. *Charles VI*, 1389. Et fut appellée celle allée le voyage de l'escluse, BOUCQ. I, ch. 43. || XVI^e s. Elle estoit aussi ennuyée du retour de son mari qu'elle avoit esté de son allée, MARG. *Nouv.* III. Quand il fut au bout de l'allée [du jardin], où nul ne les pouvoit voir, ID. ibid. De belles allées couvertes, AMYOT, *Cimon*, 24.

— ÉTYM. *Allé*; bourguig. *aullée*. Du Cange a dit, et après lui on a répété que *l'allée*, anciennement *l'alée*, était une faute de prononciation pour *la lée* (*lée* signifiait une voie dans une forêt), faute qui s'est imparisonnée dans le langage: mais cela n'est pas admissible. *Allée* dans le sens de chemin se trouve déjà dans des textes du XIII^e et du XIV^e siècle, époques auxquelles une pareille confusion ne se conçoit pas encore. On a dit *allée* pour action de cheminer, comme on dit *sortie* pour action de sortir; de là, par une métonymie, le lieu où l'on chemine, l'allée.

ALLÉGATION (al-lé-ga-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Citation d'une autorité, d'un passage, d'un fait. L'allégation des passages de Cicéron qui prouvent que.... || 2^e Proposition avancée, assertion. Détruire, prouver, réfuter une allégation.

— HIST. XIII^e s. Nous renonçons à toutes autres exceptions, allegations et barres, *Bib. des Chartes*, 4^e série, t. II, p. 1467. || XIV^e s. Constitucions, allegations, proposicions par lesquelles il pourroit estre sur ce empeschiez, ib. 4^e série, t. III, p. 426. Doncques par les raisons dessus dites et par autres raisons et allegacionis, il sembleroit à aucuns que.... ORESME, *Eth.* 162. || XVI^e s. Cette allegation n'est point du tout fausse, CALV. *Inst.* 767. Et qu'ils ne pensent me battre d'autorité, de multitude d'allégations d'autrui.... CHARRON, *Sagesse*, *Préface*.

— ÉTYM. *Allegationem*, de *allegare* (voy. ALLÉGER).

ALLÉGE (a-lé-j'). Bien que l'Académie mette un accent aigu sur ce mot, on le prononce comme s'il y avait un accent grave), s. f. || 1^e Embarcation qui suit un bâtiment pour le décharger ou le charger. Il se trouva 198 vaisseaux de guerre en comptant les

alléges, VOLT. *Louis XIV*, 29. || 2^e En termes d'architecture, mur d'appui d'une fenêtre, moins épais que l'embrasure. || 3^e Terme de marine. Chameau ou sorte de machine au moyen de laquelle on soulève un vaisseau. || 4^e En termes de chemin de fer, chariot d'approvisionnement qui porte l'eau et le charbon.

— ÉTYM. Bas-lat. *allegium* (voy. ALLÉGER). On a dit dans le XIII^e s. *alevioire*. Et toutes alevioires sont quites [de péage], à ke li grans neif soit u amont ou aval, TAILLAR, *Recueil*, p. 484.

ALLÉGÉ, EE (a-lé-jé, jée), part. passé. Le fardeau ayant été allégé. L'homme allégé de son fardeau. Une douleur allégée. C'est bien, je le confesse, une juste coutume, Que le cœur affligé, Par le canal des yeux vidant son amertume, Cherche d'être allégé, MALH. à Duperrier.

+ **ALLEGÉABLE** (a-lé-ja-bl'), adj. Qui peut être allégé. Une douleur allégeable.

— HIST. XVI^e s. Seulement tu peux bien par tes vers recevoir À ta playe amoureuse un secours allégeable [qui allége], RONS. 178.

— ÉTYM. *Alléger*.

1. **ALLEGÉANCE** (a-lé-ja-s'), s. f. Faculté de consoler, d'alléger; adoucissement, consolation. Porte à ses déplaisirs cette faible allégeance, CORN. *Pomp.* v. 4. Enfin mon père est mort; j'en demande vengeance Plus pour votre intérêt que pour mon allégeance. Plus pour votre intérêt que pour mon allégeance, ID. *Cid*, II, 9. Et quand ses déplaisirs auront quelque allégeance.... MOL. *L'Étour*, II, 4. || N'est guère usité qu'en poésie.

— SYN. ALLEGÉANCE, ALLEGEMENT. Il y a entre ces deux mots la nuance, que allégeance indique l'action d'alléger, et allégement l'accomplissement de l'action d'alléger; comme la résonnance d'une voûte est l'acte ou le mouvement par lequel elle résonne, et le résonnement est le son qu'elle rend.

— HIST. XII^e s. Car li reis li dut rendre par fine coveniance Quanqu'il ot pris del suen e des suens à vaillance; Ne l'en volt sainz Thomas faire nule alegeance, TH. LE MART. 419. || XIII^e s. Au revenir [je] plains et souspire, Car ma dolor croist et empire, Si que ge n'ai mès esperance De garison ne d'alejance, *la Rose*, 1444. Cil Dame Diex qui le fist nestre Li doinst chevance, Et li envoit sa soustenance, Et me doinst encore alejance Qu'aider li puisse.... RUTEB. 45. || XVI^e s. En tant qu'ils jugeront estre expedient pour en rapporter une vraye allegeance, CALV. *Instit.* 495. Après quelques propos consolatoires pour l'allegeance du deuil paternel, YVER, p. 630. L'ostracisme estoit comme un contentement et une allegeance de l'envie de la commune, AMYOT, *Thésée*, 43. Ces remedes acres donnent allegeance, PARÉ, XXI, 20.

— ÉTYM. *Alléger*.

2. **ALLEGÉANCE** (al-lé-ja-s'), s. f. Serment d'allégeance en Angleterre, acte d'obéissance au roi, qui regardait uniquement la souveraineté temporelle du monarque.

— ÉTYM. Engl. *allegiance*; bas-lat. *allegiantia*; de *al* pour *ad*, vers, et de *lige*, fidèle (voy. LIGE). On voit que *allégeance* soulagement, et *allégeance* fidélité, malgré une identité apparente, dérivent de radicaux totalement différents.

ALLEGEMENT (a-lé-je-man), s. m. || 1^e Diminution d'un poids supporté. Allégement d'un plancher, d'un navire. || 2^e Soulagement, adoucissement. Et tout l'allégement qu'elle en peut espérer, C'est.... CORN. *Hor.* III, 3. Ne me refusez pas ce triste allégement, ID. *Médée*, v, 4. Mon âme avait trouvé, dans le bien de te voir, L'unique allégement qu'elle eût pu recevoir, ID. *Cid*, III, 4. Si cela fait à votre allégement [si cela peut vous consoler], MOL. *le Dép.* III, 4. Un solide allégement, PASC. *édit. Cous.* || 3^e En termes de graveur, action de la main qui forme des tailles ou des hachures en appuyant moins dans un endroit que dans l'autre.

— HIST. XII^e s. Quant de lui [d'elle] [je] n'ai confort n'alegement, COUCI, xxii. Conforter le travailleur, ce est ester avoc lui en travailh, car aligezen est del travailh la veue del travailhant companion, JOB. p. 467. || XIII^e s. Quant ele oï ce serement, Moult li fut grant alegement. Du grant duel qu'ele demenoit, *la Rose*, 14452. Amors ne viaut [veut] pas que je meure, Ains viaut que j'aie alegement, ib. 1464. Nus ne doit noient de l'alegement de sa nef, ne par grant iaue, ne par petite, LIV. DES MÉT. 287. || XV^e s. Voulez-vous sans allegement En douleur finir vostre vie? CH. D'ORL. *Bal.* 6. || XVI^e s. Cela au moins apporte quelque gracieux et honesté allegement à leur passion, AMYOT, *Comm. refrén. la colère*, 8. Par ainsi ce sera un allegement bien meigre ou du tout nul aux pecheurs, CALV. *Instit.*

504. Ils cherchoient allegement de leur douleur, ID. ib. 534. Si le malade sent allegement de sa douleur, PARÉ, XXI, 20.

— ÉTYM. *Alléger*; provenç. *aleviament*. L'Académie écrit allégement avec un accent aigu; mais la prononciation est comme s'il y avait un accent grave.

ALLÉGER (a-lé-jé; la syllabe *lé* garde l'accent aigu même devant une syllabe muette: j'allége, j'allégerai), v. a. || 1^e Soulager d'une partie d'un fardeau, d'une charge. Alléger un homme. Alléger un bateau, un vaisseau. || 2^e Diminuer le poids d'une chose. Alléger le fardeau. Allégeons la charge du cheval. || 3^e Fig. Alléger les contribuables. Alléger les charges publiques. || 4^e Fig. Calmer, rendre moins vif. Alléger la douleur de quelqu'un. || 5^e S'alléger, v. réfl. S'alléger d'une partie de son fardeau. || Devenir plus léger, moindre. Ma douleur s'est un peu allégée. Volontiers les ennuis s'allègent aux discours, RÉGNIER, *Dial.* || 6^e En termes de graveur, alléger la main, faire une hachure ou un trait plus léger dans un endroit que dans l'autre. || Terme de marine. Dans une manœuvre courante, synonyme d'*AFFALER*. || En termes de menuiserie, rapetisser, diminuer. || En termes de manège, alléger ou allégerir un cheval consiste, de la part du cavalier, à porter son corps en arrière, à rapprocher les jambes et à tendre les rênes, afin que le cheval allégié entame plus facilement le chemin.

— HIST. XI^e s. Qui faux jugement fera, seit en la forseiture le rei, s'il ne pot alejer [justifier] que plus dreit faire ne sout [sut], L. DE GUIL. 41. || XII^e s. Alegiez moi mes maus et mes doulors, COUCI, VII. || XIII^e s. Et prier mult devotement, Que Deus aleast lur torment, MARIE, *Purgatoire*, v. 1473. Qu'il ne quidast toz jors morir, quant il ne la veoit; et quant il la veoit, si alejoit un poi de ses douleurs, MERLIN, ms. 7470, f° 58, recto. Li laz entor le col [il] serra, Et avec furent li dui piez, De quoi auques fu aliegiez, Que maintenant fust estranglez, REN. 21548. Les paniers a bien soufraichiez, Si les a auques aleziez Que deus granz anguilles en porte, ib. 882. Et Renart le governail serre, Si l'a bien à terre apoié, Et Ysengrin mist hors le pié Et de son cors la nef aliege, ib. 23028. Le veoir [le bouton] sans plus et l'odor M'alegeoient moult ma dolor, *la Rose*, 1740. Li sires y doit metre conseil, car autrement porroient-il carquier [charger] autres, por eux aleger, BEAUM. XXV, 16. Li vomirs espurge les malvaises humeurs ki à l'estomac sont contraires, et aliege le [la] tieste, ALEBRANT, f° 20. || XIV^e s. Quant les infortunes sont tristes, leur tristece est aliegee par ce que leurs amis se contrastent et douloient avecques eulz, ORESME, *Eth.* 289. || XV^e s. Cela aliege le cuer [de parler à un ami], COMM. V. 5. || XVI^e s. Quelquefois les docteurs anciens exhortent les pecheurs de confesser leurs fautes à leurs pasteurs, afin d'en estre aliegez, CALV. *Instit.* 505. Des souliers aux semelles plombées, pour s'aleger au courir et à saulter, MONT. II, 17. Le lion, se sentant aliege de son mal et soulagé de cette douleur, ID. II, 493. En moy, la proximité n'allege pas les defaults, elle les agrave plutost, ID. IV, 96. Dire son mal aliege la douleur, RONS. 634.

— ÉTYM. Provenç. *aleviar*; ital. *alleviare*, *allegiare*; espagn. *aleviar*, *aliviar*; du latin *allevare*, de *al* pour *ad* (voy. A), et de *levis*, léger (voy. LÉGER).

+ **ALLEGÉRIR** (a-lé-jé-rir), v. a. Voy. ALLÉGER.

ALLEGÉ, IE (a-lé-ji, jie), part. passé. **ALLEGIR** (a-lé-jir), v. a. || 1^e Terme d'arts et métiers. Diminuer en tous sens le volume d'un corps. Allégit une poutre. Allégit un châssis. || 2^e Terme de manège. Rendre un cheval plus léger du devant. || 3^e Terme de serrurerie. Rapetisser, aiguisez.

ALLÉGORIE (al-lé-go-rie), s. f. || 1^e Sorte de métaphore continuée, espèce de discours qui est d'abord présenté sous un sens propre, et qui ne sert que de comparaison pour donner l'intelligence d'un autre sens qu'on n'exprime point. Quand Pythagore disait: N'attisez point le feu avec l'épée, il voulait dire: Ne donnez pas des armes à des gens en colère; il ne défendait pas d'employer une épée pour attiser son feu. La religion se tournaît en allégories, BOSS. *Hist.* II, 12. L'allégorie habite un palais diaphane, LEMIERRE. || 2^e Ouvrage dans lequel on représente un objet pour donner l'idée d'un autre. L'apologue et la parabole sont des espèces d'allégories. Il fait une allégorie de ce livre à celui de l'Apocalypse, PASC. *Prov.* 5.

— ÉTYM. ἀληγορία, de ἄλλος, autre, et ἀγορεῖν, dire; dire autre chose que ce qu'on paraît dire. Άλλος, *alius*, autre, ont même radical (voy. AU-

me). Ἀγορεῖν, parler, dire, vient de ἀγορά, place publique, attendu que les affaires se discutaient sur la place publique (voy. AGORA).

ALLÉGORIQUE (al-lé-go-ri-k'), adj. Qui appartient à l'allégorie; qui tient de l'allégorie. L'oracle eut l'esprit de rendre à l'empereur une réponse allégorique, FONTEN. *Oracles*, ch. 16. Sera-ce la dureté du caillou, ou la séve du chêne, dont vous ferez un être allégorique? CHATÉAUB. *Génie*, IV, V, 2. || En prose, il suit toujours le substantif: Discours allégorique.

— ÉTYM. *Allegoricus* (voy. ALLÉGORIE).

ALLÉGORIQUEMENT (al-lé-go-ri-ke-man), adv. D'une manière allégorique.

— ÉTYM. *Allégorique et ment.*

ALLÉGORISÉ, ÉE (al-lé-go-ri-zé, zée), part. passé. Les récits d'Homère allégorisés par certains interprètes.

ALLÉGORISER (al-lé-go-ri-zé), v. a. Expliquer selon le sens allégorique. Plusieurs philosophes allégorisaient les récits de la mythologie. Comme on allégorisait tout, on avait dit que.... VOLT. *Phil.* V, 364.

— HIST. xv^e s. Si comme la Bible, en trois manières, c'est assavoir le texte, et puis le texte et les gloses ensemble, et puis d'une autre maniere allégorisée, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, ch. 12. || xvi^e s. Ce n'est pas en ceste maniere qu'il faut allégoriser sur le huitieme jour de la circoncision, CALVIN, *Instit.* 1076.

— ÉTYM. *Allegorizare*, de *allegoria* (voy. ALLÉGORIE).

ALLÉGORISEUR (al-lé-go-ri-zeur), s. m. Celui qui subtilise pour chercher des allégories.

— ÉTYM. *Allégoriser*.

ALLÉGORISTE (al-lé-go-ri-st'), s. m. Celui qui explique les auteurs en un sens allégorique. Origène passe pour un allégoriste.

— ÉTYM. *Allégoriser*.

ALLÈGRE (a-lè-gr'); quelques-uns disent, ce qui est moins bon, al-lè-gre), adj. Dispos, prompt à faire. Esprit, caractère allègre. Rendre le corps si léger, si allègre, DESC. *L'homme*. Les voyant tous passés, je me sentis allègre, RÉGNIER, *Sat.* XI. Pour s'échapper de nous Dieu sait s'il est allègre, RAC. *Plaid.* I, 4. || On le place toujours après son substantif: Un homme allègre; une femme allègre.

— HIST. XII^e s. Si m'aist Diex! bien nos poez conquerre; Sör nos arçons en gisent nos boeles [entrailles]; Li plus halegres n'a soing d'aller en desatre, *Li coronement Looys*, V, 2166. || XIII^e s. Aureliens retorna à son seigneur et le rendit lié et haligre de la bonne responce de la damoiselle, *Chr. de St-Denis*, I, 16. Baron, car vous hastés, Alés tost à la porte, orendroit enterrés [vous entrerez]; Vo compaignon sont tout haliegret et en santés, *Ch. d'Ant.* V, 847. || XV^e s. Chacun luy nuist, riens ne lui est alegre; Tout luy messiet, et reconfort l'enraigre [l'irrite], A. CHART. *Le débat des deux fortunes*. Ores que sommes allaigres Et en santé, Dieu mercy, Laissons là ces cidres maigres; Je treuve bon cestuy-ci, BASSELIN, XLVI. || XVI^e s. La facilité subtile et alegre promptitude à faire toutes ces choses.... CHARRON, *Sagesse*, I, 45.

— ÉTYM. Nivernais, *aligre*, maigre, cheval *aligre*; ital. *allegro*; espagn. *alegre*; du latin *alacer*. Quelque cette étymologie paraît très-naturelle, cependant elle présente quelques difficultés. L'*a* est bref dans *alacer*, par conséquent l'accent est sur le premier *a*, *alacer*, et ce mot aurait dû faire en français *algre*. Il faut donc supposer que les populations romanes avaient prononcé *alacer*, peut-être à cause de la forme *alacris*. De plus *alacer* ne rend pas compte des deux *ll* de l'italien *allegro*; enfin l'*h* même de l'ancien français *haligre* fait quelque difficulté: celle-là est la moindre, témoin *huile* qui vient d'*olium*. Raynouard, frappé sans doute de ces difficultés, le tire de *ad* et de *lætus*, ancien français *lié*, provençal *let*; cela est impossible.

ALLÉGEMENT (a-lè-gre-man; quelques-uns disent, moins bien, al-lè-gre-man; pourquoi l'Académie met-elle un accent aigu à allégement, puisque allègre a un accent grave, et que la prononciation est la même dans les deux cas?), adv. D'une manière allègre. Nous continuâmes notre voyage aussi allégrement que nous l'avions commencé, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Je descendrai au tombeau très-allégrement, VOLT. *Roi de Prusse*, 248.

— HIST. XVI^e s. Tous vindrent à sa rencontre: les uns allaigrement, les autres avec regret, CARL. IX, 23.

— ÉTYM. Provenc. *alegramen*; catal. *alegrament*; espagn. *alegramente*; ital. *alegramente*; de *allègre* (voy. ALLÈGRE) et *ment*.

ALLÉGRESSE (a-lé-grè-s'; quelques-uns disent al-lé-grè-s', moins bien), s. f. || 1^o Joie qui éclate. Des transports d'allégresse. Je me suis étonné de son peu d'allégresse, RAC. *Phèd.* IV, 4. Il veut que d'un festin la pompe et l'allégresse Confirment à leurs yeux la foi de nos serments, ID. *Brit.* V, 4. Sa frayer a paru sous sa fausse allégresse, CORN. *Pomp.* III, 4. Avec une allégresse aussi pleine et sincère, ID. *Hor.* II, 3. Jamais nous ne goûtons de parfaite allégresse; Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse, ID. *Cid.* III, 5. Cet amour les comble d'allégresse, ID. ib. I, 2. Et mon âme en a pris une allégresse extrême, MOL. *D. Garc.* II, 5. Dans vos yeux doit briller l'allégresse, ID. *l'Étour.* V, 3. || 2^o Les sept allégresses, certaines prières à la Vierge dans lesquelles on exprime les différents sujets de joie qu'elle a eus.

— HIST. XVI^e s. Il vouloyt, pour declarer l'excès de son alegresse pour cestes bonnes nouvelles, faire, quoy que il coustast, quelque chose spectable, RAB. *Sciomachie*. Je l'ai veu par delà 60 ans se mocquer de nos alaigresses [agilités], MONT. II, 47. L'alaigresse [vigueur, santé....] où je suis, le plaisir et la force, ID. I, 82. Je vouldrois jouir, selon la condition de mon aage, de leur alaigresse et de leurs festes, ID. II, 78. À cett' heure le chagrin predominie en moy, à cett' heure l'alaigresse, ID. II, 324. Il arriva en son camp le 4 juillet, où fust faict grandissime alaigresse pour sa convalescence, CARL. IV, 34. Sonnez, trompette, une alaigresse; car vous ferez tantost bonne chere, ID. V, 7. Et sur cette alaigresse il me donna congé, ID. VII, 6.

— ÉTYM. *Allègre*; bourguig. *aulegresse*; provenc. *allegresa*, *alegreza*; anc. espagn. *alegreza*; ital. *allegrezza*.

ALLÉGRETTO (al-lé-gré-tto). || 1^o S. m. Terme de musique. Air d'un mouvement gracieux et léger. || 2^o Adv. D'un mouvement vif et léger. || Au plur. des allérettos.

— ÉTYM. Ital. *allegretto*, diminutif de *allegro*.

ALLÉGRO (al-lé-gro). || 1^o S. m. Terme de musique. Air vif. Jouer un allégro. || 2^o Celle des parties d'une sonate ou d'une symphonie dont le mouvement est vif. || 3^o Adv. D'un mouvement vif. || Au plur. des allégrós.

— ÉTYM. Ital. *allegro* (voy. ALLÈGRE).

ALLÉGUÉ, ÉE (al-lé-ghé, ghé). || 1^o Part. passé. Cité, mis en avant. Un auteur allégué à faux. Les raisons alléguées par votre ami. Quelle est cette rigueur tant de fois alléguée? RAC. *Andr.* II, 2. || 2^o S. m. Chose qu'on allègue. Son frère [de l'abbé Caudelet] prouva si nettement la fausseté de tous les allégués, que le P. de La Chaise fit tout ce qu'il put pour obtenir un gros évêché à l'abbé de Caudelet, ST-SIM. 54, 155. M. Fagon, par ses coups de tête, approuvait cependant cet énorme allégué, ID. 326, 42. Quelque étrange qu'un semblable allégué doive paraître à qui n'a pas connu le duc de Chevreuse, je suis convaincu qu'il se trompait soi-même, ID. 299, 94.

ALLÉGUER (al-lé-ghé). Palsgrave, p. 28, dans le xvi^e siècle, prononce les deux *ll*. La syllabe *le* prend l'accent grave, quand elle est suivie d'une syllabe muette: j'allègue, excepté au futur et au conditionnel, où elle garde l'accent aigu: j'alléguerai; contradiction à faire disparaître, v. a. || 1^o Citer une autorité, un passage, un fait. Alléguant ses autorités. Ce verset que je vous ai allégué pour mon texte, BOSS. *Serm. Quinq.* 2. Après avoir allégué deux passages de saint Jean Chrysostome, ID. *Avent*. Saint Paul ne cesse d'alléguer ce que Moïse a dit, ID. *Hist.* II, 43. Je n'allège pas aux Israélites d'autres témoins que leurs yeux, ID. *Hist.* II, 3. Je pourrais ici alléguer cet illustre prélat qui.... ID. *Cornet*. || 2^o Mettre en avant, s'appuyer de. Les excuses que vous allégez. C'est un prétexte qu'on allègue pour flatter les princes, FÉN. *Tél.* XII. N'allégez point des droits que je veux oublier, RAC. *Andr.* IV, 3. S'il ose m'alléguer une odieuse loi, ID. *Baj.* I, 3. Les faits dont on allègue la preuve, BOSS. *Hist.* II, 42. Chaque mère à sa brû l'alléguant pour patron, LA FONT. *Matr.* Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster, ID. *Fab.* III, 2. Elles savent assez alléguer Artémise, Disputer du devoir et de la foi promise, MALH. VI, 25. C'est cette demoiselle que vous estimez si fort, qui vous allégue sans cesse et qui rend de grands témoignages à votre mère, BALZ. I, 263.

— HIST. XIII^e s. En quelque meniere que aucun soit semons devant le prevost, ou devant le baillif, il i doit venir por alleguer son privilege, s'il a, por soi defendre, LIV. *de just.* 84. Ou quant li demanderes demande dette ou convenance, et li defenderes alluge respit, BEAUM. VII, 3. Le [la] lon-

gue tenure qu'il alliguent ne lor vaut riens, ID. XXII, 7. || XIV^e s. Et allegoient comme fois plusieurs raisons l'un contre l'autre, MÉNAGIER, I, 6. Il priva de sepulture le roi Servius en alleguant que Romulus estoit peris et morz sans ensevelir, BERCHEURE, f° 23, verso. || XV^e s. Et par ces raisons alleguées taschoient fort de remettre le roy en ceste guerre, COMM. III, 4. Ni ne vous allegue riens des histoires passées pour exemple, ID. III, 4. Et ay ouy estimer quatre-vingtz mil escuz l'an ce qu'il tenoit en ces choses alleguées [offices] dans son patrimoine, ID. III, 4. || XVI^e s. Combien que les fideles alleghent Dieu pour tesmoin et juge de leur innocence contre la mauvaisté des hypocrites.... CALV. *Inst.* 645. Ce precepte est souvent allegué en Platon, MONT. I, 42. Antigonus alleguoit que c'estoit raison, ID. I, 26.

— ÉTYM. Provenç. *allegar*, *alleguar*; espagn. *allegar*; ital. *allegare*; de *allegare*, de *al* pour *ad*, vers, et de *legare*, envoyer, envoyez vers, citer, invoquer (voy. LÉGUER).

ALLELUIA (al-lé-lui-ia). L'Académie devrait mettre un accent aigu sur la syllabe *le*, puisque c'est la règle moderne), s. m. || 1^o Mot de réjouissance que l'Église chante au temps de Pâques, à la fin des traits et versets. L'antique alleluia de Jacob faisait retentir le dôme des églises, CHATÉAUB. *Génie*, I, 1, 7. || 2^o Fig. Un alleluia éternel dont on entend retenir Jérusalem, BOSS. *Hist.* II, 6. Afin que vous chantiez avec tous les saints cet alleluia, ID. *Lett. abb.* 70. || 3^o Fig. et famil. Faire l'alleluia d'une chose, d'une personne, la louer beaucoup. || 4^o Petite plante dont les feuilles ont un goût aigrelet et qui fournit la substance nommée sel d'oseille. L'alleluia est ainsi appelé parce qu'il fleurit vers le temps de la fête d'alleluia. On dit aussi surelle, pain de coucou, oseille de bûcheron. || *Au plur.* des alleluias.

— HIST. XIII^e s. Les termes de septuagesime, quant l'aleyliue chiet [tombe].... COMPUT, f° 6.

— ÉTYM. Mot hébreu composé de *halelu*, louez, et de *inh*, Dieu; louez Dieu.

ALLEMAND (a-le-man), s. m. Ce mot est employé dans quelques phrases proverbiales: Une querelle d'allemand, c'est-à-dire une querelle sans sujet. || C'est de l'allemand, c'est du haut allemand pour moi, c'est-à-dire je n'y entends, je n'y comprends rien.

— HIST. XIII^e s. N'il ne cremi les reis l'Engleis ne le Francur, Aleman ne Tieis, ne duc n'emperur, TH. LE MART. 400. || XIII^e s. Et ne porquant isnelement, Se il ne fussent aleman, Les nommait, més ce seroit Tens perdus, qui les nommeroit, RUTEB. II, 454. || XVI^e s. Ils seroient bien aises de vous dresser une querelle d'Allemaigne, CARL. IV, 48.

— ÉTYM. Quoique ce mot ait donné lieu à beaucoup d'étymologies, cependant il faut encore s'en rapporter à Agathias, qui dit: « Les Allemands, s'il faut en croire Asinius Quadratus, Italien qui a écrit avec exactitude l'histoire des Germains, sont des hommes rassemblés de divers endroits et mêlés ensemble; c'est ce que signifie le nom qu'ils portent. » Cette opinion doit d'autant plus être acceptée, qu'elle se justifie sans peine par les langues germaniques: *all*, tout, et *mann*, homme. Le *d* qui se trouve dans *mand* provient de la forme danoise *mand*, homme, pour *monn*. Quant à *allemand*, dans la locution querelle d'allemand, il s'agit bien, sans doute, des Allemands. Pourtant on en a donné une étymologie différente: on écrit alors *alleman*, et l'on cite le dicton: Gare la queue des Alleman! Ce dicton a appartenu au Dauphiné, dont la région montagneuse entre le Drac et l'Isère était occupée par une puissante et nombreuse famille de seigneurs portant tous le nom d'Alleman. Malheur au voisin qui provoquait un membre de cette famille! il se les attirait tous sur les bras. De l'ardeur avec laquelle cette famille vengeait la plus petite injure est aussi venu, dit-on, le proverbe: Faire une querelle d'allemand; et Oudin (*Curiosités franc.* p. 462) écrit, en raison de cette origine: Querelle d'alleman. Mais je remarque qu'à la fin du XVI^e siècle, Carloix dit querelle d'Allemaigne, ce qui montre que, dès ce temps-là, on regardait, dans la locution, allemand comme le nom de peuple.

ALLEMANDE (a-le-man-d'), s. f. || 1^o Danse vive à deux temps. Danser une allemande. || 2^o Air sur lequel on exécute cette danse. Jouer une allemande. || 3^o Dans le siècle dernier, l'allemande était aussi un pas de danse qui consistait à prendre sa danseuse par les deux mains et à tourner une fois avec elle. En ce sens, l'allemande entraînait comme élément dans plusieurs contredanses.

— HIST. XVI^e s. On leur sonna des allemandes, parce que c'est leur dance ordinaire, CARL. IV, 42.

— ÉTYM. Allemand.

+ ALLEMANDERIE (a-le-man-de-rie), s. f. Atelier où l'on forge le fer pour le calibrer.

1^o. ALLER (a-lé), v. n. et irrég. Je vais ou je vas (celui-ci est beaucoup moins usité que je vais, qui est seul admis dans la forme interrogative : où vais-je?), tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont; j'allais; j'allai; j'irai; j'irais; va, qu'il aille, allons, allez, qu'ils aillent; que j'aille, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent; que j'allasse; allant, allé, allée; il prend l'auxiliaire être dans ses temps composés. 2^o Marcher, s'avancer. 3^o Marcher, au figuré. 3^o Se diriger vers, en parlant des personnes. 4^o Même sens, mais figuré. 5^o Marcher, en parlant des choses; avoir un mouvement, se diriger vers, s'étendre jusqu'à, aboutir, s'élever à [un prix]. 6^o Avancer, faire des progrès en bien ou en mal, s'avancer jusqu'à un certain point. 7^o Aller à l'âme, toucher. 8^o Être configuré de telle ou telle manière. 9^o Être dans tel ou tel état, se trouver bien ou mal. 10^o Impersonnellement, il en va... la chose se fait, se passe.... 11^o Marcher, opérer, fonctionner, en parlant d'un mécanisme. 12^o S'adapter, convenir, résister. 13^o Durer, vivre. 14^o Aller contre, s'opposer. 15^o Ne point aller sans, être nécessairement accompagné de, au propre et au figuré. 16^o Aller au-devant, aller à la rencontre, et, au figuré, prévenir, s'opposer. 17^o Aller bon pas. 18^o Evacuer par bas. 19^o Aller, suivi d'un infinitif, être sur le point de, se disposer à. 20^o N'aller pas, suivi d'un infinitif, s'abstenir de. 21^o Aller, suivi d'un participe présent, exprimant la continuité. 22^o Emploi particulier de l'impératif, pris comme une interjection. 23^o Y aller, faire une chose d'une certaine manière. 24^o Y aller, en terme de jeu, mettre au jeu une certaine somme. 25^o Impersonnellement, il y va de, il s'agit de, on court le risque de. 26^o Laisser aller, ne pas retenir, ne pas empêcher; se laisser aller à, s'abandonner, se livrer. 27^o Faire aller, attraper. 28^o S'en aller, s'éloigner, partir pour. 29^o S'en aller, mourir. 30^o S'en aller, s'écouler, se dissiper, se flétrir, disparaître, en parlant des choses. 31^o S'en aller, avec un participe passé, exprimant que la chose va être faite prochainement. 32^o Suivi d'un participe présent, marquant progrès, continuité. 33^o Il s'en va temps, il est temps de. 34^o En termes de jeu, s'en aller d'une carte, s'en défaire, la jouer. 35^o S'en aller, suivi d'un infinitif, indique les motifs, la fin, le prochain accomplissement d'une action. 36^o Locutions diverses et proverbiales. 37^o, 38^o et 39^o Vénerie, Manège, Escrime.

1^o Aller et revenir promptement. Va, cours et reviens. Aller au soleil. Nous irons à grands pas. Aller à pied, à cheval, par terre, par eau, par mer. Aller en avant, en arrière. Ces bâtiments vont à la voile, à la vapeur. Il ne fait qu'aller et venir. Ce cheval va bien. Il va, vêtu d'une façon extravagante, MOL. Méd. m. lui, 1, 5. [Elle] va, vient, fait l'empressée, LA FONT. Fab. VII, 9. Légère et court vêtue, elle allait à grands pas, ID. ib. VII, 10. || 2^o Fig. Aller bien, mal, être dans la bonne, la mauvaise voie. || Aller de bon cœur, se porter volontiers à une chose. || Aller aux voix, aux opinions, les recueillir. || Aller aux informations, aux renseignements, se renseigner. || Aller au plus pressé, s'occuper de l'affaire qui admet le moins de retard. || Aller de pair avec quelqu'un. L'espoir va encore plus vite que la crainte. Le temps va toujours. Il ne faut qu'aller simplement pour connaître le devoir, MASS. Salut. Comme ces trois puissances [exécutive, législative et judiciaire], par le mouvement nécessaire des choses, sont contraintes d'aller, elles seront forcées d'aller de concert, MONTESQ. Esp. XI, 6. || Aller vite, aller lentement, faire une chose vite, lentement. Ce copiste va vite. Cet orateur va bien lentement. || 3^o Aller à la campagne. Nous irons en Italie, en Angleterre. Ce malade est allé en des climats plus chauds. Aller chez quelqu'un. Allez-vous chez votre médecin? On va dans une antique forêt. Partout où il allait. Où va-t-on? On y va. Aller à l'ennemi. Aller au feu, aller où la bataille est engagée, et où l'on échange des coups de fusil et des coups de canon. Aller à la mort, en exil. Aller en justice, avoir affaire devant les tribunaux. Aller au bois, aux vivres, aller faire provision de bois, de vivres. Aller voir la fête. J'irai dîner chez vous. Il ordonna à son régiment d'aller attaquer la redoute. L'armée alla prendre ses quartiers d'hiver. Allez annoncer. Qu'à père André l'on aille de ce pas, LA FONT. Allez. Ils ne veulent aller au

maitre que par Troïle, LA BRUY. 5. Tessé fut déclaré plénipotentiaire du roi à Rome, et général des troupes, s'il y en allait, ST-SIM. 207, 34. Aller à Jésus-Christ comme ce peuple charnel, non parce qu'il a les paroles de la vie, mais parce qu'il multiplie un pain terrestre, MASS. Conf. État ecclés. J'allai, selon ma coutume, errer parmi les ruines, CHATEAUB. Itinér. 4^o partie. || 4^o Aller d'une autorité à l'autre. Les hommes vont à la gloire par la vertu. Il me paraît qu'il allait au bien [Gracchus] et qu'il haïssait toute sorte d'injustice, ST-ÉVREM. II, 83. Il [Auguste] allait toujours au bien des affaires, mais il voulait que les affaires allassent au bien des hommes, ID. ib. 97. Quand on va du mal au bien, SÉV. 64. Qui n'allait de vie à trépas, LA FONT. Fab. III, 6. Vous voulez aller à la foi et vous n'en savez pas le chemin, PASC. Édit. Cous. Qu'il aille de lui-même à Dieu, ID. ib. Allant à Dieu par la docilité de son cœur, FLÉCH. Dauph. Il ne va pas à moins qu'à vous déshonorer, MOL. Tart. III, 5. Il n'a pas voulu se décrier [Poncet, un des juges de Fouquet] et aller à [voter] la mort sans nécessité, SÉV. 49 déc. 1664. Mais certes, c'en est trop d'aller jusqu'à la joie, CORN. Hor. I, 4. Quoi! même vous allez jusques à faire grâce? ID. Nicom. III, 2. Pourquoi n'allait-il pas après la victoire qu'il avait remportée? FLÉCH. Serm. II. Ah! maître sot, vous allez d'abord aux remontrances, MOL. le Festin, III, 4. || 5^o Le feu va où sa nature le porte. Le système du monde va d'un mouvement uniforme. Les cours d'eau qui allaient à la mer. Cette région va jusqu'au Rhin. L'artère pulmonaire va du cœur au poumon. La ville où va ce chemin. L'eau leur allait aux genoux. Sa robe allait jusqu'à terre. Ce domaine ira à cent mille francs. Si l'on dit que la rivière fait aller la roue, BOSS. Lib. arb. Les citoyens en Perse payent une taxe qui ne va pas à un écu par an, VOLT. Mœurs, 158. Toute la différence ne va qu'à quelques titres de plus ou de moins, FLÉCH. Mont. || 6^o Aller bien dans une étude, y faire des progrès. S'il en est ainsi, tout ira de soi-même. Cela va sans dire. Maladie qui va de mal en pis. L'impudence de l'adulation alla si loin que.... Aller jusqu'au bout, pousser les choses à l'extrême. Je n'irai pas plus loin, je n'en dirai pas davantage. Il irait jusqu'à payer cent mille francs. J'ai forcé ma colère à te prêter silence. Pour voir à quel excès irait ton insolence, CORN. Héracl. I, 2. Lorsque la valeur ne va point dans l'excès, ID. Cid, IV, 3. Tout beau! que votre haine en son sang assouvie N'aille point à sa gloire, il suffit de sa vie, ID. Pomp. III, 2. Peut-être on vous a tu jusqu'où va son courroux, ID. Rodog. III, 4. Mais sa fureur ne va qu'à briser nos autels, ID. Poly. I, 3. Je sais que c'est sa sœur à qui va cet hommage, ID. Agésil. II, 7. Ne m'apprendrez-vous point où vont ses sentiments? ID. Sertor. IV, 4. Mon dessein ne va qu'à vous faire justice, ID. D. Sanche, III, 3. Sa haine ira toujours plus loin que son amour, RAC. Mithrid. I, 5. Sa poursuite obstinée allant à l'insolence, TH. CORN. D. César, I, 4. Lorsque l'injure a une fois éclaté, notre honneur ne va point à vouloir cacher notre honte, mais à faire éclater notre vengeance, MOL. Fest. III, 5. On ne peut voir aller plus loin l'ambition d'un homme mort, ID. ib. III, 7. Non, mais il faut savoir que tout cet artifice Ne va directement qu'à vous rendre service, ID. l'Étour. I, 10. Je gagerais presque que l'affaire va là, ID. Fest. I, 4. J'entends à demi-mot où va la raillerie, ID. Sgan. 6. Tous les soins que je prends ne vont pas où tendent les autres, ID. Princ. d'Él. II, 4. Il ne faut mettre ici nulle force en usage, Messieurs et si vos vœux ne vont qu'au mariage, Vos transports en ce lieu se peuvent apaiser, ID. Éc. des mar. III, 6. Et, comme je vous dis, toute l'habileté Ne va qu'à le savoir tourner du bon côté, ID. Éc. des f. IV, 8. Tout ce qu'on fait ne va qu'à.... ID. D. Garc. II, 4. Tous ses soins vont au ciel, ID. Tart. I, 4. De quelque manière qu'il pallie ses maximes, celles que j'ai à vous dire ne vont en effet qu'à favoriser les juges corrompus, les usuriers, les banqueroutiers, les larrons, les femmes perdues, PASC. Prov. 8. Pour voir jusqu'où irait une si damnable doctrine, ID. Prov. 7. Le buair va à avoir complaisance pour les autres, ID. Préf. gén. Son injustice [du monde] va plutôt à outrer leurs obligations [des justes] qu'à justifier leurs faiblesses, MASS. Concept. de la Vierge. Votre disposition va à ne compter pour rien le péché en tant qu'il est offense de Dieu et qu'il lui déplaît, ID. Car. Justice, tiédeur. Nos premières vues ne vont pas à examiner si nous serons utiles, mais si nous serons applaudis, ID. Conf. Scandales. Cette sage et modeste retenue qui va à cacher ses propres dons et à manifester ceux des autres, ID. Myst. Nouvellevie. Le second [préjugé]

va dans un autre excès, ID. Car. Pécheresse. Si l'on venait vous assurer de sa part [de Dieu] que cette infirmité n'ira point à la mort, ID. Impénit. finale. Ces murmures allaient à une sédition tout ouverte, VAUGEL. Q. C. 242. Estimant que la gloire d'autrui allait à la diminution de la sienne, ID. ib. 335. Une patience dans les fatigues à lasser tout le monde et qui allait presque dans l'excès, ID. ib. 569. Toutes ces différences vont à faire voir dans la dernière chute de Jérusalem une justice plus rigoureuse et plus déclarée, BOSS. Hist. II, 8. Ces expressions vont à attaquer l'erreur, ID. Var. Préf. Les transgressions qui iraient à péché mortel, ID. Lett. Corn. 58. La haine qu'elles avaient allait jusqu'à la fureur, ID. Hist. II, 8. Arts pernicieux qui ne vont qu'à amollir et qu'à corrompre les mœurs, FÉN. Tél. xix. Les questions qui vont à établir des maximes générales, ID. ib. xxiii. Le grand désintéressement de Fabricius et de Curius, qui allait à une pauvreté volontaire, ST-ÉVREM. t. II, p. 30. Toutes vos inclinations vont à la grandeur, BALZ. t. I, p. 189. Tout va à procurer le royaume des cieux à des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, FLÉCH. Serm. II, 293. Toute la grâce que Dieu fait aux justes ne va qu'à tempérer l'ardeur de leur convoitise et à réprimer leurs passions déréglées, ID. t. I, p. 84. Hérode s'amuse à des recherches qui ne vont à rien, ID. Serm. I, 245. Leur goût n'allait [ne prétendait] qu'à laisser voir qu'ils aimait, LA BRUY. 42. La chose allait à se battre et à renverser la nacelle, si Caron n'eût mis le holà à coups d'aviron, LA FONT. Psyché, liv. II, p. 180. Des péchés atroces qui vont à la mort, BOURD. Carême, Eloignement de Dieu, t. II, p. 444. À quoi va cette pernicieuse maxime? À deux choses également dangereuses, ID. ib. Prédestinat. t. I, p. 363. L'horreur qu'il avait des scandales.... irait à exterminer les scandaleux, ID. ib. Zèle, t. II, p. 168. Les avis les plus violents allaient à prendre les armes sur-le-champ, VERTOT. Révol. rom. t. II, p. 193. Les desseins de César allaient à la tyrannie, ID. ib. XIII, p. 265. || Aller à bien, réussir; aller à mal, avoir un mauvais succès. La chose allait à bien par son soin diligent, LA FONT. Fabl. VII, 10. || 7^o Aller à l'âme, toucher. Cette musique va à l'âme. Ses paroles bienveillantes m'alliaient au cœur. Comme elle allait à l'âme, cette invocation du pauvre matelot à la mère de Dieu! CHATEAUB. Génie, I, V, 42. || 8^o Le terrain allait en pente. Chemin qui va en montant. Pyramides qui vont en pointe. || 9^o La chose commence à bien aller. Les choses ne peuvent aller ainsi. Tout va parfaitement chez vous. Le commerce va bien, ou, simplement, le commerce va. Il faut toujours dire que tout va bien, FÉN. Tél. XXIII. Mon fils, tout ira bien, pourvu que promptement Vous voyiez Arténice, RACAN, Bergeries, Polys. I, 4. J'espére que tout ira bien, SÉV. 4. Voilà qui va bien, leur dis-je, PASC. Prov. 4. Ainsi tout alla mal, LA FONT. Belp. Puisqu'ainsi va, mettons-nous en prière, ID. l'Herm. Or est le cas allé d'autre façon, ID. Cal. Les choses iraient en apparence suivant le premier établissement, HAMILT. Gramm. 4. Eusèbe a peut-être cru que cette exception n'était rien, mais cela ne va pas ainsi, FONTEN. Oracles, 2^o part. chap. 4. || Aller bien, aller mal, être en bonne, en mauvaise santé. Aller mieux, se rétablir de maladie. Comment allez-vous? Comment cela va-t-il? Cela va-t-il bien? Comme vous en va? MOL. Am. méd. I, 4. || 10^o Impersonnellement. Il ne doit pas en aller ainsi. Et vous verrez comme tout en ira, LA FONT. Rich. Il en alla tout autrement, HAMILT. Gramm. 6. En ce temps-là il n'en allait pas en France comme à présent, ID. Gramm. 2. Vous croyez qu'il en va dans ce pays-ci comme dans le vôtre, ID. ib. 4. Parmi les généreux il n'en va pas de même, CORN. Nicom. V, 7. Il n'en va pas de même ici, ID. Ex. de Poly. 4. Il n'en va pas ainsi du combat de D. Sanche, ID. Ex. du Cid. Et il en va de même des autres planètes, FONTEN. Mondes, 1^o soir. Il en irait donc de la même manière que.... ID. ib. Il en allait tout autrement, VAUGEL. Q. C. 272. Il n'en va pas ainsi parmi nous, J.J. ROUSS. III, 127. Il n'en va pas ainsi, mon bel ami, ID. Hél. I, 20. Il n'en ira pas de même, BOURD. Carême, I, Aum. 163. D'où vient donc qu'il n'en va pas ainsi? ID. ib. Jug. dern. 259. Maître renard croyait qu'il en irait de même. Que le jour qu'il tendit de semblables panneaux, LA FONT. Fab. XII, 23. || 11^o Cette machine va mal. Ce ressort ne va plus. Ma montre n'allait plus. Les fontaines de Paris vont nuit et jour. Je ne vous demande pas si votre montre va bien, SÉV. 373. || 12^o Croyez-vous que l'habit aille bien? Ce collet, ce manteau va mal. Cette clef va à la serrure. Ces couleurs vont bien ensemble. Ces bottes ne me vont pas. Ce vase va au feu, résiste à l'action du feu. Cette proposition me va, elle

me convient. Cela va bien dans un vers. Le climat ne lui va pas. La colère ne va pas à l'orateur. Malheureusement ce mot ne nous va plus, J. J. ROUSS. Em. III. On peut avoir le sens droit, et ne pas aller également à toutes choses, PASC. *Pensées*, part. I, art. 40. || 13° Cet habit est vieux; il n'ira pas jusqu'à l'hiver prochain. Ce vieillard va toujours. Je suis assurée qu'il n'ira pas loin, SEV. 367. || 14° Aller contre, s'opposer. Je ne veux pas aller contre le jugement du public, CORN. *Exam. de Pomp.* Contre sa fortune allez à force ouverte, ID. *Pomp.* IV, 4. N'allez pas contre deux vertus qui vous sont si naturelles, VOIT. *Lett.* 17. || 15° Ne pas aller sans, au propre et au figuré. Cet aveugle ne va pas dans les rues sans un chien. Ce malheur ne va pas sans quelque consolation. De pareils changements ne vont point sans miracle, CORN. *Poly.* V, 6. Nos plaisirs les plus doux ne vont point sans tristesse, ID. *Hor.* V, 4. || 16° Allez au-devant de votre père. Il alla au-devant des objections. Admirez, messieurs, la sagesse de nos pères, qui, dans un siècle plein d'innocence, n'ont pas laissé d'aller au-devant de la moindre corruption, MAUCROIX, 4^e *Verrine*. || 17° Aller bon pas, marcher d'un bon pas. Aller grand train, marcher très-vite. L'âne allait son pas doucement, PORT-ROYAL, *Phèdre*, I, 45. Il va doucement son train, D'ABLANGE. *Lucien*, t. II. Et va ton train, Gai boute-en-train, BÉRANG. *Désaug.* || Fig. Aller grand train, faire beaucoup de dépenses. Aller le droit chemin, procéder, agir franchement. Il ne faut pas prendre, dans ces locutions, aller pour un verbe actif. Une préposition est sous-entendue : Aller de bon pas, de grand train, suivant le droit chemin. || 18° Aller à la selle ou à la garde-robe, ou, simplement, aller, évacuer par bas. Faire aller, procurer une selle. Ce purgatif fit bien aller. || Fig. L'envie de lui voir [à l'abbé Caudelet] un si bel évêché et la rage de n'en avoir point firent aller au P. de La Chaise les plus noires calomnies contre l'abbé Caudelet, ST-SIM. 54, 154. || 19° Il va venir. Les Perses allaient livrer bataille. Je ne condamne plus un courroux légitime, Et l'on vous va, seigneur, livrer votre victime, RAC. *Andr.* II, 4. La paix va refleurir, les beaux jours vont renaître, ID. *ib.* Leur haine va donner un père au fils d'Hector, ID. *Andr.* IV, 4. Ecoute, et tu te vas étonner que je vive, ID. *Iph.* II, 4. Je vais donc vous déplaire et vous m'allez haïr, CORN. *Cinna*, III, 4. Va marcher sur leurs pas où l'honneur te convie, ID. *Cinna*, I, 3. Et le Rhin de ses flots ira grossir la Loire, Avant que tes faveurs sortent de ma mémoire, BOIL. *Lutr.* II. Nous nous connaissons il y a longtemps, et, entre amis, on ne va pas se piquer pour si peu de chose, MOL. *Préc.* 45. || 20° Ne va pas t'exposer au froid et à l'humidité. N'allons pas nous commettre avec ces gens. Je n'irai pas vous fournir un prétexte. Je n'irais pas faire cette sottise. Je ne suis pas allé faire l'expérience. Par de nouveaux refus n'allez pas l'irriter, RAC. *Mithr.* IV, 21. || 21° Il allait crient par la ville. Languissait un pauvre malade D'un long mal qui va consumant, MILLEV. *Priez pour moi*. Et, certes, je vais avouant que.... ID. *Poés.* 90. Les opinions probables vont toujours mûrissant, PASC. *Prov.* 42. Qu'elle considère Que je me vas désaltérant....LA FONT. *Fab.* I, 40. Comme le nombre d'œufs, grâce à la renommée, De bouche en bouche allait croissant.... LA FONT. *Fab.* VII, 42. De telle sorte pourtant Que les fous vont l'emportant, La mesure en est plus pleine, ID. *ib.* IX, 4. || 22° Va, allons, allez, s'emploient comme locutions interjectives. Allez maintenant, et parlez-moi de vos hauts faits. Va, tu es un honnête garçon. Va, je ne te hais point.... CORN. *Cid*, III, 4. Pour peu qu'il vous appuie, allez, l'affaire est sûre, ID. *Pulch.* I, 3. Allez, vils combattants, inutiles soldats, BOIL. *Pass. du Rhin.* || 23° Y aller, faire une chose d'une certaine manière. Allez-y doucement. Vous y allez trop brusquement. Il n'y va pas de main morte, il frappe violemment, il agit sans mesure. || 24° Terme de jeu. J'y vais de vingt francs, mon enjeu est de vingt francs. || 25° Impersonnellement. Il y va de votre fortune. Il y allait de sa vie. Il y va de la perte ou du salut du reste, CORN. *Hor.* V, 2. Ainsi que de ta vie il y va de ta gloire, ID. *Cid*, V, 4. Il y va de ma gloire, il faut que je me venge, ID. *ib.* III. Un péril où il y va de tout l'État, ID. *Ex. d'Hor.* Il y va, seigneur, de votre vie, RAC. *Brit.* V, 4. Il y va tant de votre intérêt, Que.... LA FONT. *Rich.* Si notre esprit a besoin, dans les questions où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine.... BOSS. *Hist.* II, 43. Il y allait de sa vie à fuir, ID. *ib.* III, 6. Il y va de votre conscience de les remettre en leur lieu, ID. *Lett. abb.* 20. Une dispute où il y va du tout pour la religion, ID. II,

Écrit. Les difficultés qui pourraient m'empêcher de faire réussir un dessein que j'ai pris sur moi-même et où présentement il y va de ma gloire, *PELLISS. *Conversat. de Louis XIV devant Lille*, p. 54. Je vois qu'il n'y va pas de la foi, PASC. *Prov.* 17. Ici où il va de tout, ID. *Car.* 14. Procès où il ne va jamais moins que de sa vie, SÉV. 58. || 26° Laisser aller, ne pas retenir. Je le laisse aller où il veut. Laisse aller tes soupirs, laisse couler tes larmes, CORN. *Héracl.* III, 3. Pour laisser aller ses sentiments en liberté, ID. *Ex. du Cid*. Si je retiens mon bras, je laisse aller ma plainte, ID. *Rodog.* II, 4. Il n'y a qu'à laisser les choses aller leur cours naturel, et vous mourrez tel que vous êtes, MASS. *Car. Fauss. conf.* || Familièrement. Laisser tout aller, abandonner le soin de toutes choses. || Laisser aller sous soi, laisser tout aller sous soi, se dit d'un malade qui n'a plus sa connaissance et qui rend involontairement l'urine et les excréments. || Se laisser aller à, s'abandonner à. J'ai une pente particulière à me laisser aller à tout ce qui m'attire, MOL. *Fest.* III, 7. Ils nous accoutumé à nous laisser aller tranquillement à nous-mêmes, MASS. *Inconst.* On se laisse aller aux appas d'une passion, FÉN. *Tél.* VII. On s'est laissé aller au péché par la vue de ces femmes, PASC. *Prov.* 10. Comment vous laissez-vous aller à dire que.... ID. *ib.* 2. || Absolument. Se décourager. Pourquoi vous laisser aller ainsi ? || 27° Faire aller, attraper. Ce drôle nous a fait aller. Familiar et populaire.

S'EN ALLER. || 28° Ils s'en vont. Allez-vous-en. Va-t'en d'ici. Je vous ordonne de vous en aller. Ils s'en sont allés en France. Je m'en irai en Amérique. Monsieur, je m'y en vais, SÉV. 24. Elle s'y en alla la première [dans une chapelle], et don Carlos la suivit, SCARR. I, 52. || 29° Fig. Ce malade s'en va, il se meurt. Ma tante est plus mal, elle s'en va tous les jours, SÉV. 140. M. de Jouarre s'en va tout de bon, BOSS. *Lett. abb.* 56. || 30° Ce tonneau s'en va. Son mal s'en va peu à peu. Son argent s'en va. Tout s'en est allé en fumée, rien n'a réussi. || 31° La chose s'en va faite, elle est sur le point d'être achevée. Notre rigueur s'en va éteinte, VAUGEL. Q. C. 510. La Thrace s'en allait perdue, et la Grèce même avait reçu un grand choc, ID. *ib.* 549. Mais aujourd'hui que mes années Vers leur fin s'en vont terminées, MALH. III, 3. La conjuration s'en allait dissipée, CORN. *Cinna*, III, 4. Comme ce rôti s'en allait cuit, arrive un autre homme à cheval, pourdîner dans ce cabaret, ST-SIM. 100, 64. || 32° Le fleuve s'en allait grossissant. L'hérésie s'en va croissant. || 33° Gallicisme. Il s'en va midi. Il s'en va temps que je reprenne Un peu de force et d'haleine, LA FONT. *Fabl.* VI, *Épilogue*. Il s'en va temps, monsieur, que je parte, P. L. COUR. II, 298. || 34° Aux jeux de cartes. Vous avez eu tort de vous en aller de votre as. En écartant, vous vous en êtes allé de vos plus belles cartes. || 35° Ils s'en vont chercher des nouvelles. Je m'en allais vous trouver. Ce malade s'en va mourir. Il ne s'agit pas de plaire aux hommes dans un temps où je m'en vais répondre à Dieu, FLÉCH. *Serm.* I, 127. Avec beaucoup de peines On s'en va la [la mort] chercher en des rives lointaines, LA FONT. *Fab.* VII, 12. M'en irai-je, moi seul, rebut de la fortune, Essuyer l'inconstance aux Parthes si commune? RAC. *Mithrid.* III, 4. Cambuse embrassant Nitétis l'appelait du nom de son père, et elle s'en va lui dire : Ô roi, tu ne vois pas qu'on te trompe, P. L. COUR. II, 132. Je m'en vais réparer l'erreur que j'ai commise, MOL. *l'Étour.* I, 10. Je m'en vais voir ce qu'elle m'en dira, ID. *la Princ. d'El.* III, 2. Le voici qui s'en va venir, ID. *Sicil.* sc. 18. Le jour s'en va paraître, ID. *Éc. des f.* V, 4. Je m'en vais la traiter du mieux qu'il me sera possible, ID. *Sicil.* 19. Elle [une comédie] s'en allait être conduite à bonne fin quand le diable s'en mêla, SCARR. I, 5. Tout le trouble poétique À Paris s'en va cesser, BOIL. *Épig.* 28. Avec la liberté Rome s'en va renaitre, CORN. *Cinna*, I, 3. Par de feintes raisons je m'en vais l'abuser, RAC. *Iphig.* IV, 10. Je m'en vais vous unir, ID. *Mithr.* III, 5. Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir L'éternel entretien des siècles à venir, ID. *Iphig.* I, 5. Un cruel (comment puis-je autrement l'appeler?) Par la main de Calchas s'en va vous immoler, ID. *ib.* III, 6. Je m'en vais t'étonner : cette belle Monime.... ID. *Mith.* I, 4. Apprends à mépriser le néant de la vie; Songe qu'au moment que je veux Enseigner l'art de vivre heureux, Elle s'en va m'être ravie, CHAUL. *S. la mort.* Il semble qu'il est en vie et qu'il s'en va parler, MOL. *Fest.* III, 7. Je m'en vais t'étonner : son superbe courage.... VOLT. *Zaire*, I, 4. Je m'en vais vous mander un petit secret, SÉV. 94.

36° Locutions. C'est un las d'aller, c'est un paresseux. || Aller son petit bonhomme de chemin; vaquer tout doucement à ses affaires. || Aller son grand chemin; n'entendre point de finesse à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. || Il ne faut pas aller par quatre chemins; il faut s'expliquer franchement. || À force de mal aller, tout ira bien; il faut espérer que le malheur se lassera, et que des circonstances heureuses surviendront. || On va bien loin depuis qu'on est las; il ne faut pas se laisser aller au découragement. || Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse; à force de s'exposer, on finit par succomber. || Tous chemins vont à Rome; il y a différents moyens pour atteindre un but. || Les premiers vont devant; les plus diligents ont l'avantage. || On l'a bien hâté d'aller; on lui a fait une rude réprimande. || Tout va, la paille et le blé; on n'a rien épargné. || Il s'en est allé comme il est venu; c'est-à-dire il sort d'une affaire comme il y était entré. Jean s'en alla comme il était venu, Mangeant le fonds avec le revenu, *LA FONT.* || Dites-lui cela, et puis allez vous chauffer à son feu; osez lui reprocher en face sa faute, et puis demandez-lui quelque service! || Toujours va qui danse; c'est-à-dire une chose se fait bien ou mal. || Aller à tout vent; se laisser influencer par le premier venu, par toutes sortes de personnes. Vous allez à tout vent. Rien de si dangereux que d'aller à tout vent. || 37° En termes de vénérerie, la bête va de bon temps, c'est-à-dire est passée depuis peu de temps. || N'aller plus de temps, être passé depuis un ou deux jours. || Aller au vent, se dit d'un chien qui va le nez haut. || Aller de hautes erres, se dit d'une bête passée il y a plusieurs heures. || Aller sur soi, se dit de la bête qui revient par le même chemin qu'elle avait pris. || 38° En termes de manège, se dit en parlant du cheval: Aller le pas, l'amble, le trot, le galop, le grand trot, le grand galop. || Aller de l'oreille, se dit d'un cheval qui fait une inclination de tête à chaque pas. || Aller étroit, s'approcher du centre du manège. || Aller large, s'éloigner du centre du manège. || 39° En termes d'escrime, aller à l'épée, se dit d'un tireur qui s'ébranle et fait de trop grands mouvements avec son épée. Aller à la parade, parer un coup.

— REM. 1. Le pronom réfléchi complément d'un verbe peut se mettre avant le verbe *aller* placé lui-même devant ce verbe: Aller se battre, ou s'aller battre; il est allé se promener, ou il s'est allé promener. Plus le vase versait, moins il s'allait vidant, *LA FONT. Phil. et Baucis.* || 2. À l'impératif, seconde personne du singulier, on écrit *va-t'en*, avec une apostrophe après le *t*, indiquant ainsi que *t'* est pour *te*, pronom personnel. En effet à la première et à la seconde personne du pluriel, le pronom reparaît dans ces expressions: *allez-vous-en*, *allons-nous-en*. || 3. *Loc. vic.* Je me suis en allé. Dites: Je m'en suis allé. Dans la conjugaison du verbe *s'en aller*, la particule *en* doit toujours être placée immédiatement après le second pronom personnel, comme dans ces phrases: Nous nous en sommes allés; vous vous en étiez allés; ils s'en seront allés; et non, nous nous sommes en allés; vous vous étiez en allés; ils se seront en allés. Une autre locution vicieuse, c'est de redoubler *en*: Mon maître, Dieu me sauve, ne fut jamais qu'un traître, il s'en est en allé, *SCARRON, Jodel. v.* 4. Dans les temps simples, lorsque la particule *y* entre dans la phrase, *y* se met devant *en*: Je m'y en vais; nous nous y en allons; je m'y en allais; je m'y en irai; nous nous y en irions, s'il le fallait; il voulait que je m'y en allasse. L'impératif *va-t'y en*, qui est tout à fait régulier, est peu usité. Au reste, on ne se trompera pas sur la conjugaison du verbe *s'en aller*, si l'on remarque qu'il se conjugue exactement comme les verbes réfléchis formés de même, *s'en flatter*, *s'en informer*, etc. et que *il s'est en allé* est aussi barbare que le serait *il s'est en informé*; si l'on remarque en outre que, dans les verbes, *y* se met toujours devant: il y en faut, j'y en apporte, etc. que c'est pour cela que la locution populaire *je m'en y vais* est fautive. || 4. Lorsque la deuxième personne de l'impératif *va* est suivie de *en* ou de *y*, on l'écrit *vas*: Vas-en savoir des nouvelles; vas-y; et l'on prononce *va-z-en*, *va-z-y*. Des grammairiens ont contesté cet usage; ils ont dit que *vas-y* n'était admissible que dans les cas où ce pronom n'est pas immédiatement suivi d'un verbe; ils veulent bien qu'on écrive: Vas-y toi-même; vas-y pour me faire plaisir; mais ils veulent qu'on écrive: Va y porter mes livres; va y chercher ta mère; et condamnent par conséquent: Vas-en savoir des nouvelles. Mais cela est arbitraire: du moment que *vas-y* est bon, comme il n'est fai-

que pour l'oreille, la règle euphonique s'applique à *y* même suivi d'un infinitif et à *en*. || 5. *Locut. vic.* Il a plusieurs endroits à aller. Dites : Il lui faut aller en plusieurs endroits. En effet, on ne peut dire aller un endroit, aller plusieurs endroits. || 6. L'Académie admet la locution : Cette essence fait *en* aller les taches. Elle a partout consacré cette ellipse par laquelle le langage populaire supprime le pronom personnel; disant : Je l'en ferai souvenir, vous le faites ensuir, etc. Mais, bien entendu, la locution régulière reste toujours avec le pronom personnel : je l'en ferai se souvenir, vous le faites s'enfuir. || 7. Aller au-devant. Voici comme il se faut servir de cette phrase; par exemple il faut dire : Il est allé au-devant de lui; il faut aller au-devant de lui; et non pas : il lui est allé au-devant; il lui faut aller au-devant. || 8. Va croissant, va faisant. « Cette façon de parler avec le verbe aller, dit Vaugelas, est vieillie, et n'est plus en usage aujourd'hui, ni en prose ni en vers. On n'emploie plus aller que quand il y a un mouvement local. Ainsi on dira bien d'une rivière : elle va serpentant. » Cette remarque de Vaugelas, heureusement, n'a pas prévalu; et l'on dit très-bien : Le mal va croissant.

— SYN. 1^e ETRE ALLE, AVOIR ETÉ. Ces deux expressions font entendre un transport local; mais la seconde le double. Qui est allé a quitté un lieu pour se rendre dans un autre; qui a été, a de plus quitté cet autre lieu où il s'était rendu. Tous ceux qui sont allés à la guerre n'en reviendront pas. Tous ceux qui ont été à Rome n'en sont pas meilleurs. || 2^e ALLER, VENIR. « Aller se dit du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas; venir se dit, au contraire, du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est. Par exemple, si je suis à Paris, je dirai qu'un courrier est allé de Paris à Rome en deux jours, et qu'il est venu de Rome à Paris dans le même temps. Vaugelas, dans sa traduction de Quinte-Curce, a dit néanmoins : Alexandre vint mettre le siège devant Céleste : il semble qu'il fallait dire, alla mettre le siège, Quinte-Curce, qui parle, n'étant pas à Céleste lorsqu'il écrivait l'histoire d'Alexandre. Notre règle ne reçoit aucune exception à l'égard du mot aller; mais, à l'égard de celui de venir, elle en reçoit plusieurs : 1^e Ce mot se dit aussi du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas, lorsqu'on est près de quitter ce lieu où l'on est; par exemple, si je suis sur le point de quitter Paris pour aller en Anjou, je dirai à quelqu'un qui pourrait avoir dessein de faire le même voyage : Voulez-vous venir en Anjou avec moi? 2^e Il se dit encore du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas, quand on parle de celui où l'on demeure; ainsi, je dirai à quelqu'un que j'aurai rencontré dans la rue : Voulez-vous venir demain dîner chez moi? » MÉNAGE. En général, la différence entre aller et venir étant que aller indique le mouvement seul, et que venir considère aussi l'arrivée, on pourra mettre venir partout où l'idée d'arrivée sera impliquée.

— HIST. x^e s. Aler in Niniven, *Fragm. de Valenc.* p. 467.

— xi^e s. E'sil à la terce fiée [fois] ne pot dreit aver, alt [qu'il aille] à conté, *L. de Guill.* 42. Alez en est en un verger souz l'ombre, *Ch. de Rol.* II. Franc s'en irunt en France la lur terre, *ib.* IV. Dist à ses hommes : Seignur, vous en irez, *ib.* VI. Li empereres s'en vait dessouz un pin, *ib.* XII. Mais il me mande que en France m'en alge [aille], *ib.* XIII. [Il] vait s'apuier souz le pin à la tige, *ib.* XXXVI. Enz au verger s'en est allez li reis, *ib.* XXXVII. Beste [cheval] n'i a qui encontre lui alge [aille], *ib.* CXIII. Seigneur, dist-il, mout malement nous vait, *ib.* CLIV. Ain qu'en alast un seul arpent de champ.... *ib.* CLXIII. Jointes ses mains [il] est alé à sa fin [est mort], *ib.* CLXXIII. Qu'il ainz [aille] ad Ais où Charles seult plaider [tenir le plaid], *ib.* CLXXXIX. Je vous comant qu'en Saragoce algez [aille], *ib.*

— XII^e s. Je vei [vais] mostrèr, *Ronc.* p. 2. Aut s'en [qu'il s'en aille] en France, *ib.* p. 3. Or, baron, de l'aler [heure est d'aller], *ib.* p. 6. Ne s'en voudra aler, *ib.* p. 8. Se il i vait, *ib.* p. 13. François vont disant, *ib.* Irez à l'amirant, *ib.* N'alez mie atardant, *ib.* p. 14. Qu'alez ici disant, *ib.* p. 20. [Il] s'en va seoir, *ib.* p. 25. Va s'en li jors, si revint la vesprée, *ib.* p. 33. N'i a franzois [qui] sur lui ne soit alant, *ib.* p. 35. Contre le ciel vait mout bien torniant Son fort espié, *ib.* p. 37. Granz quinze lieues en est la voix [du cor] alée, *ib.* p. 84. L'escu au col [il] lait [laisse] le cheval aler, *ib.* p. 51. Quant [il] eut alé la monte d'un arpent, *ib.* p. 100. De maintes choses [il] se va lors remembrant, *ib.* p. 103. Dist Baligans : car en alez, baron, *ib.* p. 120. Droit en sa chambre [elle] en est courant alée, *ib.* p. 146.

Oliviers voit la mort le vait hastant, *ib.* p. 92. En la montaigne où je m'en fu allez, *ib.* p. 94. Conquerre [j'] allai d'Espangne le pais, *ib.* p. 180. Le destrier [il] broche [pique], mout le fait tost aler, *ib.* p. 75. Le plus fort membre qui m'alloit soutenant, *ib.* p. 151. Qui à saint Jacques en vont le droit chemin, *ib.* p. 155. Vez-ci mon gage, je veul qu'il aille ayant, *ib.* p. 181. [Nef] qui va là où vent l'emprant, *Couci*, III. Ainz que j'aillé outremer, *ib.* vi. Ne je ne veul tout le siecle [m'] ennuier, Ou aler m'en [m'en aller] mourant, *ib.* VIII. Chançon, va-t'en là où mes cuers t'envoie, *ib.* XVI. Je m'en vois, dame; à Dieu le creator [je] Command vo cors [votre personne], en quel lieu que je soie, *ib.* XXII. Cestui veulent [les dames] et à cestui s'otroient, Cestui tiennent, cestui laissent aler, *QUESNES, Romancero*, p. 87. Vostre clairs vis [visage] qui sembloit fleur de lis, Est si alés ore de mal en pis, Qu'il m'est avis que me soiez emblée, *ib.* p. 107. Lasse, fait-elle, or m'y va malement; Livrée [je] sui à une estrange gent, *ib.* p. 70. Guiteclins va par terre o sa grant baronie, *Sax.* VII. Vousirez à Cologne la fort cité garnie, *ib.* Quant fu fais li services [divin], si sunt alé laver, *ib.* XIII. Si servez vo [votre] seigneur, où qu'il vait ne quel part, *ib.* XIX. Mais onc homme n'allerent si perilleusement, *ib.* XXI. Ardant irons ses vilcs, ses chastiax et ses bors, *ib.* XVII. Mais arriere [qu'ils] s'en aillent ainsi com sont venu, *ib.* XXVII. Respundi li evesches : ne t'apela pas, mais va arriere dormir, *Rois*, p. 44. E quant tu serras del siecle aled, beaus sire reis.... *ib.* 223. L'arcevesque Thomas tut avant s'en ala; La cruez arceveskal il meismes porta, *Th. le Mart.* 39. Là sis sur le banc, entre lui e le rei, Alouent [allaient] libarun, dui e dui, trei e trei, *ib.* 40. L'escierent en haut à hu e à desrei: Li traistres s'en vait, veez lei, veez lei, *ib.* 46. Et cil du pais vont et viennent Et enz e fors à lor plaisir, *la Charrette*, 4908. à sen annar Là verrez tant baron por lui plorar, *Gérard de Ross.* p. 294. Quant sera au mostier, anaz en lai [allez-vous-en là], *ib.* p. 363.

— XIII^e s. De là s'en alla il vers le roi Phelipe d'Alemaigne, qui sa serour avoit à fame, *VILLEH.* XLII. Le conte Gautier de Briene qui s'en aloit en Puille conquerre la terre safemme, *id.* XX. Et se nus en voloit aler encontre, vos li aideriez encontre ceus qui contre li seroient, *id.* CX. Et quant notre gent virent ce, si commencierent à aler le petit pas empres les batailles des Grieus, *id.* LXXXII. S'il aloient seur crestiens, il iroient contre la loi de Rome, *id.* LI. Qu'à Saint-Denis [j'] iroie pour prier Dieu merci, *Berte*, I. Qui aloient jouant sur l'herbe qui verdie, *ib.* II. Vers le lion [il] s'en va, ou soit sens ou folie, *ib.* Le roy Charle Martel convint à fin aler [mourir], *ib.* III. Il meismes ala trois serjans apeler, *ib.* XVII. Ha sire Diex! fait-elle, voirs est qu'ainsi alla [qu'ainsi les choses se passèrent], *ib.* XXV. Et li autre mourrent, sachez qu'ainsi ala, *ib.* LVIII. Que mon afaire va toujours de mal en pis, *ib.* XXX. Car je sai vraiment, morte sui et allée [perdue], *ib.* XLVI. Pere de paradis, or est ma vie alée [finie], *ib.* Quant elle eut, une piece, la sentelette alée, *ib.* Laissez tout ce aler, n'en soit parole dite, *ib.* LIV. À ma mere [je] m'en vois courant, lui monstrera, *ib.* LVII. [Que] Dame Dieu la consaut [conseille], quale part qu'ele voise, *ib.* LXI. Amis, vous en irez en la vostre contrée, *ib.* LXVIII. Que li rois s'assenti à ce qu'ele y voist [allat], *ib.* II. Je veul qu'o vous s'en voist [aille] noble chevalerie, *ib.* LXXII. [Je] ne veul pas que aillez à petite mai'sie, *ib.* II. Je lo [conseille] en bonne foy que nous i dus en aillons, *ib.* LXXVII. Quant Tybers et les serve voient qu'il va ainsi, *ib.* LXXXIX. Mais contre jugement ne veul-je mie aler, *ib.* XCIV. Tant [ils] ont par leur journées alé et poursoeu, Que sont droit en Hongrie leur pais revenu, *ib.* CI. Tantost connut [elle reconut] sa mere, as piés lui est alée, *ib.* CXXVI. Endementiers, li desloiaus rois Henris ala tant entour la damoisiele qu'il fut carnelement à li, *Chr. de Rains*, p. 13. Mes qu'est alé n'est à venir, *Lai du conseil*. Or n'a peür que nus le voie; Seurement s'en va sa voie, *Ren.* 7432. Li criz qui après lui engraine Le fist aler plus que le pas, *ib.* 4913. Bien savoit le bois tot entier, Que mainte foiz l'avoit allé, *ib.* 4894. Onques n'i quist ne sel ne sauge; Encor ançois que il s'en auge, Getera il son ameçon, Il n'en est mie en soupecon, *ib.* 840. Mès comment qu'il viegne ne aut, À grant poine s'en est estors, *ib.* 24652. Lors dist Poncet : au Deu plesir; Nos alomes la messe oïr; Tuit alomes vers le mostier, *ib.* 42582. Et la dame et le chevalier Tantost commande appareillier Les chevax, et tost enseler, Contre son pere veult aler [à la rencontre], *ib.* 22644. Que vous iroie-ge

flatant? *la Rose*, 6557. Or aut si cum ale poira, Or face Amor ce qu'il vorra, *ib.* 4207. N'il n'est nus qui cele part voise, Que tous li cuers ne li renvoise [devienne plus gai], *ib.* 4027. Li tens qui s'en va nuit et jor, Sans repos prendre et sans sejour, Et qui de nous se part et emble, *ib.* 364. Les roses overtes et lées [larges] Sunt en ung jor toutes alées [passées], *ib.* 1654. Tout li monde vait ceste voie, *ib.* 4355. Li fondement tout à mesure Jusqu'au pie du fossé descent, Et vait amont en estrecent [se retrecissant], *ib.* 3822. Et se tu os [entends] nul mesdisant Qui aille fames desprisant, Blasmele, et dis qu'il se taise, *ib.* 2128. La sentence de la grignor partie et de la plus seine veit ayant, *Liv. de Just.* 29. Li baillif, segont l'ordre de droit, au gent [aillett] avant ou [au] plet, *ib.* En tel saisine et en tel teneure come le pere ou la mere avoient quant il alerent de vie à mort, *Ass. de Jér.* I, 246. Ains en seroient tuit coupable cil qui seroient alé en l'ayde du fet, *BEAUM.* XXX, 58. Et por ce pot on, en tix cas qui sunt apert, aler avant par voie de denunciation, *id.* LXI, 2. On ne me porroit pas dire que je allasse contre le jugié, *id.* VII, 7. Nous sommes alé contre le commandement Mahomet, qui nous commande que nous gardons le nostre Seigneur aussi comme la prunelle de nostre oeil, *JOINV.* 248. Le grant roy des Commainis li bailla unes lettres qui aloient à leur premier roy, *id.* 266. Seigneurs, madame la royne ma mere m'a mandé et prié tout comme elle peut, que je m'en voise en France, *id.* 254. Le roy feust moult volentiers alé avant, sans arester, en Egypte, *id.* 210. Mon cheval s'agenoilla pour le fez [faix] que il senti, et je en alé outre parmi les oreilles du cheval, *id.* 225. Seigneurs, vous ne fetez pas bien; car nous sommes là où en [on] nous a commandé, et vous alez autre commandement, *id.* 277. Mestre Geffroy, alez dire à la royne que le roy est esveillé, et qu'elle voise vers li pour li apaiser, *id.* 287. Je li requis que je et ma gent alissiens jusques hors de l'ost, *id.* 217. Il n'ot guieres alé [il n'avait guère fait de chemin] quant il ot plusieurs messages du conte de Poiitiers son frere, du conte de Flandres, etc. *id.* 227.

— XIV^e s. En tele maniere que tu devies et vaisez hors de verité, *ORESME*, *Eth.* 163. Et celui qui est incontinent, il est et va hors de raison, *id.* *ib.* 192. Bertran à l'aprochier ung petit l'enclina : Or avant! dit li princes, Bertran, comment vous va? *Guescl.* 1300. La dilacion m'est greveuse, Et la demeure trop ennuyeuse; Car j'ay trop plus chier la bataille Que le trecté, que qu'il en aille [quoi qu'il en arrive], *Liv. du bon Jehan*, 1228.... Ainsin va de la guerre; On voit sovent fortune torner en petit d'ore, *Girart de Ross.* v. 2260.

— XV^e s. Il me plait bien que cette ordonnance voise ainsi; mais.... *FROISS.* I, 1, 234. Messire Gautier de Mauny s'en issit hors [du châtel] atout cent ou cent vingt compagnons, et en alloient par outre la riviere de leur costé fourrager, *id.* I, 1, 260. Si vous disons que nous conseillons mon seigneur, qui cy est, qu'il s'en voise en France veoir le roy san cousin, *id.* I, 1, 51. Sitost qu'il vit le duc, il [Jean de Norvich] osta son chaperon et le salua. Adonc lui demanda le duc : Jean, comment va? vous voulez vous rendre? *id.* I, 1, 255. Le diable alla entrer au corps de ce Jacques, *id.* II, II, 30. Nous ne pouvons faire meilleur exploit que de aller ce chemin que nos ennemis sont allés, *id.* II, II, 237. Le duc.... bien savoit que il faisoit mal et point n'y pourveoit, mais souffroit les choses aller à l'aventure, *id.* III, IV, 24. Il seroit bon que par la riviere nous alissions visiter nos ennemis, *id.* II, II, 76. De ces responses fut le comte de Hainaut tou grigneux, et dit qu'il n'iroit pas ainsi, *id.* I, 1, 149. Ils estoient si foibles et si fondus et si assamés qu'à peine pouvoient ils aller en avant, *id.* I, 1, 44. Gautier, vous en irez à ceux de Calais, et direz au capitaine que.... *id.* I, 1, 320. Les nouvelles vinrent au roy de France de la besogne comment elle estoit allée, *id.* I, 1, 134. Et ces brigands brisoient maisons, coffres et escrins, et prenoient quanqu'ils trouvoient, puis s'en alloient leur chemin, chargés de pillage, *id.* I, 1, 324. Beau frere, dit messire Henri, il ne va point ainsi, *id.* I, 1, 151. Si allerent à conseil ensemble, *id.* I, 1, 219. Je ne dy riens que tous ne vont disant, *CH. D'ORL.* Bal. 9. Tant vale pot à l'eau qu'il brise, *id.* Rond. Donc il advint.... que il oit dire que un chevalier d'Angleterre.... s'alloit vantant qu'il avoit traversé tout le royaume de France, mais onques n'avait peu trouver chevalier qui eust osé jouter à lui, *Bouciq.* I, ch. 13. Si advint que un des escuyers qui chevauchoit devant

tuy, la vit par une fenestre, et va dire : O que voilà beau chef! *ib.* iv, ch. 7. Et du faict du roy d'Angleterre ne leur challoit au demourant comment il en allast, *COMM.* iv, 7. Mais alla ledit duc de Bourgongne de nouveau sur les Lyegeois, *id.* ii, 3. Un an ou deux avant qu'allisions en Italie, *id.* vii, 2. Et qui ne fust allé à la bonne foy, c'estoit ung très dangereux chemin, *id.* iv, 9. Voulez vous que je vois toute nue? *L.* xi, *Nouv.* LXVIII.

— XVI^e s. Comment te va? *MAROT*, i, 498. Et par les champs ne voy aucun berger Qui pour la nuit ne s'en voise heberger, *id.* i, 349. Mal t'en ira, *id.* ii, 44. Or t'en va, quand et où il te plaira, *id.* ii, 483. Il s'en va nuict, et des hauts monts descendant Les umbres grands, qui parmi l'air s'espandent, *id.* iv, 7. Et alissiez vous à tous les dyables, je proteste jamais ne vous laisser, *RAB.* *Pant.* ii, 9. Les chemins cheminent comme animaux. Et veidz que les voyageurs demandoyent où va ce chemin? *id.* *ib.* v, 26. Qu'ils voisent maintenant, et facent un bouclier de leurs allegories, *CALVIN*, *Instit.* 489. Il va bien que presomptueux qui voudroit imposer loy à Dieu, n'est point arbitre en ceste cause, *id.* *ib.* 580. Mais d'affirmer cela, et principalement en telle hardiesse qu'ils y vont, qu'est-ce autre chose, que.... *id.* *ib.* 704. L'Escriture condescend à nostre petitesse, comme une mere à l'infirmité de son enfant, quand elle le veut apprendre d'aller, *id.* *ib.* 738. Ne vous ennuiez de souvent faire savoir comme il vous va à celle que toujours trouverés vostre, *MARG.* *Lett.* 3. Et encores demain s'en va ma tante de Nemours en Savoie, *id.* *ib.* 8. Je m'esclatai la peau dessus le genou de près d'ung empan, mais cela s'en va gary, *id.* *ib.* 47. Et pensés, voyant vos affaires aller sy bien, en quel contentement et louange de Dieu s'en va priant pour vostre prosperité, vostre.... *id.* *ib.* 427. Elle alloit s'amollissant, *MONT.* i, 4. Se laisser aller à toute sorte de conseils, *id.* i, 496. Si elle feust toujours allée ce train, *id.* i, 232. Ils s'y en allerent avecques leurs femmes et enfants, *id.* i, 233. Ils vont nus par devotion. Aller la teste couverte, *id.* i, 259. Allez vous y en, *id.* i, 296. Je m'en vais clorre ce pas par un verset ancien, *id.* i, 336. Je m'en voys quant et vous, *id.* iii, 483. Et qu'elles ne se voisent pas coucher de si bonne heure, *DESPER.* *Cymbal.* 427. Les Lacedæmoniens le regrettent fort quand il s'en fut allé, *AMYOT*, *Lyc.* 7. Il prouvoira mieux à son faict, quand il verra qu'il y ira de sa vie et de son estat ensemble, *id.* *Thém.* 32. Autrement, les affaires des Carthaginois s'en alloient ruiner, *id.* *Fab.* 42. Remporte donc ton or et ton argent, et t'en va, *id.* *Cimon*, 47. Toute la ville s'en alloit deserte sans l'accident qui arriva à la citadelle, *D'AUB.* *Hist.* ii, 326. Le roi qui s'en alloit execrable à son peuple, se rendit inimitable aux devotions, *id.* 330. Pour aller trop tes beaux soleils aimant, *RONTS.* 7. Et de ces yeux qui me vont devorant, *id.* 49. Voicy les fleurs où son pied va marchant, Quand à soy mesme elle pense seulette, *id.* 85. Quelque part ou je voise.... *id.* 245. Que ne pensoy-je, alors que j'estoy belle, Ce que je vay pensant? *id.* 455. Ainsi tout va par fraudes et par fainte, *id.* 649. T'embrasant en mon sein pour la dernière fois : Car là bas aux enfers, Adonis, tu t'en vois, *id.* 796. S'il se laissent trop aller à prendre plaisir d'en deviser, *LANOUE*, 437.

— ÉTYM. Bourguig. *aulai*, *ailai*; provenç. et catal. *anar*; espagn. et portug. *andar*; ital. *andare*; ital. ancien, d'après Castelvetro, *anare*. Ici se présente une première question : *aller* et *andare* sont-ils un seul et même mot? Diez paraît l'avoir résolue d'une façon satisfaisante. Il rapporte un vers de Tristan : Que vos anez por moi fors terre; et un vers de la chronique de Benoît : Si qu'en exil nos en anium. A la vérité Burguy, *Gramm.* t. i, p. 286, pense que *anium* est une mauvaise leçon, et qu'il faut *aujun* (comp. *qu'il aut*, qu'il aille), se fondant sur ce que la forme *aner* ne peut appartenir au dialecte normand dans lequel Benoît a écrit. Mais je trouve dans la chanson de Roland, qui est aussi un texte normand, *qu'il ainz*, pour qu'il aille; *ainz* vient d'*aner*. L'objection de Burguy ne subsiste donc pas, et il faut admettre que, dans l'ancien français, à côté de *aller*, il y a eu une forme *aner*, parallèle aux autres formes romanes. La permutation de *l'n* en *l* n'est aucunement sans exemple dans le français : témoin *orphenin* et *orphelin*, *vénin* et *velin*, entre lesquels la langue a hésité. Si l'on admet que les verbes romans viennent d'un mot latin (l'allemand *wallen*, *aller*, qu'on a cité, aurait donné *gualler*), le français et le provençal *aner*, *anar*, supposent *adnare*; l'espagnol *andar* suppose *ambitare* ou *aditare*; l'italien *andare* suppose *aditare*, avec l'in-

tercalation d'une nasale. Diez remarque que *ambitare*, fréquentatif d'*ambire*, aller autour, a pu très bien donner l'espagnol *andar*, mais que la syllabe *amb* ne se rend pas en italien par *and*, et qu'il faut l'exclure, à moins d'admettre que le mot italien dérive du mot espagnol; dérivation que, historiquement, rien ne justifie. Excluson donc *ambitare*. Diez s'attache à *aditare*, fréquentatif d'*adire*, et employé quelquefois par les Latins eux-mêmes dans le sens d'aller; il fait voir que *aditare* a pu faire *andare* en intercalant une nasale; ce qui arrive, voyez *rendere*, de *reddere*. Le fait est que l'italien *andito* est l'*aditus* latin, et témoigne que le verbe *adire* a laissé des traces. Maintenant entre *adnare* fourni par *anar*, *aner*, et *andare* fourni par *aditare*, quel choix faire? *Aditare* donnerait en français *atter* ou *ander*, en provençal *andar*, mais non *aner* ou *anar*; pour le faire prévaloir, il faudrait admettre qu'ils viennent de l'italien, ce qui n'a dans l'histoire de ces langues aucune preuve. *Adnare*, qui donne *aner* et *anar*, fournira probablement l'espagnol *andar*, bien que je ne connaisse pas de combinaison *dn* qui en espagnol donne *nd*; mais fournirait en italien *annare*, et non *andare*. À la vérité Diez remarque que le catalan supprime souvent le *d*, disant *manar* pour *mandar*; que c'est le catalan qui a fait *anar* de *andar*, et que de là la forme sans *d* s'est étendue dans la langue d'oc et dans la langue d'oïl. Mais c'est là un pas que l'on ne peut franchir sans autre exemple que celui-là même qui est en question : le *d* en cette position ne disparaît pas dans ces deux langues. Diez a prouvé pleinement, je crois, que *andare* peut venir de *aditare*; mais il n'a pas prouvé comment *aditare* aurait donné *anar* et *aner*. Il se présente deux solutions de cette difficulté : ou admettre qu'il y a eu deux formations : l'une, de *andare*, qui vient de *aditare*; l'autre, de *anar*, *aner*, qui vient de *adnare*. *Adnare* est cité dans le Glossaire de Papias, avec le sens de venir, Virgile a dit en parlant de Déda : *Insuetum per iter gelidas enavit ad arcitos*, *AEn.* vi, 46; et *adnare* pour aller n'est qu'une métonymie comparable à celle de *adripare* dit pour arriver. Cette solution est la seule qui satisfasse aux exigences de la dérivation dans les langues romanes; mais elle pèche contre une exigence considérable, à savoir l'exigence historique : d'ordinaire la formation est analogue dans les quatre grands embranchements; *aner*, *andare*, *andar* et *anar* sont trop voisins de forme et de sens pour qu'on ne pense pas qu'ils émanent d'une même création. Le problème étymologique en est là : trouver comment *anar* ou *aner* s'accorde avec *andare*, si c'est *aditare* qui est le radical; ou comment *andare* s'accorde avec *anar* ou *aner*, si c'est *adnare* qui est le radical; ou enfin trouver comment il se fait qu'il y ait eu une double formation pour un mot si usuel; s'il faut prendre *adnare* pour les langues cisaillines, et *aditare* pour les langues hispano-italiques; ou bien enfin, dans l'incertitude qui reste, si quelque autre mot encore inexploré n'est pas l'origine.

— REM. La conjugaison d'aller se complète avec deux autres radicaux, savoir celui du futur et du conditionnel, qui se rapporte au verbe latin *ire* (voy. *IRAI* pour l'étymologie), et celui de *je vais, tu vas, il va*, ils vont, dérivé du verbe latin *vadere* (voy. *VAIS* pour l'étymologie). Autrefois, je vais avait un subjonctif, que je voise, conservé dans le picard, que je m'en voie. Marg. Buffet, *Observ.* p. 79, 4668, dit qu'à Paris la bouloisie se sert ordinairement de cette locution : vous voulez que je voise, et que c'est une des plus barbares.

2. ALLER (a-lé), s. m. || 1^e Action d'aller. Lorsque le chevreuil a confondu par ses mouvements la direction de l'aller et du retour, *BUFFON*, *Chevreuil*. || Proverbes. Au long aller petit fardeau pèse, c'est-à-dire, à la longue, légère charge devient lourde. || Avoir l'aller pour le venir, faire un voyage, une course, une démarche inutile. || 2^e Le pis aller, le pis qu'il puisse arriver. Voilà votre pis aller, *SÉV.* 382. || 3^e Au pis aller, avec le plus grand mal qui puisse arriver. Au pis aller, il en sera quitte pour une amende.

— HIST. XII^e s. Ses ieuz, son vis, qui de joie sautele, Son aler, son venir, Son beau parler et son gent maintenir, *Couci*, xviii. || XIII^e s. Puisque l'aler en France ne volez laisser mie.... *Berte*, lxxii. A l'aller que nous feismes outre mer, *JOINV.* 492, || XV^e s. Tant à l'aller qu'au retourner, *COMM.* vii, *Prologue*. || XVI^e s. Le temps, pour vray, efface toutes choses; Au long aller mes tristesses encloses Effacer.... *MAROT*, i, 359. Encor posé le cas que l'euves faict, Au pis aller n'y cherroit qu'une amende,

ID. ii, 89. Au pis aller je serois trop heureuse de mourir avec tant de vertueuses personnes, *MARGUER.* *Lett.* 427. Si ne perdit elle point le cœur ni l'aller [la force de marcher], *ID.* *Nouv.* LXI. Ils aront l'aler pour le venir, *DU GUET*, dans *PALSGR.* p. 974.

† ALLÉSÉ, ÉE (a-lé-zé, zée), part. passé.
† ALLÉSER (a-lé-zé), v. a. Agrandir le calibre d'un canon.

— ÉTYM. Probablement à *l'aise*; mettre à l'aise.

ALLEU (a-leu), s. m. *Au plur.* alleus. || 1^e Terme de droit féodal. Bien hérititaire. Tenir d'alleu, posséder hérititairement. La loi des Francs ripuaires, fidèle interprète de la loi salique dans le titre des alleus, *MONTESQ.* *Esprit*, xviii, 22. || 2^e Franc-alleu, bien hérititaire exempt de tout droit seigneurial. Tenir en franc-alleu, c'est tenir terre de Dieu seulement. Le franc-alleu noble ne doit pas être confondu avec le franc-alleu roturier; quoiqu'ils fussent égaux en franchise, ils différaient en ce que le franc-alleu noble avait droit de justice et que le franc-alleu roturier était terre sans justice.

— HIST. XI^e s. Qui donc veist le duc ses alues contredire [défendre], *Sax.* x. || XII^e s. Nus, selonc nostre coustume, ne pot pas tenir d'alue, et on apele alues ce qu'on tient sans rendre à nului nule redevance, *BEAUM.* xxiv, 4. Monsignor Gerart a donné et otroyé en aumogne à l'église monsignor S. Pierre de Castenai tout sen [son] alou quanke il avoit à Landeville, *DU CANGE*, *alodis*. || XVI^e s. Immeubles sont biens aleux, amortis, feodaux, roturiers, etc. *LOYSEL*, 240.

— ÉTYM. Provenç. *aloc*, *alluc*; espagn. *alodio*; ital. *allodio*; basse-latinité, *allodarum*, *allodium*, *allodinum*, *alodes*, *alodis*, *alodium*, *alaudum*, *alaudis*, *aluetum*. On trouve aussi dans l'ancien français les formes *aloud* et *aleuf*. De nombreuses étymologies ont été proposées pour ce mot. La suivante a pu paraître plausible : de *al* pour *ad*, et du mot germanique *lod* ou *loos* qui signifie ce qu'en latin on nommait *sors*, c'est-à-dire une portion de terre assignée par le sort à tout homme libre dans le partage des fonds attribués aux barbares après l'occupation des provinces de l'empire romain. *Allodium* serait ainsi un mot hybride, qu'on représenterait très bien par le latin barbare *adsortium*; l'anglais *allot*, attribué par le sort, favoriserait cette étymologie. Mais la véritable est celle qui tire *alleu* des mots germaniques, *all*, tout, et *od*, bien, propriété, c'est-à-dire propriété entière, complète. Ce qui lève toute incertitude, c'est que le radical *od* avec le sens de bien-fonds, s'est conservé dans le suédois *odal-man*, propriétaire en franc-alleu, *odal-stånd*, ordre des propriétaires, *odla* cultiver, *odling* culture, et dans le danois, *odel*, héritage allodial, *odels-mand*, seigneur foncier. Ces rapprochements ne laissent aucun doute.

† ALLIABLE (a-li-a-bl'), adj. Qui peut être allié. La difficulté d'ajuster deux choses si peu alliables [le deuil et la joie] le trahit [le duc d'Antin], *ST-SIMON*, 180, 169.

— ÉTYM. *Allier*.

ALLIACÉ, ÉE (al-li-a-sé, sée), adj. || 1^e Qui tient de l'ail. || 2^e S. f. plur. Nom donné à un groupe de la famille des liliacées, qui a pour type le genre *alium*.

— ÉTYM. *Allium* (voy. *AIL*).

ALLIAGE (a-li-a-j'), s. m. || 1^e Combinaison de deux ou plusieurs métaux. || 2^e Fig. Mélange impur. Il y a peu de vertus humaines sans quelque alliage.

ALLIAIRE (al-li-é-r'), s. f. Plante bisannuelle, qui tire son nom de l'odeur d'ail qui la distingue. Elle est regardée comme diurétique et antiscorbutique.

— ÉTYM. *Ail*.

ALLIANCE (a-li-an-s'), s. f. || 1^e Acte par lequel on s'allie. || 2^e Union, confédération entre des États. Traité d'alliance. Alliance offensive et défensive. Les Indes recherchent son alliance, *BOSS.* *Hist.* i, 9. Après avoir fait alliance avec le nouveau roi, *FÉN.* *Tél.* iii. L'alliance qui venait d'être jurée, *ID.* *ib.* x. Avec nous tu juras une sainte alliance, *RAC.* *Esth.* i, 3. || Ancienne alliance, alliance que Dieu contracta avec Abraham. Nouvelle alliance, alliance de Dieu avec tous ceux qui croient en Jésus-Christ. || 3^e Union par mariage. Une riche alliance. Ah! seigneur, songez-vous que toute autre alliance Ferait honte aux Césars auteurs de ma naissance? *RAC.* *Brit.* ii, 3. C'est là qu'il les attend pour bénir l'alliance, *CORN.* *Rodog.* v, 2. Rome vous permet cette haute alliance, *ID.* *Nicom.* i, 1. || 4^e Bague de mariage. || 5^e Fig. Union, mélange. Pour faire voir l'alliance qu'ils ont faite des maximes de l'Évangile avec celles

du monde, PASC. *Prov.* 7. Tout tombe sous son alliance [tout a un lien avec lui], ID. *édit. Cous.* Comme l'alliance de la géométrie et de la physique fait la plus grande utilité de la géométrie et toute la solidité de la physique, FONTEN. *Bernoulli*. || 6° Alliance de mots, toute réunion de mots formant une expression remarquable, telle est, dans Corneille, *dévorer un règne*. Il y a des alliances de mots qui sont bonnes, il y en a qui sont mauvaises. Cet autre exemple de Corneille est très-beau : Et, monté sur le faîte, il aspire à descendre.

— SYN. ALLIANCE, CONFÉDÉRATION, LIGUE, COALITION. L'alliance est une amitié établie par des traités entre des souverains, des nations, des États, des puissances. La confédération est une union d'intérêt et d'appui contractée entre des corps, des partis, des villes, de petits États pour faire ensemble cause commune; c'est cette condition de faire cause commune qui distingue la confédération de l'alliance qui, étant un mot plus général, n'implique pas la défense réciproque. La ligue est une jonction formée entre des souverains, des partis, des particuliers puissants, pour exécuter une entreprise commune et en partager les fruits. Ce qui sépare la ligue de la confédération, c'est que la ligue n'a pas la permanence de la confédération et a d'ordinaire un objet plus borné. Ligue prend souvent aussi une acceptation défavorable. Coalition diffère de ligue moins par le sens que par l'emploi; on s'en sert pour désigner la réunion des souverains qui, en 1813 et en 1814, abattirent l'empire français; on s'en servirait fort bien pour exprimer toute ligue analogue; on s'en sert encore, et non pas de ligue, pour désigner dans les assemblées législatives la réunion de plusieurs partis à l'effet de renverser un ministère. La coalition des torys et des radicaux renversa le ministère whig.

— HIST. XII^e s. Dunc enveierent, si enporterent l'arche del alliance Deu, ki sires est des oz [armées] e siet sur Cherubin, *Rois*, p. 14. || XIII^e s. Et pour parlerent entre lui et le conte Renaud que il feroient alliance au roi Jehan d'Engleterre et à l'empereur Othon, *Chr. de Rains*, 144. Si vous fais bien assavoir que je ne serai plus de vostre alliance ne de vostre acort, *ib.* 189. Et fu en cele alliance Hues de Broves, *ib.* 144. Si ne seroit mie boin que vous commencissiez la mellée, ne brisissez l'aloiance, *ib.* 217. Brun, fet Renart, se je savoie Que je trovasse en vos fiance Et amistiez et alliance, Foi que je doi mon fiz Rovel.... *Ren.* 10250. Ou s'il a aucune alliance à li ou aucune compaignnie, BEAUM. V, 49. || XIV^e s. En la maniere d'aucunes cités qui ont alliance ensemble pour aider l'une à l'autre à soy defendre en batailles, ORESME, *Eth.* 236. || XV^e s. Finalement, le conseil se porta tout d'un accord, d'une voix et d'une alliance que on eliroit au conseil douze hommes notables et sages, FROISS. II, II, 55. Comme j'ay dit, au partement dudit prince estoient logez toutes ces alliances [tous ces alliés] près dudit duc et venoient pour le combattre à l'heure du siège qu'il avoit devant Morat, COMM. V, 3. Prendre alliance avec, COMM. I, 1. || XVI^e s. Il retira plusieurs villes de leur alliance, AMYOT, *Pyrrh.* I, 57.

— ÉTYM. Allier (voy. ce mot); provenc. *aliansa*, *aliansa*; ital. *allianza*; espagn. *alianza*; basse-latinité, *alligantia*.

† ALLIATH (al-li-at), s. m. Nom de la première étoile de la queue de la Grande-Ourse.

ALLIÉ, ÈE (a-li-é, èe), part. passé. || 1° Joint avec. Cuivre allié avec de l'or. La douceur alliée au courage. || 2° Uni par des traités. Ces deux nations sont alliées. Etre allié de Rome et s'en faire un appui, CORN. *Nicom.* III, 2. || 3° Uni par ce genre de parenté qu'on nomme affinité, c'est-à-dire où, sans appartenir naturellement à la famille, on est parent du mari ou de la femme. Allié de très-près aux Montmorency. || Etre bien allié, avoir, par affinité, des parents bien placés. L'abbé d'Hervault était un homme de condition bien allié, ST-SIM. 14, 156. || 4° S. m. et f. Celui, celle qui est jointe à un autre par affinité. C'était mon allié. Beaucoup de parents et d'alliés. Cette fille est alliée de M. d'Arrouy, SÉV. 428. || 5° Confédéré. Les alliés gagnèrent la bataille de Leipzig sur l'empereur Napoléon. Porter plus de respect à de tels alliés. CORN. *Nicom.* II, 3. Fouler aux pieds les droits d'une longue amitié Et m'armer sans pudeur contre mon allié, M. J. CHÉN. *OEd. roi*, III, 2. Je ne souffrirai pas que ce fils odieux Vous fasse des Romains devenir l'allié, RAC. *Mithr.* III, 6.

† ALLIEMENT (a-li-man), s. m. Technologie. Nœud de la corde de la grue.

ALLIER (a-li-é), v. a. || 1° Combiner. Allier l'or avec l'argent. || 2° Réunir dans un intérêt commun, dans une action commune, en parlant des États, des peuples. C'est l'intérêt du commerce qui allie ces deux États. || 3° Fig. Réunir, joindre ensemble. Allier la vérité au mensonge. Ils tâchent d'allier le respect qu'ils doivent à la vérité avec la complaisance qu'ils conservent pour Hérode, MASS. *Avent*, *Épiph.* Les raffinements ne sont nécessaires que pour se le dissimuler [le devoir] à soi-même et pour allier les passions avec les règles saintes, ID. *Careme*, *Salut*. Alliez, si vous le pouvez, cette situation avec des passions dissipées et mondaines, ID. *Confér. Fuite du monde*. Les âmes qui allient les devoirs extérieurs de la piété avec les plaisirs, ID. *Culte*. Ce n'est pas d'aujourd'hui que tu sais allier La vertu, les forfaits, l'amant, le meurtrier, VOLT. *Catil.* II, 2. || 4° Joindre par mariage. Ils témoignèrent l'empressement qu'ils avaient d'allier leur maison à celle du duc. || Par analogie. Dis-lui que je lui donne Celui que la naissance allie à sa couronne, VOLT. *Zaire*, III, 4. || 5° S'allier, v. rés. Ces deux métaux ne peuvent s'allier. Ces deux familles se sont alliées. Il demanda qu'on révoquât la loi des douze tables, qui défendait aux patriciens de s'allier dans des familles plébéiennes, VERTOT, *Révol. rom.* VI, p. 99. Le sang de César ne se doit allier Qu'à ceux à qui César le veut bien confier, RAC. *Brit.* I, 2. Le déshonneur d'un nom à qui le mien s'allie, ID. *Iphig.* III, 3. Que l'orient contre elle à l'occident s'allie, CORN. *Hor.* IV, 5. La dévotion chez elles [les femmes] s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même, VOLT. *Louis XIV*, 4.

— REM. Des grammairiens ont dit : Allier avec suppose que les choses que l'on allie sont de nature différente, et qu'elles n'ont en elles-mêmes aucun rapport qui les dispose à être alliées. On dira, par exemple, il est difficile d'allier le fer avec l'or. Allier à suppose que les choses que l'on allie ont un rapport qui les dispose à être alliées : allier l'or à l'argent; allier les maximes des stoïciens à l'Évangile. Cette distinction subtile n'a aucun fondement dans l'usage; ce qui le prouve, c'est qu'avec alliance, qui ne comporte pas la préposition à, on se sert, dans tous les cas, de la préposition avec, sans que le sens en souffre : l'alliance de la douceur avec le courage.

— HIST. XI^e s. Le dragon [il] porte à qui la gent s'allie [se rallie], CH. DE ROL. CXII. || XII^e s. Alium nous par serement Nos avoir et nous desfendum, Et tuit ensemble nous tenum, WACE, *Rou*, 5975, 6074. Li reis Salomon sud afermez en sun regne; si se aliad par amur et par priveted à Pharaün le rei de Egypte, *Rois*, p. 233. Car il cremi forment que li fiers reis Henris Ne desist qu'il se fust e aliez e mis Tut pur le guerreier od le rei Loewis, TH. LE MARTH. 97. È les leis que vus dites, à quei li reis s'allie, Ne sunt de leauté, ainz sunt de felonie Contre Deu e raisun, pur destruire clergie, *ib.* 40. Car se nul plait valsist [il voulût] vers les clers comencier, Les evesques verreit tuz ensemble aliez, N'ensi ne purreit pas l'arcevesque plaissier, *ib.* 39. || XIII^e s. Et li dona Alexissa fille, et s'alierent ensemble en tel maniere, VILLEH. CXV. Car si fost cum li portier sorent Que si grant ost encontre eux orient, Ensemble tretuit trois s'allient Et s'entre jurent et affient, Qu'à lor pooir s'entr'aideront, LA ROSE, 15317. Li Turc en Antioche sunt dolent del destrier; Isnelement sonerent un grant cor montanier, À la porte de fer font lor gent aloier [assembler], CH. D'ANT. IV, 260. Sarrasin et Païen s'alerent allier, Bien furent trente mil à l'estour comencier, *ib.* VI, 899. Puisque ele est aliée par mariage, ele n'a nule poesté de soi, de ses convenances accomplir, BEAUM. XXXIV, 50. Quant le soudanc de Damas soit que nous es-tions aliez à ceulz d'Egypte, JOINV. 268. || XV^e s. Et si bien le servirent [leur roi] et si avant se bouterent sur les Anglois, que tous y demeurerent, ni onques nul ne s'en partit; et furent trouvés lendemain sur la place autour de leur seigneur et leurs chevaux tous alloiés ensemble, FROISS. I, I, 288. [Urbain] sentoit le royaume d'Espagne contraire à ses opinions et aloyé à Clement avecques le roi de France, ID. II, II, 207. Les ditz aliez, comme me fut dit par ceulz qui y estoient, pouvoient bien estre trente mil hommes de pied.... COMM. V, 3. || XVI^e s. Il ne devoit pas s'allier [par mariage] de celuy, non duquel l'alliance luy estoit plus honorable, mais plus aisée et plus facile à avoir, AMYOT, ARIST. ET CAT. COMP. 12. Et si luy arriva encore de renfort le secours de aliez Lucaniens et Samnites, ID. PYRRH. 37.

— ÉTYM. Provenç. *aliar*, *alhiar*; espagn. *aliar* et *alear*, dans le sens d'allier des métaux; ital. *alle-*

gare; du latin *alligare*, de *al* pour *ad*, à, et *ligare*, lier (voy. LIER).

ALLIER (a-lié), s. m. Terme de chasse. Sorte de filet à prendre des perdrix, qui est tendu sur deux bâtons.

— ÉTYM. Ménage le tire du latin *ales*, oiseau, à l'aide d'un mot forgé par lui, *alitarium*; ce qui ne vaut rien. Le valaque a le mot *haléu*, filet; il serait possible que le mot allier eût le même radical, et que ce radical fût le grec *ἀλιεύς*, pêcheur.

† ALLIGATOR (al-li-ga-tor), s. m. Terme de zoologie. Nom scientifique d'un genre de reptiles sauriens dont les espèces sont appelées vulgairement caïmans et crocodiles. Les eaux du Victoria, en Australie, sont hantées par de redoutables alligators, qui se précipitent avec voracité sur les chevaux.

— ÉTYM. Angl. *alligator*; allem. *allegarden* dans un passage d'un voyageur de 1549, cité par Gesner, de *Aquat.* p. 305, qui ajoute que *allegarden* n'est pas un mot allemand, et qu'il vient sans doute de l'espagnol *lagarto*, lézard, avec l'article *al lagarto*, d'où, par corruption, les Anglais ont fait *alligator*, comme si le crocodile liait quelque chose (voy. LÉZARD).

† ALLINGRE ou ALLINGUE (a-lin-gr' ou a-lin-gh'), s. m. Petit arrêt construit de perches, qui se fait dans une rivière.

ALLITÉRATION (al-li-té-ra-sion), s. f. Figure de diction qui consiste à répéter ou opposer plusieurs fois la même ou les mêmes lettres, comme dans cet exemple : le riz tenta le rat; le rat tenté tâta le riz.

— ÉTYM. Ad, à (voy. A), et *littera* (voy. LETTRE).

† ALLIVRÉ, ÈE (a-li-vré, vrée), part. passé. Taxé, imposé. Une terre allivrée est une terre imposée suivant son revenu.

† ALLIVREMENT (a-li-vre-man), s. m. Terme d'administration. La quote-part des impositions que supporte chaque commune. Allivrement cadastral d'une commune. Allivremens cadastraux.

— ÉTYM. *Alliver*.

† ALLIVRER (a-li-vré), v. a. Terme d'administration. Taxer, imposer, répartir les contributions foncières en proportion du revenu. Ce verbe vient de ce qu'on appelait *livré* ou *livrée* une portion de terre valant une livre de revenu.

— ÉTYM. À et *livre*, s. f.

ALLOBROGE (al-lo-bro-j'), s. m. || 1° Nom d'un peuple de l'ancienne Gaule, occupant ce que nous appelons Dauphiné et Savoie. || 2° Familièrement. Un homme grossier qui manque de sens. C'est un franc Allobroge. A-t-on jamais vu pareil Allobroge?

— ÉTYM. Un scholiaste de Juvénal, *Schol. in Juven.* p. 247, édit. Cramer, dit que les Allobroges sont ainsi appelés parce que les Gaulois nomment *brogia*, un champ, et *alla*, autre. On croit retrouver ces mots dans *all*, kimry et bas-breton, autre, et *brô*, terre, ou *brog*, habitation.

ALLOCATION (al-lo-ka-sion), s. f. || 1° Action d'allouer une somme pour dépense; gratification. || 2° Terme de jurisprudence. Approbation donnée aux articles d'un compte. Rang où sont placés les créanciers à titres divers. Attribution même des biens du débiteur.

— ÉTYM. *Al* pour *ad* (voy. A), et *locare*, louer (voy. LOCATION). On disait dans l'ancien français *aloement*.

† ALLOCHROÏTE (al-lo-kro-ït'), s. m. Terme de minéralogie. Grenat verdâtre ferrico-calcaire (mélancrite).

— ÉTYM. *Ἀλλοχρώως*; différent de couleur, de *ἄλλος* autre (voy. AUTRE), et *χρώω*, je colore.

† ALLOCHROMASIE (al-lo-kro-ma-zie), s. f. Terme de physiologie. Changement des couleurs; défaut de l'œil qui perçoit les couleurs autres qu'elles ne sont.

— ÉTYM. *Ἄλλος*, autre (voy. AUTRE); et *χρῶμα*, couleur (voy. CHROME).

ALLOCUTION (al-lo-ku-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1° En termes d'antiquité, harangue que les empereurs ou les généraux adressaient aux soldats. || 2° En général, discours d'une personne qui est en droit de parler. Le général a fait à ses soldats une allocution énergique. || 3° Médaille romaine qui représente un chef haranguant ses soldats. Une allocution bien conservée. || 4° Allocution se disait des lettres par lesquelles les anciens rois de France annonçaient l'arrivée des plénipotentiaires.

— ÉTYM. *Allocutionem*, de *al* pour *ad* (voy. A), et *locutio*, action de parler (voy. LOCUTION).

ALODIAL, ALE (al-lo-di-ai, di-a-l'; au plu. al-lo-di-ô). || 1° Adj. Terme de droit féodal. Qui est tenu en franc alleu. Bien allodial. Les terres que possédaient ces hommes libres étaient ce qu'on ap-

pelait terres allodiales, MONTESQ. *Esp.* xxx, 47. || 2^e *S. plur. m.* Le clergé avait acquis une grande partie des allodiaux mêmes, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 9.

— ÉTYM. Bas-lat. *allodialis*; de *ailodium* (voy. ALLEU).

ALLODIALITÉ (al-lo-di-a-li-té), *s. f.* Qualité d'un bien tenu en franc alleu.

— ÉTYM. *Allodial*.

† **ALLOÏTE** (al-lo-i-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de tuf volcanique ou de pouzzolane.

† **ALLOMORPHIE** (al-lo-mor-fie), *s. f.* Terme de physique et de physiologie. Métamorphose, passage d'une forme à une autre toute différente.

— ÉTYM. ἄλλος, autre (voy. AUTRE), et μορφή, forme.

† **ALLOMORPHITE** (al-lo-mor-fi-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Variété de sulfate de baryte.

ALLONGE (a-lon-j'), *s. f.* || 1^e Pièce ajoutée à une chose pour l'allonger. On dit aussi rallonge. || 2^e Fig. C'est une petite allonge à mon voyage, SÉV. 280. || 3^e Terme de marine. Pièce de bois ou membre d'un vaisseau, qui sert à allonger une autre pièce de bois. || 4^e Terme de commerce. Morceau de papier qui se colle à une lettre de change, lorsqu'elle est déjà couverte d'ordres. || 5^e Technologie. Instrument de verre, ordinairement de la forme d'un fusneau, qu'on adapte au col d'une cornue ou d'un ballon, dans certaines opérations chimiques. || Se dit, chez les cinturoniers, des deux bandes qui supportent le pendant; et, chez les cordonniers, d'un morceau de cuir qui se met entre le couche-point et le sous-bout. || Crochet de fer porté par un nerf de bœuf tortillé, et qui sert à attacher la viande. || 6^e Terme de vétérinaire. Mode de claudication du cheval dû à l'écart violent des membres postérieurs en arrière ou en abduction forcée, suite de glissement sur le pavé.

— HIST. XIII^e s. Je n'ai mestier de faire alonge [rétard], Ne de controver à mençonge, *Ren.* 14235. Or m'en repens sans plus d'aloignes, Et pri que tu le me pardoignes, *la Rose*, 21353.

— ÉTYM. Voy. ALLONGER.

ALLONGÉ, ÉE (a-lon-jé, jé). || 1^e *Part. passé.* Rendu plus long. Une robe allongée par la couturière. || 2^e Ce qui a une forme longue. Ce poisson a une tête allongée. Ces fruits ont une forme allongée. || En anatomie, moelle allongée, partie de la moelle épinière qui s'étend de la partie inférieure de la protubérance jusqu'au trou occipital. || 3^e Fig. Un visage allongé, une figure allongée, qui exprime le déplaisir, le désenchantement. M. de Saint-Aignan, revenu chez lui, y trouva la mine de ses gens fort allongée, ST-SIM. 95, 3. Les uns ont le visage allongé d'un demi-pied, SÉV. 119. || 4^e En termes de chasse, se dit d'un chien dont le gros nerf crural s'est allongé par une trop forte course. || 5^e En termes de fauconnerie, oiseau allongé, celui qui a ses pennes entières et de longueur convenable.

ALLONGEMENT (a-lon-je-man), *s. m.* || 1^e Augmentation de longueur. L'allongement d'une rue. || 2^e Fig. Retard calculé, lenteur affectée. Il cherche toujours des allongements.

— HIST. XIII^e s. Que vaut alongemens? H. DE VALENC. VII. De ce ne vous ferai plus long aloignement, *Berte*, 9. || XVI^e s. Ils eussent été contrains d'aller chercher la source de la rivière, qui estoit un allongement de plus de soixante lieues, LANOUE, 674. Dont se composera un vin tel, que difficilement se pourra remarquer l'allongement d'icelui, O. DE SERRES, 222.

— ÉTYM. Provenç. *alongament*, *alonhament*; anc. espagn. *alongamiento*; ital. *allungamento* (voy. ALLONGER).

ALLONGER (a-lon-jé). Devant un *a* ou un *o*, le *g* prend un *e*: il allongea, *v. a.* || 1^e Rendre plus long. Allonger une table, une robe. Allonger une rue. Six chevaux pour allonger un équipage, LA BRUY. 7. || Fig. Sidrac, à qui l'âge allonge le chemin, BOIL. *Lutr.* I. || Allonger le visage, rendre triste ou penaud. J'allonge les visages de ceux qui attristaient le mien, VOLT. *Lett. à Cath.* 48. || Allonger le pas, presser sa marche. Notre suisse, allongez le pas, BÉRANG. *Bedeau*. || Fig. Allonger la courroie, traîner en longueur une affaire, ou tirer parti de ressources médiocres. || Allonger le parchemin, faire de longues écritures pour en tirer plus de profit; tirer un procès en longueur. || 2^e Déployer, étendre, en parlant de certaines parties du corps. Allonger le bras, le cou. L'éléphant peut raccourcir, allonger, courber sa trompe et la tourner en tous sens. || Absolument. Retarder, apporter des longueurs. Une lettre de M. de Cambrai qui ne sert qu'à allonger, BOSS. *Quiet.* 218. || Familièrement. Al-

longer un coup d'épée, de poing, de pied; le donner. Un cheval allonge la ruade, il rue. || 3^e En langage culinaire, allonger une sauce, c'est y ajouter du bouillon ou de l'eau, et en diminuer ainsi la force. || 4^e En termes de chasse, Ce cerf a tout allongé, il a poussé sa nouvelle tête après avoir mis bas. Cet oiseau s'allonge, il se revêt de ses grosses plumes. || 5^e En termes de marine, allonger la ligne, augmenter les distances entre les vaisseaux qui la forment. || 6^e S'allonger, *v. réfl.* Devenir plus long. Les jours s'allongent du solstice d'hiver au solstice d'été. || 7^e S'étendre. Un serpent s'allonge sur l'herbe. Là les heures, pour moi, s'allongeaient dans l'attente, DELAV. *Paria*, II, 5. || 8^e Terme de manège. Baisser la main et augmenter progressivement l'effet des jambes.

— REM. Allonger pris absolument ou comme verbe neutre, signifie retarder, apporter des longueurs, et non devenir plus long. C'est donc une locution vicieuse que : les jours allongent; dites : les jours s'allongent.

— SYN. ALLONGER, PROLONGER. C'est rendre plus long. Allonger, c'est ajouter de la longueur; prolonger, c'est ajouter de la longueur dans un sens déterminé. Au propre, on allonge un chemin, quand on fait le chemin plus long, sans autre indication; on prolonge un chemin, quand on le poursuit dans la direction qui lui est donnée. Au figuré, on allonge une discussion, quand on la rend plus longue; on la prolonge, quand, à dessein, on la fait durer. Allongement et prolongement offrent les mêmes distinctions.

— HIST. XII^e s. Grant demi pié [il] les a fait alon- gier, RONC. p. 189. Fors seul itant qu'ele ne me fait don De lui [l'] amer pour alongier ma vie, COUCI, II. || XIII^e s. Garsions s'envoi, por sa vie alongier, Amont el haut castel qui siet en haut rochier, CH. d'ANT. VI, 1017. Se ses sergans avoit le bois vendu et le premier terme assis, n'avoit il pas pooir ne au- torité du terme alongier, BEAUM. XXXIV, 7. Li ples ne doit mie por ce demorer ne alongier, par le [la] coutume de le [la] cort laie, ID. V, 20. Et si alonge et met en delay moult de coeses par se [sa] parece, lesqueles il deüst haster, ID. 20. Noz traiterons eché [en cet] endroit de le [la] division des lignages, et comment et en quel maniere lignages s'alonge, ID. XIX, 4. || XVI^e s. Que ceux qui avoient alongé le ser- ment à la mesure des bonnes mœurs, l'avoient mis à usage d'estivieres, D'AUB. *Hist.* III, 150. Des vins pressés, trempés, allongés, et autres de mesnage, O. DE SERRES, 219.

— ÉTYM. Bourguign. *elongé*; provenç. *alongar*, *alongnar*, *alonjar*, *alunhar*; anc. catal. *alongar*; ital. *allungare*; de *al* (voy. A) et *long* (voy. LONG).

† **ALLONYME** (al-lo-ni-m'). || 1^e *Adj.* Se dit d'un ouvrage publié sous le nom d'un autre. Un livre allonyme. || 2^e *S. m.* Un allonyme, un homme qui publie son livre sous le nom d'un autre.

† **ALLOPATHIE** (al-lo-pa-t'), *s. m.* Médecin qui traite par l'alopathie.

† **ALLOPATHIE** (al-lo-pa-tie), *s. f.* Nom de la médecine traditionnelle, dans le langage des homéopathes.

— ÉTYM. ἄλλος, autre (voy. AUTRE), et θάθος, maladie, affection (voy. PATHOS); ainsi nommée par opposition à *homéopathie* (voy. ce mot), à cause que, dans la médecine traditionnelle, on n'a ni pour but, ni pour effet de produire chez le malade des symptômes semblables à ceux de la maladie.

† **ALLOPATHIQUE** (al-lo-pa-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'alopathie.

† **ALLOPATHIQUENEMENT** (al-lo-pa-ti-ke-man), *adv.* D'une façon allopatische.

† **ALLOPATHISER** (al-lo-pa-ti-zé), *v. a.* Traiter allopaticquement.

† **ALLOPHANE** (al-lo-fa-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété d'argile.

† **ALLOTEMENT** (al-lo-te-man), *s. m.* Terme d'ancienne jurisprudence. Partage par lots.

† **ALLOTIR** (al-lo-tir), *v. a.* Terme d'ancienne jurisprudence. Partager, distribuer les lots.

— ÉTYM. *A* et *lot*.

† **ALLOTRICLOGIE** (al-lo-tri-o-lo-jie), *s. f.* Terme scolaistique. Défaut qui consiste à introduire, dans un discours ou dans une doctrine, des idées étrangères au fond.

— ÉTYM. ἄλλοτριος, étranger, et λόγος, discours (voy. LOGIQUE).

† **ALLOTRIOPHAGE** (al-lo-tri-o-fa-j'), *s. m.* Celui qui est atteint d'allotriophagie.

† **ALLOTRIOPHAGIE** (al-lo-tri-o-fa-jie), *s. f.* Terme de médecine. Dépravation de l'appétit qui porte à manger des substances non alimentaires.

— ÉTYM. ἄλλοτριος, étrange, de ἄλλος, autre (voy. AUTRE), et φαγεῖν, manger (voy. PHAGÉTIQUE).

† **ALLOTROPIE** (al-lo-tro-pie), *s. f.* Terme de physique. Etat de corps simples pouvant se présenter sous des états différents, et jouir de propriétés chimiques et physiques très-distinctes. Le carbone, sous la forme de charbon ou de diamant, offre un exemple frappant d'allotropie.

— ÉTYM. ἄλλος, autre (voy. AUTRE), et τρόπος, changement (voy. TROPE).

— **ALLOUABLE** (a-lou-a-bl'), *adj.* Qui peut être alloué, accordé.

— ÉTYM. *Allouer*.

† **ALLOUCHIER** (a-lou-chi-é), *s. m.* Voy. ALOUCHIER.

— **ALLOUÉ**, ÉE (a-lou-é, ée), *part. passé.* || 1^e Accordé. Des sommes allouées pour une dépense. || 2^e *S. m.* Autrefois, nom du second des juges dans certaines juridictions; le premier se nommait sénechal, et le troisième, lieutenant.

— **ALLOUER** (a-lou-é), *v. a.* Approuver, accorder une dépense portée dans un compte; accorder une somme comme indemnité. Allouer un supplément de traitement, une gratification, une indemnité.

— HIST. XI^e s. [Mon âme] entre les leur et aluée et mise, CH. de ROL. ccvii. || XII^e s. Et en sarquez [cer- cueils] poser et aloer [les corps], RONC. p. 176. Seignur, fait il à els, tut senz en plait entrer, Ne me deit pas mis sires acuite demander, Car tut cest grant avoir que ci vus oi numer, En ses busognes l'ai fait metre e aluer, TH. le mart. 43. En malvais estoq vei [je vois] bon ente mal fruchier; Qui mal- vais arbre aluhe, malvais fruit deit mangier, ib. 128. Et sur l'altel la busche et les pieces ordenément aluad, RONC. 347. || XIII^e s. Nulle ne doit alouer autrui aprente ne autrui ouvriere, LIV. DES MET. 81. Cil qui est aloez à un an puet demander son loier de tout l'an, LI ordinaires, f° 43. Li un se sont cil qui font monnoie à essient de malves metail et les voient alouer por bone, BEAUM. XXX, 42. S'il avoient le lor folement aloué, il n'ont pas à retourner ne a recouvrir à lor peres ne à lor meres sans lor volenté, ID. XXXI, 42. Et se je, el tans que le [la] coze me fust prestée, l'ai alouée ou perdue.... je sui tenus à rendre la value que le [la] coze valoit, ID. XXXIV, 48. || XIV^e s. Jehan coutelier se alloua ou accueilli à un maître dudit mestier, DU CANGE, ac- colligere. || XV^e s. Cils dedans l'artillerie que ils avoient, alouerent [employèrent] si nettement que ils n'avoient mais rien que traire, FROISS. II, III, 8. Des rentes du comté il n'allouoit nulles, mais les mettoit et avoit mises toudis arriere en deposit, ID. I, I, 248. || XVI^e s. Mais certes monsieur au- roit honte De fallouer dedans le compte De ses plus jeunes apprentifs, MAROT, II, 499. Et quoy qu'ils brassent puis après pour l'honoré et servir, ne sera point aloué en ses contes [compté par Dieu], CALV. INSTIT. 40. Bien-heureux celuy auquel Dieu impute ou alloe la justice sans œuvres, ID. ib. 574. Il ne doute pas que cela ne lui soit alloé par jus- tice, ID. ib. 609. Ayant couché un article de des- pense de dix talents, qu'il disoit avoir employé où il falloit, le peuple l'alloua sans vouloir enquérir comment, ny en quoy, AMYOT, PÉRIC. 43. Ce qu'il denonça au magistrat dit en ce pays-là [Vitré, en Bretagne] l'alloué, lequel.... Ledit aloué fit chercher ce maître gueux.... PARÉ, XIX, 22.

— ÉTYM. Wall. *alouwer*, dépenser, user, con- sommer; provenç. *alogar*; ital. *allogare*; de *al* pour *ad* (voy. A), et *locare*, placer (voy. LOUER, LIEU).

† **ALLOXANE** (al-lo-xa-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps qui provient de l'acide urique et de l'acide azotique chauffés ensemble légèrement.

— ÉTYM. Allem. *alloxan*; de *al*, premières lettres de *allantoïne*, et *oxa*, premières lettres de *oxalique*, les chimistes qui ont analysé l'alloxane en ayant regardé les éléments comme la somme de ceux de l'allantoïne et de l'acide oxalique.

— **ALLUCHON** (a-lu-chon), *s. m.* Terme de méca- nicien. Dent en bois ou même en fonte qui ne fait point corps avec la roue sur laquelle elle est montée. Les alluchons entrent par leur queue dans des mortaises pratiquées à la circonference de la roue et y sont retenus par des clavettes; la tête, saillant au-dessus de la circonference, forme les dents de l'engrenage.

— HIST. XV^e s. Icelly Robin dist qu'il venoit du dit moulin afin de faire des alluchons, DU CANGE, aleuba.

— ÉTYM. Berry, *allochon*; anc. franc. *aluchier*, attirer (Luxure est uns pechiés que glotonie aluche, i DE MEUNG, Test. 1749); provenç. *aluchar*, *alhuear*

allumer, de *à* et un radical *luc*, lumière, qui est dans *lucide* (voy. ce mot).

† ALLUMAGE (a-lu-ma-*j'*), s. f. Action d'allumer; résultat de cette action.

ALLUMÉ, ÉE (a-lu-mé, mée), part. passé et adj. || 1^e Mis en feu. Des feux allumés. || 2^e Fig. La guerre est allumée. Que le courroux du ciel allumé par mes vœux.... CORN. *Hor.* IV, 5. Prête à suivre partout sa colère allumée, ID. *Nicom.* I, 5. Lorsque des Juifs contre eux la vengeance allumée Chassa tout Amalec de la triste Idumée, RAC. *Esth.* III, 1. La fureur était allumée dans ses yeux, FÉN. *Tél.* V. Cette secte [des Manichéens] avait des charmes pour les imaginations allumées, VOLT. *Phil.* II, 375. Je dis à M. de Beauvilliers, d'un air allumé de crainte et d'espérance, que la conversation de la veille m'avait affligé, ST-SIM. 15, 172. || 3^e Allumé se dit d'une teinte rouge en parlant du visage, de la peau. Le sérieux des passions ardentes est sauvage, sombre et allumé, VAUVEN. *Du sérieux*. Pourquoi êtes-vous allumée, pourquoi votre sang est-il en colère? SÉV. 593. Si les femmes avaient le visage aussi allumé qu'elles se le font par le rouge, LA BRUY. 3. || 4^e En termes de blason, se dit des yeux quand ils sont d'un autre émail que le corps de l'animal; et de la flamme d'un flambeau ou d'un autre objet.

† ALLUMELLE (a-lu-mè-*l'*), s. f. Fourneau de charbon.

† ALLUMEMENT (a-lu-me-man), s. m. Action d'allumer. || Ce mot mériterait d'être repris.

— HIST. XII^e s. Dont serat parfaiz li ans de nostre alumement, quand li permanables jugieres apparat, *Job*, p. 461.

ALLUMER (a-lu-mé), v. a. || 1^e Mettre le feu à. Allumer une chandelle, une bougie. Allumer un bûcher. || 2^e Par extension. Allumer du feu, le feu, pour allumer du bois dans un foyer, un poêle. Allumer une lampe, un bougeoir, pour allumer la mèche d'une lampe ou d'une bougie. Allumer un flambeau. (Il) Recherche votre fille et d'un hymen si beau Veut dans Troie embrasée allumer le flambeau, RAC. *Iphig.* I, 1. || 3^e Fig. Quelle guerre intestine avons-nous allumée? RAC. *Esth.* III. J'ai prévu ce tumulte et n'en vois rien à craindre; Comme un moment l'allume, un moment va l'éteindre, CORN. *Nicom.* V, 4. Votre amour contre nous allume trop de haine, RAC. *Andr.* I, 4. Vous avez vu quelle ardente colère Allumait de ce roi le visage sévère, ID. *Esth.* II, 9. Animés du courroux qu'allume l'injustice, ID. *Brit.* III, 7. Il présenta mon cœur aux yeux qui le charmèrent, Il prépara mon âme aux feux qu'ils allumèrent, CORN. *Héracl.* II, 2. Ils allument contre eux une implacable haine, ID. *Pomp.* IV, 3. Moi! j'aurais allumé cet insolent amour! ID. *Rod.* IV, 4. Oui, je ne pus souffrir de les voir si bien ensemble; le dépit alluma mes désirs, MOL. *Fest.* I, 2. Ce qui avait allumé dans son cœur tant de haine contre Ulysse, FÉN. *Tél.* XV. Il allume le zèle des docteurs, FLECH. *Tur.* Allumer leur ambition [de leurs époux] par leurs désirs pressants de s'élever au-dessus de leur condition, ID. *Panég.* t. II, p. 10. Les lâches courtisans se font une étude d'allumer le vice et d'éteindre la vertu, CHATEAUB. *Mart.* 124. Les délais ne servent qu'à allumer la fureur des Juifs, MASS. *Pass.* 2. J'eusse aux rayons d'Homère allumé mon génie, A. CHÉN. 145. || 4^e Mettre en mouvement, agiter. Allumer le sang, la bile, les humeurs. Le chocolat vous allume une fièvre continue, SÉV. 145. Tout vous blesse, tout vous allume, MASSILLON. || 5^e Populairement. Allumer quelqu'un, l'entraîner par des espérances trompeuses à donner son argent. || 6^e En termes de métier, introduire dans une pompe une certaine quantité d'eau pour en faire gonfler les parties intérieures et en expulser l'air. || 7^e S'allumer, v. réfl. Prendre feu, s'enflammer. Sur un autel sanglant l'affreux bûcher s'allume, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé*. La flamme du bûcher d'elle-même s'allume, RAC. *Iphig.* V, 6. || Poétiquement. Et que.... Jamais les feux d'hymen ne s'allument pour elle, RAC. *Phèd.* I, 4. || 8^e Devenir brillant. Ses yeux s'allument et s'éteignent en un moment, PASC. *Amour.* || 9^e Fig. Une nouvelle guerre s'allume, BOSS. *Hist.* I, 10. La guerre civile s'allume, ID. ib. III, 7. Le dépit s'allumait dans son cœur, HAMILT. *Gramm.* 8.

— HIST. XI^e s. Myrrhe et timoine [ils] i firent allumer, CH. de ROL. CCIX. || XII^e s. Où feu n'eüst ni chandele alumée, RONC. p. 156. Puisqu'en vous sont tout mal esteint Et tout bien à droit alumé, COUCI III. Si m'est au cors une autre amour emprise, Qui me requiert et allume et esprent, QUESNES,

Romanc. p. 90. Esteignez, fait lur il, ces cirges alumez, TH. le Mart. 52. Car qui veit le bordel [la maison] sun veisin alumé, Il ad pour del suen, ib. 90. De la clarted ki est devant lui sunt alumez cil ki furent noir cume charbun, ROIS, p. 206. || XIII^e s. Et li feus alumna mout haut, si qu'il sembloit que toute la terre ardist, VILLEH. XCV. Lors s'en torna en un essart, Droit devant le chastel Renart, Et vit la cuisine fumer Où il ot fait feu alumer, REN. 938. Ce dist Patous : garde de près, Se del veoir es si engrés; Je n'i ai soing d'aboester, Ne m'i estuet point alumer [regarder fixement], ib. 7176. C'est la chandele en la lanterne; Qui mil en i alumeroit, Ja mains de feu n'i troveroit, LA Rose, 7449. Qui ce qu'il aime plus regarde, Plus alumé son cuer et l'arde [brûle], LA Rose, 2358. Lors escria le roy : alumé, alumé, et si fist l'en, JOINV. 250. || XIV^e s. Lors ala Bonne-voulement Tantost alumer la chandelle, BRUYANT dans *Ménagier*, II, p. 35. || XV^e s. Cessez vostre sermon, dirent les lourdiers tout allumés du feu de concupiscence charnelle, LOUIS XI, NOUV. XC VIII. || XVI^e s. Un flambeau allumé, AMYOT. *Cam.* 56. Ilz estoient desja espris du malheureux et calamiteux desir de la Sicile, que depuis Alcibiades alluma d'avantage, ID. *Péric.* 42. Allumer l'air d'esclairs, le troubler de diverses sortes de tempêtes, CALV. *Inst.* 18.

— ETYM. Wallon, *aloumer*, allumer, faire des éclairs; bourguig. *elemai*; proveng. *alumenar*, *aluminar*, *alhumnar*; anc. catal. *alumar*; espagn. *alumbrar*; portug. *alumear*, *allumiari*; ital. *alluminare*; de *al* pour *ad* (voy. A), et *lumen*, lumière (voy. LUMIÈRE).

ALLUMETTE (a-lu-mè-t^e), s. f. || 1^e Brin de bois ou de chanvre soufré à un bout ou aux deux bouts. Un paquet d'allumettes. || Allumette phosphorique, chimique, préparée avec du phosphore, du chlorate de potasse. || 2^e Fig. Dames qui sont navrées des flèches de vos yeux, et n'ont point de feux dont votre beauté n'ait été l'allumette, FRANCION, liv. VI, p. 227. Muse, de vos chansonnettes Aujourd'hui l'on va tâcher De faire des allumettes Pour ranimer ce bûcher [de l'Emile], BÉRANG. *Muse en fuite.* || 3^e En termes de marine, *au plur.* Sorte d'artifice employé dans les brûlots.

— HIST. XIV^e s. Et n'est bon [le soufre] qu'à ces femmelettes Qui botellent des allumettes, TRAÎTÉ D'ALCHIMIE, 48. || XV^e s. Je luy envoie ces sornettes Pour soy desennuyer; combien, S'il veult, face en des allumettes, VILLON, GRAND TESTAM. LEGS AU SÉNECHAL. || XVI^e s. Les jesuites trouverent des coeurs bien préparez, sur tout en Picardie, qui fut l'allumette de l'embrasement que nous verrons ci-après, D'AUB. *Hist.* II, 223. Mais c'est au contraire : la honte sert d'aiguillon et d'allumette, CHARRON, SAGESSE, I, 28.

— ETYM. *Allumer*; bourguig. *elemôte*.

† ALLUMETIER (a-lu-mé-tié), s. m. Fabricant d'allumettes.

ALLUMEUR (a-lu-meur), s. m. Celui qui est chargé d'allumer régulièrement les réverbères, les becs de gaz.

— ETYM. *Allumer*.

† ALLUMI (a-lu-mi), s. m. Petit morceau de bois allumé dont on se sert pour éclairer l'intérieur d'un four.

† ALLUMIÈRE (a-lu-miè-r^e), s. f. Fabrique d'allumettes. || Boîte aux allumettes.

ALLURE (a-lu-r^e), s. f. || 1^e Façon de marcher. Ralentir son allure. On reconnaît certaines gens à leur allure. Il était guindé dans toutes ses allures, HAMILT. *Gramm.* 7. || Il se dit du cheval. Les trois allures naturelles du cheval sont le pas, le trot et le galop. || Par extension, en parlant du soleil : Tu dois ta flamme à tout le monde; Et ton allure vagabonde..., MALH. II, 3. || 2^e Fig. Marche habituelle des choses. La monarchie avait son allure par des ressorts qu'il fallait toujours remonter, MONTESQ. *Esp.* XXX, 4. L'intolérance, front levé, Reprendra son allure, BÉRANGER, *Mission*. || Tournure que prend une affaire. Cela prend une mauvaise allure. || 3^e Conduite d'une personne dans une affaire. Son allure n'est pas franche. Je me défie des allures des gens paresseux, SÉV. 302. || 4^e Ce jeune homme a des allures, il a quelque commerce secret de galanterie. Cette locution a vieilli. || 5^e En termes de marine, direction de la route d'un bâtiment par rapport à celle du vent; disposition de voile appropriée à cette route. || 6^e En termes de chasse, distance de l'empreinte des pieds de devant à celle des pieds de derrière. Allures du cerf, les endroits par où il passe. || 7^e En termes de mineur, état d'un filon dans la roche ou dans le terrain qu'il traverse. || 8^e En termes d'usine, allure d'un feu ou d'un fourneau,

sa manière de se comporter dans les opérations métallurgiques.

— HIST. XII^e s. Si tost cum liber fu sur sun cheval sailuz, Grant alure s'en est à la porte venuz, TH. le Mart. 47. Sur les chiefz des trefs ki furent defors, furent faiz unes allures de set alnes [aunes] de led [large], ROIS, 246. Et li reis Achazias chaïd as allures amunt de une sue maisun qu'il out en Samarie, si en fud malade e mahaignez, ib. 844. || XIII^e s. Lors m'en alai grant aleure [vitesse], LA Rose, 513. Dont chevaucha à toute sa bataille vers les fuians grant aleure, VILLEH. 44. Les messagers le roi ari-vereut au port d'Antioche et dès Antioche jusques à leur grant roy trouverent bien un an d'aleure à chevaucher dix lieues le jor, JOINV. 262. || XV^e s. [Il] ot belle aleure, voix d'omme de beau ton, CHRIST. DE PISAN, CHARLES V, I, ch. 47. || XVI^e s. Dont à l'heure Thony s'en vint sur le pré grand alleure Nous accordé, MAROT, I, 224. S'ilz alloyent de cul, vous eusiez estimé estre leur alleure naturelle, RAB. *Pant.* V, 29. L'ennemy n'osa faire contenance de les attendre, ains print le chemin pour se retirer aux grandes alleures à Vercueil, M. DU BELL. 254.

— ETYM. *Aller*. La forme ancienne régulière est *aleure*, dont la contraction s'est faite de très-bonne heure et qui suppose un bas-latin, *alatura*.

† ALLUSIF (a-lu-zif, zi-v^e), adj. Qui contient une allusion. Phrase allusive.

ALLUSION (al-lu-zion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Figure de rhétorique consistant à dire une chose qui fait penser à une autre. On distingue les allusions en historiques, quand elles rappellent un trait d'histoire; mythologiques, si elles sont fondées sur un point de la fable; nominales, si elles reposent sur un nom; verbales, si elles consistent dans le mot seulement, c'est-à-dire dans une équivoque. Benserade faisait des allusions délicates et piquantes aux caractères des personnes, VOLT. LOUIS XIV, 25. Dieu par ces paroles fait allusion aux Juifs, BOSS. VAR. 45. C'est une secrète allusion au mystère de l'Incarnation, ID. NOUV. MYST. II. || 2^e Application d'un trait de satire ou d'éloge. Le public est prompt à saisir les allusions. || 3^e Allusion de mots, jeu de mots. Ne se dit plus en ce sens.

— ETYM. Ital. *allusione*; espagn. *alusion*; d'*allusionem*; de *al* pour *ad*, vers, et de *ludere*, jouer (voy. LUDION).

† ALLUVIAL, ALE (al-lu-vi-al, a-l^e), adj. Terme de géologie. Qui a les caractères, ou qui est le produit d'une alluvion. Plaine alluviale. Terrains alluviaux.

— ETYM. Voy. ALLUVION.

† ALLUVIEN, ENNE (al-lu-vi-in, viè-n^e), adj. Terme de géologie. Se dit des terrains produits par l'action des eaux actuelles; se dit aussi des dépôts meubles dus aux eaux dans les vallées et les plaines.

ALLUVION (al-lu-vion), s. f. Accroissement de terrain résultant des dépôts terreux qu'abandonne une rivière. L'alluvion profite aux propriétaires riverains. Pendant ce temps, les alluvions du Nil ont été déposées le long du reste du rivage et l'ont immensément étendu, CUV. REVOL. p. 448. Il est bon de remarquer que les plaines faites par alluvion sont plus hautes vers les bords des rivières qui les ont produites, et toujours ensuite plus basses, FONTEN. GUGLIELMINI.

— HIST. XVI^e s. L'on n'estime pas la grandeur d'une rivière de l'eau qui lui est advenue par une subite alluvion et desbordement des prochains torrents et ruisseaux, CHARRON, SAGESSE, I, 4.

— ETYM. PROVENC. *alluvio*; espagn. *aluvion*; portug. *alluvido*; ital. *alluvione*; de *al* pour *ad* (voy. A), et *luere*, arroser, laver (voy. LOTION).

† ALLUVIONNAIRE (al-lu-vio-nè-r^e), adj. Qui tient de l'alluvion. Terres alluvionnaires.

† ALMADIE (al-ma-die), s. f. Sorte de grande prirogue de quelques parties de l'Afrique.

— ETYM. Arabe, *al*, le, et *madhi*, qui passe ou fend l'eau.

ALMAGESTE (al-ma-jè-st^e), s. m. Collection d'observations astronomiques faites par d'anciens astronomes. L'Almageste de Ptolémée. Ce système [de Ptolémée] a subsisté pendant quatorze siècles; aujourd'hui même qu'il est entièrement détruit, l'Almageste, considéré comme le dépôt des anciennes observations, est un des plus précieux monuments de l'antiquité, LA PLACE, EXPOS. V, 2.

— HIST. XIII^e s. Cil qui nous escrit l'Almageste, LA Rose, 18772.

— ETYM. Ital. *almagesto*; bas-lat. *almageste*; mot hybride, composé de l'article arabe *al*, la, et du grec μεγαστη, très-grande. L'Almageste de la basse latinité signifie: 1^e le grand œuvre des alchimistes,

$\mu\epsilon\gamma\sigma\tau\eta\pi\rho\alpha\mu\mu\alpha\tau\epsilon\alpha$; 2° une composition astronomique de Ptolémée, $\mu\epsilon\gamma\sigma\tau\eta\beta\epsilon\delta\lambda\omega\zeta$. $\mu\epsilon\gamma\sigma\tau\eta$ est le superlatif de $\mu\epsilon\gamma\alpha\zeta$, grand (voy. pour les rapports de $\mu\epsilon\gamma\alpha\zeta$, MÉGA, qui entre en composition dans plusieurs mots français).

ALMANACH (al-ma-na). Dans la prononciation soutenue, le *ch* se lie comme un *k*: un al-ma-na-k intéressant. Au pluriel, almanach ou al-ma-nâ; dans la prononciation soutenue, l's se lie : des al-ma-nâ-z-en-cadrés), s. m. || 1° Calendrier qui contient tous les jours de l'année, les fêtes, les lunaisons, etc. Almanach nouveau. Almanach de cabinet. Le ciel et les étoiles que le jeune homme considérait avec beaucoup de plaisir et de curiosité; il allait chercher dans les almanachs tout ce qu'ils rapportaient sur ce sujet, FONTEN. *Hartsoeker*. || 2° Il se dit de certains livres publiés annuellement, et contenant, autre l'almanach, des renseignements divers sur les lieux, sur les personnes, etc. L'almanach royal. || 3° Faire des almanachs, faire des pronostics. Il ne faut point faire d'almanachs, SÉV. 207. || Un faiseur d'almanachs, un homme qui a la prétention de prévoir et de prédire l'avenir. || Familièrement. C'est un almanach de l'an passé; c'est une chose accomplie, passée. [Les ouvrages de parti] lorsque, le feu et la division venant à s'éteindre, ils deviennent des almanachs de l'autre année.... LA BRUY. I. || 4° Almanach nautique, recueil où l'on consigne tous les éléments qui peuvent servir aux calculs nautiques. || Proverbe. Une autre fois, je prendrai de ses almanachs, je ne prendrai pas de ses almanachs, se dit d'un homme qui avait prédit ce qui devait arriver, qui s'était trompé sur ce qui devait arriver.

— ÉTYM. Bourguig. et génev. *armana*; ital. *almanacco*; espagn. *almanaque*. Ce mot est fort ancien; il se trouve, avec le sens que nous y attachons, dans EUSÈBE (*Præp. ev.* III, 92, D) sous la forme $\alpha\mu\epsilon\gamma\alpha\chi\alpha$ ou $\alpha\lambda\mu\epsilon\gamma\alpha\chi\alpha$. M. Lenormant (dans Du Cange, dernière édition) propose une étymologie égyptienne : en copte, *al* signifie calcul, et *men*, mémoire, d'où l'on a pu faire le mot composé *almeneg*, calcul pour la mémoire. Il est difficile d'aller au-delà du mot tel qu'il est donné par Eusèbe. L'étymologie égyptienne a une certaine probabilité. On a aussi indiqué les suivantes : l'article *al* et l'hébreu *manah*, compter; l'article *al* et le latin *manachus*, cercle tracé sur un cadran-solaire et servant à indiquer l'ombre pour chaque mois.

† ALMÉE (al-mée), s. f. Danseuse indienne.

— ÉTYM. Arabe, *almet*, savante, de *alam*, savoir; parce que ces femmes ont reçu de l'instruction dans la poésie, le chant et la danse.

ALOËS (a-lo-ës'), s. m. || 1° Plante grasse de la famille des asphodèles, originaire de l'Afrique. || 2° Substance résineuse que l'on retire des feuilles épaisses et charnues de plusieurs aloës. Il existe trois espèces dans le commerce : 1° l'aloës socotrin, qui est le meilleur; 2° l'aloës hépatique; il est moins pur; 3° l'aloës caballin; c'est le moins estimé; il est presque noir, et contient beaucoup de matières étrangères. || 3° Bois d'aloës. On appelle ainsi des bois qui n'ont aucun rapport avec l'aloës; ils sont odorants et originaires de l'Asie orientale.

— HIST. XIII^e s. Ci se reposera Guillaume, Le cui tombel soit plein de baume, D'encens, de mirre et d'aloë, Tant m'a servi, tant m'a loé, *la Rose*, 1059. || XVI^e s. L'usage de pillules d'aloë non lavé y est singulier, PARÉ, v. 29. D'aloës bien lavé et pulvérisé douze grains, o. DE SERRES, 898. Deux drachmes d'aloës cicotin en poudre, ID. 902. Mascher noix muscate, du bois d'aloës, d'iris de Florence, ID. 903.

— ÉTYM. Provenç. *aloë*, *aloeu*; probablement de l'arabe *aluat*; hébreu, *alua*, chose amère.

† ALOÉTINE (a-lo-é-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Suc d'aloës purifié.

— ÉTYM. *Aloës*.

ALOÉTIQUE (a-lo-é-ti-k'), adj. Terme de pharmacie. Qui contient de l'aloës. Pilules aloétiques.

— ÉTYM. *Aloës*.

† ALOGIE (a-lo-jie), s. f. Terme scolaire. Absurdité, impertinence.

— ÉTYM. *Aλογία*, de & privatif, et *λόγος*, raison.

† ALOGIEN (a-lo-ji-in), s. m. Membre d'une secte qui refusait à Jésus la qualité de Verbe éternel. Le 1^{er} chapitre de saint Jean, que les alogiens ont cru n'être pas de lui, VOLT. *Phil.* III, 285.

— ÉTYM. *Αλογος*, de & privatif, et *λόγος*, verbe (voy. LOGIQUE).

ALOI (a-loi), s. m. || 1° Titre légal de l'or et de l'argent. De l'or, de l'argent de bon, de mauvais aloi. Or de bas aloi, or qui n'est pas au titre. Je suis un sou de bon aloi; Mais en secret argen-

tez-moi, Et me voilà fausse monnaie, BÉRANG. *Refus*. || 2° Par extension. Le marchand voit s'il est de bon aloi [le cuvier], LA FONT. *Cuv.* Cette marchandise est de trop bon aloi, CORN. *le Ment.* I, 4. Forte femme et d'assez bon aloi, LA FONT. *Troq.* || 3° Fig. Vers de mauvais aloi. Style de bas aloi, médiocre en son genre. Sa tendresse n'est pas d'un bon aloi, SÉV. 140. Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous regrettons, ID. 532.

— HIST. XIII^e s. Tous les mestres et li vallet doivent ouvrir de boine œvre et de loial et de boin aloy selon ce qui a été acoustumé en la ville de Paris, *Liv. des mét.* 56. || XVI^e s. O Dieu, ton parler d'efficace Sonne plus clair que fin alloy, MAROT, IV, 340. Leurs ames, du plus bas aloy, rapportent faussement le fruit de la science, MONT. I, 149. Il y ait une grande quantité de pieces antiques de monnoie, les unes d'argent, les autres d'aloï [alliage], desquelles il ne savoit la valeur, DESPER. *Contes*, XXI. Il meit en avant (encores que les depitez de l'empereur fussent contents de prendre les escus marchans et ayans cours) qu'on meist les dits escus au marc et à l'aloï [titre], M. DU BELL. 159. Celui qui dignement voudra chanter ta grace, Ta vertu, tes honneurs, il faudra qu'il se fasse Argentier general ou tresorier d'un roy, Ayant tousjours les doigts jaunes de ton aloy [or], RONS. 910.

— ÉTYM. Bas-lat. *alleium*, *aleium*, *alaium*. Ménage suppose un mot latin *adlex* qu'on aura pu dire de même qu'*exlex*, comme qui dirait selon la loi : « Du Haillan, ajoute-t-il, dans son traité de l'Estat de France : Les monnoyes de France sont altérées et de mauvaise loy; la corruption du langage dit aloy, mais il faut dire loy, pource que la monoye est la loy du peuple. Dans les anciennes ordonnances touchant les monnoyes, il n'y a que *loy* : à 24 caras de loy; qui ne sont pas de telle loy, et c'est comme parle M. de Bouteroue. » On trouve dans le provençal *ley* avec le sens de titre : *Els no son ni de ley ni de pes*, dans Raynouard. Dans l'italien aloi se dit *lega*, et aussi *allegato*, de bon aloi. En espagnol *ley* signifie aussi aloi. Toutes ces concordances paraissent bien démontrer que *aloï* vient de *à* (voy. À) et *loy* (voy. LOI); ce qui est conforme à la loi. Cependant il est difficile de ne pas y remarquer aussi une confusion avec *allier*, *alliage*. *Lega* italien est plus près de *ligare* que de *lex*; et plusieurs des anciennes formes françaises se rapprochent aussi d'*allier*.

ALONGE, ALONGEMENT, ALONGER (voy. ALONGE, ALLONGEMENT, ALLONGER).

ALOPÉCIE (a-lo-pé-sie), s. f. Chute des cheveux, des sourcils, des poils, accidentelle et prématurée ou sénile, partielle ou totale.

— HIST. XVI^e s. Quant à la pelade, que.... ce n'est que certaine chaleur de foie que les medecins appellent alopecie, à laquelle moy et les miens sommes sujets, *Satire Mén.* p. 49. Alopecie vient du mot grec *alopec*,parce que les malades ont cheute de poil comme regnards, PARÉ, *Introd.* 21. L'alopecie,dite vulgairement la pelade, ID. XV, 4.

— ÉTYM. *Αλωπεκία*, de *ἀλώπηξ*, renard.

ALORS (a-lor; l's ne se lie jamais : alors il dit, prononcez a-lor il dit, et non, a-lor-z il dit. Quelques-uns font sentir l's : a-lors', mais c'est une faute), adv. || 1° En ce moment-là. Alors il me dit. Il me dit alors. Que pouvais-je dire alors? Il s'est repenti alors. Quand tout est fini et que nous ne savons plus que faire de notre loisir, alors nous conservons à quelques pratiques languissantes de religion ces moments de rebut, MASS. *Car. Emploi du temps*.

|| 2° Dans ce temps-là, dans le passé ou dans l'avenir. Me souviendrai-je alors de ce qu'il faudra faire? Des témoignages rendus par des milliers de personnes les plus sages qui furent alors, LA BRUY. 46. Dans quelque prévention où l'on puisse être sur ce qui doit suivre la mort, c'est une chose bien sérieuse de mourir; ce n'est point alors le badinage qui sied bien, mais la constance, ID. 46. || 3° Alors que, loc. conj. S'emploie pour lorsque, surtout dans le style élevé. On n'a point d'amis alors qu'ils sont payés, VOLT. *Scythes*, IV, 2. Je n'aime point Thalie, alors que sur la scène Elle prend gauchement l'habit de Melpomène, ID. *Les deux siècles*.

Cependant on vous voit une morne tristesse, Alors que dans vos yeux doit briller l'allégresse, MOL. *L'Étour*, v. 3. Qui vous sauve D'un Dieu vous soit en aide alors qu'on éternue, ID. *Sgan*. 2. Il dit qu'il m'aime encore alors qu'il m'assassine, CORN. *Hor.* II, 5. Ils s'estiment heureux alors qu'on les déplore, ID. ib. III, 4. || 4° Jusqu'alors, jusqu'à ce temps-là, jusqu'à ce moment-là. Jusqu'alors il avait

vécu avec sagesse. || Proverbe. Alors comme alors c'est-à-dire quand les choses arriveront, on s'y formera, on se tirera d'affaire comme on pourra.

— HIST. XIII^e s. Alors s'enfuient dolanz et tres-pensez, RONC. p. 96. || XV^e s. Et le duc respondy; qu'alors comme alors, du demain on s'aviseroit comme des autres jours, G. CHASTEL, *Chr. des Ducs de Bourg.* III, ch. 44. || XVI^e s. La procession finye, alors que chacun vouloit recueillir de ceste rosée, et en boyre à plain guodet.... RAB. *Pant.* II, 2. Iniques juges qui remettent à juger alors qu'ils... MONT. I, 34. L'empereur eust mieux fait de se assurer par alliance avecques vous ayant lesser joindre deux telles puissances; car à peine accepterez vous ce que à l'heure vous demandiez, MARG. *Leit.* CX. Les maux que j'ay eus le me rendent si feible que je suis quelquefois huit jours sans le sentir et à l'heure desespérée de l'estre [enceinte] ID. ib. CXIX. Il arriva le huictième jour du mois de juin, que lon appeloit alors Cronius, ANYOT, *Thés.* 44. Par espreuve je sens que les amoureux traits Blessent plus fort de loin qu'à l'heure qu'ils sont près, RONS. 269. Et les vivans, contens de la pasture, Produicte alors sans labour ne culture.... MAROT. IV, 17.

— ÉTYM. Ital. *allora*; de à préposition, l'article, et ors pour ores, ore: à l'heure, maintenant (voy. OR, ADV.). On a dit aussi en français à l'heure.

ALOSE (a-lô-z'), s. f. Poisson de mer du genre des clupées; il remonte au printemps dans les rivieres et est bon à manger.

— HIST. XIII^e s. Les alooses ne li saumon ne doivent point de conduit, s'il n'a avoec autre poisson qui conduit doive, TAILLAR, *Recueil*, p. 15. || XIV^e s. Aloze franche entre en mars en saison, MÉNAGIER, II, 4. || XV^e s. Et adonc, pour les mieux abuser, l'un des deux dessus dits prit une paire des dites alooses et les bailla à iceux portiers, MONSTR. *liv.* II, ch. 44. || XVI^e s. Molues, merlus, saulmons, alouses.... PARÉ, t. III, p. 705.

— ÉTYM. *Alausa*, *alosa*, dans Ausone; allem. *els* ou *else*, aloze.

† ALOSIER (a-lô-zî-er), s. m. ou ALOSIÈRE (a-lô-zî-er'), s. f. Sorte de verveux ou filet dont on se sert pour prendre des alooses.

† ALOUCHE (a-lou-ch'), s. f. Fruit de l'alouchier.

— ÉTYM. *Alouche*, autre forme d'*alize*.

† ALOUCHIER (a-lou-chi-er), s. m. Un des noms vulgaires de l'alizier.

— ÉTYM. Voy. ALOUCHE.

† ALOUE (a-lou-e), s. f. Nom vulgaire de l'alouette des champs.

— ÉTYM. *Aloue* est dans l'ancien français le nom de l'alouette.

ALOUETTE (a-lou-è-t'), s. f. || 1° Oiseau de l'ordre des passereaux; il fait son nid dans les plaines. || S'éveiller, se lever au chant de l'alouette, se lever de très-grand matin. || Proverbes. Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises, se dit d'une supposition absurde. || Il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans le bec, ou simplement, lui tombent toutes rôties, se dit d'un paresseux qui voudrait avoir les choses sans peine. || 2° Terres à alouettes, terres sablonneuses. || 3° En termes de marine, nœud d'alouette, sorte de nœud qu'on appelle aussi tête de mort. || 4° Alouette de mer, oiseau du genre des vanneaux, et de l'ordre des échassiers.

— HIST. XIII^e s. Près [je] sui qu'en autel point com pinçon ou aloe Qu'espervier.... Berte, XXXIII. Il se misent au fuir sans plus attendre, et s'esparsent li uns chà et li autres là, aussi comme les aloes font por les esperviers, H. DE VALENC. IX. La costume ai à l'espervier, Qui l'aloë vet tant chacier, Que il la prent par tost voler, Et puis si l'en relet aler, Ren. 6446. Là veissiés les troi si fierement aidier; Ausi comme l'aloë fuit devant l'espervier, Vont li Turc après aus, nes osent aprochier, Ch. d'Ant. VIII, 83. Ce fu au tens que naist la flor, Et l'aloete chante au jor, Blancandin. De kalendres bien envoisies Qui chantent cler, et d'aloetes, FABLIAUX, éd. BARBAZ. t. IV, p. 94. || XV^e s. Entre prime et tierce se commença le jour à reschauffer et le soleil à luire et à monter, et les aloes à chanter, FROISS. II, II, 47. Les biens mondains, les honneurs et les gloires, Qu'on aime tant, desire, prise et loue, Ne sont qu'abus et choses transitoires, Plus tost passans que le vol d'une aloue, A. CHART. *Régime de fortune*, Ball. 44.

— ÉTYM. Wallon, *alaue*; bourguig. *aulouette*; Berry, *alouvette*; provenc. *alaiza*, *alauzeta*; ital. *al-lodola*, *lodola*; anc. espagn. *aloeta*; espagn. mod. *alontra*. *Alouette* est le diminutif *d'aloue*; *alo* vient du latin *alauda*; mais *alauda* était un mo-

gaulois. Pline, *Hist. nat.* II, 37, et Suétone, *Vie de César*, nous apprennent que ce général avait donné à une de ses légions, composée d'hommes des Gaules, le nom gaulois *d'alauda*. L'oiseau huppé qu'en gaulois on nomme *alauda*, dit Marcellus Empiricus, ch. 29. Enfin Grégoire de Tours, liv. IV, parle du corydalus que nous nommons, dit-il, *alauda*. Ces témoignages ne laissent pas de doute sur l'origine du mot. On trouve dans le bas-breton *alc'houéder* et *alc'houédez* qui signifient alouette. C'est une lettre gutturale analogue au *ch* allemand et étrangère à la langue latine; un mot tel que *alc'houéder*, quelle qu'en ait été jadis la finale, a pu naturellement se transformer en *alauda*.

— **ALOUETTINE** (a-lou-è-ti-n'), s. f. Synonyme vulgaire de l'alouette.

— **ALOUMÈRE** (a-lou-mè-r'), s. f. Genre d'agaric d'une saveur douceâtre, qui croît au pied des suzeaux.

ALOURDI, IE (a-lour-di, die), part. passé. Les gens alourdis par le vin.

ALOURDIR (a-lour-dir). || 1° v. a. Rendre lourd. Cette chaleur m'alourdit. L'âge alourdit mes pas. || 2° S'alourdir, v. réfl. Devenir lourd. Sa tête s'alourdisait.

— **HIST.** xv^e s. [On disait alors eslourdir] C'est bien raison aussi qu'il les eslourdisse et prive de toute raison et sens humain, CALV. *Inst.* 109. Nous en sommes quasi tous eslourdis [éblouis, étourdis], ID. ib. 559. Aucunes fois ces venins eslourdissent le cer-veau, tant que les malades sont contraints faire plusieurs mouvements desordonnés, PARE, XXXIII, 5. Régnier a dit alourder: importuns ils vous suivent, Vous alourdent de vers, *Sat.* II.

— **ÉTYM.** À (voy. A), et *lourd*.

— **ALOURDISSEMENT** (a-lour-di-se-man), s. m. Etat de celui qui est alourdi, de ce qui est alourdi. L'alourdissement des sens.

— **HIST.** XVI^e s. L'Ecriture, en nous admonestant de prier continuellement, redarguē nostre eslourdissement en ce que nous ne sentons pas combien un tel soin et diligence nous est nécessaire, CALV. *Inst.* 678.

— **ÉTYM.** *Alourdir*.

— **ALOYAGE** (a-lo-ia-j'), s. m. Sorte d'alliage à l'usage des potiers d'étain.

ALOYAU (a-lo-iô; plusieurs disent aloy-iô), s. m. Terme de boucherie et de cuisine. Région du boeuf aussi nommée le travers ou le râble. L'aloysau répond à l'extrémité des apophyses transverses des vertèbres lombaires recouvertes par les différents muscles qui s'y attachent. Il est limité en bas par le creux ou la concavité de la région du flanc.

— **HIST.** XIV^e s. Allouyaux de beuf, *Ménagier*, II, 5.

— **ÉTYM.** Étymologie ignorée. Ménage conjecture : *ad* et *lumbus*, *lumbellus*, dos, chair qui est au dos.

— **ALOYER** (a-lo-ié), v. à. || 1° Donner à l'or ou à l'argent l'aloï ou le titre voulu par la loi. || 2° En termes de potier, mettre un alliage dans l'étain.

— **ALPACA** (al-pa-ka), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom vulgaire d'un ruminant sans cornes (*auchenia paco*), qui habite l'Amérique du Sud. La toison de l'alpaca est formée de poils laineux d'une grande finesse et atteignant parfois 30 centimètres de longueur, et de poils soyeux sur les parties rases du corps.

ALPAGA (al-pa-ga), s. m. Étoffe de laine, faite avec le poil de l'alpaca.

— **ÉTYM.** *Alpaca*.

— **ALPAGE** (al-pa-j'), s. m. Droit de faire pâture des troupeaux dans les Alpes. En Suisse on appelle alpe tout pâturage de montagne.

— **ÉTYM.** *Alpes*.

— **ALPES** (al-p'), s. f. plur. Nom de la chaîne de montagnes qui sépare la France de l'Italie. Le mot Alpes s'emploie aussi dans le langage géographique pour désigner toute contrée montagneuse.

— **ÉTYM.** *Alpes*, les Alpes. Servius, à l'occasion d'un vers de l'*Énéide*, IV, 442, dit que *Alpes* signifie en gaulois montagnes élevées. Rien ne paraît contredire cette étymologie. En *kymri*, *alp*, roche escarpée.

ALPESTRE (al-pè-str'), adj. || 1° Qui est propre, qui a rapport aux Alpes. || 2° En termes de botanique, se dit des plantes qui croissent sur des montagnes peu élevées ou sur la partie moyenne des hautes montagnes.

— **ÉTYM.** *Alpestris*, de *Alpes* (voy. ALPES).

ALPHA (al-fa), s. m. Nom de la première lettre de l'alphabet des Grecs. L'alpha et l'oméga, le commencement et la fin.

— **ÉTYM.** *Alpha*, du Grec ἄλφα, de l'hébreu *aleph*,

qui est la première lettre de l'alphabet hébreu, et qui signifie bœuf. *Aleph* et ἄλφος, cerf, ont la même origine.

ALPHABET (al-fa-bè), s. m. || 1° Ensemble des lettres d'une langue rangées suivant un ordre convenu. L'alphabet grec. || Fig. N'en être qu'à l'alphabet, n'en être qu'aux premiers éléments d'une science, d'un art. || Il faut le renvoyer à l'alphabet, se dit d'un homme qui ne sait pas les premiers principes de la chose donton parle. || 2° Petit livre qui contient les lettres de l'alphabet et les éléments de la lecture. || 3° Par extension. Ordre alphabétique. De ses revenus écrits par alphabet, boît. *Sat.* I. || Suite ou série de choses de même nature. Trop bien sut-il graver en sa mémoire Tout l'alphabet des bateliers de Loire, GRESS. *Vert-vert*, ch. 3. || 4° En termes d'imprimerie, se dit des lettres ornées de fleurons et de figures pour mettre au commencement des sections, livres, chapitres, etc.

— **ÉTYM.** Provenç. *alphabet*; catal. *alfabet*; ital. espagn. *alfabeto*; de *alpha* (voy. ce mot), et de *bet*, du grec βῆτα, la 2^e lettre de l'alphabet grec; mot à mot, AB.

ALPHABÉTIQUE (al-fa-bé-ti-k'), adj. Qui appartient à l'alphabet; qui est selon l'ordre des lettres de l'alphabet. Caractère alphabétique. Table alphabétique. Les documents de la sagesse humaine étaient rangés par ordre alphabétique dans l'Encyclopédie, CHATEAUB. *Génie*, I, 1.

— **ÉTYM.** *Alphabet*.

ALPHABÉTIQUEMENT (al-fa-bé-ti-ke-man), adv. Dans l'ordre de l'alphabet. Ranger des noms alphabétiquement.

— **ÉTYM.** *Alphabétique* et *ment*.

— **ALPHONSINES** (al-fon-si-n'), adj. f. plur. Tables alphonsines, tables astronomiques rédigées sous la direction d'Alphonse, roi de Castille, dans le XIII^e siècle.

— **ALPICOLE** (al-pi-ko-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui vit sur les Alpes.

— **ÉTYM.** *Alpes*, et *colere*, habiter.

ALPIN, INE (al-pin, pi-n'), adj. Qui croît ou habite ou se trouve sur les Alpes, et, par extension, sur les hautes montagnes. Plantes alpines, prairies alpines, rochers alpins. Comme ces plantes alpines dont la racine est plongée dans des glaces éternelles.... CHATEAUB. *Gén.* IV, II, 7.

— **ÉTYM.** *Alpes*.

— **ALPIOU**, s. m. Il se dit au jeu de bassette de la marque qu'on fait à sa carte pour indiquer que l'on double sa mise après avoir gagné.

— **ÉTYM.** Mot tiré de l'italien, *al più*, au plus; de *a* (voy. A), l'article *lo* (voy. LE), et *più*, plus (voy. PLUS).

ALPISTE (al-pi-st'), s. m. Terme de botanique. Nom de plusieurs plantes graminées dont les graines peuvent servir à la nourriture des petits oiseaux.

— **ÉTYM.** Espagn. *alpiste*, blé des Canaries. C'est sans doute un mot de ces îles.

— **ALQUIFOUX** (al-ki-fou), s. m. Nom commercial du minerai de plomb sulfuré.

— **ALRUNES** (al-ru-n'). Terme d'antiquité germanique. Petites statues faites des racines les plus dures des plantes; espèces de poupées couvertes de caractères runiques.

ALSINE (al-si-n'), s. f. Voy. MORGELINE.

— **ÉTYM.** ἄλσινη, qui vient d'ἄλσος, bois, parce que cette plante croît dans les lieux ombragés.

— **ALTAÏQUE** (al-ta-i-k'), adj. Terme d'ethnologie. Race altaïque, race à laquelle appartiennent les populations s'étendant des sources de l'Oby et de l'Irtisch jusqu'au nord de la Sibérie et au Kamtchatka, et dont le berceau primitif doit être cherché dans les montagnes de l'Altai. Cette race a été aussi désignée sous le nom d'ougro-finnoise.

— **ALTARISTE** (al-ta-rist'), s. m. Chanoine particulier de la basilique du Vatican qui a le soin du maître autel et des palliums.

— **ÉTYM.** *Altare*, autel (voy. AUTEL).

— **ALTAVELLE** (al-ta-vè-l'), s. f. Raie-pastenaque.

ALTE, s. f. Voy. HALTE.

— **ALTÉRABILITÉ** (al-té-ra-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est altérable.

ALTÉRABLE (al-té-ra-bl'), adj. Qui peut être altéré.

— **ÉTYM.** *Altérer*; provenç. *alterable*.

ALTÉRANT, ANTE (al-té-ran, ran-t'), adj. || 1° En termes de médecine, qui modifie profondément et graduellement la constitution. L'iode est un médicament altérant. || 2° S. m. Un altérant, un médicament altérant. Les altérants. || 3° Qui cause la soif. Un mets altérant. Une nourriture altérante.

— **ÉTYM.** *Altérer*.

ALTÉRATION (al-té-ra-sion; en poésie, cinq syllabes), s. f. || 1° En termes de physique, changement dans l'état d'une chose. L'altération d'un sel, d'une liqueur. || 2° Dans l'usage ordinaire, changement de bien en mal. Il y a des altérations dans le texte, boss. *Hist.* II, 13. Que la copie soit sans altération, id. *Polit.* Les altérations qu'ils faisaient à loi de Dieu, id. *Hist.* II, 13. || 3° Falsification des monnaies. On ne saurait trop sévèrement punir l'altération des monnaies. || 4° Emotion pénible qui se manifeste par le changement des traits, de la voix. L'altération de sa voix annonce une émotion profonde. Il répondit avec altération. || 5° Grand besoin de boire. Il éprouve une altération que rien ne peut calmer. || 6° En termes de musique, changement qu'on fait subir à certaines notes d'une gamme ou d'un accord.

— **HIST.** XIV^e s. Alteration est transmutation d'aucune qualité, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Parce qu'il n'y avait ny enflure ny alteration par le dehors, MONT. I, 100. La mule mouroit d'alteration, DESPER. *Contes*, XII. Sans qu'on se fust douté d'aucune alteration ny changement en sa personne, il luy prit tout soudain une.... AMYOT, P. *Æm.* 62. — **ÉTYM.** Provenç. *alteracio*; esp. *alteracion*; ital. *alterazione* (voy. ALTÉRER).

ALTERCAS (al-tèr-kâ), s. m. Altercation, débat. Quoi qu'il en soit, cet altercas Mit en combustion la salle et la cuisine, LA FONT. *Fab.* XII, 8. || Vieux.

— **ÉTYM.** Voy. ALTERQUER.

ALTERCATION (al-tèr-ka-sion), s. f. Débat ou contestation. Une vive altercation. Ils ont de fréquentes altercations.

— **HIST.** XIII^e s. Il firent une accordance de paix des altercations, DU CANGE, *accordia*. || XIV^e s. En mains debas et altercaciones, BERCHEURE, f. 44, verso. Une autercacions est entre eulz encontrée, *Girart de Ross*, v. 640. || XVI^e s. Sur quoy il avoit tous les jours ordinairement de grandes altercations en la tribune aux harangues alencontre d'Octavius, AMYOT, *Gracques*, 45. Difficultez, disputes et altercations, CARLOIX, VII, 23.

— **ÉTYM.** Provenç. *altercatio*; espagn. *altercation*; ital. *altercione*; d'*alteratio* (voy. ALTERQUER).

ALTÉRÉ, ÉE (al-té-ré, rée), part. passé. || 1° Changé de bien en mal. Couleur altérée. Santé altérée. Monnaie altérée. || 2° Peiné, affecté. Un tel discours n'a rien dont je sois altéré, MOL. *Femm.* sav. v, 4. || 3° Qui a soif. Buvons toute cette eau; notre gorge altérée En viendra bien à bout, LA FONT. *Fab.* VIII, 25. || Fig. Ils sont altérés de sang, FÉN. *Tél.* XVI. Ainsi parle en secret l'ange altéré de crime; Et tandis qu'il se couche auprès de sa victime; D'un sourd et long fracas retentissent les monts, GILB. *Mort d'Abel*, ch. VII. Je vois ces fiers chrétiens, de rapine altérés, VOLT. *Zaire*, I, 2. Le ciel.... Du sang de l'innocence est-il donc altéré? RAC. *Iph.* IV, 4. || On a dit autrefois, substantivement, c'est un altéré, pour c'est un homme âpre au gain. || 4° En musique, se dit des notes naturelles ou diatoniques modifiées par les dièses et les bémols.

— **ALTER EGO** (al-té-ré-go), s. m. || 1° Titre donné, particulièrement dans le royaume des Deux-Siciles et en Espagne, à une personne chargée de remplacer la puissance souveraine. || 2° Familièrement. C'est mon alter ego, c'est un autre moi-même.

— **ÉTYM.** *Alter ego*, autre moi-même; *alter*, autre (voy. AUTRE), *ego*, je, moi (voy. JE).

ALTÉRER (al-té-ré), v. a. || 1° En termes de physique, changer l'état d'une chose. Le sel altérera ce corps. || 2° Changer une chose de bien en mal. Le soleil altérera ces couleurs. Altérer les mœurs. Altérer l'amitié. La diverse nourriture [éducation], Fortifiant en l'un [chien] cette heureuse nature, En l'autre l'altérant, LA FONT. *Fab.* VIII, 23. Une pitie qui n'altère en rien leur félicité, FÉN. *Tél.* XIX. Mais quel triste mélange altère ce bonheur! VOLT. *Zaire*, II, 4. Et nos seuls ennemis altérant sa bonté Abusaient contre nous de sa facilité, RAC. *Brit.* v, 3. Et du méchant l'abord contagieux N'altère point son innocence, ID. *Athal.* II, 4. Des interprétations qui en altéraient la pureté, MASS. *Évid.* Ce qui peut aboutir à déranger la fortune et altérer les affaires, ID. *Car. Nombre des élus*. || 3° Agiter, émouvoir péniblement, en parlant des personnes. Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère? BOIL. *Sat.* III. || 4° Altérer la vérité, ne pas s'y conformer. Son ingénuité N'altère point encor la simple vérité, RAC. *Athal.* II, 7. || Altérer un discours, le rapporter autrement qu'il n'a été prononcé. Altérer un texte, en corrompre le sens. Après avoir altéré saint Grégoire, l'auteur affecte.... BOSS. *Préf.* || Altérer les monnaies, les falsifier. || 5° Exciter la soif. La chaleur,

altère tous les animaux. || Absolument. Les salaisons altèrent. || 6° S'altérer, *v. refl.* Se changer en mal. Le vin s'altère à l'air. Les bonnes coutumes s'altèrent peu à peu. La bonne humeur ne s'altère jamais, *boss. Lett. quiét.* 177. Monsieur, votre visage en un moment s'altère, *MOL. l'Étour.* III, 2.

— HIST. XIV^e s. Et ainsi sa felicité n'est en riens alterée ne muée, *ORESME, Eth.* 25. || XV^e s. Mais qui s'altère en trop chantant Peut bien trois fois ou quatre, Sans vergogne, boire d'autant, *BASSELIN*, I. || XVI^e s. Le vin s'altère aux caves, *MONT.* I, 20. Ils souffroient d'estre fouettez jusques à la mort sans alterer leur visage, *ID. I.*, 307. Le degousté charge la fadeur au vin; l'alteré, la friandise, *ID. II.*, 373. Il se sentit tellement embrasé et alteré, que toute son attente n'estoit qu'à complaire à sa chere captive, *YVER*, p. 544. Et y estoit la peinture en réputation de retenir la vraye perfection, sans y avoir rien de corrompu ny d'alteré, *AMYOT, Aratus*, 14. Il ne beuoit jamais estant à la guerre que de l'eau, si ce n'estoit aucunesfois qu'il se trouvoit excessive-ment alteré, *ID. Caton*, 3. De ne plus s'alterer contre [se brouiller avec] les femmes, *CARL. II.*, 9. Cela les altera tellement que chacun d'eux taschoit à desarçonner son compagnon, *Satir. Mén.* p. 114. Des estrangers alterez de nostre sang, *ib. p. 163.* La decoction de deux poulets ou chapons alterés avec ozeille, scabieuse.... O. DE SERRES, 947. Estant la personne fort alterée en temps chaud, pourra boire.... *ID. 948.* Les rois de France et de Polongne, sous couleur de porter un mommon, entrent chez Nantouillet, mettent tout par place jusques à rompre les coffres, piller la vaisselle et l'argent monnoié au profit de quelques alterez qui les suivoint, *D'AUB. Hist. II.*, 104.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. *alterar*; ital. *alterare*; d'*alterare*, de *alter*, autre (voy. AUTRE). On voit la série des sens : changer, émouvoir, affecter, et, finalement, causer de la soif.

+ ALTERNANCE (al-tèr-nan-s'), s. f. || 1° Action d'alterner. || 2° En botanique, loi d'alternance dans la disposition des pièces qui composent les verticilles floraux, qui fait que chacune d'elles correspond à l'intervalle qui sépare les deux pièces voisines, placées devant ou derrière. || 3° On appelle aussi alternance la superposition des couches de terrain stratifiées. || 4° Succession naturelle des espèces végétales sur un sol non cultivé.

— ÉTYM. *Alternant*. ALTERNANT, ANTE (al-tèr-nan, nan-t'), adj. || 1° Qui alterne. Deux professeurs qui font tour à tour le même cours sont des professeurs alternants. || 2° Se dit, en minéralogie, d'une roche dont les feuillets sont alternativement de nature différente.

ALTERNAT (al-tèr-na), s. m. Action ou droit d'alterner.

— ÉTYM. Voy. ALTERNER.

ALTERNATIF, IVE (al-tèr-na-tif, ti-v'), adj. || 1° Qui vient tour à tour. Mouvement alternatif. Culture alternative. Un mouvement alternatif de l'appétit au dégoût, *boss. Am. des plais.* || 2° Proposition alternative, proposition contenant deux parties opposées dont l'une doit nécessairement être admise, comme par exemple : Il faut ou payer ou rendre. || 3° En termes de botanique, pétales alternatifs, pétales qui sont insérés aux points qui séparent les lobes du calice. || 4° En termes de droit, obligation alternative, obligation dans laquelle le débiteur a le choix de se libérer par la délivrance d'une des choses spécifiées.

— HIST. XVI^e s. Et estoient les compagnies si alternatives, que, quand les unes se retroient, il en revenoit d'autres, *CARL. V.*, 4.

— ÉTYM. *Alterner*. ALTERNATIVE (al-tèr-na-ti-v'), s. f. || 1° Succession de deux choses qui reviennent tour à tour. Vivez-vous encore dans ces alternatives de grâce et de péché? MASS. *Rech.* [Si on ne menait une vie égale et uniforme] on ne pourrait comparer, sans beaucoup d'erreur ou d'incertitude, les transpirations de différents temps; une alternative irrégulière d'intempérance et de sobriété brouillerait tout, FONTEM. *Dodart.* || 2° Option entre deux choses, entre deux propositions. Vous jugez bien que dans l'alternative qu'elle me proposait je n'avais qu'un parti à prendre, FONTEM. *Candaule, Gyges.*

— HIST. XVI^e s. Par la vicissitude et alternation des heureux succès et malheureux evenemens, M. DU BELL. 294.

— ÉTYM. *Alternatif*. ALTERNATIVEMENT (al-tèr-na-ti-ve-man), adv. Tour à tour. Des plages alternativement sèches et noyées. Ils ont commandé alternativement.

— HIST. XVI^e s. Et avoient l'autorité souveraine de commander alternativement l'un après l'autre, Aratus et luy, AMYOT, *Arat.* 38. Et affin que l'on tire nuict et jour, il fault que les canoniers alternativement s'entre-raffraîchissent, CARL. V., 26.

— ÉTYM. *Alternative*, et le suffixe *ment*.

ALTERNE (al-tèr-n'), adj. || 1° Terme de géométrie. Angles alternes internes, ou simplement alternes, angles formés par une sécante et deux parallèles, et situés l'un d'un côté, l'autre de l'autre de la sécante, en dedans des deux parallèles. Angles alternes externes, angles disposés de même, mais en dehors des deux parallèles. || 2° En termes de botanique, feuilles alternes, feuilles disposées les unes au-dessus des autres des deux côtés opposés de la tige.

— ÉTYM. *Alternus*, de *alter* (voy. AUTRE).

ALTERNÉ, ÉE (al-tèr-né, née), adj. En termes de blason, se dit des pièces qui se correspondent.

ALTERNER (al-tèr-né), v. n. || 1° Faire une chose à deux et tour à tour. Ces deux employés alternent tous les mois. || 2° Se succéder régulièrement. Dans cette allée les ormeaux alternent avec les tilleuls. || 3° Terme d'agriculture. Varier la culture. On alterne chaque année. || 4° V. a. Dans le même sens, alterner un champ; alterner une culture.

— HIST. XVI^e s. Mais en ton cabinet quelquefois il te plaist De Henry nostre prince escrire les histoires, Ses combas alternez de pertes et victoires, RONS. 866.

— ÉTYM. *Alterne*.

+ ALTERQUER (al-tèr-ké), v. n. Avoir des alterations. Il n'y avait pas moyen d'alterquer beaucoup là-dessus, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 12. || Peu usité.

— HIST. XVI^e s. Il advient en telle maniere qu'on langoust en combat de paroles, que la verité en altercant est perdue, et la charité detruite, CALV. *Inst.* 74.

— ÉTYM. *Altercari*, proprement prendre la parole à son tour, et de là le sens d'altercation qu'il a en latin; de *alter* (voy. AUTRE).

ALTESSE (al-tè-s'), s. f. || 1° Titre d'honneur donné ordinairement aux princes et aux princesses du sang.... Je sais, sage princesse, Quelles soumissions je dois à Votre Altesse, ROTROU, *Vencesl.* II, 4. Le cardinal de Bouillon prétendait à Rome l'altesse éminentissime, ST-SIM. 53, 440. L'Italie, fertile en mots honorifiques, nous a donné l'altesse vers 1600, et les gens d'Eglise même s'en sont emparés; elle est due aux princes du sang, et on la donne par courtoisie aux princes étrangers sortis de maisons souveraines, quand on leur écrit, DE CAILLIÈRES, 1690. || 2° La personne même qui porte ce titre. Je vais au palais d'une altesse, Et j'achète un habit de cour, BÉRANG. *Hab. de cour*.

— ÉTYM. Provenc. *altezza*, *autenza*; ital. *altezza*. Ce mot est exactement le même que *hautesse*. Seulement dans le premier la prononciation conforme à l'étymologie a prévalu, tandis que dans l'autre la prononciation est conforme à l'usage français qui veut que *al* des Latins se change en *au*. Altesse vient de *altus*, haut (voy. ce mot).

ALTHAEA (al-tè-a), s. m. Plante, espèce de guimauve.

— HIST. XVI^e s. Gargarismes faits de racines de althea, figues, etc. PARÉ, VI, 8.

— ÉTYM. Latin *althaea*, du grec *ἀλθαία*, du verbe *ἀλθω*, guérir, parce que la guimauve était regardée comme un remède excellent.

ALTIER, IÈRE (al-tiè, ti-r'). Cet homme altier et dur; dites : al-tiè-et-dur. Des grammairiens veulent qu'on prononce al-tiè-r' et-dur; mais cela est mauvais, même en poésie : l'hiatus vaut mieux que cette articulation de l'r), adj. Qui a de l'orgueil, de la hauteur ou qui marque l'orgueil, la hauteur. Un caractère altier. Humeur altière. Démarche altière. Don Diègue est trop altier, et je connais mon père, CORN. *Cid*, II, 3. Le Jourdain ne voit plus l'Arabe vagabond Ni l'altier Philistin par d'éternels ravages.... RAC. *Athal.* II, 5. Peut-être on t'a conté la fameuse disgrâce De l'altière Vasthi, dont j'occupe la place, ID. *Esth.* I, 4. Pour un si bas emploi ma muse est trop altière, BOIL. *Sat.* I. Et fausse trop souvent, cette altière sagesse N'attend qu'un crime heureux pour montrer sa bassesse, GRESSET, *Édouard III*, II, 6. Incapable de ces passions altières et véhémentes qui sont presque les seules sources du sublime, VAUVEN. *Mont. et Pasc.* || En prose, il suit toujours le substantif; en vers et dans la prose élevée, il le précède souvent.

— REM. Quelques grammairiens soutiennent qu'on doit faire sentir l'r, et ils s'appuient sur ces deux vers de Boileau : La colère est superbe et veut des mots altiers : L'abattement s'explique en des termes

moins fiers, A. p. III, 133. Mais d'autres leuquent par ces deux vers du même auteur : Ce pe ruquier superbe est l'effroi du quartier, Et son co rage est peint sur son visage altier, LUTR. I, 223. L vérité est que la rime d'altier et fier n'est plus qu'une rime pour les yeux et doit être bannie aujourd'hui; mais autrefois elle était exacte; CHIFFLET, *Gramm.* p. 188, note que *altier* se prononce comme *enfer*, *hiver*. Mais alors il ne rimait pas avec quartier.

— HIST. XVI^e s. Fort altier [en bonne part] en son ame d'avoir eu un si bon visage, et tant de louanges du plus grand capitaine de France, CARL. I, 49.

— ÉTYM. Ital. *altiero*; de *altus*, haut (voy. HAUT). + ALTIÈREMENT (al-tiè-re-man), adv. D'une manière altière.

— ÉTYM. *Altière* au féminin, et *ment*.

+ ALTIMÉTRIE (al-ti-mé-trie), s. f. Mauvais mot. Voy. HYPSOMÉTRIE.

+ ALTITUDE (al-ti-tu-d'), s. f. Terme de géographie. Hauteur par rapport au niveau de la mer. Les altitudes de plusieurs localités et de diverses montagnes.

— ÉTYM. *Altitudo*, hauteur, de *altus*, haut (voy. HAUT).

ALTO (al-to), s. m. || 1° Instrument à quatre cordes, de même forme, mais un peu plus grand que le violon. On le nomme aussi, mais très-rarement, viole, de son nom italien *viola*, et plus souvent quinte, parce qu'il descend une quinte au-dessous du violon. || 4° plur. des altos. || 2° Nom donné autrefois au genre de voix intermédiaire entre le dessus ou le soprano et la taille ou le ténor. On dit aujourd'hui contralto en parlant des femmes, et haute-contre en parlant des hommes.

— ÉTYM. Ital. *alto*, haut (voy. HAUT), ainsi nommé, non qu'il ait un son élevé, mais par opposition à *basse*.

+ ALTO-BASSO (al-to-ba-ssso), s. m. Instrument carré, à cordes, et que l'on frappe avec des baguettes. || Dans les quintettes où se trouvent deux parties de violoncelle, on remplace quelquefois la partie de second violoncelle par une seconde partie d'alto; alors le premier alto s'appelle alto-wiola, et le second, alto-violoncelle ou alto-basso.

— ÉTYM. Ital. *alto*, haut, et *basso*, bas (voy. ALTO).

+ ALTRUISME (al-tru-i-sm'), s. m. Terme de philosophie. Ensemble des penchants bienveillants. L'altruisme est opposé à l'égoïsme. Mot dû à A. COMTE.

— ÉTYM. *Autrui*.

+ ALTRUISTE (al-tru-i-st'), adj. Qui a rapport à l'altruisme (voy. ce mot).

ALUDE (a-lu-d'), s. f. Basane colorée dont on se sert dans la reliure.

— HIST. XIII^e s. Ne bourse d'alue n'est preux, LIVR. DES INÉT. 206.

— ÉTYM. Provenc. *aluda*; du latin *aluta*, peau à faire des souliers, des sacs, etc.

ALUDEL (a-lu-dèl), s. m. Terme de chimie. Assemblage de pots ou chapiteaux qui s'emboitent les uns dans les autres, de manière à former un tuyau.

— HIST. XIII^e s. Por quoi donc en tristor demores? Je vois maintes fois que tu plores Cum alamtic sus alutel, la Rose, 6406. || XVI^e s. Cornue, cuenne, recipiens, aludel, materas, PARÉ, t. III, p. 638.

— ÉTYM. Mot dont l'origine est inconnue, à moins qu'on ne le fasse venir de *a* et de *lutum*, luf, dont on se sert pour luter les vases employés en chimie. Il signifie le vase en verre employé dans la sublimation; il signifie aussi un chapiteau doublé, ou même quadruplé; c'est un terme des anciens alchimistes.

+ ALUINE (a-lu-i-n'), s. f. Synonyme d'ABSINTHE.

— HIST. XVI^e s. De plant enraciné et de semence s'edifie laluine ou absinthe, O. DE SERRES, 565. Les poulailles ayans mangé de laluine, leur chair est amere, PARÉ, XXIII, 4.

— ÉTYM. Sans doute ainsi nommée à cause de son amertume (voy. ALOËS).

ALUMELLE (a-lu-mè-l'), s. f. || 1° Lame de couteau ou d'épée. Vieil. || 2° Terme de marine. Petite plaque de fer qui sert à garnir la mortaise du gouvernail. || 3° Outil d'acier qui sert à polir et à achever les peignes.

— HIST. XIII^e s. Qui tel fait faire li velst, Dui fust qui pitie n'en preist, Quand si veüst Dido la bele Sorla pointe de l'alemele, la Rose, 13412. Qui a deux cornes à la teste, Si tranchans comme une alemele, le Bestiaire. || XIV^e s. Portant une grant hache à son col, la quelle avoit bien trente deux passes [pouces] d'alemelle, du CANGE, *alumella*. || XV^e s. Et ont Irlandois couteaux aigus devant, à large alumelle à deux taillans, FROISS. III, IV, 42.

[Le comte de Foix] fit ouvrir l'huis de la prison, et vint à son fils, et tenuoit l'alemelle de son cou'el par la pointe, ID. II, III, 43.

— ÉTYM. Norm. *armelle*. *Alumelle* est venu d'*alemelle*, par une fausse assimilation avec le verbe *allumer*, qui n'a rien de commun avec *alumelle*. *Alemelle* est composé de la préposition *à*, et de *lamelle*, petite lame (voy. LAMELLE). On trouve dans une *ordonnance de 1680* la forme correcte : *allemelles de couteaux de toutes sortes, le cent pesant payera trente sols*.

† ALUMINAIRE (a-lu-mi-nè-r'), adj. Terme de minéralogie. Se dit des pierres volcaniques qui contiennent de l'alun tout formé.

ALUMINE (a-lu-mi-n'), s. f. Terme de chimie. Base salifiable qui existe dans l'alun et dans les diverses argiles ; à l'état de pureté, elle est blanche, douce au toucher, insipide, adhérente à la langue.

— ÉTYM. *Alumine*, ablatif de *alumen* (voy. ALUN).

† ALUMINÉ, ÉE (a-lu-mi-né, née), adj. Où on a mis de l'alumine.

† ALUMINER (a-lu-mi-né), v. a. Mettre de l'alumine.

ALUMINEUX, EUSE (a-lu-mi-neù, neù-z'), adj. Qui contient de l'alun. Un terrain alumineux ; terre alumineuse.

— HIST. xvi^e s. Galien loue fort l'eau alumineuse, PARÉ, XI, 6. S'il est alumineux, elles auront le goust d'alum, ID. XXV, 41.

— ÉTYM. *Alumine*; provenç. *aluminos*.

† ALUMINIUM (a-lu-mi-ni-om'), s. m. Terme de chimie. Métal qui est le radical de l'alumine.

ALUN (a-lun), s. m. Sulfate acide d'alumine et de potasse ou d'ammoniaque, sel d'une saveur astringente. Quatre boîtes d'onguents, une d'alun brûlé, RÉGN. Sat. XI.

— HIST. XIII^e s. Nus tainturiers ne puent ne ne doit metre alun de bouquau ne fuel de fuelle, car ce sont fausses taintures, Liv. des mét. 435. Et sur ces cercles getent piats de mouton conrées [corroyées] en alun, JOINV. 230. || XIV^e s. Tu cuis alumz, nitre, atramens, Fonds metaulz, brules orpimens, Nat. d'l'alch. err. 49. || XVI^e s. Alum, escore de grenade.... un peu d'alun de roche, PARÉ, VI, 8. Alun calciné, ID. VII, 7. Alun de glace, ID. XXV, 32. Alun de roche. Alum de glace brûlé reduit en poudre, o. DE SERRES, 906..

— ÉTYM. Wall. *alon*; provenç. *alum*, *alun*; espagn. *allumbre*; ital. *allume*; du latin *alumen*. C'est la formation régulière, comme de *legumen*, on fit *leun*; *alumine*, *légume* sont des formes modernes.

ALUNAGE (a-lu-na-j'), s. m. Terme de teinturier. Action de plonger les étoffes dans une dissolution d'alun pour les préparer à la teinture.

— ÉTYM. *Aluner*.

ALUNATION (a-lu-na-sion), s. f. Terme de chimie. Formation de l'alun, soit naturelle, soit artificielle.

— ÉTYM. *Aluner*.

ALUNÉ, ÉE (a-lu-né, née), part. passé. Étoffe alunée.

ALUNER (a-lu-né), v. a. Tremper une étoffe dans une dissolution d'alun pour que la couleur y adhère. Aluner une étoffe.

— ÉTYM. Provenc. *alumenar*; espagn. *alumbrar*; ital. *alluminare* (voy. ALUN).

† ALUNERIE (a-lu-ne-rie), s. f. Fabrique d'alun.

† ALUNEUX, EUSE (a-lu-neù, neù-z'), adj. Qui contient de l'alun. Terrain aluneux.

— ÉTYM. *Alun*.

ALUNIÈRE (a-lu-niè-r'), s. f. Lieu d'où l'on tire de l'alun.

— ÉTYM. *Alun*.

† ALUNIFÈRE (a-lu-ni-fè-r'), adj. Qui porte de l'alun.

— ÉTYM. *Alun*, et *ferre*, porter.

† ALUNITE (a-lu-ni-t'), s. f. Terme de minéralogie. Roche d'où on tire l'alun du commerce.

† ALUNOGÈNE (a-lu-no-jè-n'), s. m. Terme de minéralogie. Sulfate d'alumine hydraté, en petites masses blanches, fibreuses ou écailleuses.

ALVÉOLAIRE (al-vé-o-lè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient aux alvéoles. Nerfs, artères alvéolaires.

— ÉTYM. *Alvéole*.

ALVÉOLE (al-vé-o-l'), s. m. || 1^o Petite cellule où l'abeille dépose ses œufs et son miel. Les unes de leurs toits font sortir leur jeunesse. Aux rayons du soleil et dans les champs fleuris, épaisissent le miel, ou dans leurs alvéoles de ce nectar si doux amassent les trésors, MALFIL. Génie de Virg. || 2^o Cavité dans laquelle les dents sont enchaissées.

— REM. Buffon, par une faute assez commune,

a fait alvéole du féminin : Les mouches construisent tel nombre d'alvéoles plus grandes que les premières, BUFF. *Abelles*.

— HIST. XVI^e s. Les dents sont fichées dans les mandibules en certaines cavités appellées alvéoles, comme un pau fiché en terre, PARÉ, IV, 2. A fin de réduire et rassembler l'alvéole qui aura été élargi, quelques fois rompu en tirant la dent, ID. XV, 28.

— ÉTYM. *Alveolus*, diminutif d'*alveus*, qui signifie lit d'un fleuve, auge, vase, vaisseau, etc. (voy. AUGE).

† ALVÉOLE, ÉE (al-vé-o-lé, lée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est pourvu d'alvéoles.

† ALVIER (al-vié) ou ALVINIER (al-vi-nié), s. m. Petit étang destiné à élever de l'alevin pour peupler les grands étangs.

ALVIN, INE (al-vin, vi-n'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport au bas-ventre. Evacuation alvine. Flux alvin.

— ÉTYM. *Alvinus*, de *alvus*, ventre, radical d'*alveus*, auge (voy. AUGE).

† ALYSSE (a-li-s'), s. f. ou ALYSSON (a-li-sson), s. m. Plante d'agrément. Alysse jaune, corbeille d'or.

— ÉTYM. À privatif, et λύζειν, avoir le hoquet; parce que les anciens attribuaient à cette plante la vertu d'arrêter le hoquet.

ALZAN, ANE (al-zan, za-n'), adj. Voy. ALEZAN.

† AMABILE (a-ma-bi-lé), adv. Terme de musique. Marque une exécution douce et gracieuse.

— ÉTYM. Ital. *amabile*, aimable (voy. AIMABLE).

AMABILITÉ (a-ma-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est aimable. L'amabilité de ses manières. Je suis persuadée de toute l'amabilité de la belle Rochebonne, SÉV. 348.

— HIST. XIV^e s. Puis que il n'ont en soy chose qui soit aimable ou digne d'estre aimée, il ne peuvent avoir amiableté à soy meisme, ORESME, Eth. 268.

— ÉTYM. *Amabilitas*, de *amabilis* (voy. AIMABLE).

† AMADE (a-ma-d'), s. f. Terme de blason. Il se dit de trois listes parallèles qui traversent l'écu sans toucher aux bords.

AMADIS (a-ma-dis'), s. m. Manche de robe qui s'applique exactement sur le bras et se boutonne sur le poignet.

— ÉTYM. « On appelle ainsi, dit Ménage, depuis quelques années, la manche d'une veste d'homme serrée et boutonnée jusqu'au poignet. Et elle a été ainsi appelée parce que dans l'opéra d'*Amadis* les acteurs avaient de ces sortes de manches. » *Amadis*, nom du héros d'un roman célèbre du moyen âge et qui vient de *amare*, aimer (voy. AIMER).

† AMADOTE (a-ma-do-t'). Poire amadote. Terme formé par corruption du mot *damoudot* ou plutôt *dame Oudet*, laquelle dame était du village de Demigny, entre Beaune et Châlon, et eut la première de ces fruits en ce pays-là.

AMADOU (a-ma-dou), s. m. Substance qui, recevant une étincelle, prend feu. L'amadou est la partie spongieuse de l'agaric du chêne, réduite en plaques minces par le martelage sur un billot en bois, bouillie ensuite dans une solution de nitrate de potasse, puis battue de nouveau et séchée.

— REM. Il y a beaucoup de tendance à faire amadou du féminin; c'est une faute grossière.

— ÉTYM. Voy. AMADOUER; génev. *madou*.

AMADOUÉ, ÉE (a-ma-dou-é, ée), part. passé. Amadoué par de belles paroles. Qu'on est aisément amadoué par ces animaux-là! MOL. *le Bourg*. G. III, 10. Glorieux de me voir si hautement loué, Je devins aussi fier qu'un chat amadoué, RÉGNIER, Sat. VIII.

† AMADOUEMENT (a-ma-dou-man), s. m. Action d'amadouer.

— HIST. XVI^e s. L'autre plus ordinaire est par flatteur et amadouement; car il ne lui faut pas résister tout ouvertement, CHARRON, *Sagesse*, liv. III, chap. 4.

— ÉTYM. *Amadouer*. Il est écrit amandouement dans COTGRAVE, *Dict.*

AMADOUER (a-ma-dou-é), v. a. Flatter quelqu'un, le caresser de manière à le rendre favorable et facile. Voilà les discours qu'elle tenait à son mari; et l'ayant su amadouer, FRANCION, II, p. 60. Il l'amadoue, elle le flatte, LA FONT. *Fab.* II, 48. Quant à Vulcain, elle le flatte, le supplie, l'implore, l'amadoue, BERN. DE S. P. *Arcad*. Mme de Soubise amadoua et intimida si bien Châteauneuf, qu'elle lui fit écrire sur ses registres que ces messieurs [de Soubise et comte d'Auvergne] n'avaient pas pris l'ordre pour n'avoir pas voulu céder à des cadets de la maison de Lorraine, ST-SIM. 58, 222. Demeure, toi, je veux te parler sans témoins (Il faut l'amadouer, j'ai besoin de sessoins), REGNARD, *Folies am.* I, 3.

— HIST. XVI^e s. Puisque desja nous ne sommes que trop enclins à hypocrisie, il n'estoit ja mestier d'attiser le feu, ou bien nous faire croupir en nos ordures en amadouant nostre paresse, CALV. *Inst.* 317. Il ne nous faut imaginer une fiance, laquelle amadoue l'ame et lui donne un repos souef pour l'endormir, ID. ib. 683. Ores le guerroiant comme il pouvoit, ores l'amadouant par tressve, BRANT. *Ferdinand I.*

— ÉTYM. Picard, *amidouler*, *ramidouler*, *amidouler*, et aussi *adawé*, *adouler*, *amadouler*, *amidouler*, *amilourder*; et encore, *agnoûler*, *andoûler*; rouchi, *amadouler*, *amitouler*; *madoule*, enjôleuse. Ménage tire ce mot de *amatus*, aimé, sans aucun fondement. Diez fait venir non pas *amadouer* d'*amadou*, mais *amadou d'amadouer*: l'ancien scandinave *mata*, danois *made*, veut dire donner de la nourriture, par exemple aux petits oiseaux; gothique, *matjan*, manger; *amadouer* en aurait été formé avec l'introduction de la voyelle de dérivation ou (comp. ÉVANOUIR): *a-mad-ouer*, attirer avec des aliments; ital. *ad-escare*; à la vérité, on devrait attendre *amatouer*; mais que le *t* gothique se change en *d*, c'est ce que prouve *guider* de *vitan*; la forme picarde est *amidouler*. Cette étymologie est savante et probablement bonne. On remarquera qu'amadouer est récent dans la langue française (je n'ai pas d'exemple plus ancien que le XVI^e siècle; et même amadou n'est pas dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie). On remarquera aussi que amadouer, dans ses diverses formes, appartient aux pays du Nord (Picardie, pays wallon, Namur, Rouchi).

Cette circonstance favorise l'opinion de M. Diez, en même temps qu'elle fait croire que c'est du patois de ces pays que le mot a passé dans le français. M. Grandgagnage, vu les formes *adawé*, *adouler*, préfère une étymologie latine, *adulari*, flatter, avec une *m* épenthétique par raison d'euphonie. Toutefois, de mon côté, prenant en considération les formes *agnoûler*, *andoûler*, je suis porté à croire que les formes ont subi cette dégradation-ci : amadouler, andouler, agnoûler, adouler; par conséquent j'incline du côté de l'opinion de M. Diez.

† AMADOUEUR, EUSE (a-ma-dou-eur, eu-z'), s. m. et f. Celui, celle qui amadoue.

† AMADOUVIER (a-ma-dou-vié), s. m. Terme de botanique. Nom donné particulièrement à l'agaric amadouvier, sorte de champignon.

— ÉTYM. *Amadou*.

AMAIGRI, IE (a-mè-gri, grie), part. passé. Rendre maigre. Un bœuf amaigri. Son visage amaigri par la douleur.

AMAIGRIR (a-mè-grir), v. a. || 1^o Rendre maigre. Le jeune l'amaigrissait. || Absolument. On prétend que l'usage du vinaigre amaigrit. || 2^o Fig. Bien qu'il soit infiniment sensible à la misère et aux plaintes de son peuple, il n'a pu néanmoins s'empêcher de l'amaigrir, BALZ. *Le Prince*, ch. 17.

|| 3^o Amaigrir un terrain, le rendre stérile. Le cheval et la plupart des autres animaux amaigrissent en peu d'années les meilleures prairies, BUFF. *Bœuf*. || 4^o Terme d'architecture. Diminuer l'épaisseur. Amaigrir une pierre, une pièce de charpente. || En peinture, amoindrir. Ce muscle est trop fort; il faut l'amaigrir.

|| 5^o S'amaigrir, v. refl. Se rendre maigre. S'amaigrir par l'abstinence. Pour m'aller amaigrir avec un tel chagrin, MOL. *le Dépit*, 1, 2. || En parlant d'un modèle en terre glaise, diminuer de volume, se resserrer en séchant. Cette figure s'est amaigrie.

— HIST. XIII^e s. Icis venirs, icis alers, Icis veilliers, icis parlers Font as amans sous lor drapius [vêtements]. Durement ameigrir lor piaus, *la Rose*, 2558. A li [papelardise] et as siens est la porte Devée de paradis; Car ices gent si font lor vis [visages] Amegrir, a dit l'Evangile. Pour avoir loz parmi la ville, *la Rose*, 433. || XV^e s. Il convient qu'il soit amesgriz; Il a trop grasse la ventraille, *Mart. de S. P. et S. P.* || XVI^e s. En lieu d'amaigrir pour le jeune de caremme, elle estoit plus belle et plus fraiche qu'à caremme-prenant, MARG. *Nouv. XXXV*. Les ciches emmaigrissent la terre, o. DE SERRES, 400.

— ÉTYM. Provenc. *amagrezir*; catal. *amagrir*; espagn. *amagrecer*; de à (voy. à) et *maigrir* (voy. MAIGRIR).

AMAIGRISSEMENT (a-mè-gri-se-man), s. m. Diminution d'embonpoint.

— HIST. XVI^e s. L'atrophie ou amaigrissement vient d'avoir trop longtemps tenu la partie en repos, et aussi pour l'avoir tenue liée, PARÉ, XIV, 62.

— ÉTYM. *Amagrir*.

AMALGAMATION (a-mal-ga-ma-sion), s. f. Terme d'arts. Procédé métallurgique au moyen du

quel on sépare l'or et l'argent de leur mineraï, à l'aide du mercure.

— ÉTYM. *Amalgamer*.

AMALGAME (a-mal-ga-m'), s. m. || 1^e Alliage du mercure avec un autre métal. Quand on dit amalgame d'étain, on indique l'alliage de ce métal avec le mercure. || 2^e Fig. Mélange de personnes ou de choses de nature, d'espèce différente. Un amalgame d'hommes de tous les rangs. Cet homme, étrange amalgame de défauts et de qualités.

— HIST. xv^e s. Car si ne fais purs corps et amé, Ja ne feras bonne amalgame, LA FONT. 460. || xvi^e s. Amalgame est appellé par les alchimistes l'or, quant il est dissout, et entremêlé avec le vifargent, PALISSY, 377.

— ÉTYM. Ital. *amalgama*. On trouve aussi *alga-mala* dans du Cange, comme terme d'alchimie. D'après Diez, de μάλαγμα, ramollissement.

AMALGAMÉ, ÉÉ (a-mal-ga-mé, mée), part. passé. L'étain amalgamé constitue le tain des glaces. || Fig. Des opinions incohérentes vainement amalgamées.

AMALGAMER (a-mal-ga-mé), v. a. || 1^e Terme de chimie. Combiner le mercure avec un autre métal. || 2^e Fig. Unir des choses différentes. Les philosophes néoplatoniciens essayaient d'amalgamer la mythologie avec des idées prises au christianisme. || 3^e S'amalgamer, v. réfl. S'unir. Je ne sais quelle métaphysique de Platon s'amalgame avec la secte nazareenne, VOLT. Phil. II, 69. Fénelon vit M^{me} Guyon; leur esprit se plut l'un à l'autre; leur sublime s'amalgama, ST-SIMON, 31, 107. Pontchartrain s'était bassement mis sous la protection du maréchal Besons, dont il réclamait la parenté, et d'Effiat par lui, à qui Besons s'était depuis longtemps amalgamé, ID. 421, 74. Il en résultait.... un ensemble d'arts et de talents qui n'en formaient qu'un peuple, propre à s'amalgamer avec le reste du genre humain, BERN. DE S.-P. Arcad. prol. La civilisation et la nature semblent ne s'être pas encore bien amalgamées ensemble, STAËL, Allemagne, I, ch. 2.

— HIST. xiv^e s. Qu'il ne falloit pour vraye estoffe Fors prendre le bel vif argent Tout crud, et estre diligent De l'amalgamer avec l'or, l'Alchim. à nat. 495.

— ÉTYM. *Amalgame*.

† **AMALGAMEUR** (a-mal-ga-meur), s. m. Celui qui est chargé de vérifier l'amalgame, le mineraï, en en lavant un peu dans une augette.

† **AMANDAIE** (a-man-dé), s. f. Lieu planté d'amandiers.

— HIST. xvi^e s. Es olivetes, amendaires et coudraies, cinq ou six toises d'entre-fossé satisferont, O. DE SERRES, 642.

— ÉTYM. *Amande*.

AMANDE (a-man-d'), s. f. || 1^e Fruit de l'amandier. || Amandes à la praline, amandes pralinées, ou simplement pralines, amandes cuites dans du sucre brûlant. || Amandes lissées, dragées faites d'amandes couvertes de sucre. || Huile d'amande douce ou d'amandes douces. || En amande, en forme d'amande. Les Arabes ont les yeux grands et coupés en amande, CHATEAUB. Itin. II, 192. || 2^e Toute graine contenue dans un noyau. L'amande du noyau de l'abricot. || En termes de botanique, ce qui est contenu dans l'épisperme. || 3^e Dans la fabrication des armes, partie ovale et occupant le milieu de la branche ou garde de l'épée.

— REM. Amandre, prononciation de quelques personnes, est un provincialisme qu'il faut éviter.

— HIST. XIII^e s. Amandie, Ass. de Jérus. II, 180. Quiconques est huiliers à Paris, il puet faire huile de olives, de amandes, de nois, de chenevis et de pavoz, Liv. des Mét. 159. || XVI^e s. Ces glandules sont de grandeur et figure d'une amende, et pour ceste cause sont dites amydales, PARÉ, VI, 6. Huile d'amendes douces, ID. VI, 8. Huile d'amendes tant douces qu'ameres, ID. XXV, 24.

— ÉTYM. Génov. *amandre*; bourguign. *aimandre*; provenc. *amandola*, *amella*, *amenta*; ital. *mandola*, *mandola*; espagn. *almendra*; portug. *amendoa*; catal. *ametlla*; de *amygdala*, de ἀμυγδάλη, amande.

AMANDE (a-man-dé), s. m. Boisson faite avec du lait et des amandes broyées et passées. Boire un amandé.

— HIST. XVI^e s. Son manger sera panade, orge mondé, et non amendé, pour ce que les amendes causent douleur de teste, PARÉ, VIII, 14

— ÉTYM. *Amande*.

AMANDIER (a-man-dié). L'r ne se lie jamais : un amandier en fleurs, prononcez un a-man-dié en fleurs), s. m. Arbre de la famille des rosacées, qui produit les amandes.

— HIST. XII^e s. Grant masse i avoit de loriers, De

figiers et d'alemandiers, *Le beau desconeus*, dans Arch. des missions scientifiques, t. V, p. 173. || xiii^e s. Alemandier i ot planté, Et si ot ou verger planté Maint figuier et maint biau datier, la Rose, 1345. || xvi^e s. Le noyer, allemandier, et plusieurs autres especes d'arbres fruitiers, PALISSY, 85. Palmiers, amandiers.... ID. 274. Estant l'amandier arbre primerain, aussi sera-il mis des premiers en terre, O. DE SERRES, 679.

— ÉTYM. *Amande*; provenç. *amelier*; catal. *ametller*; espagn. *almendro*; portug. *amendoeira*; ital. *mandorlo*.

AMANT, ANTE (a-man, man-t'), s. m. et f. || 1^e Amant, celui qui, ayant de l'amour pour une femme, a fait connaître ses sentiments, et est aimé ou tâche de se faire aimer. Amante, celle qui est attachée à un homme par des sentiments tendres et passionnés. Un amant fidèle, une tendre amante. Elle reçoit les vœux de son nouvel amant, RAC. Brit. III, 6. J'aime assez mon amant pour renoncer à lui, ID. Baj. III, 4. Et le sultan l'avait chargé secrètement De lui sacrifier l'amante après l'amant, ID. ib. V, 41. Ne désespérez pas une amante en furie, ID. ib. II, 4. Et vous doutez encor qu'elle en fasse un amant, ID. Alex. I, 4. Quels pleurs par un amant ne sont point essuyés! ID. Iphig. II, 3. Je sais jusqu'où s'emporte un amant irrité, ID. ib. III, 7. Que la mort la rassure [une amante] ou qu'un rival l'emporte, La douleur d'un amant est également forte, CORN. Rodog. IV, 6. || 2^e Galant. Cette femme a un amant. || 3^e Il se dit de celui qui aime une chose avec passion. Cet homme, amant de la vérité. Non, je ne puis souffrir, en quelque rang qu'il monte, L'ennemi de ma gloire et l'amant de ma honte, ROTR. Vencesl. II, 4. || Les amants des muses, les poëtes. || Poétiquement. Non, ce n'est Ni l'or ni la victoire, amante du carnage, Que les fils d'Apollon s'empressent d'obtenir, LEBRUN, Ode, I, liv. 1. || 4^e S. m. plur. En parlant de deux personnes de sexe différent qui s'aiment. La gloire et le plaisir, la honte et les tourments, Tout doit être commun entre de vrais amants, CORN. Cinna, V, 2. Mais il faut des amants excuser l'injustice, RAC. Iphig. II, 5. Amants, heureux amants, voulez-vous voyager? Que ce soit aux rives prochaines, LA FONT. Fab. IX, 2.

— SYN. 1^e AMANT, AMOUREUX. M. Guizot a très-bien indiqué la différence. « Il suffit d'aimer pour être amoureux. Il faut témoigner qu'on aime pour être amant. On est souvent très-amoureux sans oser paraître amant. Quelquefois on se déclare amant sans être amoureux. » || 2^e AMANT, GALANT. Un homme se fait amant d'une personne qui lui plaît. Il devient le galant de celle à qui il plaît, GUIZOT.

— HIST. XII^e s. Et fins amans destrois et angoiseus Doit joie avoir par jugement d'amours, Couci, VII. À maint amant [ils] ont fait ire et damage, ib. xix. || XIV^e s. Et en amisté aucune fois l'aman accuse l'amey pour ce que il aime plus que il n'est amez, ORESME, Eth. 247. Il semble une derision ce que aucuns amans dient simplement que il doivent estre amés autant come il aiment, ID. ib. 244. || XV^e s. Tu as oy parler les malheureux, Non pas amans qui congnoissent qu'est joye, CH. D'ORL. I. || XVI^e s. L'ame d'un amant vit au corps d'autruy, non pas au sien, AMYOT, Anton. 85. Les amants, pour l'affection velemente qu'ils porteroient à leurs aimez, ne les abandonneroient jamais, ID. Pelop. 33.

— ÉTYM. Provenç. *amans*; espagn. et ital. *amante* (voy. AMER).

† **AMAPER** (a-ma-pé), v. a. Terme de marine. Empoigner une voile avec vigueur pour la serrer.

AMARANTE (a-ma-ran-t'), s. f. || 1^e Fleur d'automne d'un rouge pourpre et velouté. Des prés semés d'amarantes et de violettes, FÉN. Tél. I. Ta louange dans mes vers D'amarante couronnée [rendue immortelle], MALH. II, 2. || 2^e Adj. De couleur amarante. Velours, étoffe amarante. Ne dis plus qu'il [ce beau carrosse] est amarante; Dis plutôt qu'il est de ma rente, MOL. F. sav. III, 2.

— ÉTYM. *Amarantus*, de ἀμάραντος, de à privatif, et μαραίνειν, flétrir; la fleur qui ne se flétrit pas (voy. MARASME).

† **AMAREILLEUR** (a-ma-ré-llieur, ll mouillées), s. m. Ouvrier chargé des soins qu'exige le parage des huîtres.

† **AMARESCENT, ENTE** (a-ma-ré-ssan, ssan-t'), adj. Terme didactique. Légèrement amer.

— ÉTYM. *Amarescere*, devenir amer, de *amarus* (voy. AMER).

AMARINAGE (a-ma-ri-na-j'), s. m. Action d'amariner un bâtiment capturé sur l'ennemi.

— ÉTYM. *Amariner*.

AMARINÉ, ÉÉ (a-ma-ri-né, née), part. passé. Les prises furent amarinées, malgré une grosse mer.

AMARINER (a-ma-ri-né), v. a. || 1^e Envoyer du monde à bord d'un vaisseau pris sur l'ennemi pour y tenir garnison. || 2^e Habituer à la mer.

— ÉTYM. À et marin.

† **AMARQUE** (a-mar-k'), s. f. Terme de marine. Bouée ou balise.

— ÉTYM. À et marque.

AMARRAGE (a-ma-ra-j'), s. m. || 1^e Action d'amarrer. || 2^e Union de deux cordages par un autre plus petit qui fait plusieurs tours symétriques, et qui est dit non pas amarre, mais ligne d'amarrage. Les galères hivernèrent à Rouen, et celui qui les y avait amenées devait naturellement les préserver des accidents dont elles étaient menacées dans ce séjour étranger; aussi imagina-t-il une nouvelle sorte d'amarrage, FONTEN. Chazelles.

— ÉTYM. *Amarrer*.

AMARRE (a-ma-r'), s. f. || 1^e Câble servant à retenir un vaisseau. Ce bâtiment est sur ses amarres, il est à l'ancre. || 2^e Tout cordage employé au service d'un navire. Jeter une amarre dans une embarcation. || 3^e En architecture et charpente, se dit de deux morceaux de bois, percés au milieu d'une ouverture, par où l'on fait passer le bout d'un moulinet.

— ÉTYM. À et le holl. *maaren*; angl. *to moor*, amarrer. On a cité l'arabe *marr*; corde; mais il est beaucoup plus naturel de chercher dans les langues du Nord, qui ont fourni tant de termes de marine, l'origine de celui-ci.

AMARRÉ (a-ma-ré), part. passé. Le bâtiment étant amarré. Canons amarrés.

AMARRER (a-ma-ré), v. a. Attacher, lier avec une amarre. Je m'arrêtai à l'extrémité de l'île, et j'y amarrai mon vaisseau à une grosse roche, FÉN. XXI, 413. || S'amarrer, v. réfl. Se fixer avec une amarre.

— HIST. XVI^e s. Pour ce que le hable [havre] de ladite ville [de Honfleur] pourroit empirer, dont il convendroit les diz marchans et leurs gens amarer en la ville de Leure, DU CANGE, amarrare.

— ÉTYM. *Amarre*.

AMARYLLIS (a-ma-rl-lis'), s. f. Terme de botanique. Plante d'agrément de la famille des narcisses.

— ÉTYM. Nom transporté dans la botanique, et qui est celui d'une jeune bergère dans Virgile et Théocrite (*Αμάρυλλης*). Il est probable que ce mot, pourvu d'une désinence diminutive (*yllis*), qui se trouve dans d'autres noms grecs, est identique pour le reste (*amar*) avec amarante (voy. ce mot), et signifie celle qui ne se fane pas.

AMAS (a-ma). L's se lie : Un amas immense; dites : un a-ma-z-immense), s. m. || 1^e Ensemble de choses accumulées ou réunies. Un amas de ruines. Amas d'eaux pluviales. Amas d'humeurs. La contagion, suite nécessaire des trop grands amas de toute matière vivant dans un même lieu, BUFF. Lièvre. Pourquoi ne voir dans la pyramide de Chéops qu'un amas de pierres et un squelette? CHATEAUB. Itin. 6^e partie. d'un amas confus des vapeurs de la nuit, CORN. Poly. I, 4. où se garde caché Ce formidable amas de lances et d'épées, RAC. Ath. III, 7. Ô vous qui croyez être un amas de boue, sortez donc du monde où vous vous trouvez seul de votre avis, MASS. Car. Vér. d'un avenir. || 2^e Par extension. Pendant qu'il faisait amas d'armes et de troupes pour s'emparer, la force à la main, du gouvernement, VERTOT, Révol. rom. XII, 174. Hors Céthégus et toi, dignes de mon estime, Le reste est un amas élevé dans le crime, VOLT. Catil. I, 4. Si c'est un sénat qu'un amas de bannis, CORN. Sertor. III, 2. || 3^e Action d'amasser. Biens dont l'amas ne lui a coûté aucunes peines, BOSS. Amb. 2. || 4^e Fig. En lui montrant, comme réunis en un point de vue, cet amas monstrueux de crimes, MASS. Avent, Bonh. des justes. Cet amas de civilités mondaines, FLÉCH. Serm. II, 9. La justice gémit sous un amas de liens et de formalités, ID. dans GIRAUT-DUVIVIER. Il a fait grand amas de matériaux, BOSS. Soumiss. 2. En faisant amas de plusieurs expériences, DESC. Méth. Mille et mille douceurs y semblent attachées, Qui ne sont qu'un amas d'amertumes cachées, CORN. Héracl. I, 4. Leur fier amas de puissance et de gloire, ID. Sertor. II, 4. Ne lui laissez plus voir ce long amas de gloire Qu'à pleines mains sur vous a versé la victoire, ID. Nicom. III, 6. Ou plutôt mille amas de carnage et d'horreur, ID. Hor. I, 3. Un long amas d'honneurs rend Thésée excusable, RAC. Phèd. I, 4. De cet amas d'honneurs la douceur passagère Fait sur mon cœur à peine une atteinte légère, ID. Esth. II, 4. Et tout ce vain amas de superstitions Qui ferment votre temple aux autres nations, ID. Ath. II, 4.

|| 5° En géologie, masse informe, bloc irrégulier qui ne constitue pas un terrain.

— HIST. xv^e s. Le roi de France faisoit un grand amas des nobles de son royaume, FROISS. I, I, 84. Il [Louis XI] avoit envoyé deux ambassadeurs au Lyége pour les solliciter contre ledit duc; lesquelz ambassadeurs avoient si bien diligenté qu'ilz avoient déjà fait un grant amatz, et vindrent d'émblée les Lyégeois prendre la ville de Thongre, COMM. II, 7. Survint en la ville là vefve dudit chevalier blanc et mere dudit Mathias bien fort accompagnée, car elle estoit riche femme d'argent contant, que son mari avoit laissé, parquoy elle avoit peu faire grant amatz soudainement, ID. VI, 43. || XVI^e s. Des amas et pieces de chair informes [môles], MONT. I, 34. Il presta lors sa ville à Timoleon pour y faire son amas, et persuada à ses citoyens d'entrer en ligue avec les Corinthiens, AMYOT, *Timol.* 44. Il feit amas de gens de chevâl, ID. *Eumènes*, 7. Le prince voyant son amas [armée] pressé de faim, refusé de passage au Liege, D'AUB. *Hist.* I, 339.

— ÉTYM. Provenç. *amas* (voy. AMASSER).

AMASSE, EE (a-mâ-sé, sée), part. passé. Mis en amas. Décombres amassés. Richesses amassées à grand'peine. Eaux amassées dans un creux. Foule amassée. Colère amassée depuis longtemps. Vous cachez les trésors par David amassés. RAC. *Athal.* I, 4. Il s'est fait apporter ces annales célèbres. Où les faits de son règne avec soin amassés.... ID. *Esth.* II, 4. Toutes les provisions de guerre et de bouche amassées par les ennemis pour la campagne, VOLT. *Louis XIV*, 23.

AMASSER (a-mâ-sé), v. a. || 1° Faire un amas. Amasser des provisions, des matériaux. Ce spectacle amassait la foule. Le jeune Hartsoeker amassa en secret le plus d'argent qu'il put: il le dérobait aux divertissements qu'il eût pris avec ses camarades, FONTEN. *Hartsoeker*. L'abondance est si grande qu'il faut amasser les restes [des pains multipliés par J.-C.], MASS. *Confér. Communion*. Ce général du sénat, qui voulait tirer la guerre en longueur pour avoir le temps d'amasser de plus grandes forces, passa d'Italie en Epire, VERTOT, *Révol. rom.* XIII, 267. Vingt mille hommes, archers et frondeurs, qu'il avait amassés dans sa province, VAUGEL. Q. C. 589. || 2° Absolument. Thésauriser. La vieillesse chagrine incessamment amasse, BOIL. A. P. III. || Absolument, mais avec un sens général. Par mon propre bras elle amassait pour lui, CORN. *Nic.* IV, 2. Voltaire a condamné ce vers, disant: Amasser quoi? Mais amasser peut être employé absolument comme beaucoup d'autres verbes. || 3° Fig. Amasser des preuves. Il amassait sur sa tête les malédictions du ciel. || 4° S'amasser, v. réfl. Les eaux pluviales s'amassent dans cette citerne. La foule, le monde s'amassait autour de lui. Et ce qu'on voit de peuple autour d'eux s'amasser, Frémît de leur audace et les laisse passer, CORN. *Othon*, IV, 7.

— REM: Dans le XVII^e s. amasser avait le même sens que ramasser présentement. Dans la 4^e éd. du Dict. de l'Académie, amasser est défini: Relever de terre ce qui est tombé, amasser ses gants, amasser un papier. La Fontaine a dit: L'un se baissait déjà pour amasser la proie, *Fabl.* IX, 9. Dans le Berry, amasser signifie encore ramasser; mais la langue a varié, et aujourd'hui l'usage a séparé amasser de ramasser, et l'on dit ramasser ses gants, ramasser un papier (voy. SYN.).

— SYN. || 1° AMASSER, RAMASSER. C'est faire un amas. Mais amasser indique simplement l'idée d'amas, tandis que ramasser marque les soins qu'on a pris, la peine qu'on a eue pour rassembler les choses. On amasse de l'argent, quand on en acquiert successivement. On en ramasse de tout côté, dans un besoin pressant, et pour une affaire qui en exige. || 2° AMASSER, ENTASSER, ACCUMULER, AMONCELER. Amasser, c'est réunir ensemble des choses de même nature: un amas de blé, de foin. Entasser, c'est faire un amas de forme déterminée: un tas de blé, de foin. Accumuler, c'est joindre amas sur amas: on accumule des richesses, des héritages. Amonceler, c'est faire une accumulation, en désordre, de choses mêlées: amonceler des ruines, des cadavres.

— HIST. XII^e s. Mais les armes et la despouille Firent coillir et amasser, *Chron. des ducs de Norm.* t. III, p. 246. Nous ferons amasser princes et vassals, Chevaliers et sergents, les granz et les menors, SAX. XXVII. || XIII^e s. Uns vilains entules et riches, Qui moult estoit avers et chiches, Qar de despender n'avoit cure, En l'amasser ot mis sa cure, *Ren.* 4967. D'oïsiaus chantans avoit assés Par tout le vergier amassés, la Rose, 678. Car cil qui richeces amassent, ib. 5456. || XIV^e s. Ils amassent et amoncellent un secret et courront courroux en leurs

cuers, *Ménagier*, I, 6. || XV^e s. Pour ce vous vueil je requerir Qu'il vous plaise de me tollir Les maux que m'avez amassez, CH. D'ORL. *Bal.* 40. Et à l'exemple des vaillants anciens.... ne luy chaillot de tresor amasser, *Boucq.* I, ch. 2. Quand le duc Albert de Baviere.... entendit que le duc d'Irlande estoit venu loger et amasser.... en sa ville de Dourdreh, si pensa sus un petit, FROISS. II, III, 80. Amasser une armée, COMM. VI, 6. À Arras il amassoit gens tant qu'il pouvoit, ID. III, 2. || XVI^e s. Ils se baissent à terre pour amasser [ramasser] en du lingue son ordure, MONT. I, 440. Qui scauroit le poids d'un sceptre ne daigneroit l'amasser quand il le trouveroit à terre, ID. I, 330. Cette prevoyance d'amasser et espargner pour le temps à venir, ID. II, 486. Je feis sortir de sa playe l'ordure qui s'y amassoit, ID. II, 493. Il estoit homme trape, bien amassé, et mesme qui savoit bien jouer des couteaux, DESPER. *Contes*, L. Tout artifice pour amasser argent y estoit permis aux esclaves, AMYOT, *Lyc. et Numa comp.* 4. Ayant receu le royaume d'un peuple nouvellement amassé, qui ne luy contredisoit en rien.... ID. ib. 9. Le sable que les undes de la mer y amassoint et entassoient, ID. *Marius*, 25. Ilz s'amassèrent en grosse troupe, et s'en allèrent dans la rivière, ID. ib. 32. Il amassa ces lettres et papiers de Sertorius en un monceau, et les brusla toutes, ID. *Sertor.* 44. La bastine de son cheval tumba à terre toute ensanglantée, et un page de celuy qui l'avoit frappé l'amassa, ID. *Artax.* 43. La femme du Pont enquisse par lui où estoit son mari, respondit assez brusquement qu'il amassoit des châtaignes à S. Christol, D'AUB. *Hist.* II, 60.

— ÉTYM. À (voy. A) et masse; bourguig. *emassey*; provenç. *amassar*; espagn. *amasar*; ital. *ammassare*.

† AMASSETTE (a-mâ-sè-t'), s. f. || 1° Palette, lame dont les peintres se servent pour amasser les couleurs broyées. || 2° Petit instrument avec lequel on amasse la pâte.

† AMASSEUR (a-mâ-seur), s. m. Celui qui amasse.

— HIST. XIII^e s. Uns useries, uns amasserers, DU CANGE, *amassator*. || XIV^e s. Si font li amasseur, qui les deniers musis Gardent en leurs escrins, et les vairs et les gris, BAUD. DE SEB. VIII, 1247. || XVI^e s. Ne prisant rien que l'avare amasseur, MAROT, IV, 244. Tout à coup les uns tuent les amasseurs de noix, D'AUB. *Hist.* III, 387. Si la nourriture des amasseurs de feuille vous importune, avec de l'argent seul vous vous ferés faire tel service, O. DE SERRES, 460. On est bien aise d'ouïr ceux qui se nomment amasseurs de sagesse, AMYOT, *Morales*, t. II, p. 444. À pere amasseur fils gaspilleur, COTGRAVE, *Dict.*

— ÉTYM. *Amasser*; provenç. *amassaire*, *amassador*; espagn. *amasador*; ital. *ammassatore*. *Amassere* du vieux français et *amassaire* du provençal sont le nominatif, du bas-latin *amassator*; *amasseur* et *amassador*, le cas du régime, de *amassatorem*.

AMATELOTAGE (a-ma-te-lo-ta-j'), s. m. Terme de marine. Action d'amateloter.

AMATELOTÉ (a-ma-te-lo-té), part. passé.

AMATELOTER (a-ma-te-lo-té), v. a. Terme de marine. Classer deux à deux les matelots d'un équipage pour qu'ils s'aident ou se remplacent dans un même service.

— ÉTYM. À et matelot.

AMATEUR (a-ma-teur), s. m. || 1° Celui qui a un goût vif pour une chose. Un amateur de peinture, de musique. Ô le soin inutile, diront les fils amateurs du siècle, BOSS. *Fr. de P.* II, 4. On est amateur de son repos: quiconque peut le troubler passe pour importun et fatiguer par sa présence, BOURD. *Penses*, t. II, p. 252. J'ai parlé avec quelque étendue des ruines d'Athènes, parce qu'après tout elles ne sont bien connues que des amateurs des arts, CHATEAUB. *Itin.* 6^e partie. Profanes amateurs de spectacles frivoles, RAC. *Esth. prol.* Les entreprises les plus éclatantes des amateurs du monde, MASS. *Resp.* On se donne pour amateur de la patrie, ID. *Obst.* || 2° Absolument. Celui qui cultive les beaux-arts sans en faire sa profession. C'est un amateur distingué. || 3° En mauvaise part. C'est un amateur, c'est un homme d'un talent médiocre.

— SYN. Il y a une différence entre aimer et être amateur. Aimer est un terme général: j'aime les roses exprime que je les aime, sans ajouter à cette idée rien de particulier. Être amateur indique toujours une préférence particulière et devenue, en quelque sorte, une étude: je suis amateur de roses signifie que je les recherche, que j'en fais collection.

— HIST. XII^e s. Et j'ai plus haute pensée Que tuit li autre ameor [amants], COUCI, I. Courtois ameor,

Qui à sejor [en retos] Gisez en chambre coie, ROMANERO, p. 67, || XIII^e s. Et si cuidast bien li donsiaus Estre ameres de dames beles, *Fables et contes anciens*, t. III, p. 448. Ki a les iex gros et grans et tremblans, si est lens et de grande vie et ameres de femmes, ALEBRANT, t. 69, verso. || XVI^e s. Amateur de vraye gloire, ANYOT, *Flamin.* 9. Si estoit bien aise de s'ouyr saluer et nommer Philellen, c'est-à-dire amateur des Grecs, ID. *Anton.* 27.

— ÉTYM. Aimer; provenç. *amaire*, *amador*; espagn. *amador*; ital. *amatore*. Le vieux français *amere* et le provençal *amaire* sont le nominatif, de *amator*; *ameor* et *amador*, le cas du régime, de *amatorem*. Le français actuel a été directement calqué sur le latin à une époque plus récente.

† AMÂTINER (a-mâ-ti-né), v. a. Faire couvrir une chienne par un mâtin.

— ÉTYM. À et *mâtin*.

AMATI, IE (a-ma-ti, tie), part. passé. Or amati. AMATIR (a-ma-tir), v. a. Terme d'orfévrerie. || 1° Rendre mat, ôter le poli. || 2° Dans les monnaies, blanchir les flans, les rendre mats.

— HIST. XII^e s. L'orgueil Carlon à la barbe florie Amatirez ains l'heure de complie, RONC. p. 426. Quant li sainz veit venir les suens à lui fuitiz, E les enfanchunetz pendre as meres az piz [aux poitrines des mères], E que lui e les suens aveit li reis proscriz, Mielz volsist estre morz, mult fort est amatiz, TH. LE MART. 65. || XVI^e s. Lesquels Liegeois généralement demeurerent en leur pays très dolents et amatis de la douleur qui leur estoit advenue, MONSTR. liv. II, ch. 50. Comme les jeunes et tendres fleurettes se sechent et amatissent [se fanent], quand aucun accident leur advient, LOUIS XI, NOUVE. C. || XVI^e s. Il pensoit que l'empereur à la première ville qu'il assaudroit sans en venir au dessus et à son intention, amatiroit et affoibliroit le cœur de ses gens, M. DU BELL. 365.

— ÉTYM. À (voy. A) et mat. Dans l'ancien français, *mat* a toute l'étendue de sa signification et s'applique à toute chose pour signifier rendre mat, faible, vaincu. La signification, dans le français moderne, en est réduite à ôter le brillant, le poli.

† AMATIVITÉ (a-ma-ti-vi-té), s. f. Nom que les phrénologues donnent à l'instinct qui préside à la propagation de l'espèce.

— ÉTYM. D'un adjectif *amatif* qui n'existe pas, et qui voudrait dire disposé à aimer.

† AMATRICE (a-ma-tri-s'), s. f. Féminin d'amateur. Cette capitale est pleine d'amateurs et surtout d'amatrices qui font leurs ouvrages comme M. Guillaume inventait ses couleurs, J. J. ROUSS. EM. III. || Mot qui, bien que bon et utile, a beaucoup de peine à s'introduire.

— HIST. XVI^e s. Parce qu'ils ne se pouvoient persuader que la nature en de telles choses fust dedans le corps humain, comme dedans une ville amatrice et inventrice de nouvelleté, AMYOT, *Propos de table*, liv. VIII, quest. 9.

— ÉTYM. Voy. AMATEUR; provenç. *amairitz*.

AMAUROSE (a-mo-rô-z'), s. f. Terme de médecine. Cécité causée par la paralysie de la rétine et du nerf optique.

— ÉTYM. Απαύρωσις, obscurcissement, de α augmentatif, et de ωρός, obscur.

† AMAUROTIQUE (a-mo-ro-ti-k'). || 1° Adj. Terme de médecine. Qui a rapport à l'amaurose. || 2° S. m. et f. Un amaurotique, une personne atteinte d'amaurose.

AMAZONE (a-ma-zô-n'; d'autres prononcent a-ma-zo-n'), s. f. || 1° Terme de mythologie. Nom de femmes guerrières qui vivaient sans hommes. || 2° Dans le langage général, femme d'un courage mâle et guerrier. C'est une véritable amazone. || 3° Habit d'amazone ou amazone, longue robe de drap que portent les femmes pour monter à cheval.

— ÉTYM. Απαζών, mot d'origine fort incertaine. Les uns l'ont tiré de α privatif, et μαζός, mamelle; parce que, dit-on, les Amazones détruisaient une mamelle chez les petites filles; mais on a un grand nombre de monuments anciens où les Amazones sont figurées et où leur sein n'est pas mutilé; et Hippocrate, qui parle de cette mutilation, l'attribue non aux Amazones, mais aux femmes scythes; il dit seulement que les amazones estropiaient, dans le bas âge, les enfants du sexe masculin. Les autres ont fait venir amazone de α augmentatif, et μαζός, mamelle; qui a de grosses mamelles; d'autres, de αυξ, ensemble, et ζην, vivre. Toutes ces étymologies sont incertaines; et il est possible que amazone soit quelque nom géographique, ou quelque terme mythologique d'une étymologie aujourd'hui méconnaissable.

AMBAGES (am-ba-j'), s. f. plur. Circuit de paroles

Point d'ambages, de circonlocutions, MOL. *Le mar.* f. 6. Emprisonnez, tuez, on n'aurait jamais fait, s'il fallait tant d'ambages et de circonlocutions, P. L. COUR. I, 473. || *Au sing.* L'ambage de ses discours [du duc de Noailles] me fit entrevoir ce qu'il se proposait par le duc de Beauvilliers, ST-SIMON, 318, 149.

— HIST. XIV^e S. Menaces des quelles par ambages et par paroles douteuses il l'avait parlé, BERCHEURE, f° 32, *recto*. || XVI^e S. Il y adjousta encors assez d'autres indignitez à l'encontre du roya, en s'involant et fourrant si avant en ambages et superflitez de paroles que M. DU BELLAY, 349.

— ÉTYM. *Ambage*, circuit, détour, de *amb*, autour (voy. AMBE), et de *agere*, pousser (voy. AGIR).

† **AMBALARD** (an-ba-lar), s. m. Brouette qui sert à transporter la pâtre dans les papeteries.

AMBASADE (am-ba-sa-d'), s. f. || 1^e Fonction, charge d'ambassadeur. Obtenir une ambassade. || 2^e Députation à un souverain. Envoyer une ambassade. Recevoir ambassade en qualité de reine, CORN. *Nicom.* III, 4. Voilà donc le succès qu'aura votre ambassade, RAC. *Andr.* III, 4. C'est toi dont l'ambassade, à tous les deux fatales, l'a fait pour mon malheur pencher vers ma rivale, ID. *ib.* v, 3. || 3^e La suite d'un ambassadeur. Il fait partie de l'ambassade. || 4^e Hôtel d'un ambassadeur. Je loge à l'ambassade. || 5^e Commission, message entre particuliers. Son frère arrive et lui fait l'ambassade, LA FONT. *Joconde*. || Ironiquement. J'ai fait une belle ambassade, c'est-à-dire ma mission n'a pas été heureuse. O ! juste ciel ! j'ai fait une belle ambassade, MOL. *Amph.* I, 2.

— HIST. XV^e S. Et pour certaines matières, icelui et autres avec lui avons envoyé en ambaxade auprès de notre très cher et très aimé frère le roya d'Écosse, *Lettre de Charles VII*, dans *Chron. de la Pucelle*, édit. VIRVILLE, p. 76. Avant que le grand-maître de Saint-Jacques de Portingal et Laurentien Fougasse fussent venus en Angleterre en ambassaderie, FROISS. II, III, 29. || XVI^e S. Que le donneur n'en soit repris, Un sold en fit les ambassades, Chasque chose vaut bien son prix, ST-GEL. 438. La parole de réconciliation a été mise en la bouche des ministres, afin qu'ils portassent ceste ambassade au monde de par Christ, CALV. *Inst.* 526. Jesus a limité tout leur ambassade en ceste sorte, leur commandant d'aller et enseigner.... ID. *ib.* 925. De négociateur il passa pour ambassade [ambassadeur], et fut laissé aller, D'AUB. *Hist.* II, 90. Rome ne fut pas courtoise au commencement aux premiers et seconds ambassades, ID. *ib.* III, 355. Il veut pour ambassade avoir mon lieutenant general, afin d'envoyer ce pendant assaillir mon camp, M. DU BELL. 290. Nous sommes appellés comme par un herault et embassade envoyé du ciel, PARÉ, XXIV, 53.

— ÉTYM. Froissard a dit *ambassaderie*; dans le XVI^e siècle, ambassade est tantôt féminin, tantôt masculin, tantôt avec le sens actuel et tantôt avec le sens de messager. Provenç. *ambaissada*, et masculin, *ambaissat*; ital. *ambasciata*; espagn. *embaxada*; bas-lat. *ambascia*, *ambasiata*, *ambassata*, *ambasseria*, *ambasciata*, *ambaxata*. L'italien a *ambascia*, *ambascio*, dans le sens d'angoisse, peine. *Ambassade* et les formes ci-dessus relatées viennent de *ambactia*, qui figure dans les plus anciens textes du bas-latin (loi salique, loi des Bourguignons et autres), avec le sens de service, emploi, mission. *Ambactia* rappelle aussitôt *ambactus*, homme de service, qui est dans César. César dit en parlant des chevaliers gaulois : *Circum se ambactos clientesque habent*. De son côté, Festus dit : *Ambactus apud Ennium lingua gallica servus appellatur*. Saumaise a prétendu que *ambactus* n'était pas gaulois; en effet *ambactus* s'expliquerait sans peine par le latin : *amb*, autour, et *actus*, poussé, mené. Mais, autre que *ambactus* n'a aucun emploi et aucun appui dans la latinité, il faudrait ne tenir aucun compte du dire de Festus. Aussi Zeuss (*Gramm. celtique*, I, 89 et 179) a-t-il cherché une origine celtique : *kymri amae* (pour *ambaeth*, le *b* tombant souvent), laboureur, ouvrier. Mais la difficulté croît, quand on reconnaît que les langues germaniques ont un mot tout à fait analogue : ancien islandais, *ambat*, *ambot*, et anglo-saxon, *ambeth*, serviteur; suédois, *embete*, charge, ministère; hollandais, *ambagt*, métier; allemand, *amt*, fonction; gothique *andbaths*; ancien haut allemand, *ambahit*, serviteur; gothique, *andbahti*, service. M. Diez remarque, en faveur de l'origine germanique, que le bas-latin *ambactia* ne peut découler de *ambactus*, le suffixe *ia* n'étant pas usité,

mais qu'il peut découler du gothique *andbahti*. Tout cela montre en tout cas que *ambactus*, *ambactia*, et par suite les formes romanes, sont dues aux nations que les Latins nommaient transalpines. Cela posé, il est difficile de décider entre le celtique et l'allemand; mais sans doute en cette circonstance, comme en plusieurs autres, le celtique et l'allemand ont eu une forme très-voisine qui est venue se confondre dans le bas-latin.

AMBASSADEUR (am-ba-sa-deur), s. m. || 1^e Représentant d'un souverain, d'une république, près d'une cour étrangère. L'ambassadeur auprès de la cour de France. Les priviléges d'un ambassadeur. Les ambassadeurs que les Scythes envoyèrent à Darius. Le rang d'ambassadeur doit être respecté, CORN. *Nicom.* I, 4. Ambassadeur de France dans cette cour, LA BRUY. 5. Par mes ambassadeurs mon cœur vous fut promis, RAC. *Andr.* IV, 5. Tout petit prince a des ambassadeurs, LA FONT. *Fab.* I, 3. || 2^e Toute personne chargée d'un message. Vous ne pouvez envoyer un plus agréable ambassadeur. Et le baron couvert de gloire Triomphe par ambassadeur, MILLEV. *le Baron Chrétien*.

— SYN. AMBASSADEUR, ENVOYÉ, DÉPUTÉ. De ces trois termes envoyé est le plus général; l'envoyé a une mission, de quelque part qu'elle vienne, et quel que soit celui à qui elle s'adresse. Aussi peut-on dire l'envoyé de Dieu. Le député est nommé par des citoyens, par des corps particuliers, par des sociétés subalternes, ou bien par des sujets ou des vaincus pour faire des représentations, des demandes ou des prières; il a un mandat déterminé. Enfin envoyé, par rapport à ambassadeur, exprime un rang inférieur; l'ambassadeur représente son souverain, au lieu que l'envoyé ne paraît que comme simple ministre autorisé. Si, par une raison d'étiquette ou autrement, on ne veut pas avoir un ambassadeur auprès d'un gouvernement, on y a un envoyé.

— HIST. XV^e S. Vous ambasseurs et messagers, Qui alez par le monde es cours Des grans princes pour besongnier, E. DESCH. dans *le Gloss. de SAINTEPALAYE*. Et devoient les ambaxadeurs avoir sauf conduit allant et retournant parmi le royaume d'Angleterre, FROISS. II, II, 216.

— ÉTYM. Provenç. *ambassador*, *embaichador*; espagn. *embaxador*; portug. *embaxador*; ital. *ambasciadore* (voy. AMBASSADE).

AMBASSADRICE (an-ba-sa-dri-s'), s. f. || 1^e La femme d'un ambassadeur. C'est madame l'ambassadrice. || 2^e Une femme chargée d'un message. La princesse lui fit sentir qu'elle était indignée que son frère lui dépêchât une telle ambassadrice, VOLT. *S. de Louis XV*, 3.

— ÉTYM. Voy. AMBASSADEUR.

† **AMBATTAGE** (an-ba-ta-j'), s. m. Terme de charonnage. Opération par laquelle on garnit une roue de son bandage ou d'un cercle qui en tient lieu.

AMBE (an-b'), s. m. Deux numéros qu'on a pris ou qui sont sortis ensemble à une loterie. J'ai gagné un ambe. Ambe déterminé, deux numéros dont l'ordre est indiqué par le joueur. || Au jeu de loto, deux numéros placés sur la même ligne horizontale.

— HIST. XI^e S. Ambes [deux] ses mains en levant contre-mont, CH. DE ROL. XXXI. || XII^e S. Et d'ambes parz très bien jurer et fiancier, SAX. IV. || XV^e S. Si y ot, par ces dicti vaillans chevaliers et leurs gens, plusieurs besongnes entre Françoiz et Angloiz, où il ot pertes et gaignes, souventefois d'ambe les deux parties, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, ch. 25.

— ÉTYM. Latin *ambo*, grec *ἀμφω*, signifiant tous deux, et venant de la préposition *amb*, *ambi*, qui n'est usitée qu'en composition, en grec *ἀμφι*, qui signifie autour, et par conséquent des deux côtés. *Ambes*, dans l'ancienne langue, signifiait deux, les deux, tous deux; de là *ambe*, terme de jeu.

AMBESAS (an-be-zas'), s. m. Terme de jeu de trictrac. Deux as. On dit plus souvent bezet.

— HIST. XII^e S. Quant cil denier serunt despendu e alé, E en malvaises genz e en guerre guasté, Malvairement conquis, malement alué, Li dé serunt mult tost sur ambes as turné, Qui unt esté sovent sur sines ruelé, TH. LE MART. 157. || XIII^e S. Tant ont fait Lombart que il ont jettés ambe-as, H. DE VALENC. XX. Et se bien retenu les as, Tu n'as pas geté ambesas, LA ROSE, 10436. Or t'est-il cheu ambes as; Or te tien à ce que tu as, RUTEB. II, 93.

— ÉTYM. *Ambe* et *as*.

† **AMBI** (an-bi), s. m. Terme de chirurgie. Nom d'une machine employée à réduire la luxation de l'humérus. || On ne s'en sert plus.

— HIST. XVI^e S. La sixième maniere de reduire la luxation de l'espaulle, avec le ambi, PARÉ, XIV, 22.

— ÉTYM. *Ἀμένη*, rebord, à cause du rebord qu'a vait la pièce de bois principale.

AMBIANT, ANTE (an-bi-an, an-t'), adj. Qui va autour. Fluide ambiant. L'air ambiant, l'air dans lequel un corps est plongé. L'air moins ambiant vous porte une autre sensation au visage, J. J. ROUSS. ÉM. II. L'air ambiant et pur semblait s'être adouci, Quelques oiseaux posaient sur le givré durci, LAMART. JOC. IV, 147. || Il ne se met qu'après le substantif.

— HIST. XVI^e S. une pelle de fer rouge : à fin que par la reverberation d'icelle, l'air ambiens, c'est à dire qui est à l'entour, soit corrige, PARÉ, VIII, 14.

— ÉTYM. *Ambiens*, de *ambi*, autour (voy. AMBE), et *iens*, allant, de *ire*, aller (voy. IRAI).

AMBIDEXTRE (an-bi-dék-str'). || 1^e Adj. Qui se sert également des deux mains. Hermagoras vous révélera que Nemrod était gaucher et Sésostris ambidextre, LA BRUY. 5. || 2^e S. m. C'est un ambidextre. || Il ne se place qu'après le substantif : Un enfant ambidextre.

— HIST. XVI^e S. Où beaulté est, ambidextre je suis, ANYOT, *Comment il faut lire les poètes*, 11.

— ÉTYM. *Ambidexter*, de *ambo*, deux (voy. AMBE), et *dexter*, droit (voy. DEXTÉRITÉ); mot à mot, qui a deux mains droites.

† **AMBIEUX, EUSE** (an-bi-eū, eū-z'), adj. Qui a des détours, des tortuosités. [Le duc d'Orléans ressentait] l'aiguillon de l'honneur et de l'esprit ambieux et imaginaire de Mme sa fille [la duchesse de Berry], ST-SIMON, 309, 46. || Mot inusité.

— ÉTYM. Mot mal formé sur le modèle d'ambiant (voy. ce mot).

AMBIGU, UË (an-bi-gu, guë). On met le tréma pour indiquer que *gue* ne se prononce pas *ghe*, mais que l'*u* y est articulé, adj. || 1^e Qui est à plusieurs sens, et par conséquent d'un sens incertain. Langage ambigu. Martian n'en a parlé qu'en termes ambigus, CORN. *Othon*, I, 3. Ce n'est pas s'expliquer en termes ambigus, MOL. *Sgan*, 16. || 2^e Par extension. Il se tenait dans un état ambigu entre les poissons et les oiseaux, PASC. P. JES. 8. Aristote a dit que le phoque était d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres, BUFFON, *Phoque*. Le chapeau ambigu, couvert d'un étui de toile cirée, HAMILT. *Gramm.* 8. || 3^e S. m. Repas où l'on sert à la fois les viandes et le dessert. On nous a dressé un somptueux ambigu. C'étaient des ambigus qui partaient de France pour renchérir, au milieu de Londres, sur les collations du roi, HAMILT. *Gramm.* 7. || 4^e Fig. Mélange de choses contraires. C'est un ambigu de précieuse et de coquette, MOL. *Préc. rid.* 4. || 5^e Sorte de jeu de cartes qui réunit plusieurs manières de jouer propres à divers jeux, ce qui s'opère avec un jeu dont on retire toutes les figures.

— SYN. AMBIGU, ÉQUIVOQUE, AMPHIBOLOGIQUE, LOUCHE. Ce qui est ambigu offre plusieurs sens. Ce qui est équivoque offre deux sens. Ce qui est amphibologique offre un sens incertain, à cause que la construction grammaticale est mauvaise. Ce qui est louche n'a pas de netteté, par la faute, soit de la construction, soit de l'expression. Ambigu et équivoque sont plus généraux et ne supposent pas une faute, soit d'expression, soit de construction.

— HIST. XVI^e S. Le parler obscur, ambigu et fantastique du jargon prophétique, MONT. I, 47. La victoire qui jusques alors avoit été suspense et en ambigu, se commença d'incliner à l'ennemy, M. DU BEL. 374.

— ÉTYM. *Ambiguus*, de *ambigere*, douter, de *amb*, autour (voy. AMBE), et *igere*, pour *agere*, pousser (voy. AGIR); mot à mot, qui pousse de deux côtés.

AMBIGUITÉ (am-bi-gui-té). On met un tréma sur l'*i* pour indiquer que *gui* ne s'y prononce pas *ghi*, mais que l'*u* y est entendu. Le mot est de quatre syllabes. Au XVI^e S. la prononciation était la même, PALSGR. p. 10, s. f. Défaut d'un discours, d'un terme équivoque et à plusieurs sens. Ces passages n'ont aucune ambiguïté, BOSS. EXP. AVERT. JESUS ayant dit ces choses sans aucune ambiguïté, ID. QUINQ. 4. Comme si la profession de foi laissait une ambiguïté dans la créance des fidèles, PASC. PROV. 16. Dans tout ce qu'il m'a dit, ce n'est qu'ambiguïté, PIROU, *Courses de Tempé*.

— SYN. AMBIGUITÉ, DOUBLE SENS, ÉQUIVOQUE. L'ambiguïté a plusieurs sens, plusieurs interprétations; d'où obscurité, incertitude. Le double sens présente deux interprétations, qui peuvent être toutes deux manifestes et apparentes; en cela il est plus général que l'équivoque, où l'un des sens est manifeste, tandis que l'autre, caché, fait une allusion.

— HIST. XVI^e s. Les poursuites de l'esprit humain sont sans terme ; son aliment est double, ambiguïté, CHARRON, *Sagesse*, I, 15.

— ÉTYM. *Ambiguitas* (voy. AMBIGU).

AMBIGUMENT (am-bi-gu-man). L'Académie, qui met un accent circonflexe dans *assidument*, n'en met pas dans *ambigument*), *adv.* D'une manière ambiguë. L'Eglise anglicane parle ambigument, boss. *Variat.* 15. Il sait encore mieux parler ambigument, LA BRUY. 10. Ceux [des cardinaux] à qui il [le cardinal de Bouillon] en parla [de la calotte], lui répondirent ambigument, ST-SIMON, 384, 183.

— ÉTYM. *Ambigument* pour *ambiguement*, pour *ambiguëment*, de *ambiguë*, au féminin, et *ment* (voy. MENT).

† **AMBITÉ** (an-bi-té), *adj. m.* Se dit du verre qui, après avoir été affiné, perd sa transparence, et semble rempli de boutons.

AMBITIEUSEMENT (an-bi-si-eù-ze-man), *adv.* || 1^o Avec ambition. Bien loin de se produire et de vouloir ambitieusement étaler les études de la loi de Dieu, FLÉCH. *Panég.* I, p. 335. || 2^o En parlant du style, avec recherche. Ecrire ambitieusement.

— HIST. XIV^e s. Tarquinius ha demandé ambitieusement le royaume, BERCHEURE, f^r 19, *recto*. || XVI^e s. Il se porte trop ambitieusement et chaudement en tout ce qu'il fait, à louer, s'offrir et servir, CHARRON, *Sagesse*, p. 495 dans Lacurne.

— ÉTYM. *Ambitieuse*, au féminin, et *ment* (voy. MENT).

AMBITIEUX, EUSE (an-bi-si-eù, eù-z'), *adj.* || 1^o Qui a de l'ambition, et aussi, qui a l'ambition de. L'ambitieux César. Un homme ambitieux. Ambitieux d'honneurs. Ce n'est plus des Romains l'esclave ambitieuse, CORN. *Nicom.* V, 40. Âme ambitieuse, ID. *Hor.* III, 2. Coeur ambitieux, RAC. *Baj.* V, 4. Ambitieux du pouvoir, ST-ÉVREM. II, 7. Ils [les saints] sont ambitieux de plus nobles richesses, L. RAC. *Relig.* ch. III. Ambitieux de vaincre et non de discourir, ID. *ib.* ch. V. Je suis ambitieux; tout homme l'est sans doute, VOLT. *Fanat.* II, 5. || 2^o Il se dit de tout ce qui annonce de l'ambition. Une politique cruelle et ambitieuse. L'ode avec plus plus d'éclat et non moins d'énergie, Elevant jusqu'au ciel son vol ambitieux, BOIL. A. p. II. Cette concurrence ambitieuse dans les deux premiers hommes de l'univers causa de nouvelles révoltes, VERT. *Révol. rom.* XIII, 224. || 3^o Fig. Prétentieux, recherché. Style ambitieux. Une traduction ambitieuse. || 4^o S. m. Celui qui a de l'ambition. Un ambitieux. L'esclave n'a qu'un maître; l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune, LA BRUY. 8.

— REM. Des grammairiens ont prétendu qu'on ne pouvait pas dire *ambitieux de*. C'est à tort; ni la raison, ni l'usage ne s'y opposent.

— HIST. XV^e s. Laissons vivre malheureuses Ces ames ambitieuses, Et joyeusement vivons De si peu que nous avons, BASSELIN, XXXII. || XVI^e s. Les hypocrites qui par une monstre ambition de prières cherchent d'estre glorifiez et favorizez du peuple, CALV. *Inst.* 708. Les serpens ne perdent pas leur venin pour estre engourdis par le froid; ni l'ambitieux ses vices pour les couvrir par une froide dissimulation, CHARRON, *Sagesse*, I, 24.

— ÉTYM. *Ambitiosus* (voy. AMBITION); provenc. *ambecios*.

AMBITION (an-bi-sion; de quatre syllabes en poésie), *s. f.* || 1^o Désir ardent de gloire, d'honneurs, de fortune. Une ambition effrénée. L'ambition chez les princes est une passion dangereuse. Une généreuse, une indigne ambition. De l'ambition, quand un certain âge est passé, où l'on n'a plus assez de force pour la soutenir, on va se perdre dans l'avare, boss. *Pensées chrét.* 7. L'ambition, appelée à tout mériter au lieu de tout envahir, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 26. Ayez moins de faiblesse ou moins d'ambition, CORN. *Cinna*, IV, 4. L'ambition déplaît quand elle est assouvie; D'une contraire ardeur son ardeur est suivie, ID. *ib.* II, 4. L'indigne ambition que ton cœur se propose, ID. *ib.* III, 4. J'ai de l'ambition; et, soit vice ou vertu.... ID. *Pomp.* II, 4. Tous ceux qui auront de l'ambition, PASCH. *Prov.* 12. Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien, RAC. *Bérén.* II, 4. L'ambition des intérêts humains, MASS. *Paraph. psaume 25.* || 2^o En un sens général, désir, recherche. Ce qui avait été l'objet de son ambition. Il met son ambition à.... Ce grand nom deviendra l'ambition des rois, CORN. *Hor.* III, 5. Un prince sans ambition d'étendre sa gloire, PERROT D'ABL. *Tacite*, 245. L'ambition d'un nouveau consulat, ID. *ib.* 85. Toute mon ambition est de rendre service aux gens de nom et de mérite, MOL. *le Sicil.* sc. 44.

— REM. Suivant Laveaux, ce mot ne régit pas les noms : on ne dit pas, l'ambition de la gloire; mais il régit les verbes et l'on dit, l'ambition d'acquérir de la gloire. Cette règle n'est pas bonne (voy. les exemples).

— HIST. XIV^e s. Ambition et convoitise de honneur, BERCHEURE, f^r 19, *recto*. || XVI^e s. L'ambition, qui est une faim d'honneurs, est une bien douce passion qui se coule aisement es esprits plus généreux et ne s'en tire qu'à peine, CHARRON, *Sagesse*, I, 24.

— ÉTYM. *Ambitio*, de *amb*, autour (voy. AMBE), et *ire*, aller (voy. IRAI).

AMBITIONNÉ, ÉE (an-bi-sio-né, née; en poésie, de cinq syllabes), *part. passé*. Le duché de Milan ambitionné par François I^r.

AMBITIONNER (an-bi-sio-né; en poésie, de cinq syllabes), *v. a.* Rechercher avec ardeur. Ambitionner les dignités, les places. La duchesse de Mazarin à qui l'on ambitionnait de plaire. Mon cœur n'ambitionnera Que d'être auprès de vous tout ce qu'il vous plaira, MOL. *l'Étour.* v, 3.

— HIST. XVI^e s. Je luy appris encore à dire souvent, courir risque, symboliser, jalouser, ambitionner, un esprit poly, et mille autres termes en cette façon, à quoy on connoit aujourd'hu une belle ame, D'AUB. *Conf.* II, 1.

— REM. Ce mot, dénoncé par d'Aubigné comme un néologisme affecté, fut attaqué par Vaugelas, qui déclara qu'il n'était pas du bel usage, par Marg. Buffet, qui dit que ambitionner une charge n'est plus une manière reçue de parler. Mais il fut défendu par Th. Corneille, et aujourd'hui il est en plein usage.

— ÉTYM. *Ambition*.

AMBLE (an-bl^r), *s. m.* Allure dans laquelle le cheval lève ensemble les deux jambes du même côté, alternativement avec celles du côté opposé. Le magnifique avait un cheval d'amble, LA FONT. *Magn.* || Amble rompu, allure particulière à certains chevaux (voy. TRAQUENARD).

— HIST. XVI^e s. Courtaux, bestes d'emble, mulles, mullets et bagage, M. DU BEL. 330. Hacquenées et autres bestes d'ambles, ID. 333. Un cheval d'Espagne fort aisné et allant l'amble, ID. 482. Il m'est permis de vous dire combien Elle me coûte, et quel emble elle va, MAROT, III, 449.

— ÉTYM. (Voy. AMBLER); génev. *ambe*; provenc. *amblanza*, *ambladura*; ital. *ambiadura*. On disait aussi *ambleure* dans l'ancien français.

AMBLER (an-blé), *v. n.* Aller l'amble. || Terme vieux.

— HIST. XII^e s. Li clers i vint sur un mulet amblant, RONC. p. 163. || XIII^e s. Et fu montés sour un cheval moriel amblant, et ot viestue une grant cape fourrée de cendal vert, CHR. DE RAINS, 170. Et li destrier sor koi [elles] seoient Molt tost et molt souef ambloient, *Lai du trot*. Or s'en vont li baron ensemble; Diex! con la mule Grinbert amble! REN. 10924. || XV^e s. Adonc monta le roi anglois sur un petit palefroi moult bien amblant, FROISS. I, I, 93. De beaux mulets tous blancs et très bien amblans, ID. II, III, 39.

— ÉTYM. Provenç. *amblar*; ital. *ambiare*; espagn. *amblar*; vallaque, *embla*, dans le sens de se promener; de *ambulare*, se promener.

† **AMBLEUR** (an-bleur), *adj.* || 1^o Dont l'amble est l'allure naturelle ou acquise. Cheval ambleur. || 2^o Se dit du cerf dont la trace du pied de derrière dépasse celle du pied de devant.

† **AMBLYGONE** (an-bli-go-n'), *adj.* Qui a les angles obtus. || Peu usité.

— ÉTYM. Αὐθεῖνος, obtus, et γωνία, angle.

† **AMBLYOPÉ** (an-bli-o-p'), *s. m.* Celui qui est affecté d'amblyopie.

† **AMBLYOPIE** (an-bli-o-pie), *s. f.* Terme de médecine. Affaiblissement de la vue.

— ÉTYM. Αὐθεῖνος, de αὐθεῖνος, émoussé, et ὄψη, œil (voy. OPTIQUE).

† **AMBOUTISSOIR** (an-bou-ti-soir), *s. m.* Poinçon d'acier trempé qui sert à faire les têtes de clous.

AMBRE (an-br^r), *s. m.* Nom donné à deux substances différentes : 1^o l'ambre, proprement dit, ou ambre gris : matière concrète, ayant la consistance de la cire et une couleur cendrée, parsemée de taches jaunes et noirâtres, répandant une odeur particulière très-forte, que beaucoup de personnes trouvent suave; 2^o l'ambre jaune ou succin (voy. ce mot). [Ils] voguaient vers ces climats où l'Océan pour eux Sur l'ambre et le corail roulait ses flots heureux, DELAV. *Paria*, I, 4. Que l'ambre le plus pur s'exhalé à tes festins, MILLEV. *Élég.* liv. II, Homère. Qui n'avait pas le goût de musc, civette ou d'ambre, RÉGNIER, SAT. XI. Chercher jusqu'au

Japon la porcelaine ou l'ambre, BOIL. SAT. VIII. Qu'un fat soit l'aigle des salons; Qu'un docteur sente l'ambre, BÉRANGER, *Marotte*. || Proverbe. Il est fin comme l'ambre, se dit d'un homme d'une grande pénétration.

— HIST. XIII^e s. Il est accordé entre les mestres patro-nostriers d'ambre et de gest [jayet] que il ne oyrent jamès de nuiz des dites patenostres, *Livre des métiers*, 74. Adonc est li sires levez, Et est entrez dedenz sa chambre, Qui tote estoit ovree à l'ambre, REN. 22164. Moult ierent gent li autre membre, Et plus olant que pomme d'ambre, *la Rose*, 21008. Et toutes ces choses estoient fleuretées de ambre; et estoit l'ambre lié sur le cristal à beles vignettes de bon or fin, JOINV. 260. || XVI^e s. Boire de l'ambre jaune subtilement pulvérisé, o. DE SERRES, 934. Du musc, de l'ambre gris, de la civette, ID. 934.

— ÉTYM. Provenç. *ambra*, *ambre*; espag. *ambar*; ital. *ambra*; de l'arabe *anbar*.

AMBRÉ, ÉE (an-bré, brée), *part. passé* et *adj.* Qui a la teinte de l'ambre jaune ou le parfum de l'ambre gris. Couleur ambrée. Odeur ambrée. L'air qui les enflé et les colore [les bulles de savon], En voltigeant sous nos lambris, Leur donne la fraîcheur de Flore, Ou le teint ambré de l'aurore, Ou le vert inconstant d'Iris, BERNIS, *Sur la mode*. Oh! si j'étais capitane [femme d'un capitaine] Ou sultane, Je prendrais des bains ambrés, V. HUGO, *Orient*. XIX. Si j'avais des melons ambrés au cœur de l'hiver, J. J. ROUSS. *Ém.* IV.

† **AMBREINE** (an-bré-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière particulière formant les 85 centièmes de l'ambre gris, duquel on l'extract par l'alcool bouillant.

AMBRER (an-bré), *v. a.* Parfumer avec de l'ambre.

— ÉTYM. *Ambre*.

AMBRETTE (an-bré-t'), *s. f.* Semence provenant d'une plante appelée herbe à la poudre de Chypre, et ayant l'odeur de l'ambre. On s'en sert dans certains parfums. || Poire d'ambrette, espèce de poire qui a quelquefois une odeur d'ambre ou de musc.

— ÉTYM. *Ambre*.

— HIST. XIII^e s. Herbe prenez, k'a nun amblete, La racine me fetes nete, E puis mettez au mal de dent, MANUSCR. *St-Jean*.

AMBROISIE et quelquefois **AMBROSIE** (an-bro-zié ou an-bro-zie), *s. f.* || 1^o Mets des divinités de l'Olympe. L'ambroisie donnait l'immortalité à ceux qui en goûtaient. D'hommes vous faisant dieux vous paissait d'ambroisie, RÉGNIER, *Sat.* V. Il répandit une odeur d'ambroisie dont l'Olympe fut parfumé, FÉN. *Tél.* IX. Tout ce que Nélée boit devient nectar, tout ce qu'il mange devient ambroisie, ID. XIX, 87.

|| 2^o Fig. et poétique. L'abeille, qui pourtant n'avait vécu qu'un matin, comptait déjà son ambroisie par générations de fleurs, CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 4. Que vos heureux destins, les délices du ciel, Courent toujours trempés d'ambroisie et de miel, A. CHÉN. 92. [Elle] Enivre les humains de sa douce ambroisie, GILB. *Au prince de Salm*. Ce fut en vain que Cymodocée pria la Nuit de lui verser l'ambroisie de ses ombres, CHATEAUB. *Mart.* XXXI. Environs-nous de poésie; Elle est un reste d'ambroisie Qu'aux mortels ont laissé les dieux, BÉRANGER, *Sciences*. || C'est de l'ambroisie, se dit familièrement d'un mets délicieux. Ils mangeaient à sa table, avaient l'ambroisie, RÉGNIER. *Sat.* XIV. || 3^o Terme de botanique. Ambroisie du Mexique ou thé du Mexique, nom d'une plante à odeur forte et agréable, saveur acré et aromatique, employée en infusion comme tonique et digestive. || Ambroisie des jardins, un des noms vulgaires du chénopode ambrosioïde.

— REM. La Fontaine a dit ambroise : Et Tienette est ambroise, Dit son époux, *les Troqueurs*.

— ÉTYM. Αὐθεῖνος, de αὐθεῖνος ou αὐθεῖνος, immortel, de & privatif, et βρῶτος, mortel.

† **AMBROSIAQUE** (an-bro-zi-a-k'), *adj.* Qui a une odeur d'ambroisie, une odeur agréable.

AMBROSIEN, IENNE (an-bro-zien, ziè-n'), *adj.* || 1^o Attribué à saint Ambroise, évêque de Milan. Chant ambrosien. || 2^o Qui est selon le rite de l'église de Milan. Messe ambrosienne.

— ÉTYM. *Ambrosius*, Ambroise, nom d'homme, de αὐθεῖνος (voy. AMBROISIE).

† **AMBULACRE** (an-bu-la-cr'), *s. m.* En horticulture, se dit d'un lieu planté d'arbres en rangées régulières.

— ÉTYM. *Ambulacrum*, promenoir, venant de *ambulare*, se promener (voy. AMBLER).

AMBULANCE (an-bu-lan-s'), *s. f.* || 1^o Etablissement hospitalier temporaire, formé près des corps ou des divisions d'armée, pour en suivre les mouvements, et destiné à assurer les premiers secours

aux blessés et autres malades. || 2^e Etablissement provisoire formé pour donner les premiers soins à des blessés ou à des malades. On a établi des ambulances dans chaque quartier. || 3^e Emploi d'un commis des contributions indirectes, dont l'office est de parcourir incessamment un certain district.

— ÉTYM. *Ambulant*.

AMBULANT, ANTE (an-bu-lan, lan-t'), adj. || 1^e Qui n'est pas fixe; qui ne demeure pas au même lieu. Ils tâchent d'intéresser les voyageurs par le concert ambulant de leur famille errante, STAËL, *Allem.* I, ch. 2, *Mœurs*. || 2^e Hôpitaux ambulants, petits hôpitaux provisoires que l'on établit à la suite d'une armée ou d'un corps d'armée pour recevoir immédiatement tous les militaires blessés ou malades, jusqu'à ce qu'on puisse les diriger sur un hôpital sédentaire. || 3^e Comédiens ambulants, troupe ambulante, comédiens, troupe sans résidence fixe. || 4^e Receveur ambulant, contrôleur ambulant, receveur, contrôleur des contributions indirectes qui parcourt un certain district. || 5^e C'est un homme fort ambulant, qui mène une vie fort ambulante, c'est un homme qui se déplace sans cesse.

— ÉTYM. *Ambulans*, de *ambulare*, se promener (voy. AMBLER).

AMBULATOIRE (an-bu-la-toi-r'), adj. || 1^e Terme de jurisprudence ancienne. Qui n'a pas de siège fixe. Juridiction ambulatoire. || 2^e Variable. La volonté de l'homme est bien ambulatoire, REGNARD, *le Distr.* v, sc. dern. || Ne se met qu'après le substantif.

— ÉTYM. *Ambulatorius*, de *ambulare*, se promener (voy. AMBLER).

† **AMBUSTION** (an-bu-sti-on), s. f. Terme de chirurgie, synonyme de cautérisation.

— ÉTYM. *Ambustio*, de *amb*, autour, et *ustio* brûlure (voy. USTION).

AME (â-m'), s. f. 1^e Principe de vie. 2^e Le principe immatériel de la vie, l'âme après la mort. 3^e L'ensemble des facultés morales et intellectuelles. Grande âme. Avoir de l'âme. Être tout âme. 4^e L'âme, en parlant des relations amoureuses. 5^e Une personne, homme, femme ou enfant. 6^e La vie, l'existence. 7^e Imitation de la vie, chaleur, expression. 8^e Agent, moteur principal, en parlant des personnes. 9^e En parlant des choses. 10^e Emplois techniques. || 1^e Principe de vie. Les anciens philosophes admettaient une âme raisonnable, qui présidait aux fonctions de l'intelligence; une âme sensitive, qui présidait aux sensations; et une âme végétative, qui présidait à la nutrition. L'âme du monde, principe qui, suivant quelques philosophes, vivifie le monde. || 2^e Le principe immatériel de la vie, l'âme après la mort. L'immortalité de l'âme. Evoquer les âmes des morts. Une âme régénérée par le baptême. Les âmes des trépassés. Ainsi voit le monde une âme juste au lit de la mort, MASS. Mort. Vigilant, qui n'a pas reçu son âme en vain, ID. Èlus. || Locution familière : Dieu veuille avoir son âme; sorte de prière pour le repos d'une personne trépassée. || Donner son âme au diable, faire un pacte avec le diable à qui l'on abandonne son âme pour des avantages terrestres. On croyait que les sorciers donnaient leur âme à Satan, et recevaient en échange une puissance surnaturelle. Faust est la plus célèbre de ces légendes où un homme donne son âme au diable. || Une âme en peine, une âme livrée aux peines de l'enfer ou du purgatoire. Il est comme une âme en peine; il est en proie à la plus vive inquiétude, affliction, etc. || Corps et âme, tout entier. Il se donna à lui corps et âme. || C'est un corps sans âme, se dit d'une armée, d'un parti sans chef. || Être comme un corps sans âme, être abattu, sans volonté, sans résolution. || 3^e L'ensemble des facultés morales et intellectuelles. L'aliment de l'âme, c'est la vérité et la justice. Ce qui souille l'âme. Âme bien née, noble, élevée. Âme basse, vénale. Les yeux sont le miroir de l'âme. L'âme humaine peut tout se représenter par la pensée. Une âme généreuse et que la vertu guide, CORN. *Cinna*, III, 4. Ainsi parlent, seigneur, les âmes soupçonneuses, ID. *Sertor.* II, 2. Ne me prenez point tant pour une âme insensible, ID. *Agésil.* IV, 5. Mardochée à ses yeux est une âme trop vile, RAC. *Esth.* II, 4. Mais bien qu'il l'abandonne, il l'adore dans l'âme, CORN. *Sertor.* IV, 2. Le lâche il vous flattait lorsqu'il tremblait dans l'âme, ID. *Héracl.* I, 4. J'en rougis dans mon âme, ID. *Nicom.* II, 4. De mon trône en son âme elle prend la moitié, ID. *Pomp.* I. Je voudrais le connaître, Mais connaître dans l'âme, ID. *le Ment.* II, 2. Je vous rappelle un songe effacé de votre âme, RAC. *Mithr.* I, 2. ... la dame, Qui riait sans doute en son âme, LA FONT. *Fianc.* Et je veux qu'un amant pour me prouver sa flamme, Sur d'éter-

nels soupçons laisse flotter son âme, MOL. *Fâcheux*, II, 4. || Grande âme, homme d'un esprit étendu, homme d'un grand caractère. Les plus grandes âmes sont celles qui s'arrangent le mieux dans la situation présente et qui dépensent le moins en projets pour l'avenir, FONTEN. *Chazelles*. || Avoir de l'âme, avoir un cœur noble, sensible et généreux. Que d'âme et de douceur dans ses regards! || Être tout âme, être doué d'une excessive sensibilité. || 4^e Particulièrement en parlant des relations amoureuses. Son âme ailleurs éprise, RAC. *Andr.* II, 2. L'amour n'est pas un feu qu'on renferme en une âme, ID. *ib.* II, 2. Que vous et Bajazet vous ne faites qu'une âme, ID. *Baj.* IV, 3. Chacun peut à son choix disposer de son âme, ID. *Andr.* III, 2. || 5^e Une personne, homme, femme ou enfant. Qu'on ne laisse monter aucune âme là-haut, RAC. *Plaid.* I, 6. En y comptant les femmes, vous trouverez près de vingt millions d'âmes, VOLT. *Russie*, I, 2. Je fus bien surpris de ne pas trouver une âme chez M. de Luxembourg, ST-SIM. 11, 428. En effet il n'a vu âme vivante, SÈV. 206. Il n'est âme vivante Qui ne pêche en ceci, LA FONT. *Fab.* IX, 44. || Familièrement. C'est une bonne âme. C'est une personne bonne et simple. || Familièrement. On dit d'un homme qui est laveugle instrument des volontés d'un autre, quand en soi-même on les condamne comme immorales ou criminelles : c'est son âme damnée. || 6^e La vie, l'existence. Essuyez des pleurs qui m'arrachent l'âme, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 2. Dans cet embrasement dont la douceur me flatte, Venez et recevez l'âme de Mithridate, RAC. *Mithr.* V, 5. Que des pleurs, des baisers de flamme Fassent passer toute mon âme Dans ces dons qu'elle doit toucher, GRESS. *le Chartreux*. || Familièrement. Il a l'âme sur les lèvres, il est près d'expirer. || Il a rendu l'âme, il est mort, il vient de trépasser. Pendant que la pauvre femme rendait l'âme, SÈV. 348. Il a rendu l'âme entre les mains de M. de Condom, ID. 443. Peut-être ils rendent l'âme, RAC. *Plaid.* II, 42. || Familièrement. Sur mon âme, expression affirmative, c'est-à-dire sur ma vie, mon honneur. Mon bras, sur mon âme, LA FONT. *Cal.* || Mon âme, terme de tendresse. Iras-tu, ma chère âme? et ce funeste honneur.... CORN. *Hor.* II, 5. || 7^e Imitation de la vie, expression de vie, chaleur, mouvement. Phidias avait donné de l'âme à l'ivoire. Chanter avec âme. || 8^e Fig. Agent, moteur principal. C'est l'âme de l'entreprise et l'homme de confiance, SÈV. 525. Enfin vous êtes l'âme de tout cela, ID. 491. Elle est l'âme de toute la parure de l'hôtel de Condé, ID. 399. Elle fut l'âme de l'entreprise, FLÉCH. *Aig.* La Renaudie était l'âme du parti, BOSS. *Déf.* Vous qui devez être l'âme d'un Etat, ID. *Polit.* Si Charlemagne, qui était l'âme des Français sans le paraître.... MABLY, t. II, p. 424. J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante, RAC. *Brit.* I, 4. Âme de mes conseils, et qui seul tant de fois Du sceptre dans ma main as soulagé le poids, ID. *Esth.* II, 5. Toi, pour qui j'ai tout fait; toi, l'âme de ma vie, VOLT. *Altz.* II, 3. || 9^e En parlant des choses. L'ambition, qui est l'âme de notre conduite, MASS. *Conf.* Ma passion pour vous, généreuse et solide, A la vertu pour âme et la raison pour guide, CORN. *Pulch.* I, 4. Les passions qui doivent être l'âme de la tragédie, ID. *Ex. de Nic.* La charité qui est l'âme et la vie de la grâce, PASC. *Prov.* 5. Cette tristesse qui en est l'âme, ne s'y remarque plus, LA BRUY. 45. || 10^e On dit qu'une étoffe n'a que l'âme, quand elle n'a ni force ni consistance. || L'âme d'une devise, les paroles qui l'expliquent. || L'âme d'un violon, d'une basse, le petit morceau de bois placé dans le corps de l'instrument pour soutenir le chevalet et mettre en communication les deux tables de l'instrument. || L'âme d'un soufflet, la soupape de cuir par laquelle l'air pénètre. || L'âme d'un fagot, le menu bois qui se trouve au centre. || L'âme d'une statue, le massif sur lequel on applique la terre qui sert à modeler la statue. || L'âme d'un canon, d'une arme, le creux où l'on introduit la charge. || L'âme d'un tableau, l'esquisse. || Âme d'un cordage, fils que l'on met au milieu des différents torons dont le cordage est composé. || Âme d'une fusée, trou conique ménagé dans le corps d'une fusée volante. || Dans les manufactures de tabac, on appelle âme : 1^e un bâton autour duquel le tabac cordé est monté; 2^e les petites feuilles qui remplissent le dedans des andouilles de tabac. || Âme de la plume, petite masse sèche et longue que renferme le tuyau d'une plume.

— REM. 1. Ce mot s'était toujours écrit sans accent circonflexe jusqu'en 1798; mais alors l'Académie, dans son édition, l'a marqué d'un accent circonflexe, et a maintenu depuis cet accent. L'accent,

outre qu'il indique la prononciation, représente une lettre supprimée; l'ancien mot était *anme* et, par suite, *alme* et même *arme*. || 2. Balzac a dit âme pour ce qu'il y a de meilleur dans une chose. Je choisis les oiseaux qui sont engrangés de sucre, et me nourris de l'âme du fruit, LIV. II, lett. 4.

— SYN. ÂME FAIBLE, COEUR FAIBLE, ESPRIT FAIBLE. Comme âme est plus compréhensif que cœur et esprit, l'âme faible désigne une personne en qui tout est faible; elle est sans ressort et sans vigueur. Le cœur faible est, suivant les deux acceptations du mot cœur, ou trop tendre, trop facile à toucher, à séduire, ou pusillanime et facile à décourager, à effrayer. Un esprit faible est incapable d'examen, crédule et inhabile à sentir la vérité et la raison.

— HIST. XI^e s. Wart l'om que l'om l'anme ne perde, que Dex rachat de sa vie, *Lois de Guill.* 41. Assoudrai vous pour vos amnes guarir, *Ch. de Rol.* LXXXVII. Toutes vos amnes ait Deus li glorieus, ib. CLX. || XII^e s. Pour la moie arme messes chanter ferez, *Ronc.* p. 48. Se plaist Jhesu, qui l'ame m'a donnée, ib. p. 49. Qui donc veilst le duc nostre seignor prier Qu'il ait merci de s'arme, com de son chevalier.... SAX. XI. Li clers deivent les lais [laïques] e lur anemes garder, *Th. le Mart.* 30. Ore, mis sires, veirement vit Deus ta aneme, ki t'ad guarded que ne vòises avant, *Rois*, 400. Ce fud grant demustrance ke les anmes furent salvées devant Deu, ib. 202. Ellevos [voici que] en ta main est, mais nequedent l'anme de lui guarde, *Job.* 448. || XIII^e s. Si ne troverent nule ame qui venist encontre aus, *VILLEH.* CVII. Mainte ame en fut de corps sevrée et departie, *Berte*, 44. [Dieu] Qui en ame et en corps en soit toujours gardere, ib. IV. Sire, que la vostre ame soit de Dieu couronnée, ib. XLVI. Lors regarde tot contreval Le bois, por savoir s'alme orroit [entendroit], Et quant il nule alme ne voit.... *Ren.* 2475. Et qui premiers istra fors en la prairie, Semartire reçoit ne que arme l'ocie, Devant nostre seigneur ira s'ame florie, *Ch. d'Ant.* VIII, 474. Et une autre dame qui estoit à l'autre part du lit, ne li souffri mie; ainçois [mais] disoit que il avoit encore l'ame ou cors, *JOINV.* 207. Et, ainsi, biaus sire Diex, je leverai m'amme à toy, et je me fie en toy, 10. 201. || XV^e s. Les Pisains.... respondirent.... que qui guerre leur feroit, bien et bel se defendroient, et qu'ils ne craignoient ame [personne], *Boucq.* III, chap. 44. Si très tost que cette petite fistule laira le couler et séchera, vous mourrez sans point de remede, mais vous avez quinze jours au plus de loisir pour vous aviser et penser à l'ame [le médecin à Charles V], *Froiss.* II, II, 70. L'esprie entra ens ès fossés où point d'eau n'a ni ne peut avoir, car ils sont de sablon bouillant; et regarda dessous et dessus, et n'y out ni ne vit ame, et tout ce rapporta il ainsi à son maistre, ID. II, II, 43. Il n'avoit ame avec luy, mais avoit envoyé ses serviteurs pour.... COMM. III, 2. || XVI^e s. Vous lui direz le contenu en une petite ame [billet] escripte de ma main, que vous trouverez en ceste lettre, ou la luy montrerez, MARG. *Lett.* 449. Un bastiment capable de deux ou trois cents ames, MONT. I, 237. Ils croient les ames éternelles, ID. I, 238. La fermeté du courage et de l'ame — Rendre l'ame, ID. I, 243. Si ce ne sont quelques uns, qui ont (comme on dit) l'ame de travers, les autres sentent assez le fruit qui en revient [de la concorde], LANOUE, 44. Des benefices qui vaquent les premiers, qui sont sans charge d'amies.... ID. 429. Considerez que la Roine mere est l'ame de l'Estat, elle qui est sans ame, n'AUB. *Hist.* II, 40. Chascun pour sauver sa vie et respirer une ame preciare se faisait bourreau de son compagnon, ID. ib. II, 422. Il lui donna un bouquet d'olive, de laurier et de cyprés, avec un sonnet qui servoit d'ame à cet embleme, ID. ib. II, 486. Voyant que le Roy, de sa propre ame [de son propre mouvement], luy faisait ce present, CARL. II, 46. Ame courarde en un beau corps logée, RONS. 635.

— ÉTYM. Provenç. *anma*, *arma*; espagn. et ital. *alma*; de *anima*, dont la signification primitive est souffle, vent, et, par extension, respiration, vie esprit, âme. On voit par là l'identité de ce mot avec l'ἀνέμος des Grecs, qui a conservé exclusivement l'acceptation de vent; *anima* et ἀνέμος ont pour radical le sanscrit *ana*, respirer. Cela montre comment les mots abstraits dérivent de ceux qui servent à désigner les objets matériels. *Aneme* dans certains textes anciens n'est un mot de trois syllabes que pour les yeux; la mesure du vers prouve qu'on ne donnait au mot que deux syllabes; cette orthographe était un archaïsme reproduisant de plus près la forme latine.

— AMÉ, ÈE (a-mé, mee), adj. Terme de chancel-

lerie. Aimé. À nos amés et fœux conseillers, etc. Henri V [d'Angleterre] nomma son très-amé fils Henri, héritier, régent du royaume, VOLT. *Mœurs*, 185.

— ÉTYM. *Amatus* (voy. AIMER).

† AMELET (a-me-lé), s. m. Petit listel ou filet qui orne les chapiteaux.

† AMÉLIORANT, ANTE (a-mé-li-o-ran, ran-t'), adj. Qui améliore. Culture améliorante, culture qui accroît la fécondité du sol.

AMÉLIORATION (a-mé-li-o-ra-sion), s. f. || 1^e Changement en mieux; meilleur état. Il y a une grande amélioration dans l'état de ce malade. || 2^e En parlant d'un bien-fonds. Il a fait une amélioration considérable dans sa terre. || 3^e En termes de droit, améliorations voluptuaires, améliorations d'agrément.

— HIST. xv^e s. Cet argent se consommera pour ses édifices et en l'amélioration de sa maison, CARL. I, 31. Outre l'amélioration de la chair par le chastoyer, la furie de ces coqs est abbatue, O. DE SERRES, 366.

— ÉTYM. *Améliorer*.

AMÉLIORÉ, ÉE (a-mé-li-o-ré, rée), part. passé. Des terres améliorées par la culture. Des hommes améliorés par l'éducation.

AMÉLIORER (a-mé-li-o-ré). || 1^e v. a. Rendre meilleur. Leurs travaux ont amélioré le sol. Cet événement a amélioré sa fortune. || 2^e Dans l'ancienne chimie, améliorer un métal, l'épurer. || 3^e S'améliorer, v. réfl. Devenir meilleur. Sa santé, sa conduite s'améliore de jour en jour.

— HIST. XII^e s. Car or savum bien senz devise Que Deus nos a toz regardez; Tant nos somes ameillerez, Que reial sumes; mult vait bien, BENOIT, II, 1497. || XVI^e s. La terre est améliorée par la marne l'espace de dix ou trente ans, PALISSY, 329. L'eau y charrie de la graisse tant fertile, que le fonds s'en emmeliore beaucoup, O. DE SERRES, 95.

— ÉTYM. À (voy. A) et *mieux*.

† AMÉLIORISSEMENT (a-mé-li-o-ri-se-man), s.m. Terme particulier à l'ordre de Malte, et qui signifiait la même chose qu'amélioration. Un commandeur ne pouvait passer d'une commanderie à une autre meilleure, s'il ne prouvait qu'il avait fait des améliorissements dans celle qu'il voulait quitter.

— ÉTYM. *Améliorer*.

AMEN (a-mèn'), s. m. || 1^e Mot hébreïque usité dans les prières de l'Eglise, et signifiant: Ainsi soit-il. Le prélat fait l'action de grâce; l'assistant répond amen, CHATEAUB. *Génie*, t. I, I, 8. Les élus auront un autre nom et un amen bienheureux, BOSS. *Hist.* II, 4. || 2^e Il sert à exprimer le consentement. Amen, soit. Il dit amen à tout, il ne fait aucune objection. J'ai été ravie que vous ayez dit amen sur toutes les batailles que je vous mandais, SÉV. 530. || 3^e Familièrement. La fin d'une chose. Il m'a tout dit jusqu'à amen. || De pater à amen, du commencement à la fin.

— HIST. XIII^e s. L'oroison dist apertement Tybert et le per omnia, Devant l'autel s'agenouilla, Et Renart respondi amen; Puis li a dit : levez vos en, Et si alez fermer ces huis, Je dirai benedicamus, Ren. 21369. || XVI^e s. Il ne faut pas prendre cela comme l'opinion d'un seul homme, car tous disent amen après lui, CALV. *Instit.* 65. Toutes les promesses de Dieu sont Oui et Amen en Jesus Christ, ID. ib. 320. Tant qu'il y a de promesses de Dieu, elles sont en lui Oui et Amen : c'est-à-dire ratifiées, ID. ib. 448.

— ÉTYM. Hébreu *amen*.

† AMENAGE (a-me-na-j'), s. m. La peine et les frais pour amener, voiturer quelque chose.

— HIST. XVI^e s. Les frais de l'aménage du sel sont par trop grands, PALISSY, 255.

— ÉTYM. *Amener*.

AMÉNAGÉ, ÉE (a-mé-na-jé, jée), part. passé. Forêts, prés aménagés.

AMÉNAGEMENT (a-mé-na-je-man), s. m. Action de régler les coupes d'une forêt; résultat de cette action.

— REM. Au pluriel il a été abusivement employé pour emménagement, terme de marine.

— ÉTYM. *Aménager*.

AMÉNAGER (a-mé-na-jé), v. a. || 1^e Régler les coupes d'une forêt, d'un pré. || 2^e Saménager, v. réfl. Etre aménagé. Des prés qui sont regardés communément comme le bien qui rend le plus et qui s'aménage avec le moins de frais, VAUBAN, *Dîme*, p. 193. || 3^e Débiter en bois de charpente. Aménager un arbre. || ge devant a et o : aménageant.

— HIST. XV^e s. Le suppliant amesnagié [pourvu] de chevaux, bestiaux, DU GANGE, *auctorabilis*. Quand messire Jean de Vienne, qui capitaine estoit de Ca-

lais, vit que le roi d'Angleterre se ordonnoit et ameageoit pour là tenir le siège.... FROISS. I, 1, 297. || XVI^e s. S'il retourne s'amesnager chez soy, et qu'il ait donné forme à une famille complète, il ne prisera pas, comme il doist, sa femme et ses enfans, ni le revenu de sa maison, LANOUE, 449.

— ÉTYM. À (voy. A) et *ménage*.

AMENDABLE (a-man-da-bl'), adj. || 1^e Qui peut être amendé, corrigé. Sol, terre amendable. || 2^e Subject à l'amende. Cas amendable. || Vieux en ce sens. || 3^e En droit féodal, crimes amendables, crimes dont on évitait le châtiment en payant une certaine somme.

— ÉTYM. *Amender*.

AMENDE (a-man-d'), s. f. || 1^e Peine pécuniaire. Mettez des amendes sur ceux qui.... FÉN. *Tél.* XII. On a condamné à des amendes tous les donatistes, BOSS. *Lett.* 237. Me mettrait-on à l'amende? Non, LA FONT. *Cas.* Dix mille francs, dix mille francs d'amende! Dieu! quel loyer pour neuf mois de prison! BÉRANGER, *Dix m. f.* || 2^e Amende honorable, peine infamante, aveu public et forcée d'un crime. Son arrêt qui était de faire amende honorable devant Notre-Dame, SÉV. 296. || Fig. Faire amende honorable, demander publiquement pardon. Si on ne vous eût fait amende honorable pour l'affront... HAMILT. *Gramm.* 9. Il a fait une grande amende honorable de sa vie passée, SÉV. 478. Va, va-t'en faire amende honorable au Parnasse.... MOL. *Femmes sav.* III, 5. Pour lui faire amende honorable de ses infidélités, BOSS. *Prière*, 3. || Proverbe. Les battus payent l'amende, celui à qui une réparation serait due, souffre un nouveau dommage. Hé quoi donc? les battus, ma foi! paieroat l'amende, RAC. *Plaid.* II. Outre la perte de son procès, le battu payait encore l'amende à l'époque où la plupart des différends se vidaient dans un champ de bataille à coups de mains.

— HIST. XII^e s. Sire Reinaus, je m'en escondrai [excuserai]: À cent puceles, sur sains [je] vous jurera qu'onques nul home fors vostre cors [je] n'aimai; Prenez l'emmende, et je vous baiserai, ROMANCERO, p. 50. || XII^e s. Pour Dieu, prendez l'amende [réparation] que li rois vous offre, CHR. DE RAINS, p. 443. Et s'il i a nule parole Que sainte eglise tiengne à fole, Prest sui qu'à son voloir l'amende, Se ge puis suffre à l'amende, la Rose, 4504. Il fut jugé que li taverniers seroit en amende envers Pierre, BEAUM. XXVI, 15. Se cil devant Dieu li demande, Je ne respont pas de l'amende, RUTEB. 73. Nous establessions que nulz de nos baillijs ne lieve amande pour dette que nos subjez doivent, ne pour malefaçon, se ce n'est en plein plet où elle soit jugée et estimée, JOINV. 295. La quarte amende fu telle, que frere Hugue de Joy, qui estoit maréchal du Temple, fut envoié au soudanc de Damas de par le mestre du Temple, ID. 268. || XV^e s. Ceux de l'ost estoient moult courroucés, et ne savoient sur qui prendre l'amende, FROISS. II, II, 76. Et, quant pour parler il avoit reçu quelque dommage [Louis XI] ou en avoit soupçon, et le vouloit repayer, il usoit de ceste parole au personnage propre: Je scay bien que ma langue m'a porté grand dommage, aussi m'a elle fait quelquesfois du plaisir beaucoup; toutes fois c'est raison que se repare l'amende, COMM. I, 40. || XVI^e s. Par l'amende et réparation qu'il en fit aux ombres des amants morts, YVER, p. 549. Les autres furent condamnez en l'amende, partie honorable et partie profitable, CASTELNAU, 5. Si l'enfant est déjà formé, qu'il [celui qui fait avorter] en perde la vie: mais s'il n'est encore formé, qu'il soit condamné à amende pecunière, PARÉ, XXVII, p. 658.

— ÉTYM. *Amender*; bourguig. *aimande*.

AMENDÉ, ÉE (a-man-dé,dée), part. passé. Un sol amendé. Une terre amendée. Projet de loi amendé.

AMENDEMENT (a-man-de-man), s. m. || 1^e Changement en mieux. L'amendement d'une terre, d'un sol. Il n'y a point d'amendement à sa santé, à sa conduite. L'amendement que les années apportent à ma pauvre cervelle, SÉV. 421. Ceux qui récidivent, sans qu'on y voie aucun amendement, PASC. *Prov.* 10. Satisfaites les deux par votre amendement, ROTROU, *Antig.* V, 5. || 2^e En agriculture, moyens par lesquels on améliore ou on modifie le sol, à l'aide du colmatage, de la chaux, de la marne, du sable, de l'argile, de l'humus, ou par le mélange des terres. || 3^e Modification d'un projet de loi. On a proposé plusieurs amendements. || 4^e Dans l'ancienne jurisprudence, correction d'un jugement. Il voulut que l'on pût demander amendement des jugements rendus dans ses cours, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 29.

— SYN. AMENDEMENT, CORRECTION, RÉFORME, c'est changement en mieux. La correction ôte une faute,

un défaut, un vice. L'amendement rend meilleur. La réforme modifie tout à fait le sujet. On se corrige d'un défaut; on s'amende, en gagnant des qualités; on se réforme, en substituant à un genre de vie déréglé un genre de vie tout contraire.

— HIST. XII^e s. Quant par amendement lur ad Deus pardonné, N'erent par mun escrit el siecle vergundé, TH. *le Mar.* 436. Encunter saint Iglise a esté lungement, Mais des ore trarra à sun delivrement, La pietez de Deu l'a trait à amendement, ib. 72. || XIII^e s. Quant aucun se deut d'aucun tort qu'on li a fet, dont il veut avoir amendement par justice, il convient qu'il face.... BEAUM. 45. Li sires, à qui li amendemens apartient, doit donner jor de veue, ID. IX, 9. Sire, je dirai pour Pierre, par amendement de liet de son conseil.... ID. V, 7. Ce ne soufist pas, ains convient qu'il rapporte l'héritage, à tout [avec] son amendement, ID. XIV, 43. Li labours et li amendemens qu'on met sur le liu fet le [la] seurté, par coutume, vers celi qui bailler se [sa] terre, ID. XXXIV, 47. Et se li quens voit que ce soit li porfit du pais et li amendemens du cemin, bien le doit souffrir, ID. XXV, 7. Et s'il a avoué, il doit presenter li et son avoé, et se presenter par amendement d'armes, ID. LXIV, 4. || XIV^e s. Mais il n'a en mes faire fors que amendement, BAUD. *de Seb.* VII, 34. Nous voulons que nos amendemens soient faiz par la main de nos executeurs, DU GANGE, *amendamentum*. Le dit Juhannin mena une chartée d'amendement [fumier] aux champs, ID. ib. || XV^e s. Les deux principaux et les complices, lesquelx et non autres feront l'amandise du meffait, ID. ib. || XVI^e s. En ces bains-là demeurerent tous les malades, jusqu'à ce que, par leur amendement, ils conuient qu'ils s'en pouvoient retourner, MARG. *Préf.* Puisque le bon traitement que je vous ai fait n'a pu servir à votre amendement, ID. *Nouv.* VI. Je voy que l'amendement ne vault pas la douleur qu'il en fault endurer, AMYOT, *Marius*, 9.

— ÉTYM. *Amender*; proveng. *amendament*.

AMENDER (a-man-dé), v. a. || 1^e Rendre meilleur. Les labours amendent les terres. Les bons exemples ont amendé ce jeune homme. Le réveille-matin eut la gorge coupée; Ce meurtre n'amenda nullement leur marché, LA FONT. *Fab.* V, 6. J'espère avec usure amender mon défaut, RÉGNIER, *Elég.* IV. || 2^e Modifier un projet de loi. On a amendé le projet présenté par le ministre. || 3^e Autrefois, amender signifiait aussi condamner à l'amende. || 4^e v. n. Faire des progrès en mieux. Ce malade n'a point amendé depuis sa saignée. || 5^e Baisser de prix. L'abondance étant universelle, et le blé étant amendé, SCARR. I, 62. Vieux en ce sens. || 6^e v. réfl. S'amender. Cette terre s'est bien amendée. Et disais à part moi: mal vit qui ne s'amende, RÉGNIER, *Sat.* XIII. || Proverbe. Jamais cheval ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome; c'est-à-dire on ne se corrige pas de ses vices en voyageant.

— HIST. XI^e s. E qui enfrain la pais le rei, cent solz le amendés, *Lois de Guille*. I. || XII^e s. Dame, valeur, beauté et courtoisie [il y] A tant en vous qu'on n'y sait qu'amender, COUCI, XXI. Al gentil rei Englōis, conte d'Ango, Henri, Duc norman, aquitan, sun seignur e ami, Thomas li arcevesques, qui jadis le servi, Mais or est suens en Deu, saluz eoyres si Qu'il guerpisse e ament tuz mals que a fait ci, TH. *le Mart.* 71. Et se li reis Henris a de rien meserré Encunter l'arcevesque, par els seit amendé, ID. 56. Ainc mais si bons romans ne fu faiz ne troviez; A Cantorbire fu e faiz e amender; N'i ad mis un seul mot qui ne seit veritez, ID. 466. || XIII^e s. Sont en terre establi li juges Por estre deffense et refuge A cel cui li monde forfet, Por faire amender le meffet, la Rose, 5486. Bele robe et biau garnement Amende les gens durement, ID. 2154. Dangier, si Diex m'amant [me favorise], Vous avez tort vers cel amant, Quant par vous est si mal menez, ID. 3269. Se chevaliers maine chevaliers, il ne les garantist pas, ne escuier escuier, ains convient que cascuns amende le meffet en se [sa] personne, BEAUM. XXX, 58. Li hoirs a bone resoun de soi deffendre!, à qui on demande qu'il amende le meffet que ses peres ou si devancier firent, ID. VII, 8. Et par cex doit estre osté et amendé ce que li baillis a fet trop, ID. 30. C'est bone seurté quant cil qui le [la] coze prent y met toz jors du sien en amendant le lieu dusqu'à tant que ce vient au despouillier [récolte], ID. XXXVIII, 42. Or vous agenoillés et m'amendés ce que vous y estes alés contre ma volonté, JOINV. 268. Par cest estableissement [le roi] amenda moult le royaume, ID. 296. Ils cuevrent [couvrent] dedans la terre les fourmens, les orges, les ris, et viennent si bien que nulz n'i sauroit qu'amender, ID. 220. Après la me-

nace, quant le mauvais serjant ne se veut amender, le seigneur fiert ou de mort ou... ID. 197. Le comte de la Marche, comme cil qui ne le pot amender, s'en vint en la prison le roy, in. 206. || xv^e s. Le roi Edouard sejournoit à Vilyvort.... et perdoit son temps, dont il lui ennuyoit moult, et ne le pouvoit amender, FROISS. I, 1, 78. Bonnegens, que vous faut? Qui vous meut? Pourquois estes-vous si troublés sur moi? En quelle maniere vous puis-je avoir ccurroucé? Dites le moi, et je l'amenderai pleinement à votre volonté, ID. I, 1, 248. Si manda tantost à celui Parot le Biernois, que incontinent rendist les forteresses et amendast les forfaitures, Bouciq. I, ch. 20. Et deux grans princes qui se voudroient bien entr'aimer, ne se devroient jamais voir, mais envoyer bonnes gens et sages, l'un vers l'autre, et ceux les entretiendroient ou amenderoient les fautes, COMM. I, 14. Et ne pense point mentir de dire que depuis ceste premiere bataille de Granson jusques au trespass du roy nostre maistre, lesdites villes et particuliers ont amendé de nostre roy d'ung million de florins du Rhin, ID. V, 2. À l'heure que futachevé le mariage dessus dit, leurs affaires n'en amendoiengt gueres, car ils estoient jeunes tous deux, ledit duc Maximilien n'avoit congnoscance de riens, ID. VI, 3. Je confesse bien que tousjors en y a en telles mutations [révolutions des royaumes entre eux] qui en ont joye, et qui en amendent, ID. VIII, 17. Dites-moi, je vous requiers, qui a esté votre recteur, ou, par saint François, vous l'amenderez [le payerez]! LOUIS XI, Nouv. LX. || xvi^e s. Il y a peu de paroles qui ne se puissent amender, mais la vie perdue ne se peut recouvrer, MARG. Nouv. X. La medecine qu'elle lui bailloit pour amender sa douleur la lui rendoit beaucoup plus forte, ID. ib. Il n'y a mesfait ne crime qui ne se puisse amender; mais après la mort, n'y a point d'amendement.—Commentsauriez-vous amender la honte? dit Longarine, ID. ib. XXXII. Le medecin lui dict que son habitude s'en pourroit amender, MONT. I, 91. Non seulement ils n'amendent pas ce qu'on leur commet, mais l'empirent, ID. I, 146. On disoit à Socrates que quelqu'un ne s'estoit aulcunement amendé en son voyage, ID. I, 275. Chascune des parties esperoit que sa condition amenderoit par le changement, AMYOT, Solon, 60. Il alloit flattant et caressant les femmes pour en amender [tirer profit], in. Crassus et Nicias, 2. A mesure que son ulcere couloit, tousjors alloit en amendant, de façon qu'il recouvrira du tout sa veue, PARÉ, VIII, 25.

— ETYM. *Emendare* (de *e*, indiquant extraction, et *mendum*, faute), altér. de très-bonne heure dans le français et même le provençal (voy. AMENDER) en *amendare*.

AMENÉ, ÉE (a-me-né, née). || 1^e Part. passé. Amené devant le tribunal. Un cheval amené par la bride. Cet homme amené à résipiscence. || 2^e S. m. En termes de droit, un amené sans scandale, ordre d'amener quelqu'un devant le juge, sans bruit, sans lui faire affront. Tout doux! un amené sans scandale suffit, RAC. *Plaid*. II, 14.

AMENER (a-me-né; se conjugue comme *mener*), v. a. || 1^e Mener vers. Je l'amènerai dîner chez vous. Amène-le devant nous. Cet ingénieur amena les eaux de fort loin dans la ville. Le lapin ne fait sortir ses petits de leur retraite pour les amener en dehors que quand ils sont tout élevés, BUFF. *Lapin*. Quels motifs jusqu'ici peuvent nous l'amener? CORN. *Sertor*. I, 2. Hélas! qui peut savoir le destin qui m'amène? RAC. *Andr*. I, 4. || Mandat d'amener, ordre de comparaître devant un juge. || 2^e Fig. Amener quelqu'un à une opinion, à un sentiment, faire qu'il l'adopte. Il amena les autres à ses sentiments. L'amour où je voulais amener sa tendresse, RAC. *Brit*. IV, 2. A quel excès d'amour m'avez-vous amenée! ID. *Bérén*. IV, 5. Jouis de mes travaux, mais crains d'empoisonner Ce bonheur difficile où j'ai su t'amener, VOLT. *Alz*. I, 4. || Amener quelqu'un à faire une chose, à prendre un parti, etc. || 3^e Tirer à soi. Il amène à lui tout le tapis. L'accoucheuse a amené un enfant fort et bien portant [du sein de la mère]. || 4^e En termes de marine, abaisser, faire descendre. Enfin, nous amenâmes la voile, CHATEAUB. *Itin*. II, 48. || Amener pavillon, et, absolument, amener, se rendre. || 5^e Introire, donner occasion à. Ce sont les jeunes gens et les femmes qui amènent les modes. C'est vous qui avez amené l'entretien. Les brusques changements amènent les maladies. || Amener un incident, une reconnaissance, un dénouement, les préparer avec art. Il a très-bien amené cette comparaison, il l'a présentée d'une manière heureuse et naturelle. || 6^e Terme de jeu de dé, de trictrac. Amener beset, double deur, sonnez, double six.

— HIST. xi^e s. E s'il pot dedenz un an e un jur trover le larun e amener à la justice... *Lois de Guill*. 4. Diz blanches mules fist amener Marsiles, *Ch. de R. l. VII*. || xii^e s. Et vint ostages qui ci sunt amenez, *Ronc. p. 31*. On lui amene un destrier de Ongrie, ib. p. 55. Si m'ament [qu'il m'amène] Aude, qui tant a le vis clair, ib. p. 157. Tant qu' [il] ait ocis celui qui sa terre lui art, Ou il l'en amaint pris en chaiane ou en hart, *Sax. xix*. Et sainz Pols ne se repentivet [repentait] mie de ceu k'il ses disciples avoit ameneiz à tristece, ST. BERN. 564. || XIII^e s. Pour la raison de ce qu'o moi [je] l'ai ameneé [la terre], *Berte*, XVI. Et je fui amenée en la cit de Paris, ib. XXX. Qu'ele amaint, s'ele peut, ou Rainfroy ou Heudri, ib. LXXI. Ou Heudri ou Rainfroi [j'en] amenrai o mi [avec moi], ib. LXXI. En leur galies monterent et en amenerent avec eux le bon conte Perron de Bretagne, JOINV. 249. Nous l'amenes à la meson, là où le roy et la royne et touz les barons la recurent moult honorablement, JOINV. 242. || XV^e s. Là une anesse trouverez Liée, vous la deslierez, Et la m'amarrez maintenant, *la Pass. de N. S. J. C.* Ils trouverent les nefz et les vaisseaux tous prests que on leur avoit amenés d'Angleterre, FROISS. I, 1, 29. Il ameine avec lui grant monde pour quelque occasion de guerre, COMM. VI, 3. || XVI^e s. Et me semble qu'il n'en faudra point amener [produire] de grandes preuves, LANOU, 147. Les propres parents ne peuvent demeurer longtemps ensemble, sans entrer en des debats, qui après les amenent aux armes, ID. 247. Estant fort, vous amenez vos ennemis à raison bien tost, soit par victoire ou composition, ID. 446. En suivant le fleuve, on abonderoit de toutes provisions nécessaires qui s'ameneroient par icelui, ID. 422. Comme ceux de la caraque lui comandèrent de ameiner, il abât et amure sa grand voile tout d'un coup, D'AUB. *Hist*. II, 50. Les Portugais ne crurent pas qu'ils osassent parler à eux jusqu'à ce qu'ils crierent ameine, ID. ib. II, 208. Voyla cinq esclaves, mange-les, et nous t'en amerrons davantage, MONT. I, 129. Il desfeit et meit en pieces dix mille barbares, et en amena très grande quantité de butin, AMYOT, P. *Æm*. 43.

— ETYM. À (voy. A) et *mener*; bourguig. *emené*; Berry, *j'amerrai*, *j'amènerai* (archaïsme); provenç. *amenar*.

AMENITÉ (a-mé-ni-té), s. f. || 1^e Agrément accompagné de douceur. Aménéité d'un lieu. Aménéité de l'air, de la température. Vous pourrez jouir de l'aménéité de la France, que vous aimez, MONTESQ. *Corresp*. 17. || 2^e Douceur accompagnée de grâce et de politesse. D'Artaguette offrait en lui la loyauté des anciens jours et l'aménéité des mœurs du nouvel âge, CHATEAUBR. *Natch*. III, 159.

— REM. Laveaux conteste à l'Académie sa définition d'aménéité : Ce qui fait qu'une chose est agréable. Suivant lui, l'aménéité ne se dit pas des choses, et on ne peut dire avec l'Académie : L'aménéité d'un lieu. Malgré la remarque de Laveaux et bien qu'en effet aménéité soit plus souvent employé en parlant des personnes, cependant on peut suivre l'Académie et le dire des choses.

— ETYM. Provenç. *amenitat*; *d'amænitatem*, *d'amænus*, agréable.

† **AMENORRHÉE** (a-mé-no-rrée), s. f. Terme de médecine. Absence du flux mensuel chez une femme en âge d'être réglée ; suppression de la menstruation par maladie.

— ETYM. À privatis, μῆνη, mois (voy. MOIS), et φείν, couler.

AMENTACÉES (a-man-ta-sée), s. f. plur. Nom donné à la famille des plantes à chatons.

— ETYM. *Amentum*, qui signifie lien, courroie, attache.

† **AMENTIFÈRE** (a-man-ti-fé-r'), adj. Terme de botanique. Qui porte des chatons.

— ETYM. *Amentum*, chaton, et *ferre*, porter.

† **AMENTIFORME** (a-man-ti-for-m'), adj. Terme didactique. Qui est en forme de chaton.

AMENUISE, ÉE (a-me-nui-zé, zée), part. passé. Rendu menu. Un bâton amenuisé. Bien.... Qu'elle ait sèche la chair, le corps amenuisé, RÉGNIER, *Sat*. II.

AMENUISER (a-me-nui-zé). || 1^e V. a. Rendre plus menu. Amenuiser une planche. || 2^e S'amenuiser, v. réfl. Devenir plus menu. Le cœur se dilate au dedans, quand il s'apetisse et s'amenuise au dehors, BOSS. *Connais*. II, 3.

— HIST. XIII^e s. Einsi aloit li os [armée] amenuisants de jor en jor, VILLEH. LIV. Amant ne me vuelent priser, Ains s'esforcent d'amenuisier Mes biens, quant ge les lor départ, Et les regietent d'autre part, *la Rose*, 10298. Ne ne souffreron nos droiz que il soient soustrait, ne osté, ne amenuisé, JOINV. 294. Nulz vers ne la puet periusier, Ne son

verniss amenuisier, Car elle est de tous veis tueuse, J. DE MEUNG, *Tr. 635*. || XV^e s. Quand ceux de Wanvich veirent qu'ils n'estoient confortés de nul costé, et que les vivres leur amenuisoyent, FROISS. I, I, 53.

— ETYM. À (voy. A) et *menu* (voy. ce mot).

AMER, ÈRE (a-mèr, mè-r'), adj. || 1^e Qui a une certaine saveur désagréable, comme l'absinthe ou le quinquina. Avoir la bouche amère, sentir dans la bouche un goût d'amertume. || En poésie, l'onde amère, l'eau de la mer. Les chevaux du soleil, sortant de l'onde amère, FÉN. *Tél*. IV. || 2^e Fig. Triste, pénible. Une douleur amère. Sa perte, que je veux, me deviendrait amère, CORN. *Cinna*, I, 2. Cependant mon destin est à ce point amer, ID. *Agésil*. V, 5. Ces sont des répugnances qui ne sont amères qu'aux sens, MASS. *Car. Dégoûts*. La piété et la vie chrétienne sont trop amères à la nature pour être jamais le parti du plus grand nombre, ID. *Car. Elus*. Les dégoûts de la vertu ne sont pas si amers que ceux du monde, ID. *Dégoûts*. Pour épargner les moments les plus amers d'une sainte tristesse, ID. *Mélanges*. Ils menèrent une vie pauvre, dure, amère, ID. *Confér. Revenus*. Ce bonheur amer que la crainte empoisonne, DELAV. *Paria*, I, 2. Mes premières paroles furent amères à mon père... MONTESQ. *Lett. pers*. 67. || En style marotique et en parlant d'une maîtresse, cruelle. Depuis le jour qu'amour trouva. Celle qui me fut tant amère, CHAUL. t. I, 240. || Larmes amères, celles qu'une profonde douleur fait répandre. Je versais des larmes amères, FÉN. *Tél*. IV. Malgré les pleurs amers dont j'arrosois ces lieux, CRÉB. *Electre*, I, 6. || 3^e Dur, offensant. Une raillerie amère. Un reproche amer. Le zèle des saints Pères était encors bien plus amer, SÉV. 344. || Familièrement, il est d'une bêtise amère, il est extrêmement rot. || 4^e S. m. Ce qui est amer. L'amer et le doux sont deux qualités contraires. || 5^e Fiel de quelques poissons. L'amer d'une carpe. L'amer d'un brochet. On le dit aussi en parlant du bœuf : l'amer du bœuf. || 6^e S. m. plur. Les amers. Terme de médecine. Groupe de médicaments remarquables par leur amertume plus ou moins prononcée. || Proverbes. Qui est amer à la bouche est doux au cœur; c'est-à-dire des choses désagréables peuvent être salutaires. || On ne peut mâcher amer et cracher doux; c'est-à-dire les mauvais traitements aigrissent le caractère.

— HIST. XII^e s. Puis il fu en Egipte assez plus qu'emperere, E guardi ses parenz de la famine amere, TH. *le Mart*. 65. || XIII^e s. Li nature a une vesie qui se tient à une des brances du foie, qui est appelée l'amer, ALEBRAND, f. 39. Ne soiez vers les pauvres ne sure ne amere, *Berte*, IV. Lasse! com j'ai trouvé gent mauvaise et amere, ib. XVIII. Car la nuit qu'ai passée, [j'] ai trouvé mout amere, ib. XLIV. Se vers moi [vous] eüssiez eù pensée amere Si comme avoit Tybers, ib. CXI. Ysengrin a fet sor Renart Fol jugement et fol esgart; Trop est d'aus deus la guerre amere, *Ren*. 18031. Certes, Honte, ja n'amera! Ne vous, ne Raison votre mere, Qui tant est as amans amere, *la Rose*, 20982. Amant sentent les maulx d'amer [aimer], Une hore dous, autre hore amer, ib. 2493. Comment le maulvais empereur Neron, par sa grande fureur, Fist devant lui ouvrir sa mere, Et la livrer à mort amere, Parceque veoir il vouloit Le lieu où conceu l'avoit, ib. 6498. || XIV^e s. Et les choses qui sont douces selon verité leur semblent aucune foiz ameres, ORESME, *Eth*. 70. || XV^e s. Vrais Diex, en qui n'a point d'amer, Veuillez nous secourir, sy te plaist; Perdu avons, dont nous desplait, L'estoille qui nous conduisoit, *le Jeu des trois rois*. || XVI^e s. À vous elle est trop plus douce que miel, Aux desjoyaux plus amere que fiel, MAROT, I, 287. Le sens est une puissance naturelle de discerner et cognosce autant le blanc comme le noir, et non plus le doux que l'amer, ou le mol et enfondrant comme le dur et le ferme, AMYOT, *Démétr*. I.

— ETYM. Berry, *amar*; provenç. *amar*; espagn. *amargo*; ital. *amaro*; d'*amarus*.

AMEREMENT (a-mé-re-man), adv. Avec amertume. Il ne s'emploie qu'au figuré. Regretter amèrement. Je pleurais amèrement en vous écrivant, SÉV. 42.

— HIST. XII^e s. E Fenenna iço li turna à repruce, e acoustumélement l'en atarjout, e amerement rampodnout, ROIS, 3. Por ceu plorerent li engele de paix amerement, et si disoient.... ST. BERN. 547. || XV^e s. Ce bon orfevre avoit un serviteur qui estoit amoureux et jaloux tres amerement de sa dame, LOUIS XI, NOUV. LXXXV. Si commenga à soi desmentir et crier plus amerement que devant, in. ib. 98. || XVI^e s. Or est ma cruelle enemie Vengée bien amerement, MAROT, II, 243. Ce que le roy ayant entendu, s'en aigrit et courroucea si amerement,

qu'il commanda incontinent que l'on luy tranchast la teste, AMYOT, *Artax.* 48.

— ÉTYM. *Amère*, au féminin, et *ment*; provenç. *amaramen*; ital. *amaramente*.

AMERS (a-mér), s. m. plur. Terme de marine. Marques apparentes sur les côtes, telles que clochers, tours, rochers, propres à guider les navigateurs qui sont à vue de terre.

— ÉTYM. *À* (voy. *À*) et *mer* (voy. *MÉR*).

AMERTUME (a-mèr-tu-m'), s. f. || 1^e Saveur amère. L'amertume de l'absinthe. || 2^e Fig. Peine, déplaisir, tristesse. L'absence jette une certaine amertume qui serre le cœur, SÉV. 209. Elles me font sentir plus tristement l'amertume de votre absence, JD. 436. Il [l'amour] a de l'amertume à son commencement, MALH. V, 26. Pour repasser dans l'amertume de son âme toutes les années de sa vie, FLECH. *Dauph.* L'amertume de leur pénitence, ID. *Serm.* I, 229. Sa douleur sera grande à ce que je présume; Mais j'en saurai sur l'heure adoucir l'amertume, CORN. *Rod.* IV, 4. Il trouve l'amertume Au milieu des plaisirs, RAC. *Esth.* II, 9. Ma plus grande amertume, en ce funeste sort, C'est d'entendre Alvarez prononcer notre mort, VOLT. *Als.* V, 4. Il meurt dans l'amertume, et son âme incertaine Demande en soupirant si vous êtes chrétienne, ID. *Zaire*, II, 5. Que cet état nouveau où vous allez entrer console toutes les amertumes de votre pénitence passée, MASS. *Confér. Jubilé*. Vous écrivez contre moi, dans le livre de votre colère, toutes les amertumes de mes passions, ID. *Avent. Mort du péch.* Repandez des amertumes sur des passions insensées, ID. *Prof.* 2. L'amour du monde répand sur le cœur une amertume universelle, ID. *Prière*. Vous êtes venu répandre l'amertume de votre cœur au pied des tribunaux sacrés, ID. *Rech.* Il faut boire toute l'amertume de ce calice, ID. *Car. Dégoûts*. Répandre mille amertumes sur leurs plaisirs, BOSS. *Souff.* 4. Ils ont goûté en esprit les amertumes de la croix, ID. *Hist.* II, 2. Cet inconnu m'a répondu comme un homme qui écoute à peine ce qu'on lui dit et qui est plein d'amertume, FÉN. *Tél.* xxiv. Âmes mercenaires, qui ne peuvent veiller une heure en amertume avec Jésus agonisant, ID. t. XVII, p. 268. Le Christ a bu jusqu'à la lie le calice d'amertume, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 8. M. de La Trappe excusait tout ce qu'il ne pouvait nier, et avalait à longs traits l'amertume de ce calice [les duretés de Gervaise], ST-SIMON, 61, 23. Bien que tout reconfort lui soit une amertume, Avec quelque douceur qu'il lui soit présenté, MALH. VI, 44. || 3^e Ce qu'il y a d'amer, d'offensant, de mordant dans des paroles, des écrits, etc. Seigneur, trop d'amertume aigrirait vos reproches, RAC. *Iphig.* III, 7. L'amertume et le zèle d'Elie sur les scandales et l'idolâtrie d'Israël, MASS. *Car. Passion*.

— HIST. XII^e s. Mais de ça est en mun quer grant amerté asise Que ne vus ai el chief la corune d'or mise Sulunc la dignité de nostre mere iglise, TH. *le Mart.* 429. Et tuz ces ki furent en anguisse, e ces ki furent traveillez pur dette qu'il durent, e ki furent en amertume de lur curage, s'asemblerent od David, ROIS, 85. Envelopez soit d'amertume, JOB, 459. || XIII^e s. Que lupin soient tempré en l'ewe, tant que leur amertume soit ostée, ALEBRANT, f° 51. Mès qui bien les esproveroit, Tant d'amertume i troveroit, Qu'il s'i craindroit moult à bouter; Tant fait lor grace à redouter, LA Rose, 48784. Vierge qui du haut fil de Dieu t'enceinturas, Qui le doux fruit de vie en tes flans meüras, Dont toute l'amertume du monde assavoras, Ne nos oblie mie.... J. DE MEUNG, *Test.* 2123. || XVI^e s. Voy mes compaings lesquels ont de coustume Faire grands plaints de pareille amertume, MAROT, I, 316. Scais-tu pas bien qu'amour a de coustume D'entremesler ses plaisirs d'amertume? ID. I, 340. Elle engendre en l'ame une mauvaise habitude, que l'on appelle cholere, laquelle finablement devient un feu d'ire soudain, une amertume vindicative, AMYOT, *Comm. refren. la cholere*, 6.

— ÉTYM. Provenc. *amaruns*; de *amaritudinem*, de *amarus* (voy. AMER). On a dit aussi *amerté* dans l'ancien français.

— ÉTYM. Méler le carthame lavé avec de la cendre grivelée, en les piétinant par petites portions.

AMÉTHYSTE (a-mé-ti-st'), s. f. Pierre précieuse, de couleur violette. C'est le nom donné par les lapidaires au quartz hyalin violet des minéralogistes. || Fausse améthyste, le spath-fluor violet.

— HIST. XI^e s. Pierres i a, ametiste et topaze, CH. *de Rol.* cxiii. || XII^e s. Jagonces, safirs, calcedoines, Esmeraudes, bonnes sardines, Et bons coraus et crisolites, Et diamans et amatistes, ROMANCERO,

p. 59. || XIII^e s. Pelles [perles], coraus et crisolites Et diamans et amecites, FL. *et Bl.* 657. || XVI^e s. Es-tant entaillé en un camoieu d'amatite, YVER, p. 588.

— ÉTYM. Ἀμέθυστος, de ἀ privatif, et μέθην, enivrer, de μέθη vin, à cause que l'on attribuait à cette pierre la vertu de prévenir l'ivresse.

— REM. On lit dans Ménage : « Du Bartas et Bellau ont dit *amethyste*, et plusieurs le disent encore aujourd'hui. Pourtant la meilleure et la plus saine partie des écrivains disent *amathyste*, de l'italien et l'espagnol *amatista*: il y a plus de 200 ans qu'on dit ainsi : Vermeille comme une amethyste, VILLON. On ne parle pas autrement à la cour. » Aujourd'hui on ne dit qu'*amethyste*.

AMEUBLEMENT (a-meu-ble-man), s. m. Tous les meubles qui garnissent un appartement, une pièce.

— ÉTYM. *Ameubler*, verbe factice, de *à* (voy. *À*) et *meubler*.

AMEUBLI, IE (a-meu-bli, blie), part. passé. Biens ameublis. Des terres bien ameublées.

AMEUBLIR (a-meu-blir), v. a. || 1^e Terme de droit. Faire entrer ses immeubles dans la communauté. Un époux peut ameublier ses immeubles en tout ou en partie. || 2^e Terme d'agriculture. Rendre meuble. On ameublit un terrain par des façons, labours, binages, hersages, etc. qui divisent la terre, et en rendent la couche superficielle plus perméable aux engrangs, aux agents atmosphériques, aux racines, et plus légère aux semences.

— ÉTYM. *À* et *meuble*, adj.

AMEUBLISSEMENT (a-meu-bli-se-man), s. m. || 1^e Action d'ameublier; état de ce qui est ameubli. Par l'ameublissement, les époux font entrer dans la communauté tout ou partie de leurs immeubles présents ou à venir. || Clause d'ameublissement, celle par laquelle on fait entrer des immeubles en communauté, en leur donnant fictivement la qualité de meubles. || 2^e Terme d'agriculture. Action d'ameublier un sol.

— ÉTYM. *Ameublier*.

† AMEULONNER (a-meu-lu-né), v. a. Terme d'économie rustique. Mettre les foins, les pailles en meule, pour les conserver.

— ÉTYM. *À* et *meul*.

AMEUTÉ, ÉE (a-meu-té, tée), part. passé. Chiens ameutés. La foule ameutée.

† AMEUTEMENT (a-meu-te-man), s. m. || 1^e Assemblage de chiens dans une meute. || 2^e Action d'ameuter. Ces ameutements, en apparence contre les ducs, ne furent en effet pratiqués que pour se fortifier contre les princes du sang, ST-SIM. 252, 486.

— ÉTYM. *Ameuter*.

AMEUTER (a-meu-té), v. a. || 1^e Mettre les chiens en meute pour chasser. || 2^e Fig. Attrouper pour un but de désordre ou de sédition. Il ameuta les oisifs du quartier. Il ameuta les faubourgs. Ces peuples avilis qui se laissent ameuter par des ligueurs, J. J. ROUSS. *Pol.* 6. Est-ce moi qui menace? ai-je ameuté l'empire? M. J. CHÉN. *Tibère*, III, 3. || 3^e S'ameuter, v. réfl. Le peuple s'ameuta contre les patriciens.

— REM. Ameuter, v. n. s'est dit pour se réunir à la meute, et, figurément, se réunir à un parti, à une coterie. Chamillart l'emporta [sur Bagnols], et Bagnols quitta l'intendance et vint ameuter à Paris, ST-SIM. 499, 448. Inusité en cet emploi.

— HIST. XVI^e s. Les reformez, quoique tous es-perdus par les divers combats, s'ameutoient à retirer le Prince, D'AUB. *Hist.* I, 246. Trois puissants fleaux de Dieu furent en même temps déployés sur la France occidentale; car la famine et la peste s'ameutèrent à la guerre, ID. ib. LI, 5. Je descouplay mes chiens et for-huant après, Les nommant par leurs noms, il n'y eut ny forès, Montagnes ny chemins, ny lande inhabitée, Qui ne fissent un bruit sous ma chasse amutée, RONS. 670.

— ÉTYM. *À* (voy. *À*) et *meute*.

AMI, IE (a-mi, mie), s. m. et f. || 1^e Celui, celle qui nous aime et que nous aimons. Ami de cœur. Un ami d'enfance. Avoir beaucoup d'amis. Prendre quelqu'un pour ami. Une femme est souvent pour un homme une excellente amie. Qu'un ami véritable est une douce chose! LA FONT. *Fab.* VIII, 44. cet ami sincère Du secret de nos coeurs connaît tout le mystère, RAC. *Bérén.* II, 4. Il a été l'ami de votre adversité, MASS. *Rech.* Mais je veux bien vous répondre en amie, CORN. *Nicom.* III, 2. Voilà, mes chers amis, ce qui me met en peine, ID. *Cinna*, II, 4. Il se fit des amis fidèles qui ne le trompèrent jamais, BOSS. *Polit.* Il est un peu de mes amis, MOL. *Fest.* III, 5. Je suis ami de don Juan, ID. ib. III, 5. D'une heure encore, ami, mon bonheur se diffère, VOLT. *Zaire*, III, 4. Et j'aurais les mortels et les dieux pour amis, En révérant le père et punissant le fils, ID.

— DICT. DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Als. III, 5. || Ami de table, de jeu, etc. compagnon de plaisir. Vous êtes de l'humeur de ces amis d'épée Que l'on trouve toujours plus prompts à dégater Qu'à tirer un teston, s'il le fallait donner, MOL. *L'Étour.* III, 5. || Ami de tout le monde, du genre humain, homme qui accorde indistinctement son amitié à tout le monde. L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait, MOL. *Mis.* I, 4. || Ami de cour, celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié. Aillons, ferme, poussez, mes bons amis de cour, MOL. *Mis.* II, 5. || Mon ami, mes amis, termes d'affection avec des égaux, de familiarité avec des inférieurs. || L'ami, se dit à l'égard d'inférieurs. L'ami, ferez-vous ce message pour moi? || Mon petit ami, est quelquefois aussi un terme de hauteur: Mon petit ami, je veux que vous sachiez.... || M'amie, abréviation de ma amie, expression familière en s'adressant à sa femme, à sa fille ou aussi à une femme d'une condition inférieure. || 2^e Amie, en langage de chevalerie, dame des pensées. Beaumanoir dit qu'il fallait combattre pour savoir qui avait la plus belle amie, VOLT. *Mœurs*, 76. || 3^e Bon ami, bonne amie, se disent familièrement pour amant, maîtresse. Comment Mlle N. traiterait le bon ami de sa maman, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || 4^e En termes de généalogie, amie, maîtresse, en parlant de hâtardise. Un tel eut d'une telle, son amie, un fils.... || 5^e Allié, en parlant des Etats. La France tira peu de secours de ses amis. Ceux que tu laisseras en paix te seront bons amis, VAUGEL. Q. C. 424. J'en obtiendrai pour fruit le nom de son amie, Je vous verrai, consul, m'en apporter les lois, CORN. *Sertor.* IV, 2. || 6^e Ami, qui a de l'attachement pour. Ami de son pays. Lequel de nous deux est l'ami du peuple? || 7^e Qui a du goût pour. Les amis des lettres. Ami de la modération. Je suis fort ami de la brièveté. Naturellement, le jeune prélat était plus ami de ses aises que jaloux de commander, ANQUETIL, *Ligue*, III, 467. || 8^e Personnes liées par un intérêt de parti, de coterie; fauteurs. Ami de la noblesse. Les amis de Catilina. Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis, MOL. *F. sav.* III, 2. || 9^e Qui a de la sympathie pour, en parlant des animaux et des végétaux. Le chien est ami de l'homme. Le concombre est ami de l'eau. || 10^e Adj. Qui appartient à un ami, favorable. Sentiments amis. Une divinité amie. Visage ami. Toutes les fois, tyran, qu'on se laisse adopter, On veut une maison illustre autant qu'amie, CORN. *Héracl.* V, 3. Jugez si les coups qui partent d'une main si amie et si favorable peuvent n'être pas proportionnés à notre faiblesse, MASS. *Avent*, *Afflict.* || 11^e Allié. Peuples amis, cités amies. Les prenant pour une troupe amie. || Couleurs amies, couleurs qui produisent ensemble un effet agréable. || Pôles amis, les pôles qui s'attirent, en parlant des aimants. || Proverbes. Ami au prêtre, ennemi au rendre, c'est-à-dire on se fait souvent un ennemi de celui à qui on a prêté de l'argent, en le lui redemandant. || Jamais honteux n'eut belle amie; en amour, il faut être entreprenant. || Les bons comptes font les bons amis; c'est-à-dire il faut régler les intérêts réciproques et se bier entendre, si l'on veut rester amis.

— REM. Suivant Laveaux, on dit ami *de* quelqu'un, et non ami *avec* quelqu'un, et il ne faut pas imiter Voltaire, dans cette phrase: « Claveret, avec qui il était ami, avait été celui qui avait fait courir cette pièce. » Malgré cette remarque, on peut dire *avec*, qui ne choque en rien la grammaire. || On dit aussi ami à: Quelque ami que vous lui soyiez, MOL. *Don Juan*, III, 4. La neutralité entre des femmes qui nous sont également amies, LA BRUY. 43. Il faut observer que ce genre de régime ne doit s'employer qu'avec des pronoms qui se mettent avant le verbe.

— HIST. XI^e s. Etsi nul [quelque] parent n'ami ceste justice deforcet [s'opposent de force].... *Lois de Guill.* 45. Et Pinabel mon ami et mon pair, CH. *de Rol.* xxvi. Pour sa beauté dames lui sont amies, ib. LXXXV. Eh! reis amis, que [pourquoi] vous ici nen estes? ib. cxxvi. Ami Rolans, Deus mete t'ame en flurs! ib. cciv || XII^e s. Ami prisé, RONC. p. 47. Tant fu blasphemus de ses meilleurs amis, ib. p. 72. Tante pucele gaste [privée] de lor am.s, ib. p. 72. Atant es-vous Braimonde s'amie, ib. p. 445. Li cuens Rolant cui vous estes amie, ib. p. 460. Où est Rolant, qui de moi fit s'amie? ib. p. 468. Que vous amez [aimiez] vostre loial ami, COUCI, VII. Tuit mi penser sont à ma douce amie, ib. II. Las! pourquoi l'ai de mes ieuz regardée La douce rien qui fausse amie a nom? ib. VI. Assez aim [j'aime] mieuz mourir en bon desir Que vivre irez et m'a-mie hair, ib. IX. Li cuens de Blois devroit bien mercier Force d'amours qui lui dona amie, ib. xxi. Rois, vous savez que Dieux a peu d'amis; Ne onques mais

n'en eut si grant mestier, QUESNES, *Romanc.* p. 404. Dieux! donnez m' [moi] à mari Garin, Mon doux amin, ib. p. 73. Jamais en nos aâges [nous] ne portassions enseigne, [si] Ne fust vos bons amis li cuens Hues du Maine, SAX. XXX. Tei amin [tes amis], chier sire, et tei proisme aprocharent et esturent encontre ti, ST-BERN. 555. || XIII^e s. Il furent bon ami sans mal et sans envie, Berte, II. Adonc tenoient Franc les Tyois pour amis, ib. v. Ha Diex! verrai-je mais, fait-elle, mes amis? ib. XXX. Devant lui sont venu si plus privé ami, ib. CVIII. Symons en [de Berte] fait sa niece, et Constance s'amie, ib. LX. Dame, or alés seoir arriere; Amit avés et cointe et noble, Lai d'Ignour. Si croi que mains en esprovast De ceus qui à son tens vivoient, Qui si ami de bouche estoient, la Rose, 5428. Se cil qui tant iert tes amis, En bien amer a son cuer mis, Lors vaudra miex sa compagnie, ib. 2743. Biaus amis, que faites-vous là? Fait Cortoise, ça venez, ib. 784. Tex gens ne poent ne ne doivent penre don ne promesse de nului, se ce n'est de lor amis de char, ou de lor sengneurs, BEAUM. XXXII, 33. || XIV^e s. Et te souviengnē de la guerre Qui a rengnē en mainte terre Par espicial ou pays Dont tu es toy et tes amis [partisans], Liv. du bon Jeh. 65. || XV^e s. L'amour de m'amye, RAB. Gar. I, 9. Ce gentilhomme lui sembla n'estre point si riche, qu'il lui dust tenir fort d'avoir sa amie non plus que lui, MARG. Nouv. IX. Quoi, m'amie? il n'est point un meilleur mari que le mien, ID. ib. xv. Quand il vouloit, il parloit à son amie, ID. ib. XXI. Ils estoient amis de leur païs— amis d'ambition et de trouble— Ils n'estoient ni amis l'un de l'autre, ny amis à eux mesmes, MONT. I, 244. Ma niepce, m'amie, depuis que je t'ay cogneu.... ID. IV, 328. Elle fit apparoir à Alessio s'amie couchée auprès de lui, DES PER. Contes, CXXVIII. Le regard du bien public feit que Brutus devint amy de Pompeius, duquel auparavant il estoit ennemy, et ennemy de Cæsar, duquel il estoit amy, AMYOT, Brut. et Dion, 5. Ces amis de fricassée et de nappe mise, ID. Comment discern. le flatt. 17. Au besoin cognoist on l'ami, H. EST. Précell. p. 180. La mort n'ha point d'ami, le malade n'en ha qu'un demi; et quant au poure, point du tout, ID. ib. p. 167.

— ETYM. Bourguig. *aimin*, *aimie*; Berry, *aimi*, *émi*; provenç. *amic*, *amiga*, *amia*; espagn. *amigo*; ital. *amico*; d'*amicus*, ayant même radical que *amare*, aimer. Dans l'ancien français, nominatif singulier *amis*, régime *ami*; nominatif pluriel *ami*, régime pluriel *amis*.

AMIABLE (a-mi-a-bl'), adj. || 1^e Doux, gracieux. Paroles amiables. La confraternité; trop oubliée de l'espèce humaine, s'entrelacera par une circulation plus amiable et plus active dans tous les rapports politiques et commerciaux, MIRABEAU, Collection, t. V, p. 39. Le ciel amiable, MATH. I, 4. || Peu usité en ce sens hors de la poésie. || 2^e Amiable compositeur, celui qui est chargé d'accorder un différend. L'arbitre choisi est un médiateur amiable et non un juge de rigueur, FÉN. Tel. XXII. || Convention ou partage amiable. || 3^e À l'amiable, loc. adv. Par voie de conciliation, sans procès. Il valait mieux traiter à l'amiable, BOSS. Lett. quiét. 439. Si les affaires ne peuvent pas être accommodées à l'amiable avec nos parties, ID. Var. 3. Il n'a pas tenu à moi que nous n'ayons terminé notre différend à l'amiable, ID. Lett. 483. La charité les obligeait à s'expliquer à l'amiable avec l'auteur, ID. 4^e écrit. || Vente à l'amiable, vente de gré à gré.

— HIST. XII^e s. Naissance plaine de saintet, honoraule ai monde, amiaule as hommes, ST-BERN. p. 530. || XIV^e s. Et ceulz qui tantost font l'un à l'autre ouvres amiables, il monstrent par ce que il veulent estre amis, ORESME, Eth. 235. || XV^e s. Et leur bailla certains articles assez amyables par escript, COMM. II, 3. Il avoit la parole douce et amyable, ID. IV, 7. || XVI^e s. Les supplians estre traitez plus humainement, en consyderation de ce qu'ilz avoyent de tous temps esté bons et amiables voisins, RAB. Gar. I, 20. Ces salades me semblent bien aussi bonnes, et quelque peu plus douces et amiables à l'estomach, ID. Epi. 42. Dieu te gard, douce, amiable Calandre, MAROT, III, 445. Le mespris de la mort nous donne le goust pur et amiable de la vie.... MONT. I, 70. Il estoit le plus doux et le plus amiable envers les autres qu'il estoit possible, AMYOT, Lyc. 46. Il estoit courtois, et avoit la parole douce et amiable, ID. Solon, 64. Conquerant aucuns des peuples par force d'armes, et gaignant les autres par amiable voye, ID. Caton, 49. Mithridates luy feit tout le bon traitement et amiable receuil qui luy fut possible, ID. Marius, 56.

— ETYM. Bourguig. *aymiaule*; picard, *amicabe*;

provenç. *amicable*, *amigable*; d'*amicabilis*, de *amicus* (voy. AMI).

AMIABLEMENT (a-mi-a-ble-man), adv. D'une manière amiable. Je lui ai parlé amiablement. Et l'on prend plaisir à lui enfoncer le trait dans l'âme, d'autant plus avant et plus sensiblement qu'on paraît le faire plus charitablement et plus amiablement, BOURD. Pensées, t. II, p. 300.

— HIST. XII^e s. Puis lui a dit mout amiablement, RONC. p. 472. Or vus requiert li reis mult amiablement, Qu'en vostre terre n'ait en nul lieu recetment, Th. le Mart. 54. E jo frai dreiture à tuz amiablement e dulcement, ROIS, 473. || XIII^e s. Cis [Bel-accueil] m'abandonna le passage De la haie moult doucement, Et me dist amiablement... la Rose, 2808. Donnés donc amiablement Biaus petis dons resnablement, Si que n'en cheiez en poverte; Damage i auriés et perte, ib. 3239. || XIV^e s. Et, à dire verité, nous cuidons que tout homme bon et sage soutient et porte amiablement et convenablement toutes sortes, ORESME, Eth. 25. Et ainsi appert que le malvès n'est pas disposé quant à soy meisme amiablement, car il n'a en soy chose amable ou qui soit d'amiableté, ID. ib. 268. || XV^e s. Et alla, atout grand route de ses gens, le marchal [de France] à l'encontre de lui le seigneur de Coucy, et le recueillit moult amiablement, FROISS. II, II, 7. Traicter de leurs affaires le plus amyablement que faire se pourroit, COMM. II, 7. || XVI^e s. Les peuples voisins, doux et gracieux, les receurent amiablement, AMYOT, Rom. 4. C'est une chose divine à Numa qu'il les ait peu contenir en paix, et faire vivre amiablement ensemble, ID. Lyc. et Numa comp. 10. Pour decider amiablement ce different, ilz eleurent arbitres les ambassadeurs des Parmesans, ID. MARIUS, 46.

— ETYM. *Amiable* et *ment*.

AMIANTE (a-mi-an-t'), s. m. Substance minérale, naturelle, à filaments nacrés et soyeux, incombusible et infusible. C'est un silicate de magnésie.

— ETYM. Αμιάντος, de à privatif, et μάνειν, souiller (voy. MIASME): qui ne peut être souillé.

AMICAL, ALE (a-mi-kal, ka-l'), adj. Inspiré par l'amitié; qui annonce l'amitié. Relations amicales. Protestations amicales.

— REM. L'Académie le dit inusité au pluriel masculin, mais aucune raison n'oblige à ne pas s'en servir. Des conseils amicaux.

— ETYM. *Ami*; wall. *amistdve*; namurois, *amicethauwe*.

AMICALEMENT (a-mi-ka-le-man), adv. D'une manière amicale. Quiconque a vu des masques dans un bal danser amicalement ensemble.... peut se faire une idée du monde, VAUVEN. Max. 330.

— ETYM. *Amicale* au féminin, et *ment*.

AMICT (a-mi. Le ct ne se prononce jamais, même devant une voyelle), s. m. Linge bénit que le prêtre met sur ses épaules pour dire la messe.

— HIST. XIII^e s. Au plus tost que il pot venir, S'ala des vestemenz vestir, L'aube et l'amist tot sanz dangier, Et Renart li curut aidier, Ren. 3377.

— ETYM. *Amictus*, d'*amicire*, couvrir.

— AMIDE (a-mi-d'), s. f. et mieux s. m. Terme de chimie. Radical organique admis hypothétiquement par les chimistes et représentant un sel d'ammoniaque moins un atome d'eau.

— AMIDINE (a-mi-di-n') ou AMIDONE (a-mi-do-n'), s. f. Terme de chimie. Substance opaque ou demi-transparente, blanche, ou d'un blanc jaunâtre, insipide, inodore; elle se forme lorsqu'on abandonne à lui-même l'empois d'amidon à la température de l'atmosphère.

AMIDON (a-mi-don), s. m. || 1^e Fécule tirée des végétaux, sous forme de poudre blanche grenue, ou formée de petites masses amorphes. L'amidon du commerce est préparé avec la farine gâtée, l'orge ou le froment grossièrement moulus. || 2^e En chimie, principe immédiat neutre des végétaux, très-abondamment répandu dans leurs organes.

— SYN. AMIDON, FÉCULE. En chimie amidon et féculé sont des synonymes parfaits; mais l'usage auquel on applique la substance qu'ils désignent leur donne une acceptation différente. Ainsi, dans les arts, la féculé des céréales s'appelle amidon; appliquée à l'alimentation et à la thérapeutique, la féculé de pomme de terre garde le nom de féculé, et l'on dit aussi féculé d'arrow-root. Amidon est une expression spécifique; féculé un terme générique, LEGOARANT.

— HIST. XIV^e s. Fleur d'amidon ou ris, Ménagier, II, 5. || XVI^e s. Faut prendre lait de tintimal et poudre d'encens incorporés avec un peu de fleur d'amidon, PARÉ, XV, 26. Poudre de ceruse de Ve-

nise ou blanc d'amidon, ID. XXV, 44. Celuy qui auparavant et hier rejettoit avec horreur des œufs, de l'amidon et du pain le plus blanc du monde, aujourd'hui mange du pain bis, AMYOT, De la tranq. d'âme, 5.

— ETYM. Bourguig. *aimidon*, d'une forme allongée faite probablement sur l'italien ou l'espagnol; car dans l'ancien français *amidon* se disait *godron*; ital. *amido*; portug. *amido*; espagn. *almidon*; *d'amyrum*, δαμύλον, de à privatif, et μύρη, meule (voy. MEULE): qui n'a pas été préparé à la meule.

— AMIDONNE (a-mi-do-n'), s. f. (Voy. AMIDINE).

— AMIDONNÉ, ÉE (a-mi-do-né, née'), adj. Enduit d'amidon. Bandage amidonné, bandage dont les pièces ont été trempées dans une solution d'amidon.

— AMIDONNER (a-mi-do-né), v. a. Enduire d'amidon.

— AMIDONNERIE (a-mi-do-ne-rie), s. f. Fabrique d'amidon.

— ETYM. *Amidon*.

AMIDONNIER (a-mi-do-nié), s. m. Fabricant, marchand d'amidon.

— ETYM. *Amidon*.

AMIGDALE (a-mi-gda-l'), s. f. Mauvaise orthographe. Voy. AMYGDALÉ.

— AMIGNARDER (a-mi-gnar-dé), v. a. Rendre mignon.

— HIST. XVI^e s. Les petits enfants se delectent à ouir paroles flatteuses et qui les amignardent, PARÉ, XVIII, 24.

— ETYM. *A* et *mignon*.

— AMI-LA (a-mi-la). Terme de musique. Il servait à désigner la note *la*, et surtout le ton de *la*. Cet air est fait en a-mi-la. || Il n'est plus usité.

AMINCI, CHÉ (a-min-si, sie), part. passé. Devenu, rendu mince. Sa taille amincie.

AMINCIR (a-min-sir), v. a. || 1^e Rendre plus mince. Amincissez ces planches, qui sont trop épaisse. || 2^e S'amincir, v. réfl. Être aminci. La peau s'amincit au-dessus d'un abcès.

— ETYM. *A* et *mince*.

AMINCISSEMENT (a-min-si-se-man), s. m. Action d'amincir, de diminuer d'épaisseur; état de ce qui est aminci. L'amincissement d'une lame de couteau qui passe sur la meule.

— ETYM. *Amincir*.

AMIRAL (a-mi-ral), s. m. || 1^e Chef suprême des forces navales. Les amiraux. Calmez-vous, amiral; vous, Guise, respectez Un vieillard, ma puissance et la foi des traités, M.J. CHÉN. Charles IX, IV, 4. || 2^e Il s'est dit aussi de l'officier qui commandait une flotte, quoiqu'il n'eût pas la charge d'amiral. || 3^e Aujourd'hui titre du grade le plus élevé dans la marine militaire. || 4^e Adj. Le vaisseau amiral, le vaisseau d'une flotte monté par un amiral. L'incendie, attaquant la frégate amirale, Déroule autour des mâts son ardente spirale, v. HUGO, Orient. 5. || 5^e Dans un port, le vaisseau amiral ou simplement l'amiral, le vaisseau sur lequel se font les inspections, siégent les conseils de guerre, et s'exécutent les jugements qu'ils prononcent. || 6^e Amiral ou grand amiral, la quatrième dignité de l'ordre de Malte. || 7^e Nom d'une coquille univalve fort jolie, des côtes de la mer des Indes.

— HIST. XI^e s. Les amirautes et les filz as conturs [comtes], Ch. de Rol. LXVI. Si la tramist [l'espée] li amiralz de Primes, ib. LXXV. || XII^e s. Que li [Marsile] tramist un amiral [emir] cortois, RONC. p. 5. Irez à l'amirant, ib. p. 43. Li amirauz [émir] de cui nos fiefs tenons, ib. p. 447. Seignor baron, dit-il, noble chevalier, Estes ci assemblé, amirant et prince, SAX. VI. Jà Loey ne lor sera aidans, Ne empereures, ne rois, ne amirans, Raoul de C. 154. || XIII^e s. Si i fu li soudans de Coigne.... et cius de Halappe, où li boin chevalier sont de païenies, et moult d'autre soudant et amirant, et s'accorderent tous que.... Chr. de Rains, 90. || XIV^e s. Y avoit une table qui de vertu ottant, Que nulz homs ne poot, ne roy ne amirant, Aporter nul venin qui tant fu mal faisant, Guescl. 9140. || XV^e s. [Ceux de Karen-tan] sentoient sur mer l'admirault de France et l'admiral d'Espagne avec lui gisant à l'ancre, FROISS. II, II, 27. || XVI^e s. Les galeres venoient tirer à bout touchant l'esquipage de ce vis-amiral, qui s'estonna moins que l'amiral, D'AUB. Hist. II, 302.

— ETYM. Provenc. *amirau*, *amirar*, *amiralh*, *amiratz*; espagn. *almirante*; ital. *almiraglio*, *almiraglio*; bas-lat. *admiralius*, *almiragi*, *meral* dans une chronique de 1490, *amirarius*, *amiratus*, *amurati*, *amirandus*, *amiræus*; bas-grec, ἀμύρη and ἀμύρης. On fait venir ce mot de l'arabe *amir al bahr*, commandant de la mer. Le mot *bahr* s'étant perdu, il vaut mieux y voir seulement le mot *émir*

(voy. ce mot) pourvu de finales très-différentes, entre lesquelles le français moderne a adopté *al.*

† AMIRALAT (a-mi-ra-la), s. m. Dignité d'amiral.

— ÉTYM. *Amiral*.

† AMIRALE (a-mi-ra-l'), s. f. Galère que montait l'amiral des galères.

— HIST. XVI^e s. Le feu du ciel brusla son amiralle près de Catare, D'AUB. *Hist.* I, 345. Le comte envoia en course en divers endroits, ne gardant que son amiralle et vice-amiralle, ID. ib. II, 87.

AMIRAUTÉ (a-mi-rô-té), s. f. || 1^e Anciennement, office de grand amiral. || 2^e Tribunal qui connaissait de toutes les affaires relatives à la marine. || 3^e Administration supérieure de la marine; conseil d'amiraute.

— HIST. XVI^e s. Le roi lui donna l'amirauté, D'AUB. *Hist.* III, 446.

— ÉTYM. *Amiral*.

† AMISSIBILITÉ (a-mi-si-bi-li-té), s. f. Terme de théologie et de jurisprudence. Qualité de ce qui est ammissible.

— ÉTYM. *Amissible*.

† AMISSIBLE (a-mi-si-bl'), adj. Terme de théologie et de jurisprudence. Qui peut être perdu. La grâce, la justice ammissible.

— ÉTYM. *Voy. AMISSION*

† AMISSION (a-mi-si-on), s. f. Terme de théologie et de jurisprudence. Perte. L'amiSSION de la grâce.

— ÉTYM. *Ammissionem*, de *amittere*, de *a*, *ab*, exprimant séparation, et *mittere*, envoyer (voy. METTRE).

AMITIÉ (a-mi-tié; de trois syllabes), s. f. || 1^e Sentiment qui affectionne, attache une personne à une autre. Les liens d'une étroite amitié. Mon amitié pour vous. Rompre l'amitié. Retirer à quelqu'un son amitié. Bien placer son amitié. Une haute amitié. Les grandes amitiés vont jusque-là, PASC. *édit. Cousin*. La grande amitié que vous avez faite avec tout l'hôtel de Rambouillet, VOIT. *Lett.* 430. Oui, monsieur veut faire amitié avec vous et lier ensemble un petit commerce de visites et de divertissements, MOL. *le Mar. forcé*, 42. L'amitié qu'il avait eue avec le roi Philippe, VAUG. Q. C. 346. Mais enfin l'amitié n'est pas de même rang, Et n'a point les effets de l'amour ni du sang, CORN. *Hor.* III, 5. Qu'aisément l'amitié jusqu'à l'amour nous mène! ID. *Hérac.* III, 4. L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux, VOLT. *OEdipe*, I, 4. Le capitaine prit amitié pour moi, MOL. *l'Av.* V, 5. Leur tuante amitié de tous côtés m'arrête, ID. *Amph.* III, 4. Quoi! vous avez Nestor dans l'Hespérie, et vous n'avez pas su l'engager dans vos intérêts! Nestor dont vous aviez l'amitié, FÉN. *Tél.* X. Télemaque que Narbal prit en amitié, ID. ib. VIII. Si je ne vous aimais que d'amitié, j'avoue que je ne vous aimerais pas tant qu'elle, VOIT. *Lett.* 23. J'ai cru qu'il était impossible qu'une personne qui fait naître de l'amitié en tous ceux qui la voient, n'en eût point en elle, ID. ib. 25. Veut-il un prêtre qui s'insinue dans l'esprit des grands, qui aime mieux gagner leurs amitiés que leurs âmes? FLECH. *Panég.* I, p. 343. || Par bonne amitié, de bonne amitié, à bonne intention. Quoi que ce soit qui apprenne aux hommes à persécuter leurs semblables, par bonne amitié.... DIDER. *Ess. sur la vertu*. || 2^e Affection profonde, tendresse, amour. Ta douleur, Dupérier, sera donc éternelle; Et les tristes discours Que te met en l'esprit l'amitié paternelle, L'augmenteront toujours, MALH. *d Dupér.* Je vous à votre fils une amitié de père, RAC. *Andr.* V, 3. Ô Dieux! tant de respects, une amitié si tendre, Que de raisons pour moi si vous pouviez m'entendre! ID. *Andr.* II, 2. Rarement l'amitié désarme sa colère, ID. *Mithr.* I, 5. Je ne murmure pas qu'une amitié commune Se range du parti que flatte la fortune, ID. *Brit.* III, 7. C'est une obligation de la nature que les hommes fassent les avances pour gagner l'amitié des dames, PASC. *édit. Cousin*. Vous me gâterez si fort par l'amitié que vous avez pour moi, que je ne puis plus être contente de toutes les amitiés que je vois dans les familles, SÉV. 345. Qui te porte amitié, c'est à lui que tu nuis, MAL. I, 4. || 3^e La liaison, l'union des amis. Les unions et les amitiés humaines, MASS. *Car. Offenses*. L'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts, BOSS. *Anne de Gonz.* Sensible aux amitiés raisonnables, FLECH. *Panég.* t. II, p. 495. Renonçant aux sentiments les plus naturels des amitiés et des bienséances humaines, ID. ib. I, p. 365. || 4^e Objet de l'affection. On voudrait être l'amitié et, pour ainsi dire, l'idole de tout le monde, FLECH. *Serm.* I, 244. || 5^e Accord, relations entre nations. Il y a paix et amitié entre les deux puissances. Ma funeste amitié pèse à tous mes amis [alliés], RAC. *Mithr.* III, 4. || 6^e Bienveillance.

Ce ministre a de l'amitié pour vous. Ménelaus me reçut avec amitié, FÉN. *Tél.* I. || Faire amitié à quelqu'un, lui témoigner de la bienveillance. || 7^e Bon office, service de bienveillance, don. Pleine de trahison, sans âme et sans pitié, Capable de tout faire, hormis une amitié, voit. *Poésies*. La vieille Juisy donna presque tout ce qu'elle avait à la duchesse de Noailles, et fit une amitié de 40 000 livres au cardinal d'Estrées, ST-SIM. 447, 25. || Faire l'amitié de, terme de politesse amicale, avoir la bonté de, la complaisance. Faites-moi l'amitié de m'écrire. || 8^e Affection de certains animaux pour les hommes. Le chien a de l'amitié pour son maître. || 9^e Fig. Attraction, sympathie. Il y a de l'amitié entre le fer et l'aimant. || 10^e S. f. plur. Paroles obligeantes, caresses. Il m'a fait beaucoup d'amitiés, les plus tendres amitiés. Mme de Puy du Fou qui vous fait mille amitiés, SÉV. 45. Elle vous dit mille amitiés, ID. 49. Il vient de nous quitter en nous faisant mille sortes d'amitiés, ID. 247. || Proverbe. Les petits présents entretiennent l'amitié.

— REM. Faire amitié à quelqu'un, c'est lui témoigner de l'affection, de la bienveillance. Faire des amitiés à quelqu'un, c'est lui faire bon accueil, avoir pour lui des prévenances, lui dire des paroles obligeantes. Faire amitié avec quelqu'un, c'est se lier avec lui par le sentiment de l'amitié.

— SYN. AMITIÉ, AFFECTION, ATTACHEMENT. L'amitié a un sens plus étendu: elle suppose réciprocité, et, d'ordinaire, une certaine égalité entre ceux qui s'aiment. L'affection ne suppose ni réciprocité, ni égalité; elle exprime l'ensemble des sentiments bienveillants que nous ressentons pour une personne, même pour une chose. L'attachement est un sentiment plus vague, sinon plus faible que l'affection; il consiste à tenir d'une manière quelconque aux personnes ou aux choses, à n'y être point indifférent.

— HIST. XI^e s. Deuz services et mout granz amitez, CH. de Rol. III. Par amistié, Bel sire, [je] la vous don, ib. XLVII. || XII^e s. Par amistié vous en faiz ci le don, RONC. p. 29. E pur qo que li reis l'aveit tant eshaucié, Emustréli aveit sovent grant amistié, TH. le Mart. 37. || XIII^e s. Car encor cuidoit-elle que ce fust amisté, Berte, XV. || XIV^e s. Premierement c'est raison, pour ce que amisté est une vertu, ORESME, Eth. 228. || XV^e s. Longis, ceste lance tenez; En vostre main la porterez, Et ses compagnons aiderez: Je vous en pry par amitié, la Pass. de N. S. J. C. Et envoia tantost par certains messages ces lettres et ces amitiés devers le duc et la duchesse, Frouss. II, III, 38. || XVI^e s. Comme s'il n'eust eu d'autres bornes pour limiter son amitié ou inimitié, que le droit et la justice seulement, AMYOT, Brut. et Dion, 5. Mesurant ses amitiés ou inimités à la mesure du bien et de l'utilité publique, ID. Aratus, 42. Il ne faut point trencher en deux une amitié; Un est nombre parfait, imparfait le deuixiesme, RONS. 254. Pour amitié garder, faut paroys entreposer, GÉNIN, Récreat. II, p. 247.

— ÉTYM. Picard, *amikié*; Berry, *amiquié*; provenç. *amistatz*; catal. *amistat*; espagn. *amistad*; ital. *amistà*; d'une forme non latine, *amicitas*, de *amicus* (voy. AMI). *Amicitia* aurait donné *amiesse*.

AMMAN (a-mman), s. m. Titre de dignité que l'on donne en Suisse aux chefs de quelques cantons.

— ÉTYM. Allemand. *amman*, de *amt*, fonction, et *mann*, homme.

AMMEISTRE (a-mmè-str'), s. m. Titre qu'on donne aux échevins de plusieurs villes d'Allemagne.

— ÉTYM. Allemand. *amt*, fonction, et *meister*, maître (voy. MAÎTRE).

AMMI (a-mmi), s. m. Plante annuelle de la famille des ombellifères, croissant sur le bord des champs, des prairies, et dont les semences petites, oblongues, striées, comptent parmi les espèces carminatives.

— ÉTYM. *Αμμι*, nom grec de cette plante.

† AMMODYTE (a-mmo-di-t'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui s'enfonce dans le sable.

— ÉTYM. *Αμμοδύτης*, de *ἄμμος*, sable, et *δύειν*, entrer dans.

AMMON (a-mmon) (CORNE D'), voy. AMMONITE.

— ÉTYM. *Ammon* est le surnom de Jupiter, adoré dans un temple situé au milieu des déserts de la Libye. Les Grecs ont tiré ce mot d'*ἄμμος*, sable; mais ils se sont laissés aller à leur habitude de chercher l'étymologie des mots étrangers dans leur propre langue. *Ammon* est certainement égyptien et signifiait bœlier d'après Plutarque; il figure sous la forme d'*Amoun* dans Jérémie, 46, 25; ce qui montre surabondamment que le mot n'appartient pas à la langue grecque.

† AMMONÉEN, ENNE (a-mmo-né-in, è-n'), adj.

Se dit en géologie d'un terrain dans lequel on trouve des cornes d'Ammon.

AMMONIAC, AQUE (a-mmo-ni-ak, a-k'), adj. || 1^e Terme de chimie. Le chlorure ammonique ou chlorhydrate d'ammoniaque a eu le nom de sel ammoniac, parce qu'on le préparait autrefois dans la Libye, près du temple de Jupiter Ammon. || 2^e Gaz ammoniac (voy. AMMONIAQUE). || 3^e Gomme ammoniac, gomme résine d'une odeur forte et d'une saveur acré.

— HIST. XVI^e s. Le sel ammoniac, PALISSY, 242. Il y faut appliquer ammoniac et galbanum dissous en vinaigre et eau de vie, PARÉ, V, 20. De la gomme ammoniac dissoute en eau de vie, ID. V, 21. Une lozenge d'armoniac rozat, O. DE SERRES, 948.

— ÉTYM. Αμμωνιακός, de Αμμων, surnom de Jupiter en Libye (voy. AMMON); Berry, *armoniac*. Du temps de Ménage, l'usage voulait que l'on dît *armoniac*.

AMMONIACAL, ALE (a-mmo-ni-a-kal, ka-l'). || 1^e Adj. Qui contient de l'ammoniaque. Sel, savon ammoniacal. || 2^e S. m. plur. Terme de médecine. Les ammoniacaux, médicaments excitants, diffusibles, formés par l'ammoniaque et ses principales combinaisons salines, telles que le carbonate, le chlorhydrate, le sulfate, l'acétate.

— ÉTYM. *Ammoniac*. † AMMONIACÉ, ÈE (a-mmo-ni-a-sé, sée), adj. Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE (a-mmo-ni-a-k'), s. f. Terme de chimie. Alcali ainsi appelé parce qu'on le retire du sel ammoniac. On ne peut l'obtenir pur que sous la forme de gaz. Le gaz ammoniac, gaz ammoniacal, ammoniaque gazeuse, est incolore, très-acré, très-caustique. Ce n'est jamais qu'en dissolution dans l'eau qu'on emploie le gaz ammoniac; il constitue alors l'ammoniaque liquide.

— ÉTYM. *Ammoniac*.

† AMMONIATE (a-mmo-ni-a-t'), s. m. Ammoniure.

AMMONIQUE, adj. Tenant de l'ammoniaque.

AMMONITE (a-mmo-ni-t'), s. f. Terme d'histoire naturelle. Nom d'un genre de mollusques céphalopodes fossiles, appelés cornes d'Ammon, à cause de la ressemblance de la volute de leur coquille avec les cornes de Jupiter Ammon représenté sous la figure d'un bœlier.

† AMMONIUM (am-mo-ni-om'), s. m. Terme de chimie. Nom d'un radical hypothétique composé, que quelques chimistes considèrent comme formant la base de l'ammoniaque.

† AMMONIURE (a-mmo-ni-u-r') s. m. Terme de chimie. Combinaison de l'ammoniaque avec un oxyde métallique, dite aussi ammoniate.

— AMNÉSIE (a-mnè-zie), s. f. Terme de médecine. Désinaction notable ou perte totale de la mémoire.

— ÉTYM. Αμνησία, de ἀ privatif, et μνήμη, je me souviens (voy. AMNISTIE).

† AMNICOLE (a-mni-ko-l'), adj. Terme de zoologie. Qui vit sur le bord des rivières.

— ÉTYM. *Amnis*, rivière, et *colere*, habiter (voy. CULTURE).

AMNIOS (a-mni-os'), s. m. Terme d'anatomie. La plus interne des membranes qui enveloppent le fœtus. [L'enfant] était moins comprimé dans l'amnios qu'il n'est dans ses langes, J. J. ROUSS. *Ém.* I.

— HIST. XVI^e s. La seconde tunique est appelée amnios ou agnelette, PARÉ, XVIII, 7.

— ÉTYM. Αμνίος, d'agneau, sous-entendu ἄμνη, membrane: mot à mot, la membrane d'agneau. L'amnios a sans doute été ainsi dénommé à cause de sa mollesse. *Αμνίος* vient de *ἄμνος*, qui est le même que *ἀρνός*, ancien latin *arnus*, puis *agnus* (voy. AGNEAU).

† AMNIOTIQUE (a-mni-o-ti-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à l'amnios.

AMNISTIE (a-mni-stie), s. f. || 1^e Pardon collectif accordé par le souverain. Il fut compris dans l'amnistie. On donna une amnistie générale au duc de Rohan, ANQUET. *Ligue*, III, 365. || 2^e Par extension. Ces jubilés qui amènent les pécheurs à l'amnistie de la religion, CHATEAUB. *Génie*, III, V, 6.

— SYN. AMNISTIE, GRÂCE. La grâce est individuelle; l'amnistie est collective.

— HIST. XVI^e s. Pardonnant tout le passé avec oubliance sempiternelle de toutes offenses précédentes, comme estoit l'amnistie des Athéniens, RAB. dans MÉNAGE.

— ÉTYM. Αμνηστία, de ἀ privatif, et μνήμη, je me souviens, au parfait μέμνημα, de même radical que le latin *meminisse*, *memoria* (voy. MÉMOIRE). Rabelais disait *amnestie*, reproduisant l'orthographe grecque; nous disons *amnistie*, reproduisant la prononciation dans laquelle l'ēta a le son de l'i.

AMNISTIÉ, ÉE (a-mni-sti-é, ée). || 1^e Part. passé. Les chefs de la rébellion amnistiés. || 2^e Subst. Les amnistiés rentrèrent dans le pays.

— **ETYM.** *Amnistie*.

AMNISTIER (a-mni-sti-é), v. a. Accorder une amnistie.

AMODIATEUR (a-mo-di-a-teur), s. m. Celui qui prend une terre à ferme.

— **ETYM.** *Amodier*.

AMODIATION (a-mo-di-a-sion), s. f. Bail à ferme d'une terre.

— **ETYM.** *Amodier*.

AMODIÉ, ÉE (a-mo-di-é, ée), part. passé. Terre amodiée en grain, en argent.

AMODIER (a-mo-di-é), v. a. Donner à ferme. Synonyme d'*affirmer*.

— **HIST.** XIV^e s. Admuidier ou abourner du vin à vendre en détail, DU CANGE, *amodium*.

— **ETYM.** Bas-lat. *admodiare*, de *ad*, à (voy. A), et *modus*, mesure (voy. MODE).

AMOINDRI, IE (a-moin-dri, drie), part. passé. Les revenus amoindris par les impôts. L'autorité royale amoindrie.

AMOINDRIR (a-moin-drir), v. a. || 1^e Rendre moins, au propre et au figuré. L'éloignement amoindrit les objets. Seigneur, s'il vous plaît d'entendre ma défense, Possible que l'excuse amoindrira l'offense, TRISTAN, M. de *Chrispe*, v, 2. || 2^e Absolument. Les lunettes qui amoindrissent, PASC. *Pens.* part. I, art. 2. || 3^e V. n. Devenir moindre. Votre revenu en amoindra considérablement. || 4^e S'amoindrir, v. réfl. Son revenu s'amoindrit tous les jours.

— **HIST.** XII^e s. Et si vostre penitence estoit amarie, ST-BERN. 572. || XIII^e s. Il laissa le pleuvoir, s'amenui la froidure, Berte, XLII. Par sa très grant convoitise, il amenriscoit cescun jour les garnisons [provision] de laiens, Chr. de *Rains*, 114. || XIV^e s. Mais pourtant sa perfection Amoindrira sans fiction, Et mercure ne sera plus Parfaict, *Trait. d'Alch.* 290. || XV^e s. Je ne di mie que nous assoiblissions ni amendrissions l'héritage de monseigneur de Flandre, FROISS. *Discours de Jean Lyon*, II, II, 53. Et pour ce que les pourveances de la cité commencèrent à amenrir, FROISS. I, I, 132. Et virent bien que en la fin ils ne le pourroient tenir [le pont]; car les Anglois croisoient toujours, qui issoient hors de Calais, et leurs gens amenrissoient, ID. I, I, 327. Et veulent les aucuns dire que on trouva les viandes toutes entières que on lui avoit portées, ni rien ne les avoit amenries au jour de sa mort, ID. II, III, 13. || XVI^e s. Quand il n'y auroit autre mal, il [Dieu] est amoindri de sa dignité, et est rendu contemptible, CALV. *Inst.* 289. Croistre je voy d'un costé ta douleur, Et amoindrir d'un autre ta couleur, MAROT, II, 247. Il se retroit en sa maison, où tant de compagnie l'alloit voir, que sa depense n'amoindrissoit guere en son menage, MARG. *Nouv. LIX*. Il deçia à ses compagnons son entreprise, sans en amoindrir le peril, D'AUB. *Hist.* III, 41. Son obligation s'en amoindrissoit et luy en pçait moins, MONT. I, 94.

— **ETYM.** *À et moindre*. Une des anciennes formes le moindre était *mendre*, d'où l'ancien verbe *amendir* ou *amenrir*.

AMOINDRISSEMENT (a-moin-dri-se-man), s. m. Action de rendre moindre. L'amoindrissement de votre fortune, de son crédit.

— **HIST.** XVI^e s. La fin du discours fut un jurement de fidélité entre eux, et l'amoindrissement des Guisars, D'AUB. *Hist.* I, 104.

— **ETYM.** *Amoindrir*.

† **AMOISE** (a-moi-z'), s. f. Voy. MOISE.

AMOLLI, IE (a-mo-li, lie), part. passé. || 1^e Rendu mou. La terre amollie par les pluies. || 2^e Enervé. Amolli par les voluptés. || 3^e Se dit, en gravure, des contours équivoques, qui ne sont pas assez ressentis.

AMOLLIR (a-mo-lir), v. a. || 1^e Rendre mou. La chaleur amollit la cire. || 2^e Fig. Enerver, adoucir. Amollir le courage. N'amollissez pas l'enfance dans les délices. Pour amollir son cœur, je n'ai rien négligé, CORN. *Poly.* v, 4. Une larme d'un fils peut amollir sa haine, ID. *Rodog.* II, 4. || 3^e S'amollir, v. réfl. Devenir mou. La cire s'amollit à la chaleur. || 4^e Devenir efféminé. S'amollir dans les délices et l'oisiveté, FÉN. *Tél.* III. || 5^e S'adoucir. Son cœur s'amollissait par degrés. Courage! ils s'amollissent, CORN. *Hor.* II, 6. || 6^e Terme de marine. Le vent s'amollit, devient moins violent.

— **HIST.** XII^e s. Ke la chars, se ele dist aspres choses, ne l'atrajet à impatience, u, se ele dist losenges, ne l'amolisset à luxure, Job, 452. || XIII^e s. Si manderent au connestable que il vint parler à

eus; et il i venist, et parlerent ensemble, atant que li empereres s'amollia auques, et si taillerent entre els une pais telle que, etc. H. DE VALENC. XXXII. Molt les a fait amollier Li biaus parlars dou chevalier, *Lai d'Ignaur*. Il [Danger] se set bien amoloier, Par chuer [flatter] et par soploier, *la Rose*, 3147. Mès quant ele ot bien aroussé De lermes l'ort vilain housé, Si le convint amoloier, ib. 15609. Moult a dur cuer qui n'amolie, Quant il trove qui l'en suplie, ib. 3295. || XIV^e s. Car onques pour prieres son cuer ne s'amoli, *Guescl.* 12998. Cuidés-vous pour menaces nous soions esbahis? Nous cuidiez-vous trouver tellement amollis Que nous rendons à vous si tost nos edifs?... ib. 21678-21696. || XV^e s. Cet exemple amolla grandement le courage du roi d'Angleterre [fléchit la rigueur], FROISS. I, I, 320. Son cuer ne se admollit jamais, COMM. IV, 13. || XVI^e s. O bienheureux tombeau! la manne, comme rosée tombante de l'air serein, puisse amollir ta pierrel YVER, p. 567. Il le pria d'amollir son courage en priant, AMYOT, *Sylla*, 49.

— **ETYM.** *À et mou*. Dans l'ancien français, il y avait deux formes : *amolir* et *amolier* ou *amo-loier*.

AMOLLISSANT, ANTE (a-mo-li-san, san-t'), adj. Des voluptés amollissantes.

AMOLLISSEMENT (a-mo-li-se-man), s. m. || 1^e Action d'amollir; état de ce qui est amolli. L'amollissement de la cire. || 2^e Fig. L'amollissement du courage.

— **HIST.** XVI^e s. Et un amollissement aux courages de ses serviteurs, D'AUB. *Hist.* II, 24.

— **ETYM.** *Amolir*.

† **AMOMACÉES** ou **AMOMÉES** (a-mo-ma-sé ou a-mo-mée), s. f. plur. Famille de plantes monocotylédones, vivaces, voisine des orchidées.

— **ETYM.** *Amome*.

AMOME (a-mô-m'), s. m. Terme de botanique. Genre de plantes presque toutes exotiques, et douées, en général, d'une saveur piquante et aromatique.

— **ETYM.** *Αμωμον*, arôme de l'Inde.

AMONCELÉ, ÉE (a-mon-se-lé, lée), part. passé. Les cadavres amoncelés autour de la redoute.

AMONCELER (a-mon-se-lé). J'amoncelle; j'amoncellerai; j'amoncellerais; j'amoncelai; amoncelant; quelques-uns mettent un accent grave et une seule l: j'amoncèle, j'amoncèlerai), v. a. || 1^e Mettre en monceau. Amonceler des gerbes. || 2^e Fig. Amonceler des richesses. Amonceler les preuves, les citations. || 3^e S'amonceler, v. réfl. Etre mis en tas. Les nuages s'amoncellent. Les figures, l'onyx, le cristal, les métaux Partout sur les buffets, sur la table étincellent.... et partout s'amoncellent, A. CHÉNIER, 49. || Fig. Hélas! je vous le dis, ne vous endormez pas, Tandis que l'avenir s'amoncelle là-bas, v. HUGO, *Crép* 15. || 4^e V. n. En termes de manège, se dit d'un cheval bien ensemble, bien sous lui, et qui marche sur les hanches sans se traverser.

— **HIST.** XIII^e s. Il amoncelle or et argent Por lui leveret essaucier, *Theophilus*. Et en l'esperite de ta forsenerie sunt amoncelées les eves [eaux], *Psautier*, f° 183. || XIV^e s. Car la douce parole les amis amoncelle, *Girart de Ross.* v. 1278. || XVI^e s. Nous sommes tous contraints et amoncellez en nous, et avons la veue raccourcie à la longueur de nostre nez, MONT. I, 170. Lors la cholere et la fureur, s'emmoncelant en un, esclatte tous ses efforts à la première charge, ID. III, 351. Je lui appris à escrimer des deux bras, à s'amonceler le ventre, à reculer la teste, à la bordeliner de bonne grace, D'AUB. *Conf.* II, 1. Il a le front refrongné, ridé et amoncelé, ses cheveux se herissent, PARÉ, *Introd.* 18. La tunique cornnée se ride et se amoncelle, ID. IV, 6. Aucunes fois les veines sont courbées et repliées en plusieurs circonvolutions emmoncelées, ID. XI, 21. La pluspart du bled en roulant s'emmoncelle dans le fond des lignes, O. DE SERRES, 113. Pour vuider l'humeur que rendent les olives estans amoncelées, O. DE SERRES, 706.

— **ETYM.** *À et monceau; picard, amoncheler*.

AMONCELLEMENT (a-mon-sé-le-man), s. m. Action d'amonceler; état de ce qui est amoncelé. L'amoncellement des sables, à l'embouchure des rivières.

— **ETYM.** *Amonceler*.

AMONT (a-mon), s. m. || 1^e Le haut d'où descend un fleuve, une rivière, par opposition au bas qui est dit aval. Pays d'amont, pays en amont, le pays situé dans le haut du fleuve, de la rivière. || En amont de, au-dessus de. En amont de la ville. || 2^e Vent d'amont se dit, sur les côtes où la terre est au levant, de tout vent qui souffle de l'un des points

compris entre le nord-est et le sud-est, passant par l'est. || 3^e Terme de fauconnerie. Mettre l'oiseau amont, le jeter. || Tenir amont, se dit de l'oiseau quand il se tient en l'air en attendant qu'il découvre le gibier.

— **HIST.** XI^e s. Gardez [regardez] amunt devers les porz d'Espagne, Ch. de Rot. LXXXV. [Il] Regarde aval et si regarde amont, ib. CLXIII. || XII^e s. Il se dresa amont en son esté, Ronc. p. 35. Amont le Sebre font les voiles tourner, ib. p. 448. Enmi la ville parvinrent en amont, ib. p. 420. [Ils se frappent] Amont es haumes où luisent li cristal, ib. p. 444. Amont au ciel où joie est esclarie, ib. p. 474. Reynaus passa lès le meis [logis] [d'] Erembor, Ains ne daigna dresser le chef [la tête] amont [en haut], Romancero, p. 49. Amont par mi le Rin li orages [le temps] les guie, SAX. VII. || XIII^e s. Le couteil [elle] a saisi, si l'a amont levé, Berte, xv. Et Bel-Acuel est en prison Amont en la tor enserré, la Rose, 3927. Si ot dedens la pierre esrites Ou [au] hort amont lettres petites Qui disoient.... ib. 1444. Mès onques si bel [homme] armé ne vi; car il paroit [paraissait] desur toute sa gent dès les espalles en amont [en haut], JOINV. 226. Sire, nous n'avons pooir d'aler au roy parmi ceste gent; majz alons amont, et metons cest fossé que vous veez devant vous, entre nous et eulz, id. 227. Et disoient qu'il avoient trouvé merveilles de bestes sauvages, lyons, serpens, oliphants, qui les venoient regarder desus la riviere, aussi comme il aloient amont, ID. 220. || XV^e s. J'appelle aussi, et en bas et amont, Loyal espoir; mais je pense qu'il dort, Ou je cuide qu'il contrefait le mort, ch. D'ORL. Rond. || XVI^e s. Je marche plus sur et plus ferme à mont qu'à val, MONT. I, 161. Le moust bouillant dans un vaisseau, pousse à mont tout ce qu'il y a dans le fond, ID. II, 12. L'aigle s'envolant à mont, signifioit que.... ID. II, 269. Quand la criminelle est descendue, on retire à mont l'eschelle, AMYOT, *Numa*, 48. Il tiroyt à la butte, du bas en mont, d'amont en val, devant, de cousté, en arrière, RAB. *Garg.* I, 23. À ceste heure fays bien à point l'arbre fourchu les piedz à mont, la teste en bas, ID. *Pant.* IV, 19. — **ETYM.** *À et mont*.

AMORCE (a-mor-s'), s. f. || 1^e Appât pour prendre certains animaux. Mettre l'amorce à l'hameçon. || 2^e Fig. Tout ce qui fait mordre à, tout ce qui attire. Se laisser prendre à l'amorce des voluptés. Et quand l'âme une fois a goûté son amorce [de l'amour], CORN. *Hor.* III, 4. Mais au lieu de goûter ces grossières amorces, ID. *Cinna*, v, 3. Permettez cependant qu'à ces douces amorces Je prenne un nouveau cœur et de nouvelles forces, ID. *Pomp.* IV, 3. Je verrai leur amour, j'éprouverai sa force, Sans flatter leurs désirs, sans leur jeter d'amorce, ID. *Rodog.* III, 3. L'hymen où je prétends ne peut trouver d'amorces Au milieu d'une ville où règnent les divorces, ID. *Sertor.* IV, 2. Que pour lui cette gloire eût eu trop peu d'amorces, ID. *D. San.* III, 4. Plus j'y vois de hasard, plus j'y trouve d'amorce, MALH. V, 4. Sa grace et sa vertu sont de douces amorces Qui, pour tirer les coeurs, ont d'effroyables forces, MOL. *l'Étour.* III, 2. Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces, BOIL. *Art poët.* I. Il ne suffit pas d'ôter aux passions les amorces qui les irritent, MASS. *Pécheresse*. || 3^e Poudre avec laquelle on enflamme la charge d'un fusil, d'un canon, d'une mine. Je brûle d'abord une amorce dans un pistolet, J. J. ROUSS. *Em.* I. L'amorce brûla les moustaches du plus jeune spahi, CHATEAUB. *Itin.* 57. L'amorce est déjà conduite, et la mine prête à jouer, LA BRUY. 8. || Prendre une ville sans brûler une amorce, sans tirer un coup de fusil. Puiségur eut la gloire de l'occupation de toutes les places espagnoles des Pays-Bas sans brûler une amorce, ST-SIM. 408, 408. Tessé croyait déjà tenir le bâton de maréchal, quoiqu'il n'eût jamais vu d'action, ni peut-être brûlé une amorce, ID. 91, 202. || 4^e Technologie. Dissolution d'or, d'argent ou de platine, dans laquelle on trempe les planches, lames ou vases de cuivre qu'on veut planquer. || Une petite quantité d'eau qu'on verse dans une pompe, pour qu'elle fonctionne.

— **HIST.** XVI^e s. Ce sont amorces pour escumer l'argent des bourses, CALV. *Inst.* 957. Ces amorces [promesses] les firent retourner à la charge avec une nouvelle vigueur, Mém. s. du G. ch. 29. Pensant que ce fussent les mesmes ruses, et les mêmes amorces de bonne esperance et de belles paroles.... AMYOT, *Timol.* 16. Il appelle la volupté la principale amorce et le plus grand appast de mal faire que les hommes ayant, ID. *Caton*, 5. Ce jeune homme et ses compagnons ne faillirent pas, dès qu'ils ouîrent siffler l'amorce [de la mine], de pren-

dre leur course, d'AUB. *Hist.* II, 436. Il despescha au comte du Ludde pour faire marcher les parties qui restoient de l'entreprise, comme ceci n'estant que l'amorce, ID. ib. 470. Et au lieu qu'on envoie communement quelques sergents et harquebusiers pour faire brusler l'amorce, à ce mestier furent employez trente gentilshommes, ID. ib. II, 280. Il les salut netoier à la merci des canonades, desquelles on eschapoit une partie par le moyen d'une clochette qui sonnoit quand l'amorce brusloit, ID. ib. III, 444. Ledit seigneur se voulut venger, parquoy dressa une amorse [piège, embuscade] à ceux de la ville, M. DU BELL. 447.

— ÉTYM. *Amors*, participe passé de l'ancien verbe *amordre*, mordre à; proprement, chose à laquelle on mord; *wallon*, *amoise*, amorce dans le sens de pierre d'attente; le simple est dans l'italien, *morsa*, pierre d'attente. Dans le XVI^e siècle, on disait *esmorce* à côté de *amorce*. Le provençal *a amorzar*, *amorsar*, amorcer, *amorzamen*, amortement; ce qui suppose un substantif *amorsa*. L'orthographe *amorce* est mauvaise; il faudrait écrire *amorse*. L'Académie devrait faire ce changement, autorisé d'ailleurs par d'anciennes orthographies en français ou en provençal.

AMORCÉ, ÉÉ (a-mor-sé, sée), part. passé. || 1^o Garni d'une amorce. Une ligne amorcée. || 2^o Attiré. Les poissons amorcés par l'appât qu'on jetait. Les hommes amorcés par les plaisirs.

† **AMORCEMENT** (a-mor-se-man), s. m. L'action d'amorcer. L'amorcement d'une ligne.

— ÉTYM. *Amorcer*; provenç. *amorsamen*.

AMORCER (a-mor-sé). Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*: *amorçons*, *j'amorçai*), v. a. || 1^o Garnir d'amorce. Amorcez vos hameçons, vos lignes. Amorcer un fusil, un pistolet, une mine. Quand le pêcheur amorcé l'eau, le poisson vient, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Absolument. Amorcer. Vous n'aurez pas le temps d'amorcer. || 2^o Attirer avec de l'amorce. Amorcer des poissons, des oiseaux. || 3^o Fig. Attirer, par des choses qui flattent, les sens ou l'esprit. Amorcer par des récompenses. Le premier sang versé rend sa fureur plus forte; il l'amorce, il l'acharne, il en éteint l'horreur, CORN. *Nicom.* V, 4. Vos raisons, comme vous, sont de si peu de force, Que, loin de m'arrêter, cet obstacle m'amorce, ROTROU, *Antig.* III, 5. || 4^o Amorcer se dit, en physique, de l'action de faire le vide dans un siphon pour y déterminer l'ascension du liquide qu'on veut transvaser. || Amorcer une pompe, y verser un peu d'eau, afin qu'elle puisse marcher; cela est nécessaire dans une pompe qui fait air par de petites fissures. || 5^o Technologie. Tremper une plaque de cuivre dans une forte dissolution d'or, de platine ou d'argent. || Commencer à percer, dans une pièce de fer ou de bois, un trou, qu'on achève avec la tarière ou le laceret. || Aplatir un morceau de fer à l'un des bouts, comme un coin.

— HIST. XVI^e s. Mais ces fols qui leur font hommage, Amorcez de vaines douceurs, Ne peuvent sentir le dommage Que trayment ces mignardes sœurs, DUBELL. III, 91, recto. Il prend une pistole toute preste, bandée et amorcée, CARL. X, 42.

— ÉTYM. *Amorcer*; provenç. *amorsar*, *amorsar*. Le vieux français avait *amordre*, qui voulait dire mordre à, attirer. L'orthographe *amorser* serait préférable (voy. l'étymologie d'*AMORCE*).

† **AMORCEUR** (a-mor-seur), s. m. Celui qui amorce.

— HIST. XVI^e s. Tant y a que cette amorce fut bruslée [on attira au combat], et les amorseurs défait, d'AUB. *Hist.* II, 468.

— ÉTYM. *Amorcer*.

AMORÇOIR (a-mor-soir), s. m. || 1^o Termé d'arts mécaniques. Outil dont l'artisan qui travaille en bois se sert pour commencer les trous. Synonyme d'ébauchoir, qui est plus usité. || 2^o Petit instrument dont on se sert pour amorcer les fusils à piston.

— ÉTYM. *Amorcer*.

† **AMOROSO** (a-mo-ro-zo), adv. Terme de musique. Indique une expression tendre et gracieuse et un mouvement un peu lent.

— ÉTYM. Ital. *amoroso*, amoureux (voy. ce mot).

† **AMORPHE** (a-mor-fé), adj. Terme didactique. Qui n'a pas de forme déterminée.

— ÉTYM. Αυορφος, de à privatif, et μορφη, forme (voy. NORPH....).

† **AMORPHIE** (a-mor-fie), s. f. Terme didactique. Absence de forme déterminée, disformité, désordre dans la conformation.

— ÉTYM. *Amorphe*.

AMORTI, IE (a-mor-ti, tie), part. passé. Balle

amortie. Le coup amorti par les vêtements. Haines amorties par le temps. L'inimitié qui règne entre nos deux parts N'y rend pas de l'honneur tous les droits amortis, CORN. *Serlor.* III, 2. Hélas! il consultait de mettre bas les armes; Et déjà son courroux était presque amorti, ROTROU, *Antig.* III, 7. Et jurant que la flamme est du tout amortie, RÉGNIER, *Éleg.* II. Les passions amorties dégradent les hommes extraordinaires, DIDER. *Pens. phil.* 9. Quand la fougue de la jeunesse sera amortie, VOLT. *Ingénu*, 13. Quand de nos jeunes ans l'éclat est amorti, MOL. *Mis.* III, 5. Je vois de votre teint les roses amorties, ID. *Psych.* IV, 3.

AMORTIR (a-mor-tir), v. a. || 1^o Rendre comme mort, c'est-à-dire rendre plus faible, moins vif, moins violent, moins dur. Un barrage amortissait la force du courant. Amortir un choc, une chute. Amortir l'éclat de la lumière. L'âge amortira l'ardeur des passions. L'esprit? C'est un feu qu'une maladie et qu'un accident amortissent, FLECH. *Mont.* Mille choses que le temps devrait avoir amorties, SRV. 26. || En parlant des herbes, leur faire perdre leur acréti. Amortir ou faire amortir des herbes, du céleri. || Rendre la viande plus tendre. Certaines viandes ont besoin d'être amorties. || 2^o En termes de finances, racheter une dette, une rente, une redevance. || 3^o Autrefois, donner aux mainmortables le droit de devenir propriétaires. || Donner un bien sous la condition qu'on sera nourri jusqu'à la mort par le donataire. || Dans l'ancienne jurisprudence, amortir un héritage, diminuer les droits, profits et revenus qui en dépendent. || Amortir la foi et hommage, se faire décharger de la foi et hommage, à la charge de quelque autre redevance. || 4^o En termes de marine, ôter à un bâtiment sa vitesse par un moyen quelconque. || V. n. Rester échoué pendant le reflux. || 5^o S'amortir, v. réfl. Devenir amorti. Son ardeur s'est promptement amortie. Ce nectar où tes feux s'amortissent, BÉRANGER, *Bacchante*.

— HIST. XIII^e s. Li cos, qui ert touz amortez, Quant il senti laschier la bouche, Bati ses eles, si s'en touche Et vint volant sur un pomier, *Renart*, 1686. Car ains qu'ele en poût cheoir, Tost en porroit, sans resortir, La Rose du tout amortir, *la Rose*, 15628. Paor a que no Franc n'aient perdu la vie; Poignant s'en vient aus murs de la cité antie, Nostre gent i trova dolente et amortie: Devant eus gist l'eschiele qui estoit depecie, *Ch. d'Ant.* VI, 844. Tel uzage qui sont amorti se passeroient par amende du meffet, BEAUM. XXIV, 16. Li tiers cas, qui appartient à sainte Eglise, si est de toz les biens et de toutes ammosnes qui sont données, ammosnées ou amorties, par sainte Eglise servir et soustenir, ID. XI, 4. Tout soit li heritages venus de lor sers, ce que li serf des eglises aquierrent ne demeure pas amorti as eglises, s'il n'est otroié du souverain, ID. XLV, 33. || XIV^e s. [La mort] L'assailli tellement qu'il n'ot ne cuer ne veine Qui ne fust amortis ains la sepmaine pleine, GUESCL. 22677. || XV^e s. [Le maître médecin] amortit tout ou en partie le venin qu'il avoit pris et reçu, FROISS. II, II, 70. || XVI^e s. Il amortit l'inimitié qu'il avoit portée contre ce duc [sa propre inimitié], MONT. I, 2. En moins de rien lui furent, que vuidés, que accordés, que amortis, deux ou trois cents procès, DES PER. *Contes*, XXXVI. Toutes ces envies, toutes ces haines et detractions à l'encontre de Marius, furent bien tost après esteinctes et amorties par le grand danger qui survint à toute l'Italie du costé du ponent, AMYOT, *Marius*, 16. Sa gloire et son autorité s'alloit petit à petit aneantissant et amortissant par trop demourer en paix sans rien faire, ID. *Marius*, 56. La lassitude du corps amortissoit l'aise et le contentement de l'esprit, ID. *Aratus*, 27. Les privileges que quelques uns avoient de ne contribuer pas esgallement aux levées du pays, c'estoit que, par une somme une fois levée, ils vouloient amortir toutes ces choses, D'AUB. *Hist.* I, 362. Si pour telles choses les porreaux ne s'amortissoient, on les touchera d'huile de vitriol, PARÉ, V, 21. Quelques fois on trouve les viperes si surprises de froid qu'elles demeurent toutes amorties et immobiles, comme si elles estoient gelées, ID. XXIII, 6. Ce qui attise ou amortit le feu, RONS. 820.

— ÉTYM. Bourguig. *émoti*; provenç. *amortir*, *amortar*, *amorsar*; anc. cat. *amortir*; ital. *ammortire*, *ammortare*; de *d* et *mort*. L'ancien français avait aussi *amortir*.

AMORTISSABLE (a-mor-ti-sa-bl'), adj. Terme de finances. Qui peut être amorti. Rente amortisable.

— ÉTYM. *Amortir*.

AMORTISSEMENT (a-mor-ti-se-man), s. m. || 1^o Action d'amortir, d'affaiblir. L'amortissement du

coup. L'amortissement des haines. || 2^o Faculté donnée autrefois aux mainmortables de devenir propriétaires. || 3^o Rachat d'une rente, d'une pension, d'une redevance, etc. Amortissement de la dette publique. Cette confiscation était une espèce de droit d'amortissement pour le prince des taxes qu'il levait sur les Juifs, MONTESQ. *Esp.* XXI, 20. || Caisse d'amortissement, caisse établie pour l'extinction graduelle de la dette publique. || Fonds d'amortissement, fonds destinés à l'amortissement d'une rente. || 4^o En termes d'architecture, ce qui termine, ce qui finit le comble d'un bâtiment. || 5^o Amortissements, les cavets renversés qui couvrent des corniches, des croisées et des portes extérieures, pour les garantir de la pluie. || 6^o En termes de marine, état d'un bâtiment qui est amorti.

— HIST. XV^e s. Lesquelz il renta moult richement par amortissement perpetuel, CHRIST. DE PI-SAN, *Charles V*, III, ch. 44. || XVI^e s. L'amortissement [droit pour ce qui passe en mainmort] de ce qui est tenu immédiatement du roi s'estime à la valeur du tiers de la chose, LOYSEL, 78. Peu de temps après ils apperçoivent bien que ce partage n'estoit point amortissement d'inimitié, ains plus tost commencement de querelles et de dissensions entre eux, AMYOT, *Pyrrh.* 23.

— ÉTYM. *Amortir*; provenç. *amortissement*, *amortesmen*; espagn. *amortecimiento*.

† **AMOUILLE** (a-mou-ll', ll mouillées), s. f. Nom vulgaire du premier lait fourni par une vache qui vient de vêler.

† **AMOUILLER** (a-mou-llé), v. n. Il se dit d'une vache qui est sur le point ou qui vient de vêler.

† **AMOULER** (a-mou-lé), v. a. Technologie. Passer sur la meule, aiguiser, affiler.

— ÉTYM. *A* et *meule* (voy. MEULE).

AMOUR (a-mour), s. m. || 1^o Sentiment d'affection d'un sexe pour l'autre. Epris d'amour. Brûler d'amour. Un secret amour. Un amour partagé. L'amour des femmes. Lettre d'amour. Un amour violent aux raisons ne s'amuse, RÉGNIER, *Éleg.* II. En amour l'innocence est un savant mystère, ID. *Sat.* XIII. Chloris et moi nous nous aimions d'amour, LA FONT. *Quipr.* En un habit à donner de l'amour, ID. *Or.* Le duc de Richemont mourait d'amour pour elle, HAMILT. *Gramm.* 9. Seigneur, l'amour toujours n'attend pas la raison, RAC. *Brit.* II, 2. L'amour n'est pas un feu qu'on renferme en son âme; Tout nous trahit, RAC. *Andr.* II, 2. A peine cependant Bajazet m'a parlé; L'amour fit le serment, l'amour l'a violé, ID. *Baj.* III, 5. L'amour le plus discret laisse par quelque marque échapper son secret, ID. *ib.* III, 8. Un véritable amour brave la main des Parques, CORN. *Hor.* IV, 4. L'amour entre les rois ne fait pas l'hyménée, ID. *Nicom.* II, 4. L'amour au désespoir fait gloire encor d'aimer, ID. *Agésil.* IV, 7. L'amour est un tyran qui n'épargne personne, ID. *Cid*, V, 4. Il n'y a point, dans le cœur d'une jeune personne, un si violent amour auquel l'intérêt ou l'ambition n'ajoute quelque chose, LA BRUY. 3. || *Au féminin*. Mais j'ai grand' peur, enfin, que l'amour soit plus forte, RÉGNIER, *Éleg.* II. Il disait qu'il m'aimait d'une amour sans seconde, MOL. *Éc. des F.* II, 6. Vous ne pouvez aimer que d'une amour grossière, ID. *Femmes sav.* IV, 2. J'ignore le destin de mon amour ardente, ID. *le Dép.* IV, 3. L'aimes-tu d'une amour qui soit si violente? ID. *Mélis.* I, 2. C'est l'amour, jointe à la tristesse, qui cause la plupart des larmes, DESC. *Pass.* 447. Qu'une première amour est belle! Qu'on a peine à s'en dégager! Et qu'on doit plaindre un cœur fidèle, Lorsqu'il est forcé de changer! QUIN. *Atys*, IV, 4. Outre que tant d'amour vous serait importune, LA FONT. *Joconde*. Votre amour de la mienne eût dû se dénier, RAC. *Baj.* V, 6. Amour ignorée, ID. *Brit.* I, 4. De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse, ID. *Bérén.* V, 7. Avant que dans son cœur cette amour fût formée, ID. *Baj.* I, 4. Ne l'a point averti de votre amour nouvelle, ID. *ib.* IV, 5. Possédant une amour qui me fut déniée, ID. *Mithr.* III, 5. Sur la foi d'une amour si saintement jurée, ID. *Andr.* II, 4. Tant d'amour n'en peut être effacée, ID. *Bér.* IV, 5. Si d'une égale amour votre cœur est épris, VOLT. *Zaire*, I, 2. Que vos destins.... Coulent toujours trempés d'ambroisie et de miel, Et non sans quelque amour paisible et mutuelle, A. CHÉN. 92. || *Au plur. f.* De mutuelles amours. Je redoutai du roi les cruelles amours, RAC. *Mithr.* I, 4. Il désaura son règne par ses amours monstrueuses, BOSS. *Hist.* I, 10. || Commerce amoureux. Mais ce n'est pas assez expier vos amours, RAC. *Bérén.* V, 5. N'allez point par vos pleurs déclarer vos amours, ID. *Baj.* I, 4. L'hymen va succéder à vos longues

amours, RAC. *Bér.* 1, 4. Paris n'ignorait aucune de ses amours [d'Hélène] quand il lui sacrifia les siennes, P. L. COURIER, I, 44. Continuez vos amours avec ce qu'il vous plaira, MOL. *les Préc. ridic.* 16. || Il se dit aussi dans ce sens *au plur. m.* Et mes premiers amours, et mes premiers serments, VOLT. *OEdipe*, II, 2. Ces dieux justes vengeurs des malheureux amours, DEL. *Énéide*, IV. Et l'on revient toujours à ses premiers amours, ÉTIENNE, *Joconde*. Vient un danseur, nouveaux amours, BÉRANG. *Les cinq étages*. || 2^e Locutions diverses. Faire l'amour, courtoiser, être en commerce amoureux. Ah ! lâche, fais l'amour et renonce à l'empire, RAC. *Bérén.* IV, 4. Non, non, faites l'amour, et vendez aux amants Vos accueils.... RÉGNIER, *Sat.* XIII. Comme en faisant l'amour on se doit maintenir, ID. *Epit.* I. Qui furent retournés un jour à Mycènes faire l'amour, MALH. VI, 17. Qu'ils viennent vous faire l'amour, MOL. *Préc.* 16. Du temps qu'il faisait l'amour à Mme sa femme, HAMILT. *Gramm.* 11. Il faisait l'amour avec Mlle de N.... SÉV. 534. Il est peu à craindre qu'ils ne sachent pas faire l'amour sans lui, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Est-ce que vous croyez qu'on puisse faire l'amour sans proférer une parole? VOLT. *Microm.* 6. Raimond fit publiquement l'amour à cette princesse [Eléonore, femme de Louis le Jeune], VOLT. *Mœurs*, 55. || Familièrement. Filer le parfait amour, s'aimer longtemps et constamment. La maison de Mme de Mortagne tomba fort; ils [M. et Mme de Mortagne] s'en consolèrent par l'abondance et par filer le parfait amour, ST-SIM. 53, 139. || C'est un vrai remède d'amour, se dit d'une femme fort laide. || En termes de culture, la terre est en amour, elle est dans un état propre à la végétation. || Être en amour, se dit des femelles des animaux, et signifie être en chaleur. || Maison d'amour, maison de filles. On trouve dans Paris d'autres maisons d'amour, RÉGN. *Sat.* XI. || 3^e En général, affection profonde. L'amour des parents pour leurs enfants. Pour un fils jusqu'où va notre amour, RAC. *Andr.* III, 4. Ne vous assurez point sur l'amour qu'il vous porte, ID. *Mithr.* I, 5. Même de mon amour craignant la violence, Autant que je le puis, j'évite sa présence, ID. *Athal.* I, 2. Pour le sang de nos rois vous savez son amour, ID. ib. II, 6. Son amour [de la fortune pour certaines femmes] est fragile et se rompt comme verre, Et fait aux plus matois donner du nez en terre, RÉGNIER, *Sat.* XIV. J'assigne l'envieux cent ans après la vie, Où l'on dit qu'en amour se convertit l'envie, ID. ib. XV. || *Au féminin*. L'empereur qui lui montre une amour infini [à Sévère], ID. *Poly.* I, 4. Excusez l'ardeur d'une amour fraternelle, ID. *Hor.* I, 5. Le baiser d'amour fraternelle, LA FONT. *Fab.* II, 15. C'est à bon droit Que, seul entre les tiens, par amour singulière, Je t'ai toujours choyé.... ID. ib. VIII, 22. Cette amour est extrêmement bonne, PASC. *Pass.* 139. || Pour l'amour de quelqu'un, par affection, par considération pour lui. Il le fit pour l'amour de moi. Je me purgerai pour l'amour de vous, SÉV. 382. || Amour de Dieu, amour que la créature doit porter à son créateur. L'âme est faite pour Dieu, et c'est à lui qu'elle devait se tenir attachée et comme suspendue par sa connaissance et par son amour, BOSS. *La Vallière, Profession*. || Pour l'amour de Dieu, dans la seule vue de plaisir à Dieu, sans aucune vue d'intérêt; et aussi, ironiquement, sans soin, mal. Cela est fait pour l'amour de Dieu, cela est mal fait. || Ironiquement. Comme pour l'amour de Dieu, se dit pour exprimer une chose faite à contre-cœur, avec lésinerie. || 4^e En parlant des choses, sentiment vif, attachement qu'on éprouve pour une chose. Amour du plaisir, du jeu. Si l'amour des grandeurs, la soif de commander.... RAC. *Athal.* III, 3. C'est l'amour des grandeurs qui vous rend importune, CORN. *Cinna*, IV, 4. Tout ce que j'ai d'amour pour la vertu, FÉN. *Tél.* IV. Elle a mis son amour à la dévotion, RÉGNIER, *Sat.* XIII.... quelque excès d'amour qu'il porte à notre bien, MALH. II, 1. || *Au féminin*. Une certaine amour naturelle qu'on a pour ses sentiments, VAUGEL. Q. C. VII, 4. L'amour du bien lui était assez naturelle, ST-ÉVREM. II, 183. || Absolument. Nos peines ne deviennent si douloureuses que par les attachements outrés qui nous liaient aux objets perdus.... l'excès de nos afflictions est toujours la peine de nos amours injustes, MASS. *Avent, Afflict.* La nature a mis en nous des haines et des amours, ID. *Car. Offenses*. Telle est la première source de nos amours et de nos haines : l'injustice et la bizarrie de notre goût, ID. ib. Pour que deux hommes soient parfaits amis, il faut qu'ils aient des opinions opposées, des principes semblables, des haines et des amours diverses, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 4. Il semblait que toutes les

amours du peuple romain fussent courtes et malheureuses, PERROT D'ABL. *Tacite*, 97. || Dans le langage des arts. Cet ouvrage est fait avec amour, l'artiste s'est complu à le faire. || 5^e Objet aimé. J'ai vu mon amour; mais son visage était pâle, CHATEAUB. *Dargo*, chant I. De quel ennui secret ton âme est-elle atteinte? Me dis-tu : cher amour, épance ta douleur, LAMART. *Méd.* II, 40. S'il parle à de certaines filles Dont il fit longtemps ses amours, BÉRANG. *Av. de Bagn.* Enfant, rêve encore! Dors, ô mes amours! V. HUGO, F. d'aut. 20. Les rois qui avaient été l'amour de leurs peuples, FÉN. *Tél.* XIII. Et fuissez-vous du monde et l'amour et l'effroi.... CORN. *Nicom.* I, 4. Cette Esther, l'innocence et la sagesse même, Que je croyais du ciel les plus chères amours, RAC. *Esth.* III, 4. Un jeune lis, l'amour de la nature, ID. *Athal.* II, 9. || M'amour pour ma amour, au féminin. Terme caressant dont on se sert envers son mari, sa femme, sa fille, sa maîtresse. Allez, m'amour, et passez chez votre notaire, afin qu'il expédie ce que vous savez, MOL. *Mal. imag.* II, 8. || 6^e L'Amour, les Amours, divinités de la Fable. L'Amour n'ensante que des larmes; Les Amours sont frères des ris, V. HUGO, *Odes*, IV, 2. Fuyez, fuyez, oiseaux d'un noir présage; Cette nacelle appartient aux Amours, BÉRANG. *Comm. du Voyage*. Je vous revois; et le temps, trop rapide, Ternit ces yeux où riaient les Amours, ID. *Déesse*. Dans une taille contrefaite, mais qui s'apercevait peu, sa figure [de Mme la Duchesse] était formée par les plus tendres Amours, ST-SIM. 206, 22. || Fig. et familièrement. C'est un amour, se dit d'une jeune femme très-jolie, d'un enfant très-joli, et aussi de quelque objet très-joli. || 7^e Amour de soi, sentiment naturel qui attache chaque homme à ce qui lui est personnel. L'amour de soi est irrépréhensible, utile, et content quand nos vrais besoins sont satisfaits. Ce sont deux sortes d'amours qui sont ici toutes choses : l'un est l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris de Dieu, c'est ce qui fait la vie ancienne et la vie du monde; l'autre, c'est l'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même, c'est ce qui fait la vie nouvelle du christianisme, et c'est ce qui, étant porté à la perfection, fait la vie religieuse, BOSS. *La Vallière, Profession*. || 8^e Amour-propre, amour de soi, considéré comme un sentiment excessif pour soi et de préférence sur les autres; opinion avantageuse de soi-même. Cet homme est pétri d'amour-propre. C'est [l'amour de la patrie] un véritable amour-propre, ST-ÉVREM. II, 399. Depuis, le péché étant arrivé, l'homme a perdu le premier de ses amours [l'amour pour Dieu]; et l'amour pour soi-même étant resté seul dans cette grande âme capable d'un amour infini, cet amour-propre s'est étendu et débordé dans le vide que l'amour de Dieu a laissé; et ainsi il s'est aimé tout seul, et toutes choses pour soi, c'est-à-dire infiniment : voilà l'origine de l'amour-propre, PASC. *Pensées*, part. II, art. 18. Faut-il que l'amour-propre aveugle les esprits! LA FONT. *Fab.* IV, 2. L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs, LA ROCHEF. *Réflex*. 2. Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions, ID. ib. 13. Si l'amour-propre était un peu plus délicat, on ne compterait pour louanges que celles qui auraient de pareils assainissements, FONTEN. *Dodart*. L'homme que vous voyez si attaché à lui-même par son amour-propre, n'a pas été créé avec ce défaut, BOSS. *la Vall.* || 9^e En peinture, amour, un certain duvet qui rend la toile très-propre à recevoir la colle. || 10^e En maçonnerie, espèce d'ontuosité que le plâtre laisse dans les doigts. || 11^e Jeu de l'amour, sorte de jeu qui ressemble au jeu de l'oie, et qui se joue avec des tableaux et des dés. || 12^e En termes de fauconnerie, voler d'amour se dit des oiseaux qu'on laisse voler en liberté, afin qu'ils soutiennent les chiens. || 13^e Amour en cage, s. m. Terme de botanique. Nom, dans certaines localités, de l'alkékengé et de son fruit. || Pomme d'amour, tomate. || Proverbes. Il n'y a pas de belles prisons ni de laides amours. || Froides mains, chaudes amours; la fraîcheur des mains passe pour annoncer un tempérament ardent.

— REM. 1. Amour, suivi d'un complément de personne, se dit de celui qui éprouve l'affection et de celui qui l'inspire: Une mère entourée de l'amour de ses enfants; ce sont les enfants qui aiment. Cette mère inspirée par un amour aveugle de ses enfants; ce sont les enfants qui sont aimés. || 2. Amour a été masculin et féminin dans les deux siècles derniers. Aujourd'hui il n'est susceptible de recevoir les deux genres que quand il signifie la passion d'un sexe pour l'autre; ailleurs il est masculin. L'Amour, dieu de la Fable, est toujours masculin. Amour au singulier n'est féminin qu'en poé-

sie. Au pluriel, il est féminin non-seulement en poésie, mais dans le parler ordinaire et dans certaines locutions. Des grammairiens ont réclamé contre la conservation de ces deux genres, disant qu'il est temps de ramener partout le singulier et le pluriel au même genre. L'Académie ne prendra pas un tel parti, et il serait fâcheux qu'elle le prît; car cela ferait aussitôt considérer par le gros des lecteurs comme des fautes les passages de nos auteurs où amour est du féminin, grave dommage pour leur mémoire et pour notre plaisir, comme on le voit en plus d'un cas où le rigorisme mal entendu des grammairiens l'a emporté. Amour au féminin est un archaïsme; amour, venant de *amor*, était féminin dans l'ancienne langue, comme tous les noms ainsi dérivés l'étaient et le sont encore : douleur, peur, etc. L'ancien français avait un excellent substantif, *amorie*, substantif féminin, pour exprimer le règne d'amour, les choses d'amour. Ce mot est regrettable.

— SYN. 1^e AMOUR DE SOI, AMOUR-PROPRE. Aucune distinction entre ces deux termes n'existe au XVII^e siècle, qui confondait dans une commune réprobation l'amour de soi et l'amour-propre. Mais depuis on a distingué entre ces deux expressions : l'une n'implique aucun blâme et indique simplement l'intérêt légitime qu'un homme prend à soi-même; l'autre indique que l'amour de soi tend à passer les bornes et à s'approcher de l'égoïsme. || 2^e AMOUR, AMOURETTE. La différence qu'il y a du sérieux au badin, à l'égard d'un même objet, fait celle de l'amour et de l'amourette. Celle-ci amuse simplement, et celui-là occupe, GUIZOT.

— HIST. IX^e s. Pro Deo amur, *Serment*. || XI^e s. Serai ses hom par amur et par feid, *Ch. de Rol.* VI. La tue amurz me seit hui-en present, ib. CCXXIV. || XII^e s. Rolant respont, si le dit por amor, *Ronc.* p. 44. Por itex cops [il] vous a s'amor donée, ib. p. 66. Pour amor Deu, pourquoi me rampoinez? ib. p. 81. Tout par amor [de bonne volonté] [elle] prendra la loi saintie, ib. p. 148. Las! quel amor à duel est departie [séparée], ib. p. 163. Nule chançon ne m'agrée S'el ne vient de fine amor, *Couci*, I. Tant s'est amours affermée En mon cuer à long sejor, ib. I. Bien [je] cuidai vivre sans amour Dès or en pais tout mon aé [âge], ib. III. Et vous, seigneur, qui par amours amez, Faites ainsi, sejour en youlez, ib. XIV. N'est pas amors dont on se peut mouvoir, ib. XVIII. Ainçois me dout [je crains] qu'en trestout mon aage [je] Ne puisse assez lui et s'amour servir, ib. XIX. Lors recommencent leur premières amors, *Romancero*, p. 54. Fait li dunc sainz Thomas: tuz nus estuet murir; Ne pur mant de justise ne me verrez flechir; E pur l'amur de Deu voil la mort sustenir, *Th. le Mart.* 143. || XIII^e s. [Dieu] Veuillez que vostre mere m'amie de s'amour doue [doue mon âme de son amour], *Berte*, XXXIII. L'amour [amitié] que m'avez faite vous soit de Dieu rendue, ib. LI. De mauvaise marastre est l'amour mout petite, ib. LIV. D'amour et de desir tout li cuers lui espreint, ib. CX. Que fine amors a pris au las, *Chanson dans Berte aux grans piés*. Et fit semonre ses amis et ses fievez et par homage et par amours, et assembla si grant ost que ce fu mervelles, *Chr. de Rains*, 175. Ci est le Rommant de la Rose Où l'art d'Amors est tote enclose, *la Rose, titre*. Car chascun qui de ses amors Oit parler, moult s'en esbaudist, ib. 2686. Mais de la fole amor se gardent, Dont li cuer esprennent et ardent, Et soit l'amor sans convoitise Qui les faus cuers de prendre atise, ib. 4609. Se li lais [legs] li avoit esté fes por aumosne ou por amor carnele, li lais seroit de nule valeur, BEAUM. XII, 45. Ci vous pri, que vous metés votre cuer à ce pour l'amour de Dieu et de moi, JOINV. 194. || XIV^e s. Et à ceste maniere d'amisté attraien aucun la fole amour de deux personnes, des quelles une est bele et l'autre est laide, ORESME, Eth. 244. Amour n'obeist pas à crainte; Ne nullui n'aime par contrainte, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 22. || XV^e s. Si le ferit tantost une estincelle de fine amour au cœur, FROISS. I, I, 165. [Le roi d'Angleterre annonce aux barons son intention de fonder un ordre de chevalerie.] Si lui accorderent liement, pour ce que leur sembloit une chose honorable, et où toute amour se nourrit, ID. I, I, 243. Il laissa au pays de Flandres deux comtes, sages chevaliers et vaillans, pour tenir à amour les Fiamands, et pour mieux montrer que leurs besognes estoient siennes, ID. I, I, 97. Et lui avoit fait ledit roi plus d'amour et de courtoisie en prison qu'il ne fit au dit messire Hervey, ID. I, I, 212. Et pour ceste cause n'y avoit nulle amour entre les deux [le duc de Bourgogne et le comte de Saint-Pol], COMM. II, 5. Qui à la fois dit de bons

mots Et chante Lien : ma douce amour, VILLON dans MÉNAGE. || XVI^e s. Amour est fin, et sa parole farde Pour mieux tromper : donnez-vous en donc garde, MAROT, I, 337. Ceux qui font tant de clamours, Ne taschent qu'à eux complaire Plus qu'à leurs belles amours, ID. II, 350. La chanson fut bien ordonnée Qui dit : m'amour vous est donnée, MAROT dans MÉNAGE. Je ne veux plus, sous couleur apparente D'un feint amour, vivre si mal contente; Trop est l'amour chere, honnête et gentille; Je veux aimer, ST-GEL. 241. L'amour de la vie doit estre oubliée pour la bonne renommée, MARG. Lett. 55. Amour ne peult estre receu que de son semblable, ID. ib. 437. Les desnaturalées et preposteres amours de son temps, MONT. I, 447. Cette amour naturelle [des parents] les attendrit trop et relasche, ID. I, 464. Tumber en amour de soy indiscrete, ID. II, 62. L'amour d'un muletier plus que celle d'un gallant homme, ID. II, 443. Le jeune homme desesperant de pouvoir jouir de ses amours, en fut si desplaisant, qu'il se noya, AMYOT, Thés. 32. Minos le renvoya franc et quite, remettant, pour amour de luy, à la ville d'Athènes ce tribut qu'elle luy devoit payer, ID. ib. 22. Cessez le combat pour l'amour de nous, ID. Rom. 29. La vraye amour et bienveuillance qu'ilz luy portoient, ID. Timol. 52. S'estans tous deux enamourez d'une amour, affection et charité divine, qui estoit de servir leur païs, ID. Pélop. 8. Il faut s'aimer d'une amour mutuelle, RONS. 820. Car comme un clou par l'autre est repoussé, L'amour par l'autre est soudain effacé, ID. 821. L'amour de la femme et l'amour du chien, il ne vaut rien qui ne dit : tien, GÉNIN, Récréat. t. II, p. 241.

— ÉTYM. Bourguig. *aimor*; provenc. et espagn. *amor*; ital. *amore*; de *amorem* (voy. AIMER).

AMOURACHE, ÉE (a-mou-ra-ché, ché), part. passé. Amourachée de ce jeune homme.

AMOURACHER (a-mou-ra-ché). || 1^e V. a. Engager dans un amour peu justifié. Quelques ceillades l'amourachèrent de cette comédienne. || 2^e S'amouracher, v. refl. S'éprendre d'un amour peu justifié. Un jeune sou dont elle s'amourache, MOL. Ec. des f. IV, 4. Des Alleurs s'amouracha à Strasbourg, où il était employé, les hivers, de Mlle de Lutzbourg, ST-SIMON, 50, 94. Elle s'est amourachée d'un grand benêt de vingt-cinq ans, SÉV. 443. || Fig. Il s'est amouraché des sciences occultes.

— HIST. XVI^e s. Tu n'es qu'un fol de l'amourescher, elle n'est pas pour toy, PALSGR. p. 784.

— ÉTYM. Ital. *amoraccio*, amour dérégé; de *amore* (voy. AMOUR). L'ancien français disait *amourer*, mais sans aucun sens défavorable.

AMOURETTE (a-mou-rè-t'), s. f. || 1^e Amour sans passion, par amusement. Se marier par amourette, LA BRUY. 14. Des amitiés, des amourettes, On en voit tant que c'est pitié; Mais, de grâce, amour, amitié, Apprenez-moi donc où vous êtes, Couplet connu. Que de goguettes! Que d'amourettes! Jamais de dettes! Point de noeuds constants, BÉRANG. Cocagne. Nous vous regardions [Henri IV] comme un homme mou et efféminé, que la reine mère avait trompé par mille intrigues d'amourettes, FÉN. t. XIX, 404. || 2^e Amourettes au plur. La moelle qui se trouve dans les verlèbres du veau ou du mouton, quand elle est cuite. || 3^e Terme de botanique. Nom vulgaire du briza melia (graminées), dit aussi herbe d'amour et tamisailles. || Amourette des prés, nom vulgaire de la lychnite, fleur de coucou. || Amourette moussue, la saxifrage hypnoïde. || Petite amourette, nom vulgaire de la poa éragrostide (graminées). || 4^e Terme d'entomologie. Nom vulgaire de l'anthrène des musées (coléoptères) dont la larve fait beaucoup de tort aux collections d'histoire naturelle.

— HIST. XII^e s. Et mes fins cuers me fait d'une amorete Si douz present que [je] ne l'os refuser, COUCI, VI. || XIII^e s. Mi sire Renart vet chantant, Une chançon tote noyele D'amorettes qui moult iert bele, REN. 24546. Lambert, petit amés vo testelete, Quant à morir Vous otroiliés pour si courte amourette, Bib. des Chart., 4^e série, t. V, p. 350. || XV^e s. Ils ne sont à riens ressemblans; Car ung jour viennent entamer Le cuer, et après embasmer; Ce sont amourettes tremblans, CH. D'ORL. Chans. 88. Et estoit commune renommée, que des dictes joustes estoit venu des choses deshonestes en matière d'amourettes, JUVEN. Charles VI, 1389. || XVI^e s. Pour estre moyne au temple d'amourettes, MAROT, I, 481. Il delaissa la roraine, pour l'amour d'une estrangere, et qu'il avoit seulement prise par amourettes, AMYOT, ANION, et DÉMÉTR. 5. Leur inimitié commencea d'amourettes premierement, ID. ARIST. 4.

— ÉTYM. Diminutif d'amour: bourguig. *aimorôte*.

AMOUREUSEMENT (a-mou-reù-ze-man), adv. || 1^e Avec amour. Elle faisait fondre chacun en larmes, en se jetant amoureusement sur le corps de cette mourante, qu'elle appelait sa chère mère, MOL. Scapin, I, 2. Il ne doit pas accuser de la violence qu'il souffre la mère qui le retient amoureusement, mais ses injustes ravisseurs, PASC. dans Cousin. || 2^e En termes d'art, avec grâce et délicatesse. Ce petit tableau est peint amoureusement.

— HIST. XIII^e s. Si amoureusement que mais [elle] ne l'en descloe [ne décloue mon âme de son amour], Berte, XXXII. || XVI^e s. Si ta promesse amoureusement faite Estoit venue à fin vraye et parfaictie... MAROT, I, 342. En plein jour et devant sa fille, il avoit trop amoureusement bâisé sa femme, AMYOT, Caton, 35.

— ÉTYM. *Amoureuse* au féminin, et *ment* (voy. MENT); provenç. *amorosamen*; espagn. et ital. *amorosamente*.

AMOUREUX, EUSE (a-mou-reù, reu-z'; l'x se lie; amoureux et jeune, dites: a-mou-reù-z' et j'si-ne), adj. || 1^e Qui aime par amour. Il est amoureux de cette femme. Éperdument amoureux. Il se maria à vingt-trois ans, et, quoique amoureux, il fit un bon mariage, FONTEN. Malézieux. Fatime, Bajazet en est-il amoureux? RAC. Baj. IV, 5. A force de parler d'amour, on devient amoureux, PASC. *Amour*. Ah! dites bien qu'amoureux et sensible, D'un luth joyeux il attendrit les sons, BÉRANG. Bonne Vieille. || 2^e Enclin à l'amour. On dit qu'il y a des nations plus amoureuses les unes que les autres, PASC. *Amour*. || Proverbialement. Il est amoureux des onze mille vierges; il serait amoureux d'une chienne coiffée, se dit d'un homme qui s'amourache de toutes les femmes qu'il voit. || 3^e Qui est passionné pour quelque chose. J'estimais fort l'éloquence, et j'étais amoureux de la poésie, DESC. Méth. I, 9. Comme bien de ces hommes follement amoureux de la valeur et de la gloire, MASS. Carême, Mort. La paresse, l'indolence et l'oisiveté, vices si naturels aux enfants, disparaissent dans leurs jeux, où ils sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, LA BRUY. 44. Il rend de vos vertus les peuples amoureux, CORN. Sertor. III, 2. Et le peuple amoureux de tout ce qui me nuit... ID. Héracl. I, 4. Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles Sont d'un déclamatrice amoureux de paroles, BOIL. Art p. III. Lorsque le prince est plus amoureux de ses fantaisies que de ses volontés, MONTESQ. Esp. VIII, 6. Pour les âmes généreuses, Du vrai bonheur amoureuses, La mort même a ses douceurs, J. B. ROUSS. Odes, IV, 9. || 4^e Substantivement. Tout ce que peuvent faire ces misérables amoureux des grandeurs humaines, c'est de goûter tellement la vie qu'ils ne songent point à la mort, BOSS. Or. fun. Gornay. || 5^e En parlant des choses, qui tient de l'amour. Transports amoureux. Langage amoureux. Cil amoureux. Une flamme amoureuse. Un respect amoureux me jette à ses genoux, CORN. Cid, V, 8. Que je voie un peu vos dents, je vous prie. Ah! qu'elles sont amoureuses! MOL. Festin, II, 2. Chanson amoureuse, MOL. Princ. d'El. II, 2^e interm. Ah! prince, que je devrai de grâces à ce stratagème amoureux! ID. ib. V, 4. Il faut, il faut tirer à nous ce que d'heureux Pourrait avoir en soi ce projet amoureux, ID. l'Étour. III, 7. Je souhaiterais qu'il y eût d'autres mondes pour y pouvoir étendre mes conquêtes amoureuses, ID. Festin, I, 2. Allons songer à l'exécution de notre entreprise amoureuse, ID. ib. I, 4. Et puis, qui ne sait pas que la mer amoureuse En sa bonace même est souvent dangereuse? MALH. V, 4. Il poursuit seulement ses amoureux projets, RAC. Andr. V, 2. J'aime, je l'avouerai, cet orgueil généreux Qui n'a jamais fléchi sous le joug amoureux, ID. Phèdre, II, 4. Implacable ennemi des amoureuses lois, ID. ib. I, 4. || 6^e En termes de peinture, pinceau amoureux, pinceau dont la touche est moelleuse et douce. || 7^e Substantivement, dans le style familier, amant, amante. Un amoureux transi. C'est là son amoureuse. || 8^e Au théâtre, emploi dans la comédie. Jouer les amoureux, les amoureuses. On dit plus souvent aujourd'hui les jeunes premiers, les jeunes premières.

— HIST. XII^e s. Et si [je] vous aim, dame, tant finement, Que pour autre [je] ne puis estre amorous, COUCI, VII. Tout a croisés amorous à contendre D'aler à Dieu ou de remanoirci, ID. xxiv. Mais cil faus amorous d'esté N'aiment fors quant talent leur prent, ID. p. 124. || XIII^e s. Il a jà bien cinq ans, au moins, En mai estoie, ce songoie El temps amoureus plain de joie, la Rose, 48. || XV^e s. Les yeux noirs et amoureux là où il lui plaisoit son regard à asseoir, FROISS. II, III, 13. Au fort, martir

on me devra nommer, Se Dieu d'amours fait nulz amoureux saints, Car j'ai des maulx plus que ne scay compter, CH. D'ORL. Bal. 10. le pourpris estoit si bien entrepris D'arbres et fleurs et de ruisseaux Qui tant sont amoureux et beaux, Qu'onques mais les pareils ne vis; Ce me sembloit un paradis, LA FONT. 92. Demandant s'ils avoient bon vin, Et qu'on luy emplist du plus fin, Mais qu'il fust bon et amoureux, VILLON, Repues fr. Comment ils eurent du vin. || XVI^e s. Chanter versets d'amoureuses leçons, MAROT, I, 492. Demande à tous ces vieils routiers Qui ont esté vrays amoureux, ID. I, 499. Que jamais il n'avoit mangé si amoureux et si plaisant morceau que celui.... [le cœur d'un ennemi], MARG. Nouv. 51. Rendu insensé par un bruvage amoureux, MONT. II, 20. Les amoureux se disent toutes choses des yeux, ID. II, 458. Les amoureux reverent plus leurs amours, encore qu'ils soyent absens, qu'ilz ne font les autres présents, AMYOT, Pélop. 34. Tes boccages soient toujours pleins D'amoureuses brigades De satyres et de sylvains, RONS. 445. Et bien aymé je suis bien amoureux, ID. 755. Celui qui n'ayme est malheureux, Et malheureux est l'amoureux, ID. 540. Les amoureuses du jourd'huy En se vendant ayment celuy Qui le plus d'argent leur apporte, ID. 540.

— ÉTYM. *Amour*; bourguig. *aimourou*; provenç. *amoros*; espag. et ital. *amoroso*.

AMOVIBILITÉ (a-mo-vi-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est amovible. Cette amovibilité ne peut pas s'étendre aux évêques, J. J. ROUSS. Pol. 7.

— ÉTYM. *Amovible*.

AMOVIBLE (a-mo-vi-bl'), adj. Qui peut être déplacé. Fonctionnaire amovible. || Suit toujours le substantif: Un emploi amovible; une place amovible.

— ÉTYM. *Amovere*, éloigner, déplacer, de *a*, *ab*, exprimant éloignement, et *moveare*, mouvoir (voy. MOUVOIR).

AMPÉLOGRAPHIE (an-pé-lo-gra-fie), s. f. Description de la vigne; traité sur la vigne.

— ÉTYM. Ἀμπελος, vigne, et γράφειν, décrire.

AMPHÉMÉRINE (an-fé-mé-ri-n'), s. f. Terme de médecine. Fièvre quotidienne rémittente.

— ÉTYM. Ἀμφημερίνης, de ἀμφὶ, tout autour, et ἡμέρα, jour.

AMPHI... préfixe qui se met au commencement de certains mots tirés du grec, qui signifie des deux côtés, et qui vient de la préposition grecque ἀμφὶ, répondant au préfixe latin *amb*, et ayant même radical que ἀμφω, latin *ambo*, tous deux.

AMPHIARTHROSE (an-fi-ar-trô-z'), s. f. Terme d'anatomie. Articulation serrée, comme aux vertèbres et aux carpes, laquelle ne permet pas le glissement des surfaces.

— ÉTYM. ἀμφὶ, autour, et ἄρθρον, articulation (voy. ARTHRITE).

AMPHIBIE (an-fi-bie), adj. et s. m. || 1^e Qui vit sur la terre et dans l'eau. Un amphibia. Les amphibiens. Animaux amphibiens, ceux qui fréquentent l'eau pour y chercher leur nourriture ou pour d'autres motifs [hippopotame]; ceux qui se tiennent habituellement dans les lieux humides [beaucoup de reptiles]; ceux qui, pouvant plonger longtemps, se tiennent le plus souvent, ou toujours, sur ou dans l'eau, quoiqu'ils aient besoin de respirer l'air de temps en temps et ne puissent jamais respirer que ce fluide [phoques]; ceux qui respirent l'eau à certaines époques de leur vie et l'air à certaines autres [grenouilles]; enfin, ceux qui respirent à la fois l'air et l'eau [protées]. Ces derniers sont les seuls auxquels le nom d'amphibiens soit rigoureusement applicable. À moins que les habitants de Jupiter ne soient amphibiens... je ne sais pas trop ce qu'ils deviennent, FONTEN. les Mondes, 6^e soir. || Plantes amphibiens, celles qui croissent indifféremment dans l'eau ou hors de l'eau. || 2^e Fig. Elle [la compilation connue sous le nom d'Etablissements de saint Louis] formait un code amphibia où l'on avait mêlé la jurisprudence française avec la loi romaine, MONTESQ. Esp. XXVIII, 38. Ils sont amphibiens; ils vivent de l'église et de l'épée, LA BRUY. 8. Béretti faisait observer que la conduite de la République était amphibia, et que sa politique tendait à ne pas déplaire au roi d'Espagne sans se rendre suspecte aux autres puissances, ST-SIM. 504, 449. || 3^e C'est un amphibia, se dit familièrement d'un homme qui professe tour à tour des sentiments contraires. || 4^e Il ne se met qu'après son substantif: Un animal amphibia.

— ÉTYM. ἀμφίβιος, de ἀμφὶ, des deux parts, de même radical que le latin *ambo* (voy. AMBE), et βίος, vie (voy. VIE).

AMPHIBOLE (an-si-bo-l'), s. f. Terme de miné-

alogie. Substance terreuse qui se présente sous un très-grand nombre d'aspects.

— ÉTYM. ἀμφίθολος, ambigu, de ἀμφὶ, des deux côtés, et βόλος, jet, de βάλλειν, jeter (voy. BALISTIQUE); mot à mot, qui jette des deux côtés, c'est l'équivalent exact d'*ambigu*.

AMPHIBIOLOGIE (an-fi-bo-lo-jie), s. f. Arrangement des mots d'où résulte un sens douteux. Voici un exemple d'amphibologie dans Molière : Et de même qu'à vous je ne lui suis pas chère, *Mélic.* II, 3. Le sens est : Je ne lui suis pas chère comme à vous, de même qu'à vous. Mais au premier abord le sens paraît être : Je ne vous suis pas chère, et je ne lui suis pas chère. Cette amphibologie résulte de l'inversion.

— ÉTYM. *Amphibologia*, par abréviation, pour *amphibollogia*, de ἀμφίθολος, ambigu (voy. AMPHIBOLE), et λόγος, discours (voy. LOGIQUE). Ce mot a été taxé de barbarisme; il faudrait en effet dire *amphibologie* ou *amphibolie* ou *amphilogie*. Mais il n'y a pas à revenir là-dessus; autre que *amphibologia* est déjà dans le latin, l'oreille a produit une contraction du mot comme dans *idolâtrie* pour *idolatrie*.

AMPHIBIOLOGIQUE (an-fi-bo-lo-gi-k'), adj. Qui est affecté d'amphibologie. Discours amphibologique.

— HIST. XIV^e s. Leurs paroles sont aucunes fois doubles, amphibologiques, à deux visages, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. *Amphibologie*.

AMPHIBIOLOGIQUEMENT (an-fi-bo-lo-ji-ke-man), adv. D'une manière amphibologique. Il a parlé amphibologiquement.

— ÉTYM. *Amphibologique et ment* (voy. MENT).

† **AMPHIBRAQUE** (an-fi-bra-k'), s. m. Terme de prosodie grecque et latine. Pied composé d'une longue entre deux brèves.

— ÉTYM. ἀμφιδραχὺς, de ἀμφὶ, des deux côtés, et δραχὺς, bref.

AMPHICTYONIDE (an-fik-si-o-ni-d'), adj. f. Terme d'histoire grecque. Qui avait droit d'amphictyonie, en parlant des villes de la Grèce.

— ÉTYM. ἀμφικτυονίς (voy. AMPHICTYONS).

AMPHICTYONIE (an-fik-si-o-nie), s. f. Terme d'histoire grecque. La fédération, le conseil des Amphictyons.

— ÉTYM. ἀμφικτυονία (voy. AMPHICTYONS).

AMPHICTYONIQUE (an-fik-si-o-ni-k'), adj. Qui a rapport au conseil des Amphictyons. Ligue, décision amphictyonique.

— ÉTYM. *Amphictyons*.

AMPHICTYONS (an-fik-si-on), s. m. plur. Terme d'histoire grecque. Députés des États grecs, qui se réunissaient aux Thermopyles pour délibérer sur des affaires générales.

— ÉTYM. ἀμφικτυόνες, ainsi nommés d'Amphictyon fils de Deucalion, à qui on faisait remonter cette institution. Ce mot paraît être composé de ἀμφὶ, autour (voy. AMBI), et de κτύων ou κτύων, qui habite, parce qu'ils résidaient autour de Delphes.

† **AMPHIGÈNE** (an-fi-jé-n'), s. m. Terme de minéralogie. Minéral qu'on trouve dans les laves du Vésuve.

— ÉTYM. ἀμφὶ, des deux côtés, et γενῆς, né : qui a deux manières de naître.

AMPHIGOURI (an-fi-gou-ri), s. m. || 1^e Ecrit burlesque et qu'on remplit de galimatias. Un plaisant amphigouri. || 2^e Discours dépourvu d'ordre et de sens. Pour éluder les tortillages et les amphigouris, J. J. ROUSS. *Pol. 7*.

— ÉTYM. Origine inconnue. Ce mot ne se trouve dans aucune des éditions antécédentes du dictionnaire de l'Académie. Il paraît être devenu en usage dans le XVII^e siècle. On a indiqué comme étymologie : ἀμφὶ, des deux côtés, et γῦρος, cercle; mais cela aurait fait *amphigyri*, si tant est qu'une pareille finale puisse venir de la finale grecque.

AMPHIGOURIQUE (an-fi-gou-ri-k'), adj. Qui n'a ni ordre ni sens. À ce discours amphigourique, je vis la vérité sourire avec indignation, GILB. *le Carnaval des auteurs*.

— ÉTYM. *Amphigouri*.

† **AMPHIGOURIQUEMENT** (an-fi-gou-ri-ke-man), adv. D'une manière amphigourique. Il s'est expliqué amphigouriquement.

— ÉTYM. *Amphigourique et ment*.

† **AMPHIMACRE** (an-fi-ma-kr'), s. m. Terme de prosodie grecque et latine. Sorte de pied formé d'une brève entre deux longues.

— ÉTYM. ἀμφιμακρός, de ἀμφὶ, des deux côtés (voy. AMBE), et μακρός, long.

† **AMPHISBÈNE** (an-fi-sbè-n'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Serpents non venimeux, dont la tête

n'est pas distincte du corps, et dont la queue obtuse est aussi grosse au bout que la tête; ce qui leur permet de cheminer aussi bien dans un sens que dans l'autre, d'où le nom de doubles-marcheurs.

— ÉTYM. ἀμφισθαινειν, de ἀμφὶ, des deux côtés (voy. AMBE), et θαίνειν, marcher (voy. BASE).

AMPHISCIENS (an-fi-ssiin), s. m. plur. Nom qu'on donne aux habitants de la zone torride, parce que, selon que le soleil se dirige vers l'un ou l'autre tropique, leur ombre se porte ou au midi ou au nord.

— ÉTYM. ἀμφίσχιος, de ἀμφὶ, des deux côtés (voy. AMBE), et σχία, ombre.

† **AMPHITHEÂTRAL**, ALE (an-fi-té-à-tral', a-l'), adj. Qui appartient à l'amphithéâtre.

— ÉTYM. *Amphitheatralis*.

AMPHITHEÂTRE (an-fi-té-à-tr'), s. m. || 1^e Chez les anciens, édifice de forme ovale ou ronde, ayant plusieurs rangs de gradins pour les spectateurs et un espace central pour les luttes et les combats. || 2^e Fig. Les spectateurs. Tout l'amphithéâtre se leva pour le mieux regarder. || 3^e Aujourd'hui, la partie d'une salle de spectacle placée vis-à-vis de la scène. || 4^e Lieu garni de gradins où un professeur fait son cours. || 5^e Fig. Ce terrain s'élève en amphithéâtre. Le village au-dessus forme un amphithéâtre, BOIL. *Épit.* vi. Cette forêt ondoyante et touffue, Amphithéâtre agréable à la vue, De toute part enfermant ce séjour, Borde le pied des coteaux d'alentour, MALFIL. *Narcisse*, III. Des monts et des coteaux le vaste amphithéâtre Disparaît tout à coup sous un voile grisâtre, ST-LAMB. *Saisons*, l'été.

— ÉTYM. *Amphitheatrum*, de ἀμφιθέατρον, de ἀμφὶ, des deux côtés (voy. AMBE), et θέατρον, théâtre (voy. THÉÂTRE).

† **AMPHITRITE** (an-fi-tri-t'), s. f. Terme de mythologie. Déesse de la mer, et, poétiquement, la mer elle-même. Du rapport d'un troupeau dont il vivait sans soins, Se contenta longtemps un voisin d'Amphitrite, LA FONT. *Fabl.* x, 2. Étranger, ce taureau qu'au sein des mers profondes D'un pied léger et sûr tu vois fendre les ondes, Est le seul que jamais Amphitrite ait porté, A. CHÉN. *Jupiter et Europe*.

— ÉTYM. *Amphitrite*, du grec ἀμφιτρίη.

† **AMPHITROPE** (an-fi-tro-p'), adj. Terme de botanique. Embryon amphitrope, celui qui est tellement couché que ses deux bouts se dirigent vers le hile, comme dans les crucifères.

— ÉTYM. ἀμφὶ, des deux côtés, et τρέπειν, tourner (voy. TROPE).

AMPHITRYON (an-fi-tri-on), s. m. Celui chez lequel, ou aux frais duquel on dîne. Le véritable amphitryon Est l'amphitryon où l'on dîne, MOL. *Amph.* III, 5.

— ÉTYM. ἀμφιτρύων, nom d'un prince Thébain, mari d'Alcmène, et qui, dans la comédie de Molière, donne un grand repas aux officiers de son armée.

AMPHORE (an-fô-r'), s. f. || 1^e Terme d'antiquité. Vase à deux anses où les anciens mettaient le vin et l'huile. || 2^e Mesure de capacité qui contenait 19 lit. 44.

— ÉTYM. *Amphora*, de ἀμφορεύς, par abréviation pour ἀμφιφορεύς, de ἀμφὶ, des deux côtés (voy. AMBE), et φέρειν, porter.

† **AMPHORIQUE** (an-fo-ri-k'), adj. Terme de médecine. Résonnance amphorique, son stéthoscopique qui est une variété du tintement métallique, ainsi dit parce que l'oreille appliquée sur la poitrine perçoit un bruit semblable à celui qui s'entend dans une cruche.

— ÉTYM. *Amphore*.

AMPLE (an-pl'), adj. || 1^e Très-long et très-large. Un manteau ample et flottant. || 2^e Considérable, étendu, copieux. Un ample repas. Une ample moisson. Une ample comédie à cent actes divers, LA FONT. *Fab.* v, 4. La gent maudite aussitôt poursuivit Tous les pigeons, en fit ample carnage, ID. ib. VII, 8. Tout le monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature, PASC. *édit. Cousin*. La diversité est si ample, ID. ib. Je me propose un plus ample théâtre, RAC. *Bérén.* II, 2. D'un mépris vengeur la marque la plus ample, ROTROU, *Vencesl.* III, 2. || 3^e En termes de droit, ordonner un plus ample informé, un informé plus complet. Renvoyer un accusé jusqu'à plus ample informé.

— HIST. XIV^e s. Trop nos i sunt amples les veies [dans le siècle], BENOIT, II, 12193. À dueil mourront par ces amples vallées, RONC. p. 132. [Il] Ne se plaint mie de sa plaie, Ainz vet [va] et fet ses pas plus emples, la Charette, 1450. || XIII^e s. Crupe ot grosse et quarée, piés copés et vautis, Narines grans et amples, les iex bruns eclarcis; El regne d'Antioche n'est chevaus si eslis, CH. d'ANT. IV, 184. || XIV^e s. Quand il se treve as champz, dessus l'ample pais,

Et il ot le calandre et le chant des mauvis, Il s'affiche ès estriez, comme homs amanevis, BAUD. *de Seb.* VI, 368. || XV^e s. [Messire Pierre de Beuil et les autres qui estoient allés querre un engin de guerre] se mirent au retour pour revenir en l'ost, et par un autre chemin que ils n'estoient venus, car il leur convenoit tenir le plus ample chemin pour leur charroy, FROISS. II, II, 5. || XVI^e s. Plus ample discours sur ceste matière seroit mieulx convenable à un autre traité qu'à cestuy-ci, AMYOT, COR. 15. Il aimoit la guerre, comme le plus ample champ et le sujet le plus plantureux que la vertu sçauroit avoir pour s'exerciter, ID. *Philop.* 6.

— ÉTYM. Provenc. *ample*; espagn. *amplio*; ital. *ampio*; de *amplus*, composé comme *duplicis*, διπλοῦς, de *am*, αὐτὸς, et un radical *plus*, πλοῦς (voy. DOUBLE).

† **AMPLECTIF**, IVE (an-plè-ktif, kti-v'), adj. Terme de botanique. Les rudiments des feuilles non encore développées sont amplectifs, quand ces feuilles sont plissées longitudinalement, et ont leurs deux bords pliés et serrés dans une autre feuille, qui elle-même est pliée de la même manière.

— ÉTYM. *Amplexi*, embrasser, de *am*, autour, et de *plexere*, πλέξειν (voy. PLIER).

AMPLEMENT (an-plè-man), adv. D'une manière ample. Quand un carrosse fait de superbe manière, Et comblé de laquais et devant et derrière, S'est avec grand fracas devant nous arrêté, D'où sortant un jeune homme amplement ajusté.... MOL. *Fâch.* I, 4. J'en dirai quelque jour les raisons amplement, LA FONT. *Fab.* VII, 18. Vous en serez tantôt instruits plus amplement, RAC. *Mithr.* II, 2. Elle s'applaudira de cet illustre effet, Et croira Nicomède amplement satisfait, CORN. *Nicom.* v, 4.

— HIST. XV^e s. Ainsi que plus amplement ai chargé au dit Chambon vous escripre, *Lettre de LOUIS XI*, BIBL. DES CHARTES, 4^e série, t. 1, p. 24. || XVI^e s. Nous en avons plus amplement et plus diligemment escrit ailleurs, AMYOT, *Cam.* 35.

— ÉTYM. *Ample* et *ment*; provenç. *amplamen*; espagn. *amplamente*; ital. *ampiamente*.

AMPLEUR (an-pleur), s. f. || 1^e Etendue de ce qui est long et large. Ce manteau a de l'ampleur. || 2^e Fig. Ce style a de l'ampleur.

— ÉTYM. *Ample*; provenç. *amplessa*.

† **AMPLEXATILE** (an-plè-ksa-ti-l'), adj. Se dit, en botanique, de la radicule, quand elle enveloppe le reste de l'embryon.

— ÉTYM. *Amplexare*, fréquentatif de *amplecti* (voy. AMPLECTIF).

† **AMPLEXICAULE** (an-plè-ksi-kò-l'), adj. Terme de botanique. Qui embrasse la tige. Feuilles amplexicaules.

— ÉTYM. *Amplexus*, qui embrasse (voy. AMPLECTIF), et *caulis*, tige (voy. CHOU).

† **AMPLEXIFLORE** (an-plè-ksi-flor-r'), adj. Terme de botanique. Qui embrasse la fleur.

AMPLIATIF, IVE (an-pli-a-tif, ti-v'), adj. || 1^e Qui augmente, qui ajoute. || 2^e En termes de grammaire, mot ampliatif, expression ampliative. || S. m. L'ampatiat, mot dont s'est servi Beauzée pour désigner notre superlatif absolu. || Ne se met qu'après le substantif : Bref ampliatif, bulle ampliative.

— ÉTYM. Provenç. *ampliatu* (voy. AMPLIATION).

AMPLIATION (an-pli-a-sion; de cinq syllabes en vers), s. f. || 1^e Le double, la copie d'un acte. || 2^e En termes d'ancienne prafique, lettres d'ampliation, lettres en chancellerie pour expliquer les moyens omis dans une requête civile. || 3^e Augmentation de capacité d'une cavité dilatable quelconque. L'ampliation de la poitrine pendant l'inspiration.

— HIST. XVI^e s. Il fist lire son pouvoir, de l'ampliation [étendue] duquel ils furent merveilleusement esbahys; car il soustrayoit tellement toute l'autorité aux gouverneurs de Toul et de Verdun, que.... CARL. V, 31. Pour s'excuser envers l'empereur, qui tant le pressoit et incitoit en ceste déclaration et ampliation de ligue, M. DU BEL. 178. Aucun est ampliation ou augmentation des parties solides, en longueur, largeur et profondité, PARÉ, *Introd.* 9.

— ÉTYM. *Ampliatio*, de *ampliare*, augmenter, de *amplus* (voy. AMPLE).

† **AMPLIÉ**, EE (an-pli-é, ée), part. passé.

† **AMPLIER** (an-pli-é), v. a. || 1^e Terme de droit qui tombe en désuétude. Amplier un terme, le prolonger. Amplier un criminel, retarder sa condamnation. || 2^e En termes d'histoire naturelle, rendre plus ample.

— ÉTYM. *Ampliare*, rendre ample, de *amplus*, ample.

† <b

Terme de physique. Qui grossit. Le pouvoir amplifiant d'une loupe.

— ÉTYM. *Amplifier*.

AMPLIFICATEUR (an-pli-fi-ca-teur), s. m. Celui qui amplifie. || Il se prend en mauvaise part.

— ÉTYM. *Amplificator*, de *amplificare*, amplifier (voy. AMPLIFIER).

† **AMPLIFICATIF, IVE** (an-pli-fi-ka-tif, ti-v'), adj. Terme d'optique. Qui sert à amplifier. Le pouvoir amplificatif des lunettes astronomiques.

— ÉTYM. *Amplifier*.

AMPLIFICATION (an-pli-fi-ca-sion; de six syllabes en vers), s. f. || 1^e Terme de rhétorique. Figure qui consiste à amplifier ce que l'on dit, par l'énumération des détails. || 2^e Le plus souvent, au moyen de cette figure, développement d'un texte, d'un sujet. || 3^e Devoir où un élève développe un texte, un sujet donné. Amplification française. Amplification latine. || 4^e Augmentation du volume apparent des objets, à l'aide des verres et des lunettes.

— ÉTYM. *Amplificatio*, de *amplificare*, amplifier.

AMPLIFIÉ, ÉE (an-pli-fi-é, ée), part. passé. Récit amplifié.

AMPLIFIER (an-pli-fi-é), v. a. || 1^e Développer par le discours. Amplifier une pensée. L'un écrivait sous sa dictée [de Napoléon] les phrases ampoulées dont il amplifiait ses ordres du jour, P. L. COURR. *Lett.* II, 240. || 2^e Exagérer. Amplifier une nouvelle. || 3^e En optique, grossir, en parlant des verres, des lunettes. Ce microscope amplifie beaucoup les plus petits corps. On est parvenu à faire des objectifs qui amplifient considérablement.

— HIST. XVI^e s. Heraclides amplifia la nouvelle véritable de ceste prise de Rome, AMYOT, *Cam.* 39. Il alloit soubz main amplifiant sa propre puissance, ib. *Agésil.* 5. Il faut que promptement le chirurgien amplifie la plage, PARÉ, IX, 3. Un corps, pour amplifier en charnure ou gresse, n'est pas dit s'augmenter, ID. *Introd.* 9. L'Empereur continuoit cependant sa poursuite de faire confermer, déclarer et amplifier ceste ligue, y comprenant l'estat de Gennes, M. DU BELL. 180.

— ÉTYM. *Amplificare*, de *amplus*, ample (voy. AMPLE), et *ficare*, fréquentatif de *facere*, faire; provenc. et espagn. *amplificar*; ital. *amplificare*.

AMPLISSIME (an-pli-ssi-m'), adj. Ancien titre donné au recteur de l'université de Paris.

— ÉTYM. *Amplissimus*, superlatif de *amplus*, ample (voy. AMPLE).

AMPLITUDE (an-pli-tu-d'), s. f. || 1^e Étendue en largeur et en longueur. Dans l'amplitude et immensité de la nature, PASC. *édit. Cousin*. L'un est force et l'autre est amplitude, id. *Géom.* || 2^e Terme de géométrie. Ligne comprise entre les deux extrémités de l'arc d'une parabole. || 3^e Terme d'artillerie. Ligne droite qui sous-tend l'arc parabolique décrit par un projectile sortant d'une bouche à feu. L'amplitude du jet. || 4^e Terme de marine. Arc de l'horizon compris entre le point où un astre se lève ou se couche, et l'est et l'ouest de la boussole. || 5^e En astronomie, courbe décrite par un astre depuis le point où il se lève jusqu'à celui où il se couche, et dont le milieu indique le méridien.

— SYN. AMPLITUDE, PORTÉE, en parlant d'une pièce d'artillerie. L'amplitude est la distance mesurée depuis la tranche d'une bouche à feu, qui est horizontale, jusqu'au lieu où, s'il n'était arrêté dans sa course, le projectile rencontrerait le plan horizontal passant par son point de départ. La portée est la distance à laquelle une bouche à feu peut chasser son projectile, LEGOARANT.

— HIST. XVI^e s. Considérer après à part moy les autres provinces selon leur amplitude, ou petitesse, je jugeois que.... LANOUE, 233.

— ÉTYM. Provenc. *amplitut*; espagn. *amplitud*; ital. *amplitudine*; d'*amplitudo*, de *amplus*, ample (voy. AMPLE).

AMPOULE (an-pou-l'), s. f. || 1^e Fiole, petite bouteille. Inusité en ce sens, excepté dans la locution, la sainte ampoule, la fiole qui contenait l'huile consacrée à l'onction des rois de France, et que l'on croyait avoir été apportée à Saint-Remi par une colombe pour le baptême de Clovis. Henri IV fut couronné à Chartres et oint de l'ampoule de saint Martin, VOLT. *Mœurs*, 13. || 2^e Petite tumeur formée par la sérosité épandue entre le derme et l'épiderme. Le roi des Indes en eut des ampoules pour quinze jours, VOLT. *Babyl.* 4. || 3^e Terme de botanique. Nom vulgaire de certains renflements pleins d'air qui se voient sur plusieurs espèces de fucus.

— HIST. XII^e s. Pluisur rei le [St-Thomas] requierent en droit pelerinage, Prelat, moine reclus et maint

empoûnage; E ampoules reportent en seigne del veage, Th. le Mart. 458. En semblance de vin et d'ewe fait user Deus son sanc par le mund pur les anemes salver; En ewe et en ampoules fait par le mund porter Le sanc de saint Thomas pur li plus honurer, ib. 459. || XIII^e s. E fu sacrés à Rains à roi et enoins de la sainte ampoule, que Diex envoia des cius en terre à saint Remy, Chr. de Rains, p. 3. || XV^e s. C'est de la sainte ampoule dont monseigneur saint Remi consacra Clovis premier rois chrestien qui fut en France, FROISS. II, II, 74. || XVI^e s. De peur qu'il ne survint des pustules ou empouilles.... je trouvay les endroits où avoient touché les oignons n'avoir aucune vessies ou empouilles, PARÉ, IX, 1^{er Disc}. Ainsi que vigneron qui ont ès mains l'empoule à force de becher.... RONS. 427.

— ÉTYM. *Ampulla*, de *amp* pour *amb*, autour (voy. AMBE), et de *olla*, vase (voy. OELLAIRE); c'est-à-dire que l'ampoule est un vase à ventre; provenç. *ampola*; ital. *ampolla*.

AMPOULÉ, ÉE (an-pou-lé, lée), adj. Enflé, en parlant du style. Discours ampoulé. Phrases ampoulées. Pour savoir former quatre vers ampoulés, RÉGNIER, Sat. IV. Ni d'un vers ampoulé l'orgueilieux solécisme, BOIL. Art p. 1. Que devant Troie en flamme Hécube désolée Ne vienne pas pousser une plainte ampoulée, in. ib. III. Jouet de leurs caresses tristesses, de leurs compliments ampoulés, J. J. ROUSS. Prom. 8.

— SYN. AMPOULÉ, EMPHATIQUE, BOURSOUFFLÉ. Trois qualités défectueuses d'un style qui dépasse la mesure. Emphatique marque l'exagération, et indique que l'on fait paraître ou briller les choses plus qu'il ne faut. D'après Marmontel, on appelle un style, un vers, un discours ampoulé, celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choses. Bousoufflé exprime une rédondeance de grands mots vides de sens et d'idées. On remarque que, seul de ces trois mots, emphatique n'a pas toujours une signification défavorable; par exemple, dans cette phrase de Bossuet: En marquant ce passage décisif, on aurait fait entendre d'abord que le terme être *appelé*, loin d'être diminutif, était emphatique et confirmatif.

— HIST. XVI^e s. Je trouvay l'autre costé tout empouillé, PARÉ, IX, 1^{er Disc}. Et rapporte au logis les deux mains empoulées, RONS. 894. Maintenant que l'hiver de vagues empoulées Orgueillets les torrens..., id. 278. Et ceux qui de gands emploitez Meurtrissoient la chair empouillée, id. 524. Les autres sont trop empoulez et presque creux d'enfleures comme hydropiques, lesquels pensent n'avoir rien fait d'excellent, s'il n'est extravagant, creux et bouffy, id. 584. Beaucoup plus empouillé que plein de majesté, id. 660.

— ÉTYM. *Ampullatus*, d'*ampulla*, ampoule (voy. AMPOULE); provenç. *ampulhos*; ital. *ampolloso*. Dans le XVI^e siècle, *ampoulé* s'employait aussi pour signifier affecté d'ampoules.

— AMPOULEMENT (an-pou-lé-man), adv. D'une manière ampoulée.

— REM. Rien n'empêcherait de se servir de cet adverbe, qui est autorisé par un ancien usage.

— HIST. XVI^e s. À mon commencement, quand l'humeur pindarique Ensloit empoulement ma bouche magnifique..... RONSARD, 126.

— ÉTYM. *Ampoulé* et *ment*.

— AMPOULETTE (an-pou-lé-t'), s. f. || 1^e Terme d'art militaire. Cylindre de saule, d'aune ou de tilleul, qui sert à fermer l'œil d'un projectile creux et à en contenir la fusée. || 2^e En termes de marine, se dit de deux petites fioles opposées l'une à l'autre par leur orifice, et formant un sablier dont on se sert pour mesurer la durée d'une demi-minute.

— AMPULLACE, ÉE (an-pul-la-sé, sée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une ampoule, d'une vessie ou d'une bouteille.

— ÉTYM. *Ampulla*, ampoule.

AMPUTATION (an-pu-ta-sion; de cinq syllabes en vers), s. f. Terme de chirurgie. Opération par laquelle on sépare du corps, avec l'instrument tranchant, un membre, une portion d'un membre ou une partie saillante, telle que la mamelle.

— HIST. XVI^e s. Lorsqu'on veut faire amputation d'une jambe.... PARÉ, X, 21. L'amputation des testicules, id. *Au lecteur*.

— ÉTYM. *Amputatio*, amputation (voy. AMPUTER).

AMPUTÉ, ÉE (an-pu-té, tée). || 1^e Part. passé. Un membre amputé. || 2^e S. m. Les amputés éprouvent souvent des douleurs dans le membre qu'ils n'ont plus. Un amputé, celui qui a eu un membre coupé.

AMPUTER (an-pu-té), v. a. Faire une amputation. Amputer un membre, le sein.

— HIST. XVI^e s. Si on connoit par le contraire que ces tumeurs se puissent amputer, il y faut prêter comme s'ensuit, PARÉ, V, 47.

— ÉTYM. *Amputare*, de *am*, *amb*, autour, et *putare*, couper, tailler (voy. PUTATIF).

† **AMASCHASPAND** (a-mcha-spand'), s. m. Terme de la mythologie des anciens Perses. Les sept amaschaspands, les sept esprits purs, dont Ormuzd est le premier, et qui, sous la direction d'Ormuzd, sont les auteurs de la création.

— ÉTYM. Zend, *ameshā spēntā*, de *ameshā*, immortel, et *spēntā*, saint.

AMULETTE (a-mu-lé-t'), s. m. Objet qu'on porte sur soi par superstition, dans l'idée qu'il préserve des maladies ou des maléfices. C'est une espèce d'amulette que les amants portent volontiers, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 28. Théophraste raconte que Pétridès malade montrait à un de ses amis certains amulettes que les femmes lui avaient attachées au cou, P. L. COUR. *Lett.* II, 376.

— REM. Amulette ne se trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie* qu'à partir de l'édition de 1762, où il est masculin; cependant c'est un mot plus ancien; car il est dans d'Aubigné, qui l'a fait féminin. Chateaubriand aussi l'a fait féminin: Mon hôte avait des amulettes suspendues au cou, *Itinér.* 74. Des grammairiens ont demandé que, prenant en considération la désinence *ette*, qui est partout ailleurs féminine, et l'usage, qui n'est pas assuré, on donnât le genre féminin à ce mot, contre l'étymologie il est vrai, mais en raison de l'analogie des désinences.

— SYN. AMULETTE, TALISMAN. L'amulette est destinée à préserver du mal, des blessures, de la mort. Le talisman est tout objet auquel des idées supersticieuses sont attribuées le pouvoir d'exercer une influence extraordinaire.

— HIST. XVI^e s. La fraye croissoit avec les artifices exquis des voluptés, quand monsieur le conversateur y mit la main avec des amulettes plus puissantes, d'AUB. *Conf.* I, 7.

— ÉTYM. *Amuletum*.

† **AMUNITIONNER** (a-mu-ni-sio-né), v. a. Pourvoir une place des munitions nécessaires.

— ÉTYM. *À* et *munitio*.

AMURE (a-mu-r'), s. f. Terme de marine. Cordage fixant le point d'en bas, nommé point d'amure, d'une basse voile qui se trouve au vent (voy. ÉCOUTE).

— HIST. XI^e s. Contre le ciel [il] vait l'amure [pointe de son épée] tornant, Gh. de Rol. LXXXIX. Du bon espien au corps [il] lui met l'amure [pointe, lame], ib. XCII. Charles en a l'amure [de la lance dont J. C. fut percé]; merci Dieu, ib. CLXXIX. Envers Carlon l'amure [de sa lance] [il] en a tournée, ib. CCXL. Du brand d'acier l'amure [il] lui présente, ib. CCLXXXVII. || XVI^e s. Hau! amure, amure bas, RABEL. *Pantagr.* IV, 10.

— ÉTYM. Ital. *amura*, *mura*; grec mod. *μούρα*; génois, *amua*; malt. *mura*; espagn. *amura*, *mura*. D'après Jal, de *a* et *mura*, qu'il tire de *morari*; mais *amure* veut dire proprement pointe, comme on le voit par les exemples de l'ancien français; c'est en effet le cordage de la pointe, du coin de la voile; l'étymologie en est inconnue; *amarre* est un autre mot.

AMURÉ, ÉE (a-mu-ré, rée), part. passé. Un navire amuré.

AMURER (a-mu-ré), v. a. Terme de marine. Fixer l'amure d'une voile selon l'angle qui lui fera recevoir le vent.

— HIST. XIII^e s. Il s'espée devant lui tourne.... La pointe mist devant en som [en haut]. Bien tranchant et bien amourée, Bl. et Jehan, v. 4134. || XIV^e s. Par leurs malvaises langues ont tout renouvelé. Et amurent le roi à si très grant haïne, Que les [même] pour despit d'eux hoyoit il la roine, Girart de Ross. v. 3418. || XVI^e s. Comme ceux de la caraque lui commanderent de ameiner, il abat et amure sa grand voile tout d'un coup, et l'insant la civadiere... d'AUB. *Hist.* II, 50. Amurer est pezer à force d'hommes sur les couetz d'une voile; pour tenir le point de la voile sur le bord, vers le vent, FOURNIER, *Inventaire des mots, dans JAL, Glossaire nautique*.

— ÉTYM. *Amure*. Comme on voit, *amuré* voulait dire pointu.

AMUSABLE (a-mu-za-bl'), adj. Qui peut être amusé, distraint. Si vous saviez ce que c'est que d'amuser un esprit qui n'est plus amusabile, VOLT. *Dial.* 3.

— ÉTYM. *Amuser*.

AMUSANT, ANTE (a-mu-zan, zant-t), adj. Qu'

amuse. Un homme amusant. Une conversation amusante.

AMUSÉ, ÉE (a-mu-zé, zée), *part. passé*. Amusé par des promesses. Amusé à des bagatelles. Amusé par ce récit. En lui [le prince], toute apparence de galanterie, tout air passionné ou amusé cause un scandale, FÉN. t. XXII, p. 272.

AMUSEMENT (a-mu-ze-man), *s. m.* || 1^e Ce qui amuse, divertissement. Les choses qui font mon amusement. C'était un amusement de le tromper. J'y trouve encore quelque amusement, SÉV. 62. Une lurette qui faisait notre amusement dans le bateau, ID. 223. Faibles amusements d'une douleur si grande, RAC. *Bérén.* II, 2. Lesbos même conquise... De toute autre valeur éternels monuments. Ne sont d'Archille oisif que les amusements, ID. *Iph.* I, 2. Ces pompeux bâtiments Du loisir d'un héros nobles amusements, BOIL. *Épit.* I. Le lecteur sage fuit un vain amusement, ID. *Art poét.* III. Leur esprit toutefois se plaît dans son tourment Et se fait de sa peine un noble amusement, ID. *Épit.* XI. N'attendez point de moi de soupirs et de pleurs; Ce sont amusements de légères douleurs, CORN. *Perthar.* IV, 5. La fille ainée de Croissy avait infiniment d'esprit, de grâces et d'amusement dans l'esprit, ST-SIM. 33, 432. || 2^e Perte de temps, retardement. Ah! que d'amusement, MOL. *Mis.* IV, 4. Je t'attends ici pour moins d'amusement, ID. *Tart.* I, 3. || 3^e Tromperie, prétexte. Tu prends d'un feint courroux le vain amusement, MOL. *Sgan.* 6. Henriette, entre nous, est un amusement, Un voile ingénieux, un prétexte, mon frère, À couvrir d'autres feux dont je sais le mystère, ID. *F. sav.* II, 3. La haine entre les grands se calme rarement; La paix souvent n'y sert que d'un amusement, CORN. *Rodog.* I, 7.

— HIST. XV^e s. Si firent aux François savoir Que, soubz umbre de parlement, L'en taschoit à les décevoir Et tenir pur admusement, *Vigil. de Charles VII*, part. II, p. 53.

— ÉTYM. *Amuser.*

AMUSER (a-mu-zé), *v. a.* || 1^e Procurer de l'agrement. Cela amuse. Tout ce qui n'est pas Dieu peut l'amuser [l'âme]; mais Dieu seul est capable de la remplir, FLÉCH. III, 419. || 2^e Faire perdre le temps en choses qui amusent. Quand il s'aperçut qu'on l'amusait. Amusez-le du moins à débattre avec vous, CORN. *Nicom.* v. 5. Tous ces désirs de changement qui vous amusent, vous amuseront jusqu'au lit de la mort, MASS. *Carême, Élus.* || Amuser l'ennemi, le tromper par des lenteurs. || 3^e En parlant des choses. Amuser la tristesse, la douleur. Jusques à quand amuserai-je les inquiétudes secrètes de mon âme par de vains projets de pénitence? MASS. *Car. Fausse conf.* La harpe d'un berger amuse sa tristesse [de Saül], et ne la guérit point, ID. *Avent, Conc.* Mon cœur saignait encor des maux qu'il m'avait faits; D'un rayon d'espérance amuser ses souhaits, Malheureuse! c'était compromettre ma gloire, GILB. *la Marq. de Gange.* Pison peut cependant amuser leur fureur, CORN. *Othon*, v. 2. Ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie et qu'ils amusent leurs talents à des choses puériles, MONTESQ. *Lett. pers.* 36. || 4^e Repaire de vaines espérances, abuser, tromper. Il les amusait par des espérances. Il veut que je l'amuse et ne veut rien de plus, CORN. *Sertor.* II, 3. C'est ainsi qu'on déguise un violent dépit.... Et qu'on croit amuser de fausses patientes Ceux dont en l'âme on craint de justes défiances, ID. *Rodog.* IV, 6. Les promesses dont Hananias amusait le peuple, BOSS. *Or.* 7. On ne se laissera pas amuser aux vaines excuses qu'il débite, ID. *Conc.* C'est amuser le monde que de faire des réponses vagues, ID. *Déf. comm.* Quand on raconte de pareilles choses, on veut amuser le monde, ID. *Var.* 7. Les a-t-il jamais amusés pardes caresses? FLÉCH. *M. de Mont.* || 5^e Familièrement. Amuser le tapis, dire des choses vaines, des paroles inutiles. Il est bon quelquefois de savoir agréablement amuser le tapis. Ceux qui savent parler sans rien dire et qui amusent une conversation pendant deux heures da temps sans qu'il soit possible de retenir un mot de ce qu'ils ont dit, MONTESQ. *Lett. pers.* 82. || 6^e En termes de jardinage, amuser la séve, laisser à l'arbre plus de bois et de bourgeons que de coutume.

— *S'AMUSER*, *v. réfl.* || 1^e Se divertir. Les enfants qui aiment à s'amuser. Il s'est fort amusé à cette soirée. S'amuser à lire un auteur. Il a fait cela pour s'amuser. On ne s'amuse pas longtemps de l'esprit d'autrui. || 2^e Perdre le temps. Il broute, il se repose, Il s'amuse à toute autre chose, LA FONT. *Fab.* VI, 40. Morbleu! je suis bien sot de m'amuser à raisonner avec vous, MOL. *le Fest.* III, 4. Comme s'il eût été capable de s'amuser à penser à nous, PASC. *Prov.* 4.

|| En parlant des choses. Les faibles déplaisirs s'amusent à parler, CORN. *Pomp.* V, 4. Vains transports où sans fruit mon désespoir s'amuse, ID. *Médée*, I, 5. || 3^e S'amuser de, se moquer. S'amuser de quelqu'un. S'étant beaucoup amusé aux dépens de son visage. || 4^e Fig. S'amuser à la moutarde, s'arrêter à des bagatelles.

— SYN. *AMUSER, DIVERTIR.* Amuser, c'est faire passer le temps avec agrément, s'il s'agit de quelque chose qui plait. Mais cela aussi explique pourquoi anuser a, en outre, le sens d'abuser, de repaître de vaines espérances. Divertir, c'est, étymologiquement, détourner l'esprit, et, au sens que ce verbe a pris, tourner l'esprit vers des choses agréables. Aussi divertir est-il plus expressif qu'amuser, et les divertissements sont plus vifs que les amusements. L'usage de la conversation tend beaucoup à délaisser le verbe divertir, et par conséquent à donner à amuser tout le terrain que perd celui-là. Mais, en écrivant, on fera bien d'avoir devant les yeux la nuance qui les sépare.

— HIST. XIII^e s. Or l'a Renart tant amusé Que ambedui sont acordé, *Ren.* 1981. || XIV^e s. Et pour toy j'en parle souvent, Afin que point tu ne t'abuses, Et qu'en pratiques ne t'amuses À choses que tu ne cognois, *Nat. à l'alch. err.* 324. || XV^e s. Le duc d'Anjou.... trouva des cauteles en diverses manières pour amuser le peuple, JUVEN. *Charles VI*, 1382. || XVI^e s. Vrai est que toutes ses cauteles ne sont que momeries ou jeux de farce et amuse-fols, CALV. *Inst.* 267. Il amusa [occupa] toutes ses heures dernières, MONT. I, 47. Cyrus amusa une armée plusieurs jours à se venger de.... ID. I, 22. Ils ne s'amuserent [s'occupèrent] qu'à haster les mariniers de..., ID. I, 63. Les Amadis et tels fatras de livres à quoy l'enfance s'amuse, ID. I, 196.

— ETYM. À et muser (voy. MUSER); bourguig. *aubusai*.

AMUSSETTE (a-mu-zè-t'), *s. f.* || 1^e Petit amusement. Le fermier vient, le prend, l'encage bien et beau, Le donne à ses enfants pour servir d'amusette, LA FONT. *Fabl.* II, 16. Chaque siècle a son amusette, BÉRANG. *Pèlerin. de Lis. D'Avaux*, notre ambassadeur en Hollande, lassé de toutes les amusettes avec lesquelles on le menait, salua le roi le lendemain, ST-SIMON, 97, 29. || 2^e Pièce d'artillerie de petit calibre; espèce de gros fusil de rempart, monté sur affût.

— ETYM. Diminutif tiré d'amuser; bourguig. *emusôte*.

AMUSEUR, EUSE (a-mu-zeur, zeù-z'), *s. m. et f.* Celui qui amuse par ses contes, par sa conversation, ou de toute autre manière. Un agréable amuseur. [Mme de Chevreuse disait] que jusque-là je ne m'étais que plaint, parce que l'on m'amusait; mais qu'étant à la reine au point qu'elle était, elle ne lui célerait pas que l'on ne pouvait plus amuser l'amuseuse, RETZ, III, 430.

— ETYM. Amuser; Berry, *un amuseux de filles*, un cajoleur.

AMUSOIRE (a-mu-zoi-r'), *s. f.* Moyen d'amuser, de distraire. Cela n'est pas sérieux; ce n'est qu'une amusoire. || Très-peu usité.

— ETYM. Amuser.

AMYGDALÉ (a-mig-da-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Chacune des deux glandes placées, l'une à droite, l'autre à gauche, à l'entrée de la gorge.

— HIST. XVI^e s. Spongieuse et molle, comme les amygdales ou salivales.... dense et dure comme les glandules qui sont à la racine de la langue, nommées amygdales — à la racine de la langue, les tonsilles ou amygdales, PARÉ, I, 47.

— ETYM. *Amygda*, amande (voy. AMANDE), à cause de la forme de cette glande.

— **AMYGDALIN, INE** (a-mig-da-lin, li-n'), *adj.* Terme de pharmacie. Qui est fait avec des amandes.

— ETYM. *Amygda*, amande (voy. ce mot).

— **AMYGDALINE** (a-mig-da-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Nom donné à une substance qui est dans les amandes amères.

— ETYM. *Amygda*.

— **AMYGDALITE** (a-mig-da-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation des amygdales, appelée aussi angine tonsillaire, esquinancie.

— ETYM. *Amygda*.

— **AMYGDALOÏDE** (a-mig-da-lo-i-d'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre qui renferme, au milieu de sa pâte propre, d'autres parties ayant la forme d'une amande.

— ETYM. ἄμυγδαλοιδής, de ἄμυγδαλη, amande (voy. ce mot), et εἶδος, forme (voy. IDÉE).

AMYLACE, ÉE (a-mi-la-sé, sée), *adj.* Terme dialectique. Qui ressemble à l'amidon.

— ETYM. *Amylum* (voy. AMIDON).

† **AMYLE** (a-mi-l'), *s. m.* Terme de chimie. Radical hypothétique d'une série de composés, dont l'oxyde hydraté est l'huile de pomme de terre ou alcool amylique.

† **AMYLÈNE** (a-mi-lè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Produit qui se présente sous l'aspect d'un liquide clair, incolore; il est volatil et d'un poids spécifique très-peu considérable; il est anesthésique comme l'éther.

† **AMYLIQUE** (a-mi-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide amylique, acide qui a une couleur citrine, une forte odeur aromatique, une saveur acide et très-piquante. || Alcool amylique, huile de pomme de terre, liquide huileux, incolore, d'une odeur forte et désagréable, qu'on retire surtout en distillant les produits de la fermentation alcoolique de la féculle de pomme de terre.

AN (an), *s. m.* || 1^e Le temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil. || 2^e Le premier jour de l'an ou le premier de l'an, le premier jour de l'année. || 3^e La fleur des ans, la première jeunesse. || Les jeunes ans, le temps de la jeunesse. || Les vieux ans, le temps de la vieillesse. || Les ans, la vieillesse. Sous le faix du fagot aussi bien que des ans, LA FONT. *Fab.* I, 16. Approchez, je suis sourd, les ans en sont la cause, ID. ib. VII, 16. Dans la nuit du tombeau les ans l'ont fait descendre, VOLT. *OEdipe*, V, 2. Tithon n'a plus les ans qui le firent cigale, MALH. *Ode à Duperier.* || 4^e An du monde, an de la création, de Notre-Seigneur; l'an où l'on est depuis la création, depuis la naissance de Jésus-Christ. || 5^e An I, an II, an VIII s'employaient pour indiquer les années de l'ère de la république française, commencée le 22 septembre 1792. || 6^e Bon an mal an, compensation faite des bonnes et des mauvaises années. Et l'on m'a assuré qu'elle portait d'ordinaire sur elle, bon an mal an, trente quintaux de chair, SCARR. *Rom. com. ch.* VIII, 2^e part. Nous payons [au gouvernement], bon an mal an, 900 millions, P. L. COUR. I, 490. || 7^e Par an, chaque année. Il gagne 2000 fr. par an. || 8^e Service du bout de l'an ou simplement bout de l'an, le service qu'on fait dans une église pour une personne un an après sa mort. || 9^e Bon jour et bon an, façon de saluer populaire quand on voit une personne dans les premiers jours de l'année. || 10^e En termes de jurisprudence, an et jour, l'année révolue et un jour en plus.

— **SYN. AN, ANNÉE.** Ces deux termes s'emploient indifféremment l'un pour l'autre, sauf certaines locutions consacrées où l'on ne peut pas substituer année à an, comme bon an mal an, et sauf que, quand on veut qualifier l'année à l'aide d'une épithète, on se sert non de an, mais d'année. On ne dira pas un bon an, un an abondant, un an heureux, mais une bonne année, une année abondante, une année heureuse.

— HIST. XI^e s. À tant cum la cense est de un an, L. *de Guill.* 40. Set anz touz pleinz ad ested en Espagne, Ch. *de Rol.* I. Ensemble [nous] avons ested et ans et dis [jours], ib. cxlix. || XII^e s. [Charlemagne] a bien passé cent ans, *Roncisl.* p. 26. Puis fu set anz accomplis et entiers, ib. p. 31. En vieille geste est escriz de lons ans, ib. p. 86. Et pour son fil qu'il eut nourri tant ans, ib. p. 142. L'an que rose ne feuille Ne fleur [je] ne voi paroir, *Couci*, VIII. Je souffrai mon domage, Tant que l'an verrai passer, *Dame de Faiel dans Couci*. Bien [tu] peuz conquerre France, or est entrez li ans [l'année en est venue], *Sax.* V. || XIII^e s. Trois ans [il] fut chevaliers, pleins fut de courtoisie, *Berte*, II. Vingt ans avoit Pepins, ainsi [je] l'oui esmer, ib. III. Cinq cens livres par an à chascune [il] dourra, ib. cxxxi. Li an et li jour s'en vont aussi comme l'aigue qui court aval sans retourner, RICHARD DE FOURNIVAL, dans *Hist. litt.* t. xxiii, p. 723. Quant la terre est bien replenie de flors et de fruiz, lors est li anz coronez, *Psautier*, f° 75. Ceste addition fu sete en l'an de grace mil.... *Liv. des mét.* 360. Se baillage escheit à damoiselle qui ait douze ans ou plus d'aage, et le vueille avoir et tenir et user, *Ass. de Jér.* I, 267. Il pot commander à l'église à qui li lais [legs] est les, que il l'oste de se [sa] main et le mette en main laie dedans an et jour, BEAUM. XII, 5 || XV^e s. Si Monseigneur de Flandres vouloit, il aurait, tous les ans, un grand profit sur les navieurs dont il n'a maintenant rien, FROISS. II, II, 52. Si fut cette chose si approchée que, droitement la nuit de l'an, la chose fut arrêtée d'estre faite, et devoit le dit Aimery delivrer le chasteau de Calais en icelle nuit, ID. LI, 326. || XVI^e s. L'an passé est toujours le meilleur, GENIN, *Récreat.* t. II, p. 242.

— ETYM. Proveng. *an*; espagn. *ano*; ital. *anno*; de

annus. On a rapproché *annus* de ἔνος ou ἔνος, l'année, dorien Φέννος, φέννος, et aussi de ἔτος, iaconien Φέτος, comme du gothique *athn*, année; mais ces rapprochements ne paraissent pas s'accorder avec l'osque *annud*, équivalent de *anno*. *Annud* appuie ceux qui disent que *annus* est pour *am-nus*, et qui y voient un radical commun aux langues celtes : cornouail, *amser*; bas-bret. *amzer*; irland. *am*; gaél. *dm*, le temps; sanscrit, *amati*, même signification. L'osque *annud* empêche de confondre *annus*, an, et *annus*, anneau.

1. **ANA (a-na).** || 1^e Affixe qui se joint à certains noms propres pour indiquer un recueil de pensées détachées, de bons mots, etc. Le Ménagiana, le Segraisiana. C'est dommage qu'on n'ait pas fait un Harleana de tous les dits qui caractérisaient ce cynique [Harlay], ST-SIM. 173, 49. || 2^e S. m. Recueil de bons mots. Tous nos livres en ana ont répété l'histo-riette, VOLT. *Mœurs*, 123. Il savait par cœur tous les petits traits des ana, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Au plur. Les ana.

— ÉTYM. Suffixe latin *anus*, exprimant ce qui appartient à : *Virgili-anus*, ce qui appartient à Virgile et ainsi de suite; *dicta virgiliana*, les dits de Virgile, ou, en français, un *virgiliana*, et, par la même analogie, un *huetiana*, les dits de Huet, etc. d'où enfin un *ana*, en faisant de la finale un mot qui comprend ces sortes d'ouvrages.

2. **ANA**, mot employé par les médecins dans leurs ordonnances, et signifiant autant de l'un que de l'autre.

— ÉTYM. ἀνά, indiquant répétition.

† **ANABAPTISME (a-na-ba-ti-sm')**, s. m. Secte des anabaptistes.

ANABAPTISTE (a-na-ba-ti-st'), s. m. Sectaire qui ne croit pas que les enfants puissent être baptisés, et qui les rebaptise quand ils ont atteint l'âge de raison. On a vu les illusions des anabaptistes, et on sait que c'est en suivant les principes de Luther et des autres réformateurs qu'ils ont rejeté le baptême sans immersion et le baptême des enfants, BOSS. *Variat.* 45.

— ÉTYM. ἀνά, indiquant réduplication, et βαπτίστης, celui qui baptise (voy. BAPTISER).

† **ANABROCHISME (a-na-bro-chi-sm')**, s. m. Terme de chirurgie. Opération imaginée autrefois pour remédier, à l'aide d'une aiguille et d'un cheveu, au renversement des cils contre le globe de l'œil.

— ÉTYM. ἀναβρόχισμα, de ἀνά, en sens inverse, et βροχής, lien.

† **ANACAMPTIQUE (a-na-kan-pti-k')**, adj. || 1^e Terme de physique. Qui réfléchit, en parlant du son ou de la lumière. || 2^e En géométrie, se dit des courbes produites par la réflexion de la lumière sur une ligne ou sur une surface.

— ÉTYM. ἀνακαμπτεῖν, réfléchir, de ἀνά, en sens inverse, et καμπτεῖν, courber.

ANACARDE (a-na-kar-d'), s. m. Fruit en forme de cœur dont l'amande est bonne à manger.

— HIST. XVI^e s. Les médicaments septiques, comme moutarde, anacarde, cantharides.... PARÉ, XXXV, 33.

— ÉTYM. ἀνά, selon, et καρδία, cœur (voy. CŒUR).

ANACARDIER (a-na-kar-dié), s. m. Arbre des Indes orientales qui produit l'anacarde (*anacardium orientale*, L.).

† **ANACATHARTIQUE (a-na-ka-tar-ti-k')**, adj. et s. m. Terme de médecine. Qui excite l'expectoration. Potion anacathartique. Un anacathartique.

— ÉTYM. ἀνακαθαρτικός, de ἀνά, en haut, et καθαρίζειν, purger (voy. CATHARTIQUE).

† **ANACÉPHALEOSE (a-na-sé-fa-lé-ô-z')**, s. f. Terme de philologie. Récapitulation d'un discours, d'un écrit. || Peu usité.

— ÉTYM. ἀνακεφαλαιώσις, de ἀνά, exprimant retour, et κεφαλή, chapitre (de κεφαλή, tête, voy. CÉPHALIQUE) : reprise des chapitres.

ANACHORÈTE (a-na-ko-rè-t'), s. m. || 1^e Religieux qui vit dans la solitude, par opposition à cénobite, religieux qui vit en communauté avec d'autres. Un bon vieillard, pieux anachorète. Depuis vingt ans sous ce toit résidait, MILLEV. *Charlem. à Pav.* v. Des anachorètes consommés dans une piété éminente par de longues macérations et par une vie an- gélisque. MASS. *Vocat. à l'état ecclésiast.* || 2^e Homme qui vit loin du monde. Il mène une vie d'anachorète.

— ÉTYM. ἀναχωρητής, de ἀνά, indiquant éloignement, et ωρεῖν, aller.

ANACHRONISME (a-na-kro-ni-sm'), s. m. Faute contre la chronologie. Pour éviter les anachronismes cette erreur qui fait confondre les temps, BOSS.

Hist. Préf. On connaît l'heureux anachronisme de l'Enéide ; tel est le privilège du génie, que les malheurs de Didon sont devenus une partie de la gloire de Carthage, CHATEAUB. *Itin.* III, 125. || Anachronisme de costume, erreur qui consiste à attribuer à une époque des vêtements, des meubles qui n'ont existé qu'à une autre époque.

— REM. Anachronisme se disait d'abord d'une erreur qui consiste à placer un fait avant sa date; l'erreur opposée se disait parachronisme; mais parachronisme est devenu peu usité, et anachronisme a pris une acception générale.

— ÉTYM. ἀνά, indiquant renversement, et χρόνος, temps (voy. CHRONIQUE).

† **ANACLASTIQUE (a-na-kla-sti-k')**, || 1^e Adj. En termes de physique, se dit du point où un rayon lumineux se réfracte ou se réfléchit. Courbe anaclastique, courbe apparente suivant laquelle une ligne est vue à travers un milieu réfringent. || 2^e S. f. Partie de l'optique qui traite des réfractions. On ne dit plus que Dioptrique.

— ÉTYM. ἀνά, indiquant déviation, et κλίω, je romps.

ANACOLUTHE (a-na-ko-lu-t') ou plus rarement **ANACOLUTHIE (a-na-ko-lu-tie)**, s. f. Terme de grammaire. || 1^e Ellipse qui consiste à employer un relatif sans son antécédent. Il y a une anacoluthie dans ce vers : Je vais où va toute chose, c'est-à-dire dans les lieux où.... || 2^e Tournure dans laquelle commençant par une construction, ou finit par une autre, comme dans ces vers de *Cinna*, v, 4 : Toutes les dignités que tu m'as demandées, Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées.

— ÉTYM. ἀνακαλούθια, et ἀνακλούθιος, de ἀν privatif, et κλαλούθιος, qui suit (voy. ACOLYTHE).

† **ANACOSTE (a-na-ko-st')**, s. f. Terme de commerce. Sorte de serge fabriquée en Normandie.

ANACRÉONTIQUE (a-na-kré-on-ti-k'), adj. Qui est écrit dans le goût d'Anacrón; qui écrit dans le genre d'Anacrón. Poésie anacréontique. Poète anacréontique. J'ai tâché de lui ressembler [à Anacrón] dans les odes que j'appelle anacréontiques, LAMOTTE, *Discours sur la poésie en général*.

— REM. Ce mot, qui ne se trouve pas dans les éditions antérieures du *Dictionnaire de l'Académie*, paraît dû à Lamotte.

— ÉTYM. Latin, *anacreonticus*, d'Ανακρέων, Anacrón, poète grec qui a donné son nom au genre dans lequel il a chanté.

† **ANADIPLOSE (a-na-di-plō-z')**, s. f. Espèce de répétition qui consiste à placer deux fois de suite le même mot à la fin de la phrase qui finit et au commencement de celle qui commence, pour donner plus de force à l'expression. Cette phrase de Bosset, *Or. fun. de la duchesse d'Orléans*, offre une anadiplose : Et les princes et les peuples gémissaient en vain; en vain Monsieur, en vain le roi lui-même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements, etc.

— ÉTYM. ἀναδίπλωσις, de ἀνά, indiquant répétition, et διπλώ, je double.

† **ANAEIROÏDE (a-na-é-ro-i-d')**, adj. Terme de physique. Baromètre anaeiroïde, nom donné à un appareil récemment construit pour remplir l'office de baromètre, et dont une boîte vidée d'air est la pièce principale.

— ÉTYM. ἀναερόειν, air: sans air.

† **ANAFIN (a-na-fin)**, s. m. Sorte d'instrument de musique arabe. Au lieu du son des anafins, du bruit des trompettes, un silence profond régnait autour d'Aben Hamet, CHATEAUB. *Abenc.* 157.

ANAGALLIS (a-na-gal-lis'), s. m. Voy. MOURON.

— HIST. XVI^e s. Du jus de porée, choux, marjolaine, anagallis, hyssope, PARÉ, XXV, 35.

— ÉTYM. ἀναγαλλίς.

† **ANAGLYPHE (a-na-gli-f')** ou **ANAGLYPTE (a-na-gli-p')**, s. m. Terme d'antiquité. Bas-relief ou vase orné de bas-reliefs.

— ÉTYM. ἀναγλύψω, ἀνάγλυφος, de ἀνά, en haut, et γλύφειν, ciseler.

ANAGNOSTE (a-nag-no-st'), s. m. Terme d'antiquité. Esclave qui, chez les riches Romains, faisait la lecture pendant le repas.

— ÉTYM. ἀναγνώστης, lecteur, de ἀναγνώσκειν, lire, primitivement reconnaître, de ἀνά, indiquant réduplication, et γνώσκειν, connaître (voy. GNOSTIQUE).

† **ANAGOGIE (a-na-go-jie)**, s. f. Terme de théologie. Ravissement de l'âme dans la contemplation des choses divines, ou efforts qu'elle fait pour découvrir le sens mystique de quelques passages de l'Écriture.

— ÉTYM. ἀναγογία (voy. ANAGOGIQUE).

ANAGOGIQUE (a-na-go-jí-k'), adj. Terme de théo-

logie. Interprétation anagogique, interprétation qui s'élève du sens littéral à un sens spirituel. Pour distinguer le sens anagogique des phrases hébraïques chez les prophètes, VOLT. *Phil.* IV, 455.

— ÉTYM. ἀναγωγής, qui élève, de ἀνά, en haut, et γωγής, qui conduit, de γάγειν (voy. AGIR).

† **ANAGRAMMATIQUE (a-na-gra-mma-ti-k')**, adj. Qui a rapport à l'anagramme.

ANAGRAMMATISER (a-na-gra-mma-ti-zé), v. n. Faire des anagrammes.

— ÉTYM. *Anagramme*. St-Amand a dit *anagrammer*: Il me souvient qu'un acrostiche *Anagramme* par l'hémistiche.... dans MÉNAGE.

ANAGRAMMATISTE (a-na-gra-mma-ti-st'), s. m. Celui qui fait des anagrammes.

ANAGRAMME (a-na-gra-m'), s. f. Transposition de lettres, qui d'un mot ou d'une phrase fait un autre mot ou une autre phrase. Les mots nacre, rance et ancre sont des anagrammes les uns des autres. J'aimerais mieux tirer l'oison, Et même tirer à la rame, Que d'aller chercher la raison Dans les replis d'une anagramme, COLLETET, dans MÉNAGE.

— REM. C'est une faute assez commune de faire *anagramme* masculin.

— ÉTYM. ἀναγράμμα, de ἀνά, indiquant renversement, et γράψιν, écrire (voy. GRAPHIQUE).

ANAGYRE (a-na-ji-r') ou **ANAGYRIS (a-na-ji-ris')**, s. m. Terme de botanique. Arbrisseau de la famille des légumineuses, dont les feuilles sont purgatives, et dont le bois et l'écorce sont fétides (*anagyris foetida*, L.); dit vulgairement bois puant.

— ÉTYM. ἀναγύρις ou ἀνάγυρος.

† **ANAL, ALE (a-nal, na-l')**, adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'anus. Les veines anales.

ANALECTES (a-na-lè-k't), s. m. plur. Terme de philologie. Morceaux, fragments choisis d'un auteur ou de plusieurs auteurs.

— ÉTYM. ἀναλεκτα, de ἀνά, indiquant distribution, et λέγειν, choisir (voy. LIRE).

ANALÈME (a-na-lè-m'), s. m. Terme de géographie astronomique. Représentation des cercles de la sphère sur une surface plane, comme on le voit dans les cadans solaires (voy. aux ADDITIONS).

— REM. Pourquoi ne pas écrire analemme comme on l'écrivait autrefois et comme on écrit encore aujourd'hui lemme ? Irrégularité que l'Académie aura à faire disparaître.

— ÉTYM. ἀναλημμα, base ou pied d'estal du cadran, dont on a, par métonymie, donné le nom aux lignes qui forment le gnomon; de ἀνά, en haut, et λημμα, prise (voy. LEMME), c'est-à-dire soutien.

† **ANALEPSIE (a-na-lè-psie)**, s. f. Terme de médecine. Rétablissement des forces après une maladie.

— ÉTYM. ἀναληψία (voy. ANALEPTIQUE).

ANALEPTIQUE (a-na-lè-pti-k'), || 1^e Adj. Terme de médecine. Qui restaure, qui rétablit les forces épuisées. Médication, alimentation analeptique. || 2^e S. m. Un bon analeptique.

— ÉTYM. ἀναληπτικός, de ἀναλημμάτειν, reprendre, de ἀνά, indiquant reprise, et λημμάτειν, prendre (voy. LEMME).

† **ANALGÉSIE** ou **ANALGIE (a-nal-jé-zie ou a-nal-jie)**, s. f. Terme de médecine. Absence de douleur; insensibilité à la piqûre, au pincement, etc. dans la plupart des cas d'hystérie.

— ÉTYM. ἀναλησία, de ἀνά privatif, et ληγος, douleur.

ANALOGIE (a-na-lo-jie), s. f. || 1^e Rapport, similitude entre plusieurs choses différentes. Il y a de l'analogie entre le cheval et l'âne. || Raisonner par analogie, former un raisonnement fondé sur les rapports ou sur les ressemblances en tant qu'elles indiquent des rapports. || 2^e Rapport que les mots ont entre eux par leur formation. Le mot passionné est formé de passion par la même analogie qu'affectionné est formé d'affection. || 3^e En termes de mathématiques, rapport, proportion. Il y a la même analogie entre 2 et 3 qu'entre 6 et 9. Vieux en ce sens. || 4^e En philosophie, procédé de l'esprit qui s'élève, par l'observation des rapports, à la raison de ces rapports. || Analogie prochaine, la perception actuelle de la similitude, de la ressemblance de deux ou plusieurs choses présentes; analogie éloignée, celle par laquelle, étant connu le rapport de deux faits, nous concluons l'existente de l'un de l'existence de l'autre. En elle-même, l'analogie n'est que la somme des rapports avec les choses connues,

BUFF. *Horisme, arithm. morale*. Par la seule chaîne du raisonnement et les probabilités de l'analogie, le péché originel est retrouvé, CHATEAUB. *Génie*, I, III, 3. — ÉTYM. ἀναλογία, de ἀνάλογος; (voy. ANALOGUE)

ANALOGIQUE (a-na-lo-ji-k'), *adj.* Qui est conforme à l'analogie, qui est appuyé sur l'analogie. Ces mots sont formés d'une manière analogique. || Il se met après son substantif : Expressions analogiques.

— ÉTYM. Ἀναλογικός (voy. ANALOGIE).

ANALOGIQUEMENT (a-na-lo-ji-ke-man), *adv.* D'une manière analogique. Procéder analogiquement.

— ÉTYM. *Analogique* et le suffixe *ment* (voy. MENT).

ANALOGUE (a-na-lo-gh'). || 1° *Adj.* Qui a de la ressemblance, de l'analogie. L'italien et le français sont des langues analogues. || 2° *S. m.* Les ailes des oiseaux sont les analogues des membres antérieurs des quadrupèdes. || 3° En anatomie comparée, théorie des analogies, théorie qui recherche les parties analogues dans les corps organisés. On donne le nom d'analogues à des organes qui, sans avoir la même forme, les mêmes proportions dans les divers animaux, offrent les mêmes connexions avec les organes voisins. || 4° En physique, pôle analogue de la tourmaline électrisée, celui qui concorde, par le signe de l'électricité qu'il acquiert, avec le signe de la température.

— ÉTYM. Ἀνάλογος, de ἀνά, d'après, et λόγος, raison (voy. LOGIQUE).

ANALYSE (a-na-li-z'), *s. f.* || 1° Résolution d'un tout en ses parties. || 2° Analyse chimique, décomposition d'un composé au moyen de réactifs appropriés, et séparation de ses principes constitutants. Cette tache était d'une encre tout extraordinaire, qui résistait à l'analyse, P. L. COUR. I, 79. || Analyse qualitative, celle qui détermine la nature ou qualité des parties d'un composé, sans s'occuper de leur quantité. || Analyse quantitative, celle dans laquelle on détermine le poids et le volume, absolu ou proportionnel, des parties obtenues par l'analyse qualitative. || Analyse immédiate, celle qui sépare les parties dont un corps est composé. Exemple : Séparation d'un sel en son acide et sa base ou ses bases. || Analyse élémentaire, celle dans laquelle on ne s'occupe que du poids et de la nature des éléments chimiques ou corps simples. || 3° En grammaire, analyse, exposé que le maître fait faire de tous les accidents et des propriétés des mots ou des phrases. || L'analyse grammato- logique consiste à faire connaître les lettres, les syllabes, les signes orthographiques. || L'analyse spécifique des mots est la décomposition d'une phrase ou d'un discours selon les espèces de mots qui y entrent. || L'analyse étymologique consiste à décomposer tous les mots d'une phrase par rapport à l'étymologie, c'est-à-dire à indiquer les primitifs et les dérivés, les simples et les composés. || L'analyse logique consiste à expliquer exactement la nature, le nombre et la composition des propositions, et à en distinguer et déterminer les différents termes. || L'analyse syntaxique des phrases est celle qui nous fait connaître les rapports que les mots ont les uns aux autres. || L'analyse grammaticale est l'analyse syntaxique et l'analyse spécifique réunies et faites toutes deux à la fois de la même phrase. || 4° En logique, méthode par laquelle on remonte des effets aux causes, ou des conséquences aux principes, du particulier au général, du composé au simple. L'analyse est l'opposé de la synthèse. || 5° En littérature, extrait, précis, examen d'un ouvrage. Je ferai l'analyse des notes et de l'instruction, BOSS. *Lett. quiét.* 199. Si l'on faisait en toute rigueur l'analyse de ce discours, ID. *Or. 9.* En faisant l'analyse des propositions de l'auteur, ID. *Préf.* Voici le temps de lui apprendre à faire l'analyse d'un discours, J. J. ROUSS. *Ém. IV.*

|| 6° Au moral, examen, recherche. L'analyse de nos facultés, des passions. || 7° En termes de mathématiques, l'analyse est l'algèbre. L'analyse transcendante est le calcul différentiel et intégral. On appelle aussi quelquefois analyse l'application de l'algèbre à la géométrie, ou géométrie générale. || 8° En dernière analyse, loc. adv. En dernier résultat.

— SYN. ANALYSE, INDUCTION. L'analyse est proprement et essentiellement la résolution du composé en ses éléments, et la synthèse, la reconstitution des éléments en leur composé; c'est ce que la chimie nous enseigne d'une manière nette et précise. Mais quand on dit que l'analyse est la méthode qui va des effets à la cause, des conséquences au principe, du particulier au général, on ajoute à l'analyse une idée qui en fait la méthode inductive, l'induction. L'induction est donc l'analyse considérée quant à la recherche de la cause, du principe, du général. C'est en ce sens que l'analyse a été dite souvent méthode des découvertes. L'astronomie offre

le plus bel exemple d'analyse ou induction, quand Newton trouva la gravitation, cause des faits particuliers, et de synthèse ou déduction, quand de la gravitation ou loi générale on tira les faits particuliers du système solaire.

— ÉTYM. Ἀνάλυσις, de ἀναλύω, résoudre, de ἀνά et λύω, délier.

ANALYSÉ, ÉE (a-na-li-zé, zée), *part. passé.* Les substances analysées par la chimie. Cette comédie analysée par un critique habile. Les facultés de l'entendement analysées à l'aide d'une méthode plus sûre.

ANALYSER (a-na-li-zé), *v. a.* Faire l'analyse. Analyser une substance. Analyser une phrase. Analyser un discours, une pièce de théâtre.

— ÉTYM. *Analyse.*

— **ANALYSEUR** (a-na-li-zeur), *s. m.* Celui qui analyse. Locke, ce profond analyseur des procédés de l'esprit humain..., MIRAB. *Collection*, t. v, p. 32.

— ÉTYM. *Analysier.*

ANALYSTE (a-na-li-st'), *s. m.* Celui qui est versé dans l'analyse mathématique.

— ÉTYM. *Analyse.*

ANALYTIQUE (a-na-li-ti-k'), *adj.* || 1° Qui tient de l'analyse, qui procède par analyse. Méthode analytique. Esprit analytique. J'ai suivi la voie analytique dans mes méditations, DESC. Rép. 2. || 2° Géométrie, mécanique analytique, traités qui reposent sur l'emploi de l'algèbre ou du calcul infinitésimal.

— ÉTYM. Ἀναλυτικός (voy. ANALYSE).

ANALYTIQUEMENT (a-na-li-ti-ke-man), *adv.* D'une manière analytique; par voie d'analyse. Procéder analytiquement.

— ÉTYM. *Analytique* et le suffixe *ment*.

— **ANAMNESTIQUE** (a-na-mnè-sti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui rappelle le souvenir. Signes anamnestiques ou commémoratifs, signes à l'aide desquels on découvre ce qui a précédé.

— ÉTYM. Ἀναμνηστικός, de ἀνά, d'après, d'rechef, et μνήσις, mémoire (voy. MÉMOIRE).

ANAMORPHOSE (a-na-mor-fô-z'), *s. f.* || 1° Image déformée dessinée sur une surface plane, qui, reflétée par un miroir cylindrique vertical, offre une figure régulière. || 2° En botanique, nom donné à l'ensemble des changements qui se manifestent chez certains lichens et autres cryptogames.

— ÉTYM. Ἀναμόρφωσις, mot fictif, de ἀναμόρφω, autre mot fictif, de ἀνά, indiquant transposition, et μορφή, forme.

ANANAS (a-na-nâ), *s. m.* || 1° Plante de l'Inde et de l'Amérique méridionale, qui produit le fruit délicieux et rafraîchissant appelé aussi ananas. || 2° Espèce de grosse fraise très-parfumée.

— ÉTYM. Péruvien, *nanas*, nom du fruit.

— **ANANDRE** (à-nan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une plante dont les fleurs sont privées d'organes mâles.

— ÉTYM. Ἀνδρόφυτος, de ἀνά, indiquant féminité, et φυτός, plante.

— **ANANTHE** (a-nan-t'), *adj.* Qui ne porte pas de fleurs.

— ÉTYM. Ἀνά privatif, et θεός, fleur.

ANAPESTE (a-na-pè-sti'), *s. m.* En poésie grecque et latine, pied composé de deux brèves et d'une longue.

— ÉTYM. Ἀνάπεστος, de ἀνά, indiquant réduplication, et πέστος, frapper.

ANAPESTIQUE (a-na-pè-sti-k'), *adj.* Dans lequel entre l'anapest. Vers, mètre anapestique.

— ÉTYM. Ἀναπαιστικός (voy. ANAPESTE).

— **ANAPHONÈSE** (a-na-fo-nê-z'), *s. f.* Terme de médecine. Exercice ou éclats de la voix; action de crier. || En thérapeutique, emploi des exercices vocaux pour fortifier les poumons et les voies respiratoires.

— ÉTYM. Ἀναφώνησις, de ἀναφωνέω, de ἀνά, en haut, et φωνέω, faire entendre un son.

ANAPHORE (a-na-fo-r'), *s. f.* Figure de rhétorique. Répétition du même mot en tête des phrases ou de membres de phrase. Il y a une anaphore dans ces vers de Delille : Tendre épouse, c'est *toi* qu'il appelaient son amour, *Toi* qu'il pleurait la nuit, *toi* qu'il pleurait le jour, *Géorg.* liv. IV.

— ÉTYM. Ἀναφορά, de ἀνά, de nouveau, et φέρειν, porter.

— **ANAPHRODISIAQUE** (a-na-fro-di-z-i-a-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui éteint les désirs vénériens.

— ÉTYM. Ἀναφροδισιακός (voy. ANAPHRODITE).

— **ANAPHRODISIE** (a-na-fro-di-zie), *s. f.* Terme de médecine. Absence des désirs vénériens. || Il n'a pas un sens aussi étendu que le mot impuissance.

— ÉTYM. Voy. ANAPHRODITE.

ANAPHRODITE (a-na-fro-di-t'), *adj.* Terme de médecine. Insensible à l'amour.

— ÉTYM. Ἀναφροδίτος, de ἀν privatif, et φροδίτη, Vénus (voy. APHRODISIAQUE).

— **ANAPLASTIE** (a-na-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Art de rétablir la forme normale des parties mutilées. On emploie plus généralement le mot autoplastie, qui n'a pourtant pas le même sens.

— ÉTYM. Ἀνά, indiquant rénovation, et πλαστεῖν, former (voy. PLASTIQUE).

— **ANAPLASTIQUE** (a-na-pla-sti-k'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui se rapporte aux procédés de restauration des parties.

— ÉTYM. *Anaplastie.*

— **ANAPLÉROTIQUE** (a-na-plé-ro-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Médicaments anaplérotiques, médicaments auxquels on attribuait la propriété de favoriser la régénération des chairs dans les plaies.

— ÉTYM. Ἀναπληρώω, remplir, de ἀνά, et πληρώω, emplir.

ANARCHIE (a-nar-chie), *s. f.* Absence de gouvernement, et par suite désordre et confusion. On ne voit que trouble et anarchie. L'anarchie des esprits. De ce que l'ordre est meilleur que la confusion, je conclus qu'il n'y a rien de pire que l'anarchie, c'est-à-dire de vivre sans gouvernement et sans lois, boss. *Connais.* I, 43. La Hollande du joug en vain s'est affranchie, Sa liberté lui pèse et touche à l'anarchie, LEMIERRE, *Barneveld*, I, 4.

— ÉTYM. Ἀναρχία, de ἀν privatif, et αρχή, commandement (voy. ARCHONTE).

ANARCHIQUE (a-nar-chi-k'), *adj.* || 1° Qui tient de l'anarchie. Etat anarchique. Dis-lui que ma présence N'autorisera point l'anarchique insolence D'un tas de malheureux qui peuvent m'égorguer, ROTROU, *Phocion*, IV, 2. || 2° Favorable à l'anarchie. Opinion anarchique. Discours anarchique.

— ÉTYM. *Anarchie.*

— **ANARCHISER** (a-nar-chi-zé), *v. a.* Néologisme. Rendre anarchique. Une loi qu'il est impossible de faire exécuter, même en anarchisant toutes les parties de l'empire, MIRAB. *Collection*, t. v, p. 403.

— ÉTYM. *Anarchie.*

ANARCHISTE (a-nar-chi-st'), *s. m.* Fauteur d'anarchie, perturbateur.

— **ANARMOSTIQUE** (a-nar-mo-sti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit des cristaux offrant des faces qui ne sont pas toutes produites par une même loi.

— ÉTYM. Ἀναρμόσις, de ἀνά privatif, et μορφή, disposer.

ANASARQUE (a-na-zar-k'), *s. f.* Terme de médecine. Gonflement du corps produit par de la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire.

— HIST. XVI^e s. Quand toute l'habitude du corps est pleine de phlegme blanc, on appelle l'hydropisie anasarca ou leucophlegmatia, PARÉ, VI, 41.

— ÉTYM. Ἀνά, indiquant dispersion, et σάρξ, chair (voy. SARCASME).

ANASTOMOSE (a-na-sto-mô-z'), *s. f.* Terme d'anatomie. Abouchement de deux vaisseaux. Je lui demande un petit éclaircissement sur les veines lactées et sur les anastomoses, et il ne me le veut pas donner, FONTEN. *Jug. de Pluton.*

— HIST. XVI^e s. Anastomose est communication de veine avec artère, à fin que si elles ont indigence, qu'elles s'aident, PARÉ, I, 22. Les aneurismes se font par anastomose et diapedese, ruption, erosion et playe, ID. V, 30.

— ÉTYM. Ἀναστόμωσις, de ἀναστομόω, ouvrir, de ἀνά, et στόμα, bouche.

ANASTOMOSÉ, ÉE (a-na-sto-mô-zé, zée), *part. passé.* Des veines anastomosées entre elles.

ANASTOMOSER (S') (a-na-sto-mô-zé), *v. résf.* Terme d'anatomie. Se joindre par anastomose.

— **ANASTOMOTIQUE** (a-na-sto-mo-ti-k'), *adj.* Qui a rapport à l'anastomose.

ANASTROPHE (a-na-stro-f'), *s. f.* Terme de grammaire. Renversement de construction; par exemple, en latin, *mecum*, *tecum*, *vobiscum*, au lieu de *cum me*, *cum te*, *cum vobis*.

— ÉTYM. Ἀναστροφή, de ἀναστρέψειν, renverser, de ἀνά, indiquant renversement, et στρέψειν, tourner (voy. STROPHE).

ANATHÉMATISÉ, ÉE (a-na-té-ma-ti-zé, zée), *part. passé.* Opinions dangereuses anathématisées par le concile.

ANATHÉMATISER (a-na-té-ma-ti-zé), *v. a.* || 1° Frapper d'anathème, excommunier. || 2° Blâmer avec force, vouer à l'exécration. Nous anathémisons cette opinion comme hérétique, PASC. Prov. 4.

— ÉTYM. Ἀναθεματίζειν, maudire, de ἀνάθεμα, anathème (voy. ce mot).

— **ANATHÉMATISME** (a-na-té-ma-ti-sm'), *s. m.* Malédiction. Vouloir trouver un autre sens dans ces

anathématismes du concile, c'est.... BOSS. *Avert.* 6. Tout ce que les premiers conciles œcuméniques ont inséré dans leurs symboles ou dans leurs anathématismes, ID. 6^e *Avertissement sur les Lettres de Juriel.*

— ÉTYM. ἀναθεματισμός, de ἀναθεματίζειν (voy. ANATHÉMATISER).

ANATHÈME (a-na-tê-m'), s. m. || 1^e Personne exposée publiquement à la malédiction par l'autorité ecclésiastique. Vous êtes donc là, comme un anathème, séparé de tout le reste de vos frères? MASS. *Temples.* Vous séparer, comme un anathème, de tout le corps des justes, ID. *Conv.* L'assemblée même des fidèles leur était d'abord interdite [aux pénitents publics] comme à des anathèmes, ID. *Respect dans les Temples.* Dieu vous rejette invisiblemement, vous êtes à ses yeux un anathème et un excommunié, ID. *ib.* Vivant comme des anathèmes séparés de l'assemblée sainte, ID. *Carême, Petit nombre des Élus.* N'êtes-vous pas un anathème, si vous n'aimez pas J. C. crucifié? ID. *Carême, Passion.* Vous serez jusqu'à la fin marqué d'un caractère de réprobation, et un anathème caché au milieu d'Israël, ID. *Conférences, Etat ecclésiastique.* J'ai confiance, ô mon Dieu, qu'il n'y a pas ici, comme autrefois sous les tentes d'Israël, un autre Achan caché dans la foule ni un anathème parmi les fidèles, ID. *Carême, Communion.* C'est ce monde qui doit être pour vous un crucifié, c'est-à-dire un anathème et un objet d'horreur, ID. *Carême, Petit nombre des Élus.* || 2^e Adjectivement. Qu'il soit anathème. Saint Paul a l'autorité d'un père et la tendresse d'une mère; il veut être anathème pour ses enfants, FÉN. XVIII, 363. || 3^e Par extension, retranchement de la communion de l'Église. Le concile frappa d'anathème un évêque célèbre, BOSS. *Hist.* I, 44. Josué immola au Seigneur 31 rois du pays tous soumis à l'anathème, VOLT. *Mœurs, Vict. humaines.* || 4^e Malédiction. Je ne viens pas ici prononcer des anathèmes contre les grandeurs humaines, MASS. *Vices.* La religion ne semble avoir des anathèmes que pour ceux qui.... ID. *Prosp.* Enfin vous avez dit anathème à Satan et à ses œuvres, ID. *Carême, Mort.* L'eau du baptême Ne vous apporte point la mort et l'anathème, VOLT. *Zaïre,* III, 4. || 5^e Fig. Tout l'anathème des malheurs publics tombe sur vous seul, MASS. *Carême, Sur les causes ordinaires de nos rechutes.* || 6^e En parlant des personnes, opprobre, exécration. Vous n'êtes que l'anathème du ciel et le scandale de la terre, MASS. *Carême, Vocation.* Les impies mourront la honte de l'humanité, l'opprobre de la religion et l'anathème du ciel et de la terre, ID. *Paraphrases, psaume 27.* || 7^e Fig. Réprobation, blâme solennel. Cette proposition est frappée d'anathème, PASC. *Prov.* 3. On ose lever l'anathème que saint Paul prononce contre.... ID. *Prov.* 10.

— HIST. XII^e s. L'apostolies les leies [laïques] idunc escumenja [excommunia], E celui, qui qu'il seist, qui jamais les tendra; E desuz anatheme à tuz dis conferma, Th. le Mart. 58. || XIII^e s. Por plus enforcier l'anatesme, Quant il aura finé son tesme, Li met ou poing ung ardant cierge Qui ne fu pas de cire vierge, la Rose, 1978.

— ÉTYM. ἀνάθεψα, exposition, et aussi personne exposée, de ἀναθεύειν, formé lui-même de ἀνά, en haut, et θεύειν, poser (voy. THÈME).

ANATIFE (a-na-ti-f'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Genre de cirripèdes, dont les valves sont soutenus sur un pédoncule tubuleux susceptible de s'allonger et de se contracter, d'où le nom de pouss-pieds.

— ÉTYM. *Anatifa*, abrégé d'*anatifère*; d'*anas*, canard, et *ferre*, porter; parce que, dans certains pays du nord, on a cru que ce coquillage produisait des canards sauvages.

† **ANATOCISME** (a-na-to-si-sm'), s. m. Capitalisation des intérêts d'une somme prêtée.

— ÉTYM. ἀνατοξισμός, intérêt d'intérêts, de ἀνατοξίζειν, formé lui-même de ἀνά, et de τοξός, génération, et, par suite, intérêt.

ANATOMIE (a-na-to-mie), s. f. || 1^e Art de disséquer les différentes parties des corps organisés. L'anatomie du corps humain. L'anatomie d'une plante. || 2^e Science qui a pour objet les corps organisés considérés à l'état de repos, et pour but la connaissance de leur organisation ou constitution. || Anatomie générale, partie de l'anatomie qui a pour sujet les parties du corps qui, une fois observées dans une région de l'économie, sont connues pour toutes les autres, et qui a pour but l'étude de leur organisation. || Anatomie descriptive, partie de l'anatomie

qui a pour sujet les parties du corps dont l'examen doit être fait spécialement, et qui a pour but la connaissance de leur mode de connexion et de leur constitution. || Anatomie pathologique, celle qui s'occupe des altérations que peuvent éprouver les organes ou leurs tissus. || Anatomie chirurgicale et médicale, application de toutes les sections d'anatomie, soit normale, soit pathologique, à l'étude des maladies dites chirurgicales et internes, considérées dans leurs causes, leurs symptômes et leur thérapeutique. || Anatomie topographique ou anatomie des régions, étude de toutes les parties que l'on rencontre dans telle ou telle région considérée de la superficie au centre; l'étude de la position respective des muscles, nerfs, vaisseaux, etc. || Anatomie comparée, étude comparative de chaque partie des êtres par rapport aux modifications de leur structure dans les diverses classes d'animaux et de végétaux. Aussi excellait-il dans l'anatomie comparée, qui est l'anatomie prise le plus en grand qu'il soit possible et dans une étendue où peu de gens la peuvent embrasser, FONTEN. *Du Verney.* || Anatomie artificielle, art de modeler et de représenter avec la cire ou le carton les différents organes ou les différentes parties du corps humain dans l'état sain ou dans l'état de maladie. || 3^e Corps disséqué, imitation d'un corps disséqué. Une pièce d'anatomie. Cabinet d'anatomie. Personne ne doute que des anatomies en cire colorée ne soient des ouvrages d'habiles artistes, VOLT. *Princ. d'action,* 4. || 4^e Fig. Analyse, examen. Nous fîmes une anatomie de la Bretagne, SÉV. 238. A faire l'anatomie de ces sortes de discours, ID. 447. Il s'appesantit sur les détails; il fait une anatomie, LA BRUY. 4. Je ne ferai point l'anatomie des paroles de Malebranche pour en tirer des conséquences rigoureuses, FÉN. III, 8. Le précurseur a fait une anatomie des passions du cœur humain qui égale les maximes de M. de La Rochefoucauld, ID. XXI, 5. L'objet perpétuel de l'optique de M. Newton est l'anatomie de la lumière; l'expression n'est point trop hardie; ce n'est que la chose même, FONTEN. *Newton.*

— HIST. XIV^e s. Et en ont un livre que il appellent anatomie, ORESME, *Eth.* 29. || XVI^e s. Les Egyptiens faisoient apporter l'anatomie seche d'un corps d'homme mort, pour... MONT. I, 76. À d'aulcuns l'estude des histoires, c'est l'anatomie de la philosophie en laquelle les plus abstruses parties de nostre nature se penetrent, ID. I, 169. Après avoir fait une anatomie [examen] superficielle de ce petit miracle, tout esperdu d'aise, volut.... YVER, p. 560. Donnant toujours quelques nouveaux attraits à ceux qui la regardoient, et prenant plaisir à faire l'anatomie des cœurs des jeunes gens, DESPER. *Contes,* LXVI. L'anatomie, premier et principal fondement de la médecine, PARÉ, *Préf.* J'ai délibéré de poursuivre tout d'un trait l'anatomie des muscles, ID. IV, *Préf.* En grec *sceletos*, qui signifie anatomie seiche, ID. IV, 43.

— ÉTYM. *Anatomia*, de ἀνατομή, dissection, de ἀνατέμνειν, couper en morceaux, de ἀνά et τέμνειν, couper (voy. TOME).

ANATOMIQUE (a-na-to-mi-k'), adj. Qui appartient à l'anatomie.

— HIST. XVI^e s. Ils se sont estudiés d'entendre son architecture admirable par dissection anatomique, PARÉ, *Préf.* Dilater la playe, en évitant les nerfs et grands vaisseaux, ainsi que fait le bon et expert chirurgien anatomique, PARÉ, IX, 22.

— ÉTYM. ἀνατομικός (voy. ANATOMIE).

ANATOMIQUEMENT (a-na-to-mi-ke-man), adv. D'une manière anatomique.

— ÉTYM. *Anatomique* et le suffixe *ment* (voy. MENT).

ANATOMISÉ, ÉE (a-na-to-mi-zé, zée), part. passé. || 1^e Corps anatomisé. || 2^e Fig. Jamais le cœur n'a été mieux anatomisé que par ces messieurs-là, SÉV. 77.

ANATOMISER (a-na-to-mi-zé), v. a. || 1^e Faire l'anatomie, disséquer. || 2^e Fig. Le barbare [Newton] a montré aux hommes ce que c'est que la lumière, et il a su anatomiser les rayons du soleil, VOLT. *Dial.* XXIX, 8. Il estinutile de tant anatomiser les sons, D'OLIVET, *Pros. franç.* || 3^e Anatomiser un livre, un discours, l'examiner en détail, en analyser les différentes parties.

— HIST. XVI^e s. Encores que durant quatre jours ils eussent anatomisé quatre testes de criminels, CARLIX, VII, 28. Ceux qui ont anatomisé et découpé les corps, PARÉ, I, *Préf.* v, 30. À tous les millions de diables qui le puissent anatomiser la cervelle, RAB. *Pant.* IV, 66.

— ÉTYM. Voy. ANATOMIE.

† **ANATOMISME** (a-na-to-mi-sm'), s. m. Terme de physiologie. Abus qui consiste à vouloir trouver dans les parties de structure simple, des dispositifs compliqués qu'on suppose capables de rendre compte, physiquement ou chimiquement, des phénomènes organiques ou vitaux qu'elles offrent.

— ÉTYM. *Anatomie.*

ANATOMISTE (a-na-to-mi-st'), s. m. Celui qui s'occupe d'anatomie, qui est versé dans l'anatomie. M. du Verney fut assez longtemps le seul anatomiste de l'Académie, et ce ne fut qu'en 1684 qu'on lui joignit M. Mery, FONTEN. *Du Verney.*

— HIST. XVI^e s. Les anatomistes se divisent communément en quatre parties, PARÉ, I, 1.

— ÉTYM. *Anatomiser.*

† **ANATROPE** (a-na-tro-p'), adj. Terme de botanique. Se dit de l'ovule végétal qui est refléchi.

— ÉTYM. ἀνατρέπω, retourner, de ἀνά, re, et τρέπειν, tourner (voy. TROPE).

ANCESTRES (an-sé-tr'), s. m. plur. || 1^e Dans le style noble, les descendants qui ont précédé le grand-père. Homme qui compte une longue suite d'ancêtres. Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions, MONTESQ. *Lettres pers.* 88. Attale, était-ce ainsi que régnaien tes ancêtres? CORN. *Nicom.* IV, 6. || 2^e Les hommes qui ont vécu avant nous, sans être de notre famille. Suivant la coutume de nos ancêtres. Quitte un vain préjugé, l'ouvrage de nos prêtres, Qu'à nos peuples grossiers ont transmis nos ancêtres, VOLT. *Alz.* I, 4. || 3^e S. m. et f. Qu'importe qui puisse être Ni leur père, ni leur ancêtre? MALH. VI, 8. Le Père, ancêtre majestueux des temps, serait-il donc une peinture inférieure à celles de la mythologie? CHATEAUB. *Génie.* I, 3. Dieu créa une lumière qui, passant d'élue en élue, d'ancêtre en ancêtre de Mahomet, parvint enfin jusqu'à lui, MOYTESQ. *Lettres pers.* 39. C'était justement un duc de Parme, ancêtre du duc régnant, VOLT. *dans LEGOARRANT.* Un ancêtre important de ce prince, le grand Henri IV, ID. *ib.* Des corps constitués ont dit en parlant à Victoria, reine d'Angleterre, de la reine Elisabeth: La glorieuse ancêtre de Votre Majesté.

— REM. Ce mot, dit Th. Corneille, n'a pas de singulier; il ne faut pas dire: Un tel est mon ancêtre, mais un tel est un de mes ancêtres. Ménage, Trévoux, Féraud approuvent cette décision, et, dans les exemples donnés par l'Académie, ce mot n'est employé qu'au pluriel. Néanmoins, avec Malherbe, Voltaire, Montesquieu et Chateaubriand, on peut employer ancêtre au singulier.

— SYN. ANCÊTRES, AÎEUX, PÈRES. Ces expressions ne sont synonymes que quand on les applique aux hommes qui ont vécu avant nous, sans y attacher l'idée de liens de famille. Voici la gradation: nos pères sont les plus voisins de nous; nous y touchons; nos aîeux sont plus éloignés: ils touchent à nos grands-pères; enfin les ancêtres sont les plus éloignés de tous.

— HIST. XI^e s. Granz [il] est et forz, trait à ces anciens, *Ch. de Rol.* CCXXVIII. || XII^e s. Prenez Sisson la grant cité de pris; Moie doit estre, nos ancêtres la fint, *Garin le loherain*, t. I, p. 143. Ce témoignent li ancisseur, AUDEFRE. LE BAST. *Romanc* p. 40. Qui de l'histoire aux Saisnes veut ouïr par raison, Des ancessors ariere doit mouvoir la chanson, *Sax.* III. Qo que à saint iglise unt si ancesur duné, En parmenable almosne li unt tut graanté, *Th. le Mart.* 45. Si l'escrera de ceste bone terre qui à lur ancestres dunad, *Rois*, 293. Pour remembrer des ancessors Li feze li diz e li mours, Deit l'en li livres e li gestes E li estoires lire as festes, WACE, *Rou*, 60. || XIII^e s. Pour ce que si ancêtre l'eurent tenu aincois [auparavant], *Berte*, LXI. Se il n'achate l'iae de Guerin Dubois à cui ancisseur li rois Philippe le dona en eritage, *Liv. des mét.* 264. Il avoit eu la garde de Saint Remi de Rains de long tans, il et si ancisseur, et les menoient trop mallement, *Chr. de Rains*, 238. Pour accueillir moi et mes ancessors en leurs prières, DU CANGE, *accolligere*. Aincois l'en doit on bon gré savoir quant il esclarissen les cozes que lor anchisseur tinrent orbenement, BEAUM. XXIV, 5. Cuides pour ce gentilz homestre, Encor le fussent ti ancêtre? *Dit de gentillesse.* || XIV^e s. Nous Jehans contes de Joigny considerans les courtoisies que li dit habitant et leur ancesseur ont fait ou temps passé, DU CANGE, *ancessor*. || XV^e s. Vos ancessors [il] a servi largement Et tou son temps employé jusques cy, E. DESCH. *Supplicat au roi.* Et dit ainsi que la guerre a trop duré entre lui et ses ancessors au royaume de France et que

trop de vaillants hommes en sont morts, FROISS. III, IV, 44.

— ETYM. Provenç. *ancestor*; espagn. *antecesor*; ital. *antecessore*; de *ante*, avant (voy. AINS), et *cedere*, marcher (voy. CÉDER). Le vieux français a *ancestre* et *ancestor*: *ancestre* répond au nominatif *antecessor*, avec l'accent sur *ces*; *ancestor* répond au régime *antecessorem*, avec l'accent sur *so*. On trouve des exemples où l'emploi de ces deux formes est régulier, la première pour le sujet, la seconde pour le régime; mais, de bonne heure, elles furent confondues, comme *prestre* et *provoire*. C'est pour cela que dans le français moderne, la forme sujet *ancêtre* a prévalu contre l'habitude qui a fait généralement prévaloir la forme régime. L'ancien français avait le substantif féminin *ancesserie*, qui désignait l'ensemble des ancêtres; il est dommage que ce mot ait péri.

ANCHE (an-ch'), s. f. || 1^e Langue mobile qui ouvre et ferme alternativement le passage de l'air dans un tuyau, où on la fait vibrer. C'est par une anche qu'on souffle dans les clarinettes, les hautbois et les bassons. || 2^e Demi-tuyau de cuivre pour l'orgue. || Jeu d'anches, la série des tuyaux de l'orgue embouchés comme des instruments à anche. || 3^e Conduit par lequel la farine tombe du moulin dans la huche.

— HIST. XVI^e s. Marsyas qui inventa la hanche pour emboucher le hautbois, AMYOT, *Comment reférer la colère*, 42. Je ne scaurois chanter, et quand je le voudrois, Je jure par ton bouc qu'encore je ne pourrois : Car on m'a pris d'embûche à ceste matinée L'anche de mon bourdon que tu m'avois donnée, RONS. 743. Toy Perrot, prens en don ceste belle chevrette [musette] : Son ventre est fait de cerf, son anche de coudrette, Son bourdon de prunier ; jamais ne perd le vent, ID. 745.

— ETYM. Anc. haut-allem. *ancha*, jambe, tibia, d'où le français *anche*, avec le sens de tuyau; Berry, *anche*, robinet; d'où le provincialisme, tirer du vin par l'anche; dites par la cannelle.

† **ANCHE** (an-ché), adj. m. Terme de blason. Il se dit d'un cimenterre recourbé.

— ETYM. *Anche*.

† **ANCHEAU** (an-ché), s. m. Terme de mégisserie. Vase à détremper la chaux.

† **ANCHER** (an-ché), v. a. Technologie. Mettre une anche à un instrument.

† **ANCHIFLURE** (an-chi-flu-r'), s. f. Technologie. Trou qu'un ver fait à une douve de tonneau dans l'endroit où elle est couverte par le cerceau.

ANCHILOPS (an-ki-lo-ps'), s. m. Terme de médecine. Petite tumeur située vers le grand angle de l'œil, devant ou à côté du sac lacrymal.

— ETYM. Ἀγχίλωψ, mot formé comme αἱμάλωψ, amas de sang, μώλωψ, ecchymose, où il ne faut pas voir des composés de ὥψ, œil.

ANCHOIS (an-choi), s. m. Petit poisson de mer que l'on sale pour le conserver, et qui se mange d'ordinaire en hors-d'œuvre. Es-tu prié de quelque fête Que donne ce seigneur courtois Qui toujours entouré d'anchois, Pendant sa podagre passée.... CHAUL. *Au duc de Nevers*.

— HIST. XVI^e s. Des barrils d'anchoies, o. DE SERRES, 680.

— ETYM. Espagn. *anchoa*, *anchova*; portug. *anchova*; ital. *acciuga*; sicil. *anciova*; veron. *ancioa*; génois, *anciua*; vénit. *anchioa*; angl. *anchovy*. Diez tire l'italien *acciuga* du latin *aphya*, *apua*, anchois, avec le suffixe *uga*; mais alors tous les autres mots seraient altérés. Il est plus vraisemblable que l'italien seul est altéré en raison de quelques assimilations, par exemple avec *acciugare*, sécher. Mahn fait venir *anchova*, *anchoa*, du basque *antzua*, *anchua*, qui veut dire sec.

† **ANCHOITÉ**, EE (an-choi-té, téé), adj. Il se dit des sardines préparées à la manière des anchois.

† **ANCHUSE** (an-ku-z'), s. f. Terme de botanique. Orcanette ou buglosse.

— ETYM. Ἀγκύστα.

ANCIEN, IENNE (an-si-in, si-è-n', ou an-siin, siè-n'). Dans la poésie du XVII^e siècle, ancien est de trois syllabes; aujourd'hui on le fait souvent de deux. Au XVI^e s. on prononçait an-si-an, PALSR. p. 60), adj. || 1^e Qui existe depuis longtemps. Une invention ancienne. Notre ancienne amitié. Lettre déjà ancienne. Date plus ancienne. Sacrifice aussi ancien que Rome. || En termes d'administration forestière, arbres anciens, arbres réservés, qui ont plus de trois fois l'âge du taillis, c'est-à-dire qui ont atteint ou passé cent ans. || 2^e Qui a existé autrefois. Les peuples anciens; les nations anciennes. Aristote est plus ancien que Cicéron. L'histoire des anciens

temps. Mots anciens. Le modèle des anciennes mœurs. Nous devons l'apologue à l'ancienne Grèce, LA FONT. *Fables*, VIII, 4. Il est, dit-il, d'un maître tel que moi, De s'éloigner des routes anciennes, J. B. ROUSS. *Ep.* II, 2. Le génie naturel aux écrivains allemands est d'une couleur ancienne plutôt qu'antique, STAËL. *Allem. Observ. génér.* || 3^e En langage mystique, l'ancien homme, l'homme non renouvelé. Qu'il ne vous reste rien de l'ancien homme, boss. *Lett. abb.* 65. || 4^e Il s'emploie par opposition à nouveau, moderne. L'Ancien et le Nouveau Testament. La jurisprudence ancienne et moderne. L'histoire ancienne. Il n'y a point d'histoire ancienne où il ne paraisse des vestiges manifestes de la nouveauté du monde, boss. *Hist.* I, 2. Il était là maintes filles savantes, Qui mot pour mot portaient dans leurs cerveaux Tous les noëls anciens et nouveaux, GRESSET, *Vert-Vert*. || 5^e Qui n'exerce plus une charge, une profession. Un ancien préset, un homme qui n'est plus préset. L'ancien gouverneur de la province. L'ancien président de l'assemblée. || Par analogie, mon ancien patron, mon ancien propriétaire. || 6^e Substantivement, ancien se dit de celui qui a été avant un autre dans une charge, dans un corps. A l'armée, à grade égal, le plus ancien commande. Villars avait avec lui le maréchal de Boufflers, son ancien, VOLT. *Louis XIV*, 21. La dispute fut jugée et décidée en faveur de Mme d'Halluyn, comme l'ancienne de Mme de Rohan, ST-SIM. 57, 209. || 7^e Substantivement, il se dit de ceux qui ont vécu avant nous. Les anciens étaient persuadés que. Un ancien a dit. || Il se dit encore de ceux qui ont existé avant nous et nous ont transmis des œuvres. On ne fait que glaner après les anciens. Les modèles que les anciens nous ont laissés. || 8^e Ancien, homme âgé. Nous devons du respect à nos anciens. Les anciens du canton. Et que depuis cent ans sous l'abîme avaient vus Les anciens du vaste empire, LA FONT. *Fab.* VIII, 8. || On dit quelquefois familièrement à un homme âgé, mon ancien. Salut, mon ancien ! Notre ancien, qu'a donc fait l'Espagne ? BÉRANG. *N. ordre du j.* || 9^e En termes de l'Écriture, l'Ancien des jours, Dieu. || Chateaubriand a dit par imitation: Ainsi chantait l'ancien des hommes [le vieux religieux], *Atala*, 306. || 10^e Titre de dignité. Les anciens du peuple d'Israël, parce que d'abord on choisissait des vieillards pour remplir les fonctions les plus importantes. Ils ne parurent plus assis parmi les anciens d'Israël, MASS. *Louis*. On lit les saintes Écritures : un ancien exhorte le peuple à imiter de si beaux exemples, CHATEAUBR. *Génie*, I, 1, 8. || Conseil des Anciens, une des deux sections du Corps législatif, dans la constitution de l'an III.

— SYN. ANCIEN, VIEUX. || 1. Ancien a rapport au siècle; vieux, à l'âge. Aristote est plus ancien que Cicéron. Cicéron était plus vieux que Virgile. On dit une maison ancienne quand on parle de la famille; une vieille maison quand on parle du bâtiment. || 2. Un ancien ami, un homme qui n'est plus ami ou du moins avec qui les relations sont devenues moins étroites. Un ami ancien, un homme avec qui on est ami depuis longtemps.

— HIST. XI^e s. Il est écrit en l'ancienne geste, *Ch. de Rol.* CCLXXII. || XIV^e s. À tout viel home ou ancien, l'en ly doit faire reverence selon ce que il appartient à son eage, ORESME, *Eth.* 262. [Une abesse permettant l'entrée de son couvent].... ce fu, par m'ame, Agrant peine; car pourtant, s'elle est flamme De tel honneur, si craint elle le blasme Des anciennes, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. || XV^e s. [Edouard fait complètement évacuer Calais] et ne retint que trois hommes : un prestre et deux autres anciens hommes, bons coutumiers des lois et ordonnances de Calais, et fut pour enseigner les héritages, FROISS. I, 1, 322. Le mareschal Joachin, Monseigneur de Crussol, Sallezard, etc.... tous anciens [anciens soldats], COMM. III, 40.

— ETYM. Provenç. *ancian*; espagn. *anciano*; ital. *anziano*; d'une forme non latine, *antiānus*, tirée de *ante*, avant (voy. AINS).

ANCIENNEMENT (an-si-è-ne-man ou an-siè-ne-man; en vers, de cinq ou de quatre syllabes), adv. Autrefois, dans les siècles passés.

— SYN. ANCIENNEMENT, JADIS, AUTREFOIS. Ces mots désignent le temps passé. Anciennement, dans les temps anciens, sert à représenter ce qui se faisait ou se pratiquait chez les anciens, parmi nos ancêtres. Autrefois, c'est-à-dire une autre fois, dans d'autres conditions, marque un contraste entre le passé et le présent. Jadis (*jam dies*, c'est-à-dire il y a des jours), moins précis qu'anciennement qui se dit des choses vraiment anciennes, peut s'appliquer soit à un passé très-peu éloigné : jadis, dans ma jeunesse, on s'habillait ainsi; soit à une antiquité

reculée : jadis, au temps d'Homère; soit à une antiquité indéterminée : jadis, au temps que les bêtes parlaient.

— HIST. XIII^e s. Et à cele partie par où l'on entroit avoit anciennement forteresse de murs et de tours, VILLEH. CLXVI. Ceste franchise ont anciennement les seigneurs dou roiaume de Jerusalém donné as borzeis, ASS. DE JÉR. 47. Anchienement, si comme noz avons entendu des seigneurs de loys, fu ses uns establissements comment on mainteneroit la largesse des voies et des quenins, BEAUM. XXV, 4. || XIV^e s. Si comme anciennement souloient faire, ORD. DES ROIS DE FR. T. VII, p. 544. || XV^e s. Anciennement avoit en la ville de Dan une guerre mortelle de deux riches hommes navieurs et de leur lignages, FROISS. II, II, 52. || XVI^e s. Anciennement et auparavant Aristote, on mettoit difference entre le sens de la veue et les autres sens, CHARRON, *Sagesse*, I, 40.

— ETYM. Ancienne au féminin, et le suffixe *ment* (voy. MENT); proveng. *ancianamens*.

ANCIENNETÉ (an-siè-ne-té; en vers, de cinq syllabes ou de quatre), s. f. || 1^e Qualité de ce qui est ancien. L'ancienneté d'une loi, d'une coutume, d'un titre. L'ancienneté d'une famille. L'ancienneté des maisons est une des principales marques de leur noblesse, BOUHOURS, *Remarques*. || 2^e Priorité de réception dans un corps. Ils ont rang selon leur ancienneté. Droit d'ancienneté. Il est arrivé à son grade par ancienneté. || 3^e De toute ancienneté, depuis un temps immémorial, de tout temps.

— HIST. XV^e s. Nous laisserions par espée et par conseil le juste titre de notre héritage, au préjudice de notre anciennableté, MONSTR. liv. I, ch. 448. [Les six bourgeois de Calais s'agenouillent devant Edouard] Gentil sire et gentil roi, veez nous cy six, qui avons esté d'ancienneté bourgeois de Calais et grands marchands, FROISS. I, I, 321. Les quelles villes d'ancienneté avoient esté ennemis desditz Suisses, COMM. V, 4. || XVI^e s. L'ancienneté [l'antiquité] a tenu de certaines femmes en Scythie, que.... MONT. I, 101.

— ETYM. Ancien; proveng. *ancianat*; catal. *ancianitat*; espagn. *ancianidad*; ital. *anzianità*.

ANCILE (an-si-l'), s. m. Terme d'antiquité romaine. Bouclier sacré que les Romains croyaient tombé du ciel, et à la possession duquel ils supposaient attachée la durée de leur empire.

— ETYM. *Ancile*, de *ancilla*, servante, de *ancus*, serviteur. *Ancile* ne signifie pas autre chose que instrument pour le service divin.

— **ANCIPITÉ**, EE (an-si-pi-té, téé), adj. Terme de botanique. Se dit de toute partie de plante qui est comprimée sur ses deux faces, et qui a deux tranchants.

— ETYM. *Anceps*, *ancipitis*, de *an* pour *amb*, des deux côtés (voy. AMBE), et *cep* pour *caput*, tête (voy. CHEF).

† **ANCOEUR** (an-keur), s. m. Voy. AVANT-CŒUR.

— ETYM. *An* pour *avant*, et *cœur*.

ANCOLIE (an-ko-lié), s. f. Terme de botanique. Nom de l'aquilegia vulgaire; dite aussi gant de Notre-Dame, fleur de parfait amour, manteau royal, herbe de lion et ancolie des jardins. Plante cultivée dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur.

— HIST. XV^e s. Et li pluseur aiment moult l'ancolie, FROISS. Ball. La violette donne aussi Douce odeur; si fait la soussie, La marguerite, l'angorie, EUST. DESCHAMPS dans STE-PALAYE. || XVI^e s. Et l'ancolie en semence s'enflant, RONS. 740.

— ETYM. Wallon, *dcolete*; dans le latin des botanistes *aquilegia*, d'où, par altération, *ancolie*. Dans du Cange on trouve *aquilea*, *aquilee*, plante supposée bonne pour les yeux. On a dit que la plante a été nommée *aquilegia*, soit parce que ses nectaires offraient une forme recourbée comme le bec de l'aigle, soit parce qu'on lui attribuait de rendre la vue perçante comme celle de l'aigle, *aquila*, soit de la ville d'Aquilée, dans le territoire de laquelle elle est abondante.

† **ANCONÉ** (an-ko-né), adj. et s. m. Terme d'anatomie. On donne ce nom aux muscles qui s'attachent à l'olécrâne.

— ETYM. *Aγκών*, olécrâne.

ANCRAGE (an-kra-j'), s. m. Lieu propre pour ancrer. Les vaisseaux se mettent à l'abri derrière la jetée de la Goulette, en payant un droit d'ancrage considérable, CHATEAUB. *Itin.* III, 21.

— HIST. XVI^e s. Les encrages contre les tempêtes dépendent de la bonté du cable sur tout, D'AUB. *Fam.* III, 15.

— ETYM. *Ancre*.

ANGRE (an-kr'), s. f. || 1^e Instrument de fer à

deux dents qu'on laisse tomber au fond de l'eau pour fixer les bâtiments. Jeter l'ancre. Il fit lever l'ancre, FEN. Tel. VIII. Les voiles s'enflent : on lève les ancras, ID. ib. xxiv. || Mouiller l'ancre ou simplement mouiller, jeter l'ancre. || Ancre de miséricorde ou ancre sacrée, se disait autrefois de la maîtresse ancre. || 2^e Fig. C'est mon ancre de salut, c'est ma dernière ressource. Rome était un vaisseau tenu par deux ancras dans la tempête, la religion et les mœurs, MONTESQ. Esp. VIII, 43. Le christianisme a été l'ancre qui a fixé tant de nations flottantes, CHATEAUB. Génie, III, III, 2. || 3^e En numismatique, symbole du royaume de Syrie sous les Séleucides et de différentes villes. || Indique aussi les victoires navales. || Symbole religieux de l'espérance. || 4^e En paléographie, indique un passage remarquable d'un manuscrit. || 5^e Terme de zoologie. Poisson du genre des spares.

— HIST. XIII^e s. Si faisons alliance estable, E coventant ferme e entier De nos securre [secourir] et entre aidier ; A ce seit nostre ancre fichée, Qui pas ne puisse estre esracée, BENOIT, II, 8969. || XIII^e s. Quant il furent bien arrivé, Le pont [il] mist jus, ancre ad geté, MARIE, Eliduc. || XIV^e s. Lors jetèrent leur ancre et leur grans cros d'achier, Dont il fissent ensamble leur vaissaus attachier, BAUD. de Seb. IV, 740. || XV^e s. Gisant à l'ancre, FROISS. II, 27. || XVI^e s. L'encore de mer se fiche au pré tout vert, Fortune ainsi l'a voulu et souffert, MAROT, IV, 27. Toute la contrée estoit à l'ancre, c'estoit pitoyable cas de veoir le travail des humains, pour se garantir de ceste horrificque alteration, RAB. Pant. II, 2. Il les faisoit fouetter oultrageusement, ou bien de mourer tout le long d'un jour debout, ayant une ancre de fer pesante sur leurs espaulles, AMYOT, Arist. 55. Les Estats, conseil de vostre roiaume seul et sa-litaire, auquel vos majeurs ont tousjours recouru, comme à l'ancre sacré, D'AUB. Hist. II, 248. Lansac faisant lever ses ancras fit contenance de descendre en Ré, II, 294. Tenir l'ancre à pic, ID. ib. Les refformez levent l'ancre pour aller à lui, ID. ib. Après les ancras levez, ID. ib. II, 390. Et à chacun cable un ancre, M. DU BELL. 460.

— ÉTYM. *Ancora*, ἄγκυρα, crochet, ancre (comp. ANKYLOSE) ; provenç. et ital. *ancora*.

ANCRÉ, EE (an-kré, krée), part. passé. || 1^e Au propre. Vaisseau bien ancré. || 2^e Par extension. Que de tombeaux grecs et romains, dont les pierres étaient ancrées de fer, ont disparu, BERN. DE S. P. Études, V. || 3^e Fig. Établi fortement, affermi. Ce soupon ancré dans votre esprit. La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme qu'un goujat, un marmiton, un crocheteur se vante, et veut avoir ses admirateurs, PASG. Pensées, part. I, art. 5. || 4^e Terme de blason. Se dit des croix et des sautoirs dont les bouts sont divisés et tournés comme les pattes d'une ancre.

ANCRER (an-kré). || 1^e V. n. Jeter l'ancre. Ils abordent sans peur, ils ancrent, ils descendent, CORN. Cid, IV, 3. Nous ancrâmes, nous descendimes, VOLT. Jenni, 7. || 2^e V. a. Fig. Affermir. Le mérite qu'il s'était acquis de tout le royaume et qui l'avait de plus en plus ancré dans la faveur du roi, ST-SIM. 32, 142. || 3^e S'ancrer, v. réfl. Fig. S'établir, s'affermir dans une situation, dans un poste. À ma suppression, il s'est ancré chez elle, MOL. Ec. des f. III, 5. Enfin chez son rival je m'ancre avec adresse, ID. L'Étour. III, 5.

— HIST. XIII^e s. Les premières nés [nefs] qui vinrent devant la ville ancrerent et attendirent les autres, VILLEH. XLV. Il ont drecié lor voiles et Diex lor a donné Tel vent qui droit les maine; tant qu'ils ont ancré Desous Constantinoble cele bonne cité, Ch. d'Ant. II, 55. Le roy encra au bout d'une terre que l'en appelle la pointe de Limeson, et touz les autres vessiaus entour li, JOINV. 243. Ou il me menroient à terre, ou il me ancreroient enni le flum, jusques à tant que le vent feust choit, ID. 440. || XV^e s. Mais partis s'en estoient allés ancrer devant le port de Villefranche, Bouciq. III, ch. 24. || XVI^e s. Comme nature est en pêché ancrée Par art d'enfer.... MAROT, II, 362. Depuis, les Romains ayans desfaict Antiochus, commencèrent à ancrer de plus en plus sur la Grece, AMYOT, Philop. 30. Il trouva moyen d'ancre dedans les affaires de la Macédoine par un tel moyen, ID. Pyrrhus, 44. Le reste des vaisseaux anra pour garder les eschouez, D'AUB. Hist. II, 300.

— ÉTYM. *Ancre*.

† **ANCRURE** (an-kru-r'), s. f. Technologie. || 1^e Pli qui se fait au drap que l'on tond, quand il a été mal tendu. || 2^e Barreau de fer que l'on passe dans l'œil ou l'anneau d'un tirant, pour s'opposer à la poussée des voûtes, etc.

† **ANCYLOGLOSSE** (an-si-lo-glo-s'), s. m. Voy. ANKYLOGLOSSE.

† **ANCYROÏDE** (an-si-ro-i-d'), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'un crochet.

— ÉTYM. ἄγκυρα, ancre (voy. ANCRE), et εἶδος, forme (voy. IDÉE).

ANDABATE (an-da-ba-t'), s. m. Terme d'antiquité. Gladiateur qui combattait à cheval avec un baneau sur les yeux. Il me semblait que nous allions tous combattre à la façon des anciens andabates, RETZ, IV, 29.

— ÉTYM. *Andabata*.

† **ANDAILLOT** (an-da-llo, ll mouillées), s. m. Terme de marine. Petit cerceau disposé en forme d'anneau sur la ralingue des voiles triangulaires.

ANDAIN (an-din), s. m. Étendue que le faucheur peut faucher de pas en pas.

— HIST. XIII^e s. Près de moi en dormant où Deus choses qui moult haut pledierent; À moins d'un andain de moi ierent, Fabliaux, ms. n° 7248, f° 280 dans STE-PALAYE, Gloss. || XV^e s. Item un andain de pré joignant au pré du curé de St-Espain [en Touraine], DU CANGE, *andellus*.

— ÉTYM. Genev. *andain*; picard, *endain*, enjambée, espèce de pas qui sert à mesurer; norm. *andain*, enjambée; wall. *andeli*; rouchi, *andame*, *ondaime*; provenc. moderne, *endan*, *endaillado*, *falcata* prat dans le Dict. provençal de PELLAS; bas-lat. *andellus*, *endellus*, *endens*, *andena*; ital. *andana*, marche. Il y a deux formes: l'une avec *n*, *andain*; l'autre avec *l*, *andellus*, etc. La première paraît se rattacher au radical du verbe *andare*, aller, et serait très importante, si elle était sûre, en montrant que la forme *ander* n'est pas exclusive à l'italien ou à l'espagnol et a eu cours aussi dans le nord de la France; ce qui lèverait toute difficulté pour l'étymologie du verbe *aller* (voy. ALLER). Mais ce qui jette du doute, c'est la forme en *l*. Il n'est pas douteux que le provencal *endaillado* vient de *en*, et *dail*, une faux. Remarquez aussi une *andanse*, qui se dit au pays de Périgord pour taille-buisson, dans DU CANGE, *andasium*. Les autres formes viennent-elles du même radical? ou y a-t-il eu confusion entre *andain*, enjambée, et *andail*, l'étendue de pré qu'on fauche en un pas? *Andaie* s'est dit en français; du moins des grammairiens qui ont noté le mauvais langage, ont donné *andaie* comme une forme incorrecte de *andain*.

† **ANDALOUS** (an-da-lou), s. m. Cheval andalous, nom du cheval d'Espagne de l'ancienne race dite des genets.

— ÉTYM. *Andalousie*.

† **ANDAMENTO** (an'-da-min-tô). || 1^e S. m. Terme de musique. Indique, dans une fugue, un sujet répété et un peu long. || 2^e Adj. ou adv. Marque un mouvement régulier et calme.

— ÉTYM. Ital. *andamento*, action d'aller.

ANDANTE (an-dan-té et an-dan-t'); les deux prononciations sont usitées. || 1^e Adv. Terme de musique. Ni trop vite, ni trop lentement. || 2^e S. m. Air qui doit être joué dans un mouvement un peu lent. Jouer un andante. || Au plur. Des andantes.

— ÉTYM. Ital. *andante*, participe présent d'*andare*, aller.

† **ANDANTINO** (an-dan-ti-no). || 1^e Adv. Terme de musique. D'un mouvement un peu moins lent que l'andante. || 2^e S. m. Morceau de musique qui doit être joué de ce mouvement. || Au plur. Des andantinos.

— ÉTYM. Diminutif de *andante*.

ANDELLE (an-de-l'), s. m. Du bois d'Andelle, ou, elliptiquement, de l'andelle, bois qui vient d'autrènes d'une rivière de Normandie nommée Andelle et qui est le meilleur à brûler qu'on apporte à Paris. Le bois d'Andelle est du bois de hêtre.

† **ANDERS** (an-der), s. m. pl. Nom, en Auvergne, d'une maladie cutanée des veaux.

ANDICOLE (an-di-kol'), adj. Terme de zoologie. Qui habite les Andes, montagnes d'Amérique.

ANDOUILLE (an-dou-l', ll mouillées, et non an-dou-ye), s. f. || 1^e Boyau de porc rempli de tripes ou de chair hachée du même animal. || Fig. Cela s'en est allé en brouet d'andouille, c'est-à-dire les espérances conques se sont évanouies. || Vêtu comme une andouille, se dit d'un homme qui se couvre beaucoup. Du temps de Ménage on disait vêtir les andouilles, le vêtement des andouilles, pour dire mettre la chair hachée dans le boyau qui doit la contenir. || 2^e Andouille de tabac, botte de feuilles de tabac préparées et liées ensemble. || 3^e Terme de papeterie. Pâtons adhérents au papier.

— HIST. XIII^e s. Mes par merveilleuse aventure Une grant andouille ont trovée Lez le chemin en une

arée [terre labourée], Ren. 2223. Un poi s'est de lui aprimez; Dist Tybert : Or voi mauvestiez; Comment portez vos cele andoille? ib. 2252. Pourquoi ne doubtent cilz ces avois desloiaus, Où n'a de bon acquest qui vaille deus noiaus? Nuls ne puet bonne endoille faire de tels boiaus, J. DE MEUNG, Test. 4460. || xv^e s. Es quelz lieux seulement pourront les dicti habitans vendre les entrailles, yssues, endoilles et bodins, Ordonna. de la ville d'Issoudun, dans JAUBERT, Gloss.

— ÉTYM. Berry, *endoille*; gènev. *landiule*; du bas-lat. *inductilis*, mot par lequel est traduit *boudin* dans un vieux glossaire allemand, de *inducere*, mettre dedans (voy. INDUIRE).

ANDOUILLER (an-dou-llé, ll mouillées, et non an-dou-ye), s. m. Terme de vénérerie. Petite corne qui vient au bois du cerf, du chevreuil et du daim.

— HIST. XVI^e s. Si le cerf est castré ayant sa teste ou endouliers mols et en sang, il demeurera toujours ainsi sans secher ni brunir, PARÉ, VI, 48. Il jugeoit un vieil cerf à la perche, aux espois, A la meule, andouillers et à l'embrunisseuse, RONS. 240.

— ÉTYM. Angl. *anler*, andouiller. L'origine n'est pas *andouille*. Dans Caseneuve, on lit que Phœbus de Foix dit *antoillier*, d'où il est porté à tirer ce mot de *ante*, en avant. Dans Fouilloux, on trouve: Endoillers ou entoilliers, c'est le premier cors. D'après Roullin, de *ante*, avant, et *œil*.

ANDOUILLETTE (an-dou-llé-t', ll mouillées, et non an-dou-ye-t'), s. f. Petite andouille faite avec la chair de veau.

— ÉTYM. *Andouille*.

† **ANDR....** Préfixe qui signifie homme.

— ÉTYM. Ἄνθρος, ἀνδρός; sanscr. *nar*, homme anc. italique, *ner*.

† **ANDRÉ** (SAINT) (sin-tan-dré). Ordre de chevalerie fondé par Jacques V, roi d'Ecosse, en 1534, dit aussi ordre du Chardon et de la Rue, le collier que les chevaliers portaient étant composé de charbons entrelacés avec la rue. || Ordre de chevalerie fondé en 1698 par Pierre I^r, czar de Russie.

† **ANDRIENNE** (an-dri-è-n'), s. f. Espèce de robe qui devint fort à la mode à Paris du temps de l'Andrienne de Baron.

† **ANDROECIE** (an-drè-sie), s. f. Terme de botanique. Ensemble des étamines, soit que cet ensemble se compose d'un seul ou de plusieurs verticilles, d'une seule étamine ou de plusieurs faisceaux d'étamines.

— ÉTYM. *Andr....* mâle, homme (voy. ANDR....), et *oxīa*, maison.

ANDROGYNE (an-dro-ji-n'), s. m. || 1^e Individu chez lequel les organes des deux sexes sont réunis; androgyne est par conséquent synonyme de hermaphrodite. On imagina des androgynes possédant les deux sexes à la fois, volt. Dial. 25. Après avoir rendu mes devoirs aux androgynes de Platon, ID. Ph. ignor. || 2^e Adj. Un être androgyne. || 3^e En botanique, plantes androgynes, celles qui, étant monoïques, portent des fleurs mâles et des fleurs femelles sur un même pédoncule.

— HIST. XIV^e s. Philosophes de monts et vaulx.... Retrocissans le double type, Et ne figurans qu'un principe, Scavoir cest androgyn metal, Des metaulx le primordial, L'ont appellé dragon volant, Traité d'alch. 98.

— ÉTYM. Ἀνδρόγυνος, de ἄνθρος, homme, et γυνή, femme.

ANDROÏDE (an-dro-i-d'), s. m. Automate à figure d'homme. Le flûteur de Vaucanson était un androïde.

— ÉTYM. ἄνθρος, homme (voy. ANDR....), et εἶδος, forme (voy. IDÉE).

ANDROMÈDE (an-dro-mè-d'), s. f. Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère septentrional.

— ÉTYM. Ainsi nommée d'Andromède, fille de Céphée et femme de Persée, que la fable disait avoir été transportée au ciel. Ἀνδρομέδη, de ἄνθρος, homme (voy. ANDR....), et de μέδων, qui a soin de; μέδων a le même radical que le latin *mederi*, soigner (voy. MÉDECIN).

† **ANDRON** (an-dron), s. m. Terme d'antiquité. || 1^e Nom de l'appartement des hommes dans les maisons des Grecs. || 2^e Corridor ou galerie située entre deux cours, chez les Romains. || 3^e Côté réservé aux hommes dans les églises grecques.

— ÉTYM. ἄνθρωπος, de ἄνθρος, homme (voy. ANDR....).

† **ANDROPHOBIE** (an-dro-fo-b'), adj. Terme didactique. Qui craint ou fuit le sexe masculin.

— ÉTYM. ἄνθρος, homme (voy. ANDR....), et φόβος, crainte.

† ANDROPHORE (an-dro-fo-r'), s. m. Terme de botanique. Support de plusieurs étamines.

— ÉTYM. ἄνηρ, homme (voy. ANDR...) et φορός, qui porte.

ANE (ā-n'), s. m. || 1° Bête de somme du genre cheval, à longues oreilles. L'âne est d'un naturel aussi sensible, aussi patient, aussi tranquille que le cheval est fier, ardent, impétueux, BUFF. *Âne*. Plus bête que l'âne de la fable, je m'inquiétais beaucoup pour savoir de quel maître j'aurais l'honneur de porter le bât, J. J. ROUSS. *Confess.* v. || En dos d'âne, en forme de dos d'âne, c'est-à-dire ayant deux parties réunies au sommet, et présentant un talus de chaque côté. || Têtu comme un âne, très-opiniâtre. || Sérieux comme un âne qu'on étrille, d'une sévérité affectée. || Méchant comme un âne rouge, difficile, méchant, d'un naturel difficile. || C'est un âne bâté, c'est un homme fort ignorant. || C'est un âne débâté, il est trop adonné aux femmes. || Le pont aux ânes, ce que personne ne doit ni ne peut ignorer; ce qui est si facile que tout le monde doit y réussir. || Bonnet d'âne, bonnet en papier et garni de deux cornes qu'on met sur la tête des enfants en guise de punition. Il n'y a qu'un bonnet d'âne à mettre sur la tête d'un savant qui croit savoir bien ce que c'est que la dureté, la cohérence, etc. VOLT. *Lett. Pruss.* 57. || Oreilles d'âne, cornets de papier imitant la forme d'une oreille d'âne, qu'on met à un enfant, pour le punir d'une faute d'ignorance. || Contes de Peau d'âne, petits contes inventés pour l'amusement des enfants, ainsi nommés de ce qu'il y en a un qui porte précisément ce titre. Si Peau d'âne m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême, LA FONT. *Fab.* VIII, 4. Peau d'âne, employé absolument, est masculin. || 2° Fig. Homme sans intelligence, esprit fermé. Un gros âne pourvu de mille écus de rente, RÉGNIER, *Sat.* IV. Mais, Rapin, à leur goût, si les vieux sont profanes, Si Virgile, le Fasse et Ronsard sont des ânes, ID. *Sat.* IX. Va, tu n'es qu'un gros âne, LA FONT. *Cuv.* Ma foi de tels savants sont des ânes bien faits, MOL. *Fach.* III, 2. || Adjectivement. Je n'y suis pas âne [je m'y connais], MOL. *Fach.* I, 4. || 3° En astronomie, ânes, étoiles γ et δ de la constellation du Cancer. || 4° Tête d'âne, sorte de poisson, le chabot des rivières. || 5° Pas d'âne, espèce de plante médicinale. || Pas d'âne, s'est dit aussi d'une sorte de mors de cheval. || Il s'est dit encore d'une sorte de garde d'épée qui couvre toute la main. C'est une garde à pas d'âne. || 6° En technologie, étai et outils divers. || Proverbes. L'âne du commun est toujours le plus mal bâté, c'est-à-dire les affaires d'une communauté sont plus mal faites que celles d'un particulier. || À laver la tête d'un âne on perd sa lessive; c'est peine perdue de vouloir instruire une personne stupide. || Il cherche son âne et il est dessus; il cherche ce qu'il a entre les mains. || Pour vous montrer que votre âne n'est qu'une bête; pour vous faire voir que vous vous trompez. || Pour un point, faute d'un point, Martin perdit son âne; c'est-à-dire peu de chose a manqué pour que l'affaire réussit. || Nul ne peut faire un âne boire, si ce n'est quand il a soif; il faut vouloir les choses en leur temps. || Il ressemble à l'âne de Buridan, sedit d'un homme qui ne sait pas se décider. Buridan, dans la scolaistique, disait qu'un âne placé à égale distance de deux boisseaux d'avoine, parfaitement égaux entre eux, n'ayant aucune raison de se décider pour l'un plutôt que pour l'autre, mourrait de faim entre les deux.

— SYN. ÂNE, IGNORANT. On est âne par disposition d'esprit, et ignorant par défaut d'instruction. L'ignorant n'a pas appris; l'âne ne peut pas apprendre.

— HIST. XII^e s. Returnum; par aventure, mis pérés ad jà les adnes mis à nonchaleir, *Rois*, 29. Quant li baron l'entendent, chascuns s'est arrer trais, Tout ainsi com li asnes qui regarde le fais, *Sax.* xv. || XIII^e s. Tant con li vilains se demente, Timez, ses asnes espanois, Qui ne crient [craint] gelée ne nois, Oï dementer son seignor, *Ren.* 16997. || XIV^e s. Et se touz ceulz qui soustienent perilz et peines par fureur ou autre passion estoient fors de vraye fortitude, les asnes le seroient, ORESME, *Eth.* 86. Pour che dist uns proverbes que dient li pluisour; Qui asne et femme mainne, sans paine n'est du jour, *Baud. de Seb.* VII, 659. Ils ne soient contrainz et condamnés à chevaucher un asne, DU CANGE, *asinus*. Il convenoit que le dit Vincent chevauchast un asne par la vile, ID. ib. || XV^e s. Querir ul asne pour icelui asne chevaucher, DU CANGE, ib. Il convient chevaucher l'asne, ID. ib. Il est de grands ciercs en françois, Qui ne sont que asnes en latin,

COQUILL. *Droits nouv.* Rien n'y font sept pintes, ne huict, Tandis que dorment maistre et dame, Puis après, sans mener, grant bruyt, Je leur ramen toy le jeu d'asne, VILLON, *Ball. des femmes de Paris.* || XVI^e s. Dans RABELAIS : Deserrer l'asne [aller à pied]; Tirer des pets d'un asne mort [tenter l'impossible]; Faire de l'asne pour avoir du bren [du son]; Il y aura de l'asne [quiproquo, malentendu]; Laver la teste d'un asne [perdre son temps]; Mener l'asne [tenir la chandelle]; Chantez à l'asne, il vous fera des pedz. Il adjouste que nul n'est fait nostre frere, que par l'esprit d'adoption, lequel n'est donné que par l'ouie de la soy: je respon que tousjours il retombe de son asne, appliquant mal et sottement aux petits enfans ce qui n'est dit que des gens aagez, CALV. *Inst.* 1094. On commença divers petits jeux, comme escorcher l'anguille, brider l'asne, prendre la grenouille, et autres, YVER, p. 615. Si lors je l'eusse entendu il y eust eu de l'asne [des coups]: je recevois tousjours quelque affront avec ces Nourmans, D'AUB. *Fæn.* II, 43. À rude asne rude asnier, H. EST. *Précell.* p. 179.

— ÉTYM. Maconnais, ône; Berry, aine; wall. agne; provenc. asne, aze; catal. ase; espagn. asno; ital. asino; d'asinus, ἄσως; kymr. asyn; bas-bret. asen; goth. asilus; allem. esel; angl. ass.

ANEANTI, IE (a-né-an-ti, tie), part. passé. || 1° La discipline militaire anéanti. Des livres depuis longtemps anéantis. Une nation anéantie. Le reste de la terre anéanti pour moi, VOLT. *Zaire*, I, 4. Mais laissez-nous le temps d'éveiller un parti Qui, tout faible qu'il est, n'est point anéanti, ID. *Mérope*, v, 3. De notre république à Rome anéantie On y voit refleurir la plus noble partie, CORN. *Sertor.* I, 4. || 2° Âme anéantie devant Dieu, âme qui s'humilie profondément. || 3° Fig. Confondu, stupéfait, extenué. Je suis anéanti.

ANÉANTIR (a-né-an-tir), v. a. || 1° Faire rentrer dans le néant. Dieu peut anéantir l'univers. || 2° Détruire. Les barbares ont anéanti l'empire romain. L'homme anéantit plus d'individus vivants que tous les carnassiers n'en dévorent, BUFF. *Animaux carnassiers*. Ô ciel! anéantis ma fatale existence, VOLT. *Alz.* v, 3. || 3° Fig. Jeter dans un accablement profond. J'ai vu des femmes que la crainte de la douleur anéantissait. || 4° Fig. Anéantir un acte. Anéantir une coutume. Ainsi donc un perfide, après tant de miracles, Pourrait anéantir la foi de tes oracles? RAC. *Esth.* I, 4. Son impénétrabilité Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté, ID. *Athal.* I, 4. Que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs, jusqu'à la source même de leur sacre? BOSS. *Reine d'Angl.* || 5° S'anéantir, v. refl. Devenir à rien. Que d'empires se sont anéantis! Cette objection s'anéantit d'elle-même. || 6° En termes de dévotion, s'abaisser, s'humilier devant Dieu. Il ne sait presque que s'anéantir en la présence de Dieu, MASS. *Prière*. Le sanctuaire devant lequel les princes s'anéantissent, ID. *Resp.* En s'anéantissant devant les yeux de sa majesté, PASC. *Prov.* 4. Il s'est anéanti lui-même jusqu'à prendre la forme d'esclave, BOSS. *Hist.* II, 44.

— HIST. XIII^e s. Cis maus qui si me deffigure, Qui si me vait anientant, *Guill. de Palerme*. Car tous ses cors estoit sechiés De vielce et anointis, *la Rose*, 354. Moult consenti Dieux le peuple Israel à anionter por leur pechié, *Psautier*, f. 96. Et quant, toutes ces choses anéantes por bones reisons, li rois loe ce que li juge li firent d'endroit le borgois.... *Liv. de just.* 36. Anienti, *Ass. de Jér.* II, 61. L'action qu'il avoit de novele dessainzine est anointie, et ne pot mès pledier fors sor le [la] propriété, BEAUM. XXXII, 9. Li generax procureres n'est pas por ce anointis, ID. 84. Li chanoines est d'autre part Qui au tresor fait grant essart; Le tresor tres anointist, RUTEB. 314. Lors le convient seingner ou prendre medecine; Ainsis anointist et degaste et define, J. DE MEUNG, *Test.* 172. || XIV^e s. Bonne vie lui [à Bertran] doint li dignes fruis de vie! Car France de sa mort seroit anointie, *Guescl.* 17469. Car tout quanke barat aüne En vingt ans, anointist fortune En une seule heure de jour, BRUYANT dans *Ménagier*, t. II, p. 28. || XV^e s. Et anianty les floz de male fortune, soubz quel subjeccion avoit esté degette par long espace, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, ch. 23. Il n'est chose plus impossible à anointir au monde que est matière escripte en livres, *Boucig.* IV, ch. 45. || XVI^e s. Nous nous laissons si fort aller sur les bras d'autrui, que nous aneantissons nos forces, MONT. I, 44. Et pour aneantir Ce desir qui tant dure, Il vous faudroit sentir La peine que j'endure, MAROT,

II, 357. Et jà ne faut laisser aneantir Mes grans combats executés en Tyr, ID. IV, 129.

— ÉTYM. Provenc. *anientar*; ital. *anientare*; de a et néant, à l'aide de la terminaison verbale ir. On disait dans l'ancien français *anientir* et *anienter*.

ANÉANTISSEMENT (a-né-an-ti-se-man), s. m. || 1° Action d'anéantir; résultat de cette action. L'anéantissement des animaux dont on ne trouve plus que des débris fossiles. L'anéantissement de tous les priviléges. L'anéantissement de toutes nos espérances. Un peuple qui dépérira tous les jours et qui tend à son anéantissement, MONTESQ. *Lett. pers.* 124. || 2° Terme de dévotion. Abaissement devant Dieu. Porter l'humilité jusqu'à l'anéantissement de soi-même. Saint Paul parlant des anéantissements du Fils de Dieu dans l'incarnation, BOURD. *Pensées*, t. III, p. 268. || 3° Abattement, allant jusqu'à la privation momentanée de toute force et de l'exercice des facultés. Saül succombe au mal qui le possède; L'anéantissement à ses fureurs succède, SOUMET, *Saül*, II, 4.

— ÉTYM. *Anéantir*.

ANECDOTE (a-né-kdo-t'). || 1° S. f. Particularité historique. Il sait beaucoup d'anecdotes. || 2° Adj. Une histoire anecdote. Il apprenait par eux les nouvelles les plus fraîches des mathématiciens, leurs réflexions sur ce qui paraissait au jour, l'histoire anecdote des sciences, FONTEN. *Montmort*. || Vieux en ce sens. On dit plus ordinairement histoire anecdotique.

— ÉTYM. ἀνέκδοτος, inédit, de ἀν privatif, εκ, indiquant extension, et δοτος, donné; ce qui n'est pas donné au dehors. Δοτος ayant le même radical que don (voy. ce mot), *inédit* est l'exakte traduction d'*anecdote*; *ineditus*, in privatif, e, et *ditus* pour *datus*, donné.

ANECDOTIER (a-né-kdo-tié), s. m. Celui qui a l'habitude de raconter des anecdotes le plus souvent fausses. || Familiar et peu usité.

— ÉTYM. *Anecdote*.

ANECDOTIQUE (a-né-kdo-ti-k'), adj. Qui tient de l'anecdote; qui contient des anecdotes. Histoire anecdotique. Pièce anecdotique, pièce de théâtre dont une anecdote a fourni le sujet.

— ÉTYM. *Anecdote*.

ANÉE (a-née), s. f. La charge d'un âne.

— HIST. XIII^e s. Et cil cui le plastre aura esté livré, rabastra de chacune asnée que il aura eue, autant come.... *Liv. des mét.* 109. Sur laquelle terre nous avons 48 livres de sols viennois de service et 4 asnées de froment, DU CANDE, *asinata*. || XIV^e s. Guillaume avoit contraint le dit Renel de composer à lui à xx asnées de vin, ID. ib. || XV^e s. Lors dira: Bien suy à vilté Tenue comme une servante; Je n'oseroye mecre en vente Une seule asnie de blé, E. DESCH. *Miroir du mariage*. || XVI^e s. On mesure la terre par portions: arpents, asnées, journaux, sesterées, acres, couples-de-bœuf, o. DE SERRS. 10. En autres quartiers de ce royaume, l'on parle [pour les mesures de blé] par asnées, bichets, sacs, raz et autrement, ID. 10.

— ÉTYM. *âne*; bas-lat. *asinata*.

— ANÉLECTRIQUE (a-né-léktre-k'), adj. Terme de physique. Epithète donnée aux corps conducteurs de l'électricité, non qu'on ne puisse développer en eux la propriété électrique, mais seulement parce qu'ils la perdent au moment même où elle est produite.

— ÉTYM. *âne* privatif, et *électrique*.

— ANÉMIE (a-né-mie), s. f. Terme de médecine. Etat opposé à la pléthora, qui consiste non pas, comme le mot l'indique, en une diminution absolue de la masse du sang, mais en un abaissement des globules de ce liquide à un nombre proportionnel plus ou moins au-dessous de leur nombre normal.

— ÉTYM. *âne* privatif, et *âme*, sang.

— ANÉMOCORDE (a-né-mo-kor-d'), s. m. Terme de musique. Espèce de clavécin dont les cordes sont mues par le vent.

— ÉTYM. *âne*, vent, et *corde*.

— ANÉMOGRAPHIE (a-né-mo-gra-fie), s. f. Description de vents.

— ÉTYM. *âne*, vent (voy. ANÉMOMÈTRE), et *γράφειν*, décrire (voy. GRAPHIQUE).

ANÉMOMÈTRE (a-né-mo-mè-tr'), s. m. Instrument qui sert à mesurer la force du vent.

— ÉTYM. *âne*, vent, et *μέτρον*, mesure (voy. MÈTRE); *âne* a même radical que *anima* des Latins, âme (voy. ÂME).

ANÉMONE (a-né-mo-n'), s. f. || 1° Terme de botanique. Espèce de renoncule dont la fleur est remarquable par l'éclat et la variété des couleurs

Florise parut ce qu'une belle anémone parrait parmi des soucis, FÉN. t. xix, p. 4. Les colibris voligeaient sur la tige des anémones sauvages, CHATEAUB. *Natch.* III, 70. || Griffe ou patte d'anémone, la racine de l'anémone. || 2^e En zoologie, anémone de mer, nom vulgaire des actinies.

— HIST. xv^e s. La bulbe au pousser fait des petites feuilles comme celles de la pimprenelle, rampans à terre en rond... la tige porte une belle fleur, colorée d'incarnat esclatant. Mais c'est l'anémone double qui la produit telle, et aussi plus abondante en feuillage que le simple, duquel la fleur.... O. DE SERRES, 578.

— ÉTYM. Ἀνέμωνη, d'ἀνέμος, vent (voy. ANÉMOMÈTRE), parce que l'anémone fleurit quand le vent souffle.

† ANÉMOSCOPE (a-né-mo-sko-p'), s. m. Terme de physique. Instrument qui fait connaître la direction des vents. C'est la même chose que la girouette.

— ÉTYM. Ἀνέμος, vent (voy. ANÉMOMÈTRE), et σκοπεῖν, examiner.

† ANÉMOTROPE (a-né-mo-tro-p'), s. m. Technologie. Moteur par le vent.

— ÉTYM. Ἀνέμος, vent, et τρέπειν, tourner (voy. TROPE).

† ANENCÉPHALE (a-nan-sé-fa-l'), adj. et s. m. Terme d'anatomie. Qui manque d'encéphale.

— ÉTYM. Ἀν- privatif, et ἔγχεφαλος (voy. ENCÉPHALE).

† ANENCÉPHALIE (a-nan-sé-fa-lie), s. f. État des monstres anencéphales.

— ÉTYM. *Anencéphale*.

† ANÉPIGRAPHHE (a-né-pi-gra-f'), adj. Qui est sans inscription, sans titre. Il y a des médailles, des bas-reliefs antiques, des psaumes anépi-graphhes.

— ÉTYM. Ἀν- privatif, et ἐπιγραφή.

ANÉRIE (a-ne-rie), s. f. || 1^e Stupidité grossière.

Cet homme est d'une inconcevable anerie. || 2^e Erreur, sottise. Eh bien! voilà encore de vos aneries!

MOL. *Comtesse d'Escarb.* sc. 42. Si les plus savants ont dit de telles aneries, VOLT. *Princ. d'act.* 23. De pareilles aneries font grand tort, et voilà ce que c'est que d'enchaîner la presse, P. L. COUR. I, 246.

— ÉTYM. *Ané*.

ANÉSSE (a-nè-s'), s. f. La femelle de l'âne.

— SYN. ANESSE, BOURRIQUE. L'anesse est la femelle de l'âne. La bourrique est l'anesse considérée comme bête de charge. On dit du lait d'anesse, et non du lait de bourrique.

— HIST. xii^e s. Cil qui fist ciel, terre et mer, Et qui l'asnesse fist parler, WACE, *Vierge Marie*, p. 52. Et cinq cens jous de boes et cinq cens ahnesses, Job, 495. || xiii^e s. Car ce content nostre voisin, Que une anesse parlaja, Que un prophete chevaucha, Ren. 209. Renart, qui set de fauve anesse Et de mainte fauve promesse, Respondi que bien li feroit Et qu'à la cort o lui iroit, ib. 43737. Hai! fist-il, gentil barnesse, Car fust or si loiax m'asnesse Et chien et leu et autres bestes, Et totes fames com vos estes... ib. 9838. || xv^e s. Je suy une grant pecheresse, Plus vile qu'une vieille asnesse, *Mir. de Ste Genev.*

— ÉTYM. *Ané*.

† ANESTHÉSIE (a-nè-sté-zie), s. f. Terme de médecine. Privation générale ou particulière de la faculté de sentir, produite soit par une maladie, soit par des agents anesthésiques, l'éther, le froid, le chloroforme.

— ÉTYM. Ἀν- privatif, et οἰσθάνεσθαι, sentir (voy. ESTHÉTIQUE).

† ANESTHÉSIQUE (a-nè-sté-zì-k'), adj. Qui appartient à l'anesthésie ; qui produit l'anesthésie. On donne ce nom à diverses substances dont la propriété est d'éteindre momentanément la sensibilité.

ANETH (a-nè), s. m. Terme de botanique. Plante ombellifère dont la semence est tonique et carminative. Les mains chargées de branches d'aneth, chaque convive faisait éclater ses transports, CHATEAUB. *Mart.* II, 283.

— ÉTYM. Ἀνύθον, nom de cette plante en grec.

ANÉVRISMAL et mieux ANÉVRYSMAL, ALE (a-nè-vri-smal, smal-l'), adj. Terme de médecine. Qui tient de l'anévrisme ou qui a rapport à l'anévrisme. Tumeur anévrismale. Les sacs anévrismaux.

— ÉTYM. *Anévrisme*.

ANÉVRISME et mieux ANÉVRYSME (a-nè-vri-sm'), s. m. Terme de médecine et de chirurgie. Tumeur produite sur le trajet d'une artère par la dilatation des membranes (anévrisme vrai), et aussi

tumeur formée par le sang épandu hors d'une artère (anévrisme faux). Bien-aise se rendit célèbre par l'invention de l'opération de l'anévrisme et de l'artère piquée, ST-SIMON, 7, 93. || Anévrisme du cœur, dilatation des cavités du cœur.

— HIST. xv^e s. Couper une artère qui cause une anévrisme, PARÉ, *Introd.* 2.

— ÉTYM. Ἀνεύρυσμα, dilatation de ἀνεύρυνται, de ἀνεύρυνται, large

† ANÉVRYSMATIQUE (a-né-vri-sma-ti-k'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport à l'anévrisme ; qui est affecté d'anévrisme. Une artère anévrismatique.

ANFRACTUEUX, EUSE (an-fra-ktu-eù, eù-z'), adj. Qui a des anfractuosités. Chemin anfractueux. Il y a dans l'organe de l'ouïe un artifice bien sensible ; c'est une hélice à tours anfractueux, VOLT. *Mallebr. Mécanique des sens*.

— HIST. xv^e s. L'enfant tire et prend son nourrissement des mamelles par certains trous anfractueux et ambigus du mammelon, PARÉ, II, 3. La superficie extérieure du cerveau est anfractueuse, ID. III, 6.

— ÉTYM. *Anfractuosus*, de *anfractus* ou *amfractus*, anfractuosité, de *am* pour *amb*, autour (voy. AMBE), et de *frangere*, briser (voy. FRAGILE) ; ce qui est brisé de tous côtés.

ANFRACTUOSITÉ (an-fra-ktu-ô-zì-té), s. f.

|| 1^e Il s'emploie surtout *au plur.* Détours et enfoncements. Je m'enfonçai dans les anfractuosités de la montagne, J. J. ROUSS. *Prom.* 7. Les huitres se choisissent des anfractuosités et y construisent leurs coquilles, BERN. *DE ST-P. Harmon.* liv. v. || 2^e En anatomie, enfoncements sinuex qui séparent les circonvolutions du cerveau.

— HIST. xv^e s. Esprit est fait es anfractuosités des veines et artères du cerveau, de.... PARÉ, *Introd.* 40. Les resorts, anfractuosités, ou petits labyrinthes contenus en la cavité mastoïde (nommée d'aucuns tabourin)... ID. ib. 40.

— ÉTYM. *Anfractueux*.

ANGAR (an-gar), s. m. Voy. HANGAR.

ANGE (an-j'), s. m. || 1^e Être créé, mais d'une nature purement spirituelle. Bon, mauvais ange. On représente les anges sous la forme de jeunes hommes avec des ailes. L'ange exterminateur. Un ange gardien. C'est les anges que nous devons invoquer comme nos sauveurs, FÉN. t. III, 134. Prince aimable, dis-nous si quelque ange au berceau Contre tes assassins prit soin de te défendre? RAC. *Athal.* IV, 6. || Les neuf chœurs des anges, les esprits heureux qui composent la cour céleste. O Dieu....

qui voles sur l'aile des vents, Et dont le trône est porté par les anges, RAC. *Esth.* I, 5. || Les anges, pris dans un sens spécial, ceux qui sont du dernier chœur. Les anges sont au-dessous des archanges. || Les anges déchus, les démons. On les nomme aussi anges de ténèbres. || Bon ange, mauvais ange, anges qu'une croyance populaire assigne à chaque homme pour présider à sa destinée. Ce parti que son bon ange et le mien nous suggéraient, J. J. ROUSS. *Conf.* v. Soudain le jeune chevalier, À qui son bon ange est fidèle, Trompe les regards du géôlier, BÉRANG. *Pris. et Chev.* || Fig. Elles [Mmes d'Heudicourt et de Dangeau] le mauvais ange et le bon ange de Mme de Maintenon, ST-SIMON, 218, 184. Vous que je dois nommer l'ange [le messager] de mon bonheur, MOL. *L'Étour.* v, 3. || 2^e Personne d'une grande piété, d'une grande vertu, d'une extrême douceur. C'est un ange de douceur. Son gouverneur qui après tout ne sera pas un ange, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fille, femme charmante, adorable, spirituelle. Avant le mariage, anges si gracieux, BOIL. *Sat.* x. || Comme un ange, fort bien, parfaitement. Vous chanteriez ces airs-là comme un ange, SÉV. 144. Elle était belle comme un ange, ID. 29. On dit qu'il parlait comme un ange, LA FONT. *Pâté.* Ce n'est pas que vous ne soyez jolie comme un ange dans cet habillement, HAMILT. *Gramm.* 9. Avec quelques femmes de ses amies qui ont de l'esprit comme les anges, VAUVEN. *Ernest.* || Mon ange, mon cher ange, mon petit ange, expressions familières d'amitié et d'affection. || 3^e Être aux anges, être dans le ravisement. Je chante un roi devenu bœuf : Surtout la cour en fut aux anges, BÉRANG. *Nabuchod.* || Rire aux anges, être transporté de joie. En mauvaise part, rire sans sujet, niaisement. À qui en as-tu donc? Ou si c'est aux anges que tu ris? HAMILT. *Gramm.* 2. || Boire aux anges, ne savoir plus quelle santé porter. || Fig. Voir des anges violets, avoir des visions creuses. Locution qui vieillit. || 4^e En termes d'artillerie, boulet coupé en deux, trois ou quatre parties enchainées ensemble,

dont on se servait autrefois dans les combats de mer.

|| 5^e En histoire naturelle, ange de mer, et plus communément ange, poisson du genre des squales, dont la peau sert à polir le bois où l'ivoire. || Ange de mer est masculin et non pas, comme le disent quelques dictionnaires, féminin. || 6^e Lit d'ange ou lit à l'ange, lit sans colonnes et à rideaux relevés. || 7^e Manches d'anges, manches de robes de femmes très-larges et n'allant qu'à la moitié du bras. || 8^e Ange de grève, crocheteur; dit ainsi par plaisanterie, à cause que les crocheteurs se tenaient beaucoup sur la place de Grève et quel'on comparait leurs crochets à des ailes.

— HIST. xi^e s. Anuit m'avint une avision d'angele, Ch. de Rol. LXV. Angle du ciel i descendent vers lui, ib. CLXXII. || XII^e s. Li angre Deu descendant errant, Ronc. p. 92. Angle empenné la porterent chantant, ib. p. 106. Le premier roi de France fist Diex par son command Couronner à ses angeles dignement en chantant, SAX. I. Co sace bien li reis, et tu li deiz muster, Que cil ki puet les angles e hummes guverner, Dous poestez suz sei fist en terre ordener, Th. le mart. 90. E de l'enfant Jesu li prist à recorder, Que li angles del ciel fist en Egypte aler, Pur la poür d'Erode.... ib. 65. Bien le sai que tu es prudum, e utle e profitables à mun os, si cum uns angeles Deu, Rois, 113. || XIII^e s. Par le commandant de Dieu fu ses haubers ostés, Et de saint Michel l'angre fu amont relevés, Ch. d'Ant. IV, 994. Tant vous ama [Dieu], Dame des angles vous clama, En vous s'enclost, ainz n'entama Vo dignité; N'en perdistes virginité, RUTEB. II, 4. Je en aurai une corone es ciex plus que les anges qui le voient face à face, JOINV. 198. Il leur fist entailler en la chapelle toute nostre creance, l'annonciation de l'angre, la nativité, etc. ID. 262. || XVI^e s. Quant S. Pierre estant sorti miraculeusement de la prison, heurta à la maison où ses freres estoient assembléz, iceux ne pouvans penser que ce fust, ils disoient que c'estoit son ange, CALV. *Instit.* 107. Allez, maudis, au feu éternel, lequel est préparé au diable et à ses anges, ID. ib. 112. Ange de greve [crocheteur], DES PER. *Contes*, LXX. Et avez-vous oui jamais parler d'angesses, de cherubines ou seraphines? YVER, p. 555. Ores, mon angellette.... ID. p. 574.

— ÉTYM. *Angelus*, ἄγγελος, messager; bressan, anzo; bourguig. ainge; provenc. angel, angil; espagn. angel; portug. anjo; ital. angelo.

ANGÉLIQUE (an-jé-li-k'), adj. || 1^e Qui est propre à l'ange. Les esprits, les chœurs angéliques. Salutation angélique, prière à la Vierge, paroles que l'ange adressa à la sainte Vierge lorsqu'il lui annonça qu'elle deviendrait mère de notre Seigneur. || 2^e Aussi parfait qu'un ange, ou digne d'un ange. Bonté, résignation angélique. Des traits angéliques. Je ne sais dans quelle classe d'êtres angéliques le désir de faire le bien est l'unique désir; cette perfection n'est pas faite pour notre terre, MIRABEAU, *Collect.* t. III, p. 39. || 3^e Le docteur angélique, saint Thomas. || Couronne angélique, la couronne de Hongrie. || Voix angéliques, sorte de jeu d'orgue composé de tuyaux à anche. || Habit angélique, ou, absolument, angélique, nom donné à l'habit de certains moines grecs de St Basile. || Angéliques, religieuses qui n'ont que deux maisons en Italie, à Milan et à Crème.

— HIST. XV^e s. Tu [fortune] as ung visage angélique, Et l'autre est espouvantable; L'un est bel, gracieux et friqué, L'autre est pire qu'ung basilique, *Moralité de Bien-advis*, dans FABRE, *Études sur la bazoche*, p. 245. || XVI^e s. La dignité qui est en la nature angélique a de tout temps esblouit beaucoup de gens, CALV. *Instit.* 103. La poudre de mercure, qui pour son excellence a esté d'aucuns nommée poudre angélique, PARÉ, XXV, 32.

— ÉTYM. *Angelicus*, de *angelus*, ange.

ANGÉLIQUE (an-jé-li-k'), s. f. || 1^e Plante dont la racine nous est apportée sèche de la Bohême, des Alpes et des Pyrénées (*angelica archangelica*, L.). De grandes angéliques et des acanthes formaient des touffes de verdure parmi les débris de marbre [des ruines de Carthage], CHATEAUB. *Itin.* III, 190. || 2^e Bonbon fait avec les tiges encore vertes de la plante. Tout le monde n'aime pas l'angélique. || 3^e Espèce de guitare.

— HIST. XVI^e s. Angelique, tel nom a été donné à ceste plante, à cause des vertus qu'elle a contre les venins. S'en trouve de deux sortes, l'une sauvage, l'autre domestique.... on la confit avec sucre, au sec, o. DE SERRES, 606.

— ÉTYM. *Angélique*.

ANGÉLIQUEMENT (an-jé-li-ke-man), adv. D'une manière angélique.

— ÉTYM. *Angélique* et *ment* (voy. MENT).

† ANGÉLOLATRIE (an-jé-lo-la-trie), s. f. Culte des anges.

— ÉTYM. Ἀγγελος, ange, et λατρεια, culte.

‡ ANGELOT (an-je-lo), s. m. Monnaie française, du règne de saint Louis, qui portait l'image de saint Michel avec un serpent sous ses pieds. Elle valait un écu d'or; mais il y en eut ensuite de moindre prix. Les Anglais fabriquèrent des angelots, sous le règne de Henri V et de Jacques I, où l'on voyait les écus de France et d'Angleterre.

— HIST. XIII^e s. Por neant fust ung angelos [petit ange]. Tant est de contenance simple, la Rose, 21206. || XV^e s. Ung songe, ung bruyt, ung angelot, Vous semblez que ce ne soit riens; Ha! par le corps bieu je m'en tiens De ceux-là, mais n'en dites mot, COQUILLART, *Monologue de la botte de foin*. || XVI^e s. Et luy devoit-on delivrer deux cents mille angelots [monnaie anglaise] devant le mois expiré, CARL. VIII, 33.

— ÉTYM. Diminutif d'ange. Ces monnaies étaient aussi dites *anges*.

2. ANGELOT (an-je-lo), s. m. Petit fromage qui se fait en Normandie.

— HIST. XVI^e s. La Brie, entre autres, est célébrée pour ses bons fourmages appelés angelots, o. DE SERRES, 286.

— ÉTYM. Ce fromage était surtout renommé à Pont-l'Évêque; on le nommait ainsi parce qu'il portait la figure de la monnaie nommée *angelot*.

† 3. ANGELOT (an-je-lo), s. m. Poisson du genre des squales (voy. ANGE).

ANGELUS (an-je-lus'; beaucoup disent an-jé-lus), s. m. || 1^e Prière en l'honneur du mystère de l'incarnation. Elle se fait trois fois le jour, le matin, à midi et le soir. || 2^e Signal donné par la cloche d'une église au moment où l'on doit faire cette prière. A cinq heures et demie, on sonnera l'angelus, BOSS. Règle. On entend l'angelus tinter, et d'un saint bruit Convoquer les esprits qui bénissent la nuit, LAMART. Harm. I, 5.

— ÉTYM. Cette prière est ainsi nommée du mot par lequel elle commence.

† ANGEMME ou ANGENNE (an-jé-m' ou an-jé-n'), s. f. Terme de blason. Fleur imaginaire à feuilles arrondies, tantôt au nombre de cinq comme dans la quintefeuille, tantôt au nombre de six.

— ÉTYM. Origine inconnue.

ANGINE (an-ji-n'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la gorge. Angine pharyngée, angine occupant le pharynx. Angine laryngée, angine occupant le larynx. Angine couenneuse ou membraneuse, angine, qui est accompagnée de la production de fausses membranes. Angine gangreneuse, angine avec gangrène.

— ÉTYM. *Angina*, d'*angere*, étrangler, grec ἄγχω, serrer, étouffer. Comparer l'allemand *eng*, étroit, le goth. *aggvus*, et le kymr. *ing*, étroit.

ANGINEUX, EUSE (an-ji-neū, neū-z'), adj. Terme de médecine. Qui a rapport à l'angine; qui est accompagné d'angine.

— ÉTYM. *Angine*.

† ANGIOCARPE (an-ji-o-kar-p'), adj. Terme de botanique. Se dit des plantes dont les fruits sont enveloppés et cachés par quelque organe.

— ÉTYM. Ἀγγειον, vaisseau, réservoir, et καρπος, fruit.

ANGIOGRAPHIE (an-jio-gra-fie), s. f. Terme d'anatomie. Description des vaisseaux des corps vivants.

— ÉTYM. Ἀγγειον, vaisseau, et γραφω, décrire (voy. GRAPHIQUE). Pour Ἀγγειον, il vient d'*ἄγγος*, vase, qui paraît avoir d'étruits rapports avec ἄγχω, serrer (voy. ANGINE).

† ANGIOLEUCITE (an-ji-o-leu-si-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation des vaisseaux lymphatiques.

— ÉTYM. Ἀγγειον, vaisseau, et λευκος, blanc.

ANGIOLOGIE (an-ji-o-lo-jie), s. f. Partie de l'anatomie qui traite des vaisseaux.

— REM. Quelques-uns écrivent et disent, à tort, angiologie, la diphthongue et du grec étant représentée en latin et, conséquemment, en français par i.

— ÉTYM. Ἀγγειον, vaisseau, et λογος, description (voy. LOGIQUE).

ANGIOSPERME (an-ji-o-spér-m'), adj. Terme de botanique. Qui appartient à l'angiospermie.

— ÉTYM. Ἀγγειον, vaisseau, et σπερμα, graine (voy. SPERME).

ANGIOSPERMIE (an-ji-o-spér-mie), s. f. Terme de botanique. Nom donné, dans le système de Linné, à un ordre de plantes didynames qui ont leurs graines revêtues d'un péricarpe distinct.

† ANGIOTÉNIQUE (an-ji-o-té-ni-k'), adj. Pinel a nommé fièvre angioténique la fièvre appelée communément inflammatoire.

— ÉTYM. Ἀγγειον, vaisseau, et τείνειν, tendre v. a.

† ANGLAIS, AISE (an-glè, glè-z'), s. et adj. || 1^e Nom de peuple. Qui est né en Angleterre. || 2^e S. m. Cheval anglais. Il montait un anglais fort vite, HAMILT. Gramm. 5.

— ÉTYM. Les Angles étaient un peuple suève occupant une partie de ce qui est aujourd'hui le duché de Mecklembourg; ils ont donné leur nom à l'Angleterre. Dans le xv^e siècle, *anglois* signifiait créancier: Un bien petit de près me venez prendre, Pour vous payer; et si devez entendre Que je n'euz onc Anglois de vostre taille, MAROT, II, 372.

ANGLAISE (an-glè-z'), s. f. || 1^e Espèce de danse d'un mouvement très-vif. || 2^e Musique faite pour cette danse. || 3^e Gros galon de fil. || 4^e Terme de coiffeur. Anglaises, boucles de cheveux allongées que les femmes laissent retomber le long des tempes. || 5^e Ecriture anglaise ou simplement anglaise, nom d'une sorte d'écriture nommée aussi cursive, plus penchée encore que la coulée. Il écrit bien l'anglaise. || 6^e À l'anglaise, loc. adv. À la manière des Anglais.

ANGLAISE, ÈE (an-glè-zé, zée), part. passé. Cheval anglaise.

ANGLAISER (an-glè-zé), v. a. En hippiatrique, enlever les muscles abaisseurs de la queue; opération inventée par les maquignons anglais, afin que la queue se tienne relevée.

— ÉTYM. *Anglais*.

ANGLE (an-gl'), s. m. || 1^e L'espace indéfini compris entre des lignes ou des plans qui se rencontrent. Les angles saillants d'une montagne se trouvent toujours opposés aux angles rentrants de la montagne voisine, qui en est séparée par un vallon ou par une profondeur, BUFF. Théorie de la terre, 2^e disc. || 2^e En termes militaires, angle de fortification, rencontre de lignes géométriques dans un ouvrage d'architecture militaire. Ces angles, ces fossés, ces hardis boulevards, VOLT. Alz. II, 6. || 3^e Les angles d'un bataillon, les coins d'un bataillon formé en carré. || 4^e Angle d'incidence, angle que fait un rayon ou une onde ou une bille qui rencontre un plan. || 5^e Angle optique ou visuel, angle fictif ayant pour sommet le centre optique du cristallin, et formé par les rayons qui partent des points extrêmes d'un objet. L'ouverture de cet angle dépend du diamètre de l'objet d'une part, et, d'autre part, de la distance des objets par rapport à l'œil. || 6^e Angle facial, angle formé par deux lignes droites, partant de la base des dents incisives supérieures et se portant, l'une au trou auditif, l'autre à la partie la plus saillante du front. Cet angle qui, dans les diverses races de l'espèce humaine, varie de 70° à 80°, se trouve beaucoup plus aigu chez les animaux à cause de l'allongement de la face. || 7^e En astrologie, nom de l'ascendant de la 7^e et de la 4^e maison.

— HIST. XII^e s. E fist faire altels par tuz les angles de Jerusalem à deable, Rois, 400. || XIII^e s. Il s'estoit repos en ung angle Par derriers, et nous aguettoit, la Rose, 15024. Si porroit-il, espoir, desplaire As fames qui tant ont de jangles; Mès veritis ne quiert nus angles, ib. 16778. || XIV^e s. L'en peut entendre par ces quatre faces ou par ces quatre angles les quatre vertus cardinaux, ORESME, Eth. 24.

— ÉTYM. Provenç. *angle*; espagn. et ital. *anglo*; de *angulus*; umbrien, *anglu*.

† ANGLE, ÈE (an-glè, glée), adj. Terme de blason. Il se dit d'une croix en sautoir, quand il y a des figures mouvantes qui sortent des angles.

† ANGLER (an-glé), v. a. || 1^e Terme didactique. Donner la forme d'un angle. || 2^e Technologie. Former exactement les moulures dans les petits angles du contour d'une tabatière en métal.

ANGLET (an-glè), s. m. Terme d'architecture. Cavité à angles droits qui sépare les bossages.

— HIST. XIII^e s. En un anglet [je] m'alai toute seule acouter [accouder], Berte, cxii. || XV^e s. Adonne trait-il à une part en un anglet de la chapelle.... et puis commença à faire son conte.... FROISS. II, III, 22. || XVI^e s. Tous les anglets du monde sont pleins des images de la Vierge Marie, qu'on dit qu'il [saint Luc] a faites, CALV. Inst. 162. Il est facile à un chacun de gazouiller en un anglet d'école.... ID. ib. 592.

— ÉTYM. Diminutif de *angle*.

ANGLEUX, EUSE (an-gleū, gleū-z'), adj. Noix

angleuse, noix dont la substance est renfermée dans des espèces de petits angles.

— ÉTYM. *Angle*.

ANGLICAN, ANE (an-gli-kan, ka-n'), adj. || 1^e Qui a rapport à la religion dominante en Angleterre. Rite; culte anglican. Eglise anglicane. || 2^e S. Celui, celle qui est de la religion anglicane. Un anglican, une anglicane. || Il ne se met qu'après le substantif: Le rite anglican; l'église anglicane.

— ÉTYM. *Anglicanus*, d'*Anglus* (voy. ANGLAIS).

† ANGLICANISME (an-gli-ka-ni-sm'), s. m. Religion des anglicans.

— ÉTYM. *Anglican*.

† ANGLICISER (an-gli-si-zé), v. a. Rendre anglais. Il y a des variétés dans les bisons, ou, si l'on veut, dans les buffaloes, mot espagnol anglicisé, CHATEAUB. Amér. 45.

— ÉTYM. Voy. ANGLAIS.

ANGLICISME (an-gli-si-sm'), s. m. Façon de parler propre à la langue anglaise.

— ÉTYM. Voy. ANGLAIS.

† ANGLOIS (an-glo-i), s. m. Sorte de tarte aux prunes.

ANGLOMANE (an-glo-ma-n'), adj. et s. Qui imite les Anglais. C'est un anglomane. Des préjugés anglomanes.

ANGLOMANIE (an-glo-ma-nie), s. f. Passion, avec imitation, pour ce qui est anglais. Redoutons l'anglomanie; Elle a déjà gâté tout, BÉRANG. Bon Franc.

— ÉTYM. *Anglo* (voy. ANGLAIS) et *manie*.

† ANGLOPHOBE (an-glo-fo-b'), adj. et s. Néologisme. Qui a horreur des Anglais.

— ÉTYM. *Anglais*, et φοβεσθαι, fuir, craindre.

ANGOISSE (an-goi-s', et non an-goi-z'), s. f. || 1^e Sentiment de resserrement à la région épigastrique, avec difficulté de respirer et grande tristesse. Ce malade éprouve des angoisses très-dououreuses. || 2^e Grande affliction avec inquiétude. Cette nouvelle les tira d'angoisse. Albe en jette [des cris] d'angoisse, et les Romains de joie, CORN. Hor. IV, 2.

|| 3^e Poire d'angoisse, poire d'un goût très-âpre. Familièrement. Avaler des poires d'angoisse, subir des mortifications, de vifs déplaisirs. Je vous présente des poires de bon-chrétien pour des poires d'angoisse que vos cruautés me font avaler tous les jours, MOL. Escarb. 45. || Poire d'angoisse, espèce de bâillon en fer dont se servaient les voleurs pour étouffer les cris. || 4^e Être à l'eau d'angoisse et au pain de tribulation, se dit des moines que leurs supérieurs enferment, par punition, dans les cachots, et mettent au pain et à l'eau.

— HIST. XII^e s. Telle angoisse [il] a, ne put dire raison, RONC. p. 400. Il dit, n'i puet aler; d'anguisse tressua, TH. le Mart. 34. Mais li her n'i senteit angoisse ne dolur; Et pour ço qu'il s'en rist, fu li reis en irur, ib. 404. || XIII^e s. Ensi souffrirent ce travail et cele angoisse, jusques au cler jor, VILLEH. xcvi. Nus n'a mal qui amors n'essaie: Ne cuidies pas que nus congnoisse, S'il n'a amé, qu'est grant angoisse, la Rose, 2974. Ne barre ne doit pas avoir mester à aucun, quant il n'i a angoisse ne peril, LIV. de just. 94. || XV^e s. Oncques ne furent en telle angoisse ni peur de mort, qu'ils furent le terme qu'ils sejournerent à Ebruiich [York], FROISS. I, 1, 34. Qui m'a promis qu'à ma seule maistresse lui fera brief mon angoisse [espoir] savoir, CH. D'ORL. Bal. 49. L'argent lui failloit souvent... et luy en falloit chercher ou emprunter, ou ses gens l'eussent laissé, qui est grant angoisse à ung prince qui ne l'a point acoustumé, COMM. VI, 43. Dieu mercy et Jacques Thibault, Qui tant d'eau froide m'a fait boire, En un bas lieu, non pas en haut, Manger d'angoisse mainte poire, VILLON, Grand Testament. || XVI^e s. Le sousil et l'ancolie croistront plus que de coutume, avecques abundance de poires d'angoisse, RAB. Prognost. Pant. IV. Les affligez et oppressez sont eslargis de leurs angoisses, CALV. Instit. 20. Estans sujets à tant d'espèces de misères, il meneront en grant regret et angoisse une vie pleine de trouble et inquiétude, ID. ib. 9. Vivre en continue angoisse [par suite de la crainte], MONT. I, 64. La vue des angoisses [souffrances] d'autrui m'angoisse matériellement, ID. I, 94. Et se jeta dans un bois fort espez, là où il passa la nuict en grande angoisse, AMYOT, Marius, 65. Pour ce que ce galant [le capitaine Gaucher] se trouvoit par fois surchargé de prisonniers qui le contraignoient de retourner au logis premier que d'avoit mis à fin son projet, il inventa une sorte de cadenats faits en forme de poires, aussi les appelloit-il poires d'angoisse; il faisoit ouvrir les dents à ses prisonniers, et leur aiant fait retirer sous le palais cette ma-

chine, ayant retirer une clef qui estoit dedans, il en faisoit un tour qui grossissoit le morceau d'un travers de doigt, et par ainsi ne pouvoit plus sortir de la bouche que par l'aide de la mesme clef; cela fait, il disoit au prisonnier : Allez vous rendre en tel lieu, ou bien vous resolvez de mourir de faim, d'AUB. *Hist.* iv, 385.

— ÉTYM. Picard, *angouche*; provenç. *angoissa*; ital. *angoscia*; du latin *angustia*, resserrement, *d'angustus*, étroit, lequel vient *d'ango*, serrer (voy. ANGINE). D'après Ménage, la poire d'angoisse a été ainsi nommée non de la sensation qu'elle fait éprouver, mais du lieu où elle aurait été trouvée; dit en limousin *Angoisse*. Mais, dans tous les cas, cette origine a été oubliée, et il n'est resté que le sens d'angoisse à une poire d'un goût qui serre la gorge. L'historique nous apprend comment le bâillon a été nommé poire d'angoisse.

† ANGOISSE, ÉE (an-goi-sé, séé), part. passé. Ils seront agités et angoissés, boss. *Préd.* 3.

† ANGOISSER (an-goi-sé), v. a. Faire souffrir l'angoisse. Nous sommes afflignés, mais nous ne sommes pas angoissés, boss. *Lettr. abb.* 13.

— REM. Très-bon mot, qui est à employer d'après l'exemple de Bossuet, et qu'on a qualifié bien à tort de néologisme.

— HIST. xi^e s. Olivier sent que la mort mout l'angoisse, *Ch. de Rol.* 148. Païen s'enfuient, et François les anguissent, *ib.* 266. || xn^e s. Li reis jure les oilz, venir li estoura [il lui faudra venir], E que, il voille ou nun, ses acuntes rendra, E que plus ert malades, de tant plus l'anguissa, *Th. le Mart.* 34. || xiii^e s. Renart le voit, guencher cida ; Mes Tybert, qui trop l'angoissa, L'a si feru dou pié senestre.... *Ren.* 2048. Quant ti mal t'angoisseront fort.... *la Rose*, 2703. Et quant li maus plus m'angoissoit.... *ib.* 1761. Compains ert à celui qui croitoit en Jheson, Qu'il veoit angoissier de la grant passion, Des claus et de la lance et d'amere poison, *Ch. d'Ant.* 1, 141. || XVI^e s. La vue des angoisses d'autrui m'angoisse materiellement, *MONT.* 1, 91. Nous ne voyons pas que nul ait esté plus effrayé ni angoisé de plus grande destresse que lui, quand quelque signe de l'ire de Dieu se monstroit, *CALV. Instit.* 7.

— ÉTYM. Provenc. *angoissar*, *engoissur*; espagn. *angustiar*; ital. *angosciare* (voy. ANGOISSE).

ANGON (an-gon), s. m. || 1^e Demi-pique à l'usage des Francs. D'autres Francs tiennent une espèce de javelot nommé angon, CHATEAU. *Mart.* 694. || 2^e Crochet pour la pêche des crustacés.

— ÉTYM. *Angel* signifiant en allemand crochet, et l'angon des Francs ayant deux crochets, il est probable que ces deux mots ont le même radical.

ANGORA (an-go-ra). || 1^e Adj. invariable. Chèvre angora, chat angora, lapin angora, animaux originaires d'Angora et remarquables par leur poil soyeux. || 2^e S. m. Un angora, c'est-à-dire un chat angora. || Au plur. Des chats angora ; des angora.

— REM. On confond souvent et à tort angora et angola. Angola est le nom propre d'un pays situé sur la côte occidentale de l'Afrique ; et Angora est une ville de l'Asie Mineure. C'est d'Angora et non d'Angola que nous sont venus les chats et les chèvres dont il est parlé dans l'article.

— ÉTYM. *Angora* est une altération du nom ancien, *Ancyra*, ville de l'Asie Mineure. Αγκύρα signifie ancre (voy. ANCRE); et la ville avait été ainsi appellée à cause des ancrées des vaisseaux que Ptolémée, roi d'Egypte, avait envoyés au secours des Grecs, et qui furent pris par Mithridate.

† ANGROIS (an-grois), s. m. Technologie. Petit coin qu'on enfonce dans l'œil du marteau pour en assujettir le manche.

† ANGUICHURE (an-ghi-chu-r'), s. f. Terme de chasse. Écharpe à laquelle est attaché le cor ou la trompe de chasse.

† ANGUIFORME (an-gui-for-m'); ui prononcé comme dans *huile*), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'une anguille ou d'un serpent.

— ÉTYM. *Anguis*, serpent (voy. ANGUILLE), et forme.

ANGUILLADE (an-ghi-lla-d'), ll mouillées, et non an-ghi-ya-d'), s. f. Coup cinglé avec une peau d'anguille, avec un mouchoir tortillé comme une anguille ou avec un fouet, et aussi, une suite de ces coups. Ce beau valet.... M'eût donné l'anguillade et puis m'eût laissé là, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Pendant qu'on donne au maître l'anguillade, LA FONT. *Lun.*

— HIST. xvi^e s. Le pastissier luy bailla l'anguillade, si bien que sa peau n'eust rien vallu à faire cornemuse, RAB. *Pant.* II, 30.

— ÉTYM. *Anguille*. La peau d'anguille servait à fouetter les enfants, nous dit Isidore.

ANGUILLE (an-ghi-ll', ll mouillées, et non an-ghi-ye. Au xv^e siècle, d'après Chifflet, *Gramm.* p. 232, les ll ne se mouillaient pas ; aujourd'hui c'est une faute de ne pas les mouiller), s. f. || 1^e Poisson d'eau douce (malacoptygien apode) de la forme d'un serpent, dont la chair est savoureuse, mais un peu indigeste. || Echapper comme une anguille, glisser entre les mains, et, au figuré, n'être pas sûr. || Ecorcher l'anguille par la queue, commencer par où l'on eut dû finir. || Tirer l'anguille par la queue, n'avoir rien d'assuré, être dans l'incertitude de quelque entreprise. || Rompre l'anguille au genou, prendre un mauvais moyen pour réussir dans une affaire ; cette locution vient de ce que les anguilles ne peuvent se rompre sur le genou. || 2^e Anguille de mer, un des noms vulgaires du congre. || Anguille desable, un des noms du lançon. || Anguille de Surinam ou anguille torpille de Cayenne, anguille trembleuse, anguille électrique, etc. noms vulgaires du gymnote électrique, qui produit le même effet que la torpille. || Anguille de haie, serpent ou couleuvre. || 3^e Jeu d'écoliers, dans lequel on cache un mouchoir roulé : celui qui le cherche en frappe les autres s'il le trouve. || 4^e Technologie. Bourrelet qui se forme quelquefois aux étoffes de laine quand on les soule. || Pièces de bois qui font partie de l'appareil en charpente destiné à faire glisser un bâtiment qu'on veut lancer à l'eau ; on les nomme aussi coulettes. || Nœud d'anguille, sorte de nœud coulant dont on peut se servir pour débarquer les futailles de peu de poids. || 5^e Proverbes. Il y a quelque anguille sous roche, il se trame quelque intrigue. Je crois qu'il y a quelque anguille sous roche, MOL. *Bourg. gent.* III, 7. || Il ressemble aux anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche, se dit de quelqu'un qui se plaint avant de sentir le mal. D'après Fleury de Bellingen dans son *Étym. des proverbes français*, il s'agit, dans ce proverbe, de Languille ou l'Anguille, nom d'homme ; les anguilles de Melun, non plus qu'aucune autre, ne crient avant qu'on les écorche.

— HIST. xii^e s. Que de lampreies et d'anguilles qu'il orient acheté as villes, Bien fu chargée la charrete, *Ren.* 784. Renart, qui bien sot losengier, Prist d'une anguille deux tronçons, Qui rostissent sur les charbons, *ib.* 1035. Où anguilles au broet sont, *Fabliaux*, éd. BARBAZ. t. IV, p. 86. Si ali cuens as anwilles les trois pars, et li monnier [meunier] la quarte partie, DU CANGE, *anvella*. || XVI^e s. On commença divers petits jeux, comme escorcher l'anguille, brider l'asne, prendre la grenouille, et autres, YVER, p. 615. On nourrira les anguilles de la viande ci devant ditte, O. DE SERRES, 431. En vain l'anguille a sur l'aigle envie, GÉNIN, *Récrat.* t. II, p. 238.

— ÉTYM. Picard, *anvile*, *ainguille*; wallon *anvèie*; provenç. *anguila*, *enguila*; espagn. *anguila*; portug. *anguia*; ital. *anguilla*; de *anguilla*, diminutif de *anguis*, serpent. *Anguis* se rattache au grec ἄγχις; ancien haut allemand *unc*; zend, *aji*; sanscrit, *ahi*; tous mots qui veulent dire serpent. De sorte que le grec ἄγχελυς, anguille, paraît formé de ἄγχις, comme le latin *anguilla* d'*anguis*.

† ANGUILLER (an-ghi-lé, ll mouillées), s. m. En termes de marine, se dit des canaux qui règnent à fond de cale à côté de la carlingue, pour conduire les eaux à la pompe.

† ANGUILLIÈRE (an-ghi-lé-r'), ll mouillées), s. f. Lieu ombragé et bourbeux où l'on conserve des anguilles.

— ÉTYM. *Anguille*.

† ANGUILLULE (an-ghi-lu-l'), s. f. Terme d'histoire naturelle. Sorte de vers auxquels on attribue la propriété de revenir à la vie quand ils ont été complètement desséchés.

— ÉTYM. Diminutif d'*anguille*.

† ANGUINÉE (an-gui-néé, ui prononcé comme dans *huile*), s. f. Terme de géométrie. Nom donné anciennement à des courbes du 3^e degré qui coupent leur asymptote.

— ÉTYM. *Anguis*, serpent (voy. ANGUILLE).

ANGULAIRE (an-gu-lé-r'), adj. || 1^e Qui a un ou plusieurs angles. L'aveugle-né, opéré, ne pouvait distinguer ce qu'il avait jugé rond d'avec ce qu'il avait jugé angulaire, VOLT. *Newt.* II, 5. || 2^e En architecture, qui est à l'encoignure d'un édifice. Pierres angulaires. || Fig. Jésus-Christ est appelé dans l'Écriture la pierre angulaire, parce qu'il soutient l'Église, comme la pierre angulaire soutient l'édifice. || 3^e En anatomie, dents angulaires, celles qui correspondent à l'angle des lèvres. Artère angulaire, artère qui passe au grand angle de l'œil. || 4^e En astrologie, se dit des plus puissantes des douze maisons qui composent le thème génétial.

que. || 5^e Terme de mécanicien. Vitesse angulaire, celle d'un corps qui se meut circulairement autour d'un axe fixe et qui, la longueur du rayon une fois donnée ainsi que le temps, se mesure en effet par l'angle décrit. || Il ne se place qu'après les substantifs : Figure angulaire, corps angulaire.

— HIST. XIII^e s. Or t'ai ensigné de toutes les figures angulaires, COMPUT, f° 18. || XVI^e s. La luxation orbitaire de l'espine est moins dangereuse que l'angulaire, PARÉ, XIV, 18.

— ÉTYM. *Angularis*, dé *angulus* (voy. ANGLE); provenç. *angular*; ital. *angolare*. *Anguler*, dans l'ancienne langue, est masculin et féminin, comme *angularis* lui-même.

† ANGULAIREMENT (an-gu-lé-re-man), adv. En forme d'angle.

— ÉTYM. *Angulaire* et le suffixe *ment* (voy. MENT).

† ANGULÉ, ÉE, adj. Terme de botanique. Qui offre des angles en nombre déterminé.

— ÉTYM. *Angulatus*, de *angularis*, de *angulus* (voy. ANGLE).

ANGLEUX, EUSE (an-gu-leu, leu-z'), adj. || 1^e Qui présente des angles. Un rocher angleux. || 2^e Par extension, visage angleux, visage dont les traits ont une forte saillie. || 3^e Fig. Rude. Toute la peine s'évanouit ; rien de rude, rien d'angleux, J. ROUSS. *Hél.* VI, 8.

— ÉTYM. *Angulosus*, de *angulus*, angle; provenç. *angulos*; espagn. et ital. *ángulo*.

ANGUSTICLAVE (an-gu-sti-kla-v'), s. m. Terme d'antiquité romaine. Tunique des chevaliers romains ; elle était ornée de bandes de pourpre étroites, par opposition au laticlave des sénateurs orné de bandes fort larges.

— ÉTYM. *Angustus*, étroit (voy. ANGOISSE), et *clavis*, clou (voy. CLÔT). La robe des sénateurs et des chevaliers était garnie d'ornements dont la forme n'est pas exactement connue, mais qui avaient été nommés ainsi d'après une certaine ressemblance avec un clou ; par suite *clavus* avait été adopté par l'usage pour désigner la robe même.

† ANGUSTIE (an-gu-sti-e), s. f. Terme de médecine. Retrécissement, étroitesse.

— ÉTYM. *Angustia* (voy. ANGOISSE).

ANGUSTIE, ÉE (an-gu-sti-é, ée), adj. Étroit, serré, en parlant d'un chemin. || Vieux.

— ÉTYM. *Angustia*.

† ANGUSTIFOLIÉ, ÉE (an-gu-sti-fol-i-é, ée), adj. Terme de botanique. Se dit des plantes qui ont les feuilles étroites.

— ÉTYM. *Angustus*, étroit (voy. ANGOISSE), et *folium*, feuille (voy. FEUILLÉ).

† ANGUSTURE (an-gu-stu-r'), s. f. Ecorce dont il y a deux espèces : 1^e l'angusture vraie, qui vient d'un arbre de l'Amérique du Sud et qui est amère et tonique; 2^e la fausse angusture, qui est un poison actif, et qui vient du vomiquier.

† ANHARMONIQUE (a-nar-mo-ni-k'), adj. Terme de mathématiques. Division anharmonique d'une ligne, division telle que les segments soient dans un rapport fractionnaire (voy. aux ADDITIONS).

— ÉTYM. 'Av privatif, et *harmonique*.

† ANHÉLATION (a-né-la-sion), s. f. Terme de médecine. Respiration courte et fréquente, essoufflement.

— ÉTYM. *Anhelatio*, de *anhelare*, de *an* pour *am*, autour (voy. AMBE), et *halare*, souffler (voy. HALÉINE).

† ANHÉLER (a-né-lé), v. a. En termes de verrière, entretenir le feu à un degré convenable.

— ÉTYM. Voy. ANHÉLATION.

† ANHÉLEUX, EUSE (a-né-leu, leu-z'), adj. Terme de médecine. La respiration est dite anhéleuse, lorsqu'elle est à la fois fréquente et laborieuse.

— ÉTYM. Voy. ANHÉLATION.

† ANHÉMIE (a-né-mie), s. f. Voy. ANÉMIE.

† ANHISTÈ (a-ni-st'), adj. Terme d'anatomie. Qui n'a pas de texture déterminée.

— ÉTYM. 'Av privatif, et *stötö*, tissu.

† ANHYDRE (a-ni-dr'), adj. Terme de chimie. Qui ne contient pas d'eau. Un sel, un acide est anhydre quand il ne contient pas d'eau étrangère à sa composition intime.

— ÉTYM. 'Av privatif, et *ōdwp*, eau.

ANICROCHE (a-ni-kro-ch'), s. f. Ce qui accroche, arrête, empêche. Il s'est trouvé une anicroche à son mariage, SÉV. 144. Tous ces gens-là sont faits de croche et d'anicroche, Je vous dis que je veux.... RÉGNARD, le Bal, sc. 40.

— ÉTYM. Wallon, *anicroche*, clou courbé à deux pointes ; *anicroche* est une sorte d'arme, en cet endroit de Rabelais : Aiguisoient vouges, piques.

rançons, hallebardes, hanicroches. Ce mot semble formé de *hane*, sorte de crochet, et *croche*: *croches hanes*, dit E. Deschamps, édit. CRAPELET, p. 244, pour retirer de dessus le feu les pots, les chaudrons. L'origine de *hane* est inconnue.

— **ANIDROSE** (a-ni-drô-z'), s. f. Terme de médecine. Absence de sueur.

— ÉTYM. 'Av privatif, et ḥōƿw̄c, sueur.

ANIER, IÈRE (a-ni-é, ni-é-r'), s. m. et f. Celui, celle qui conduit un âne. Un ânier, son sceptre à la main, LA FONT. *Fab.* II, 40.

— HIST. XIV^e s. Les devant diz fermiers, muniuers ou asniers des diz moulins, DU CANGE, *asinitas*. || XV^e s. Que voulez-vous que je vous die? Je suis pour ung asnyer tenu, Banny de bonne compagnie, Et de nonchaloir retenu, CH. D'ORL. *Bal.* 94.

— ÉTYM. *Asinarius*, de *asinus* (voy. ÂNE).

ANIL (a-nil'), s. m. Terme de botanique. Plante dont on tire l'indigo.

— **ANILLE** (a-ni-ll'), s. f. Terme de blason. Voy. ANNILLE. || Béquille.

ANIMADVERSION (a-ni-mad-vèr-sion; en poésie, de six syllabes), s. f. Improbation. Il suscita contre lui l'animadversion publique.

— HIST. XV^e s. La justice a cognoissance et animadversion aussi sur ceulx qui choment, MONT. IV, 65.

— ÉTYM. *Animadversio*, de *animadvertere*, diriger son esprit, faire attention, et, par suite, étant devenu un terme judiciaire, punir après la cause entendue; de *animus*, esprit (voy. ÂME), de *ad*, vers (voy. A), et de *vertō*, tourner (voy. VERSION).

ANIMAL (a-ni-mal), s. m. Au pluriel, animaux. || 1^e Être vivant, doué de la faculté de sentir et de mouvoir tout ou partie de son corps. L'homme est un animal raisonnable. Pour se mettre en sûreté, et pour se rendre maître de l'univers vivant, il a fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux, BUFF. *Chien*. Encore que nous ayons quelque chose au-dessus de l'animal, nous sommes animaux, et nous avons l'expérience tant de ce que fait en nous l'animal, que de ce qu'y fait le raisonnement et la réflexion, BOSS. *Connaiss.* v, 3. Des nègres et des négresses transportés dans les pays les plus froids y produisent toujours des animaux de leur espèce, VOLT. *Mœurs, races*. || 2^e Fam. et fig. Personne stupide et grossière. Parce que c'est un animal qui me déplaît, HAMILT. *Gramm.* 4. Nous avons un colonel aide de camp de Masséna, assez mal plaisant animal, P. L. COUR. *Leit.* I, 133. Et toi, peuple animal, Porte encore le bât féodal, BERANG. *Carabas*. || 3^e Familièrement. Être animal d'habitude, tenir à ses habitudes. || 4^e À *l'ém*. Quelques provinciales, Aux personnes de cour fâcheuses animales, MOL. *Fach.* II, 3.

— SYN. **ANIMAL, BÊTE, BRUTE**. Animal est le terme le plus général, puisqu'il comprend même l'homme. Bête renferme tous les animaux, excepté l'homme. Brute désigne la bête dans ce qu'elle a de plus intelligent et de plus grossier. Ces expressions, appliquées à l'homme, sont des injures indiquant : animal, que l'homme a la grossièreté et la rudesse de l'animal; bête, qu'il en a l'ineptie, l'inintelligence, l'absence de raison; brute, qu'il en a l'avantage brutalité, avec l'impétuosité féroce et la licence effrénée.

— HIST. XV^e s. De toutes les manières de disposer des corps morts qui reviennent à cinq, scavoient les donner aux quatre éléments et aux ventres des animaux.... CHARRON, *Sagesse*, II, 2. Prenez bien tant de loisir de vouloir escouter la cause d'ung povre animau que je suis, DES PER. *Cymbal.* 140.

— ÉTYM. Berry, *animau*, prononcé an-nimau; provenç. et espagn. *animal*; ital. *animale*; du latin *animal*, d'*anima*, vie, âme (voy. ÂME).

ANIMAL, ALE (a-ni-mal, ma-l'), adj. Au pluriel *mâculin*, animaux. || 1^e Qui est propre à l'animal, qui concerne l'animal. Vie animale. Les instincts animaux. Il fallut savoir si, quand il faisait les fonctions animales de l'homme.... VOLT. *Phil.* II, 408. || 2^e Propre à l'animal, en tant qu'opposé à l'homme. Instinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, VOLT. *L. XIV*, 48. || Règne animal, l'ensemble de tous les animaux. || Substance, nourriture animale, celle qui provient des animaux. || Chimie animale, la partie de la chimie qui a pour objet l'étude des matières animales. || 3^e Charnel, opposé à spirituel. Les pauvres semblent avoir oublié qu'ils sont hommes autant que les riches; ils se dégradent et ne cherchent que la vie animale, FÉN. I. XVIII, p. 537. De là vient par une merveille que l'homme terrestre et animal ne comprend pas....

BOURD. *Pensees*, t. II, p. 368. || Il ne se met qu'à-près le substantif : Vie animale, facultés animales, esprits animaux.

— HIST. XVI^e s. Des muscles, les uns sont consacrés aux parties animales, pour accomplir leurs mouvements, et sont dits animaux; les autres, nommés vitaux, aux parties vitales..., PARÉ, I, 10.

— ÉTYM. Voy. ANIMAL, subst.

ANIMALCULE (a-ni-mal-ku-l'), s. m. Terme didactique. Animal si petit qu'on ne peut le voir qu'à l'aide du microscope. Chaque année, les animalcules des madrépores.... élèvent, au fond des eaux de l'Océan, de nouveaux lits de marbre, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. v. || Fig. Il y avait là, par malheur, un petit animalcule en bonnet carré, VOLT. *Microm.* 7.

— ÉTYM. Diminutif d'*animal*.

— **ANIMALCULISME** (a-ni-mal-ku-li-sm'), s. m. Système physiologique dans lequel on suppose que l'embryon animal est produit par les animalcules spermatoïques.

— **ANIMALCULISTE** (a-ni-mal-ku-li-st'), s. m. Partisan de l'animalculturalisme.

— **ANIMALIER** (a-ni-ma-lié), s. m. Néologisme. Se dit des peintres et des sculpteurs qui représentent des animaux.

— **ANIMALISABLE** (a-ni-ma-li-za-bl'), adj. Terme didactique. Qui peut être animalisé.

ANIMALISATION (a-ni-ma-li-za-sion), s. f. Terme didactique. Changement de nature qu'éprouvent les aliments végétaux, et qui les rend propres à concourir à l'entretien et à la réparation des corps animaux.

— ÉTYM. *Animaliser*.

ANIMALISÉ, ÈE (a-ni-ma-li-zé, zée), part. passé. Un aliment animalisé.

ANIMALISER (a-ni-ma-li-zé), v. a. || 1^e Conver-ter une substance en la propre substance d'un animal. La digestion et la respiration animalisent les aliments. || 2^e S'*animaliser*, v. réfl. S'*assimiler* à la substance d'un animal.

— ÉTYM. *Animal*.

— **ANIMATEUR, TRICE** (a-ni-ma-teur, tri-s'), adj. Qui donne la vie. Principe animateur.

— ÉTYM. *Animar*.

ANIMATION (a-ni-ma-sion; en poésie, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Action d'*animer*, de donner de la vie. Elle paraît un des premiers mobiles de la végétation et de l'*animation*, BERN. DE ST-P. *Harm.* liv. v. || 2^e En particulier, union de l'âme au corps dans l'embryon humain. L'*animation* du fœtus. || 3^e Fig. Vivacité, chaleur. L'*animation* qu'il met dans ce qu'il dit.

— ÉTYM. *Animar*.

— **ANIMÉ, ÈE** (a-ni-mé, m-é), part. passé. || 1^e Doué de vie. Corps animés. || 2^e Fig. Qui est dans telle ou telle disposition d'esprit. Animé de sentiments bienveillants. Être animé d'une haine violente. Multitude diversement animée. || 3^e Excité, encouragé. Animé par le succès. Animé au carnage. Ce courage qui se sentait animé par les obstacles, BOSS. *Hist.* III, 5. Animés par cet esprit corrompu et déréglé qui est naturel aux hommes, FLÉCH. *Serm.* I, 193. Et par l'espoir du gain votre muse animée Vendrait au poids de l'or une once de fumée, BOIL. *Sat.* IX. || 4^e Irrité. Encore qu'on soit animé les uns contre les autres jusqu'aux épées tirées, BOSS. *Variat.* xv. Il était fort animé contre les Tyriens, FÉN. *Tél.* II. Les Troyens sont animés contre tous les Grecs, ID. ib. I. || Absolument. Il était animé et parlait avec chaleur. Je me sentais animé à chaque instant, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. Que peut contre le roc une vague animée? PIRON, *Métrom.* III, 7. || 5^e Qui a de l'*animation*. Parler d'un ton animé. Lutte animée. Rendre la lutte plus animée. Les débats turent très-animés. || Teint animé, teint qui devient plus vif par la chaleur, par une émotion. Beauté froide et qui n'est pas assez animée. || 6^e En physique, poussé. Projectile animé d'une très-grande force. || 7^e En termes de blason, cheval animé, cheval qui est en action et qui montre un désir de combattre. || Cheval dont il y a la tête seule lorsque l'œil est de différent émail. || 8^e S. m. Le vivant et l'animé, au lieu d'être un degré métaphysi-

que des êtres, est une propriété physique de la matière, BUFF. *Comp. des animaux et des végét.*

— **ANIME** (a-ni-mé), s. f. Terme de pharmacie. Résine d'un jaune de soufre et très-odorante, qui découle d'incisions faites au tronc de l'*hymenæa courbaril*, L.

ANIMER (a-ni-mé), v. a. || 1^e Donner l'âme, la vie. Le principe qui anime les corps vivants. Prométhée anima Pandore. || Par extension. Dieu commande au soleil d'animer la nature, RAC. *Athal.* I, 4.

|| 2^e Fig. Jadis une multitude vivante animait cette enceinte, VOLNEY, *Ruines*, 2. || 3^e Remplir d'ardeur, échauffer. Une même passion anime tous les coeurs.

Si les François peuvent tout, c'est que leur roi est partout leur capitaine; et, après qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous côtés par l'impression de sa vertu, BOSS. *Marie-Thérèse*. Usez de plus de douceur et d'indulgence envers ceux en qui la faiblesse et la fragilité ont plus de part à leur chute qu'un fonds de malice et de mépris de la religion.... animez leur mollesse et leur pusillanimité par l'espérance des secours de la grâce, MASS. *Conf. Zèle, âmes*. Voilà depuis un an le seul soin qui m'anime, RAC. *Andr.* II, 2. Son exemple doit animer toute l'armée, FÉN. *Tél.* XII. Lorsque, dans les occasions périlleuses, il fallait animer le soldat, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. Le seul amour de Rome a sa main animée, CORN. *Hor.* v, 3. Il faut venger un père et perdre une maîtresse; L'un m'anime le cœur, l'autre retient mon bras, ID. *Cid*, I, 10. Votre rigueur les condamne à cherir Ceux que vous animez à les faire périr, ID. *Cinna*, IV, 3. On commence à se défaire, parmi les chrétiens, de cet esprit d'indolérence qui les animait, MONTESQ. *Lett. pers.* 60.

|| 4^e En physique, pousser, mouvoir. La force qui anime le boulet. || 5^e Irriter, mettre en colère. Animant le peuple contre la noblesse, BOSS. *Hist.* I, 9.

Toutes ces pensées m'animent contre ces docteurs qui.... MONTESQ. *Lett. pers.* 83. || 6^e Donner de la force, de la chaleur à un écrit, à un discours.

|| 7^e Donner de l'éclat, de la vivacité. Quel courroux animait ses regards! RAC. *Ath.* II, 2. Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphyre Anime la fin d'un beau jour, A. CHÉNIER, *Iamb.* 4. || 8^e Communiquer un air de vie à une œuvre d'art. Ce peintre anime toutes ses figures. L'aiguille sous tes doigts n'anime plus des fleurs, A. CHÉN. 85. || 9^e S'*animer*, v. réfl. Prendre de la vie, de la vivacité. La statue de la déesse lui parut s'*animer* et se mouvoir. Son teint s'*anime*. Ses traits se sont animés. || 10^e S'*exciter*, s'*encourager*. Je me crois des élus, je m'anime à les suivre, L. RAC. *Grâce*, ch. IV. Elle s'*animait* à s'*anéantir* avec Jésus-Christ, à naître avec lui, à mourir et à ressusciter avec lui, FLÉCH. dans GI-RAULTM-DUVIVIER. S'*animer* à lui être désormais plus fidèle, MASS. *Prière*, 2. Tout le monde s'*animera* au travail, FÉN. *Tél.* XII. || 11^e S'*irriter*. Contre ce cher époux Valère en vain s'*anime*, CORN. *Hor.* v, 3.

|| 12^e Devenir comme vivant, en parlant d'une œuvre d'art. La nature s'*anime* sous son pinceau.

— HIST. XIV^e s. Le juge est comme droit animé et vivant, ORESME, *Eth.* 462. || XV^e s. Et parla Arte-velle au peuple, toujours les animant à la guerre, JUVEN. DES URS. *Charles VI*, 1381. || XVI^e s. S'on l'a voit animé [irrité], Rude estoit en defense, MAROT, III, 256. Encelade est là dedans Qui anime de sa gorge La cyclopienne forge, DUBELL. II, 43. Voi le cy comme il anime Les bandes du ciel, qui vont là où plus fort s'envenime L'assaut que les geans font, ID. II, 44, recto. Les saintes sœurs, qui me feront re-vivre Mieux que la main qui anime le cuivre, ID. III, 9, verso. Ou quand alors qu'on l'animoit, À coups de patte il escrimoit, ID. VII, 40, verso. Puis d'une voix guerrière Camille la dernière Ces beaux vers anima, ID. VIII, 8, recto. S'*animer* des bravades de l'ennemy, MONT. I, 4. Il estoit fort animé contre la ville, ID. I, 4. Cela l'anime à poursuivre sa poinçote, ID. I, 204. Animons et préparons nos gens à vaincre, LANOUË, 642. La plaine que vous venez de passer, parut à nos yeux, un matin, animée de la plus généreuse noblesse de France, sous mesme soleil sanglante, et deux jours après puante de dix mille charognes de guerriers excellents, D'AUB. *Hist.* III, 544. L'eau se convertit en or et argent par les divers moulins qu'elle anime.... O. DE SERRES, 754. Ou si j'estois assez subtil Pour animer par un outil La toile muette ou le cuivre.... RONS. 544.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *animar*; ital. *animare*; d'*animare*, de *anima*, vie, âme (voy. ÂME).

— **ANIMISME** (a-ni-mi-sm'), s. m. Doctrine physiologico-médicale qui, pour expliquer chaque phénomène de la vie et chaque maladie, fait intervenir, dans les corps organisés, considérés comme inertes,

l'âme pour principe d'action, pour cause première.

— ÉTYM. *Anima* (voy. ÂME).

† ANIMISTE (a-ni-mi-st'), s. m. Partisan de l'animité.

ANIMOSITÉ (a-ni-mô-zî-té), s. f. || 1^e Sentiment permanent de haine qui porte à nuire. Avoir de l'animosité contre quelqu'un. Contraint tout d'un coup de s'opposer aux entreprises extravagantes et aux animosités envenimées de quelques-uns de ses frères, FLÉCH. *Panég.* II, 454. Nourrir des envies, des animosités, des délicatesses, MASS. *Avent*, *Disp. à la comm.* Une animosité qui commençait à aigrir et troubler votre cœur, ID. *Profession religieuse*, *Serm.* 4. Quelle est la manie de quelques hommes qui, sans aucune animosité, se font un devoir d'attaquer les grandes réputations.... VAUVEN. *Max.* 59. || 2^e Violence et acharnement dans une discussion, un débat. Il y avait de part et d'autre dans ce débat trop d'animosité.

— HIST. XIV^e s. Pleins de animosité ou hardiece. Sans animosité ou sans grant courage, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Partant se veoit l'animosité et illegalité manifeste des accusateurs, MONT. I, 99. Poussés d'une incredible animosité, CARL. I, 44. Aux craintifs, la faculté vitale et animosité qui est au cœur, est imbecile, PARE, I, 48. Laissant à part ses animosités [vivacités, injures], lesquelles estime luy estre eschappées.... ID. *Licorne, réplique*.

— ÉTYM. Provenç. *animositat*; espagn. *animosidad*; ital. *animosità*; d'*animositas*, d'*animus*, esprit, le même que *anima* (voy. ÂME).

ANIS (a-ni. L's se lie : l'anis odoriférant, dites l'anis-odoriférant), s. m. || 1^e Plante odoriférante de la famille des ombellifères (*Pimpinella anisum*, L.). || Anis étoilé, dit aussi Badiane étoilée ou simplement Badiane. || Anis acré, un des noms vulgaires du Cumin officinal, appelé absolument Cumin. || 2^e Le fruit de l'anis. L'anis sert à aromatiser. || 3^e Espèce de dragees faites avec de l'anis. Anis de Verdun. || 4^e Pomme d'anis, nom du fenouillet, sorte de pomme.

— ÉTYM. *Ανίσον*, anis.

ANISÉ, ÈE (a-ni-zé, zée), part. passé. Une liqueur anisée.

ANISER (a-ni-zé), v. a. Donner à une chose le goût de l'anis.

— ÉTYM. *Anis*.

ANISETTE (a-ni-zè-t'), s. f. Liqueur composée avec des semences d'anis macérées dans l'eau-de-vie.

— ÉTYM. *Aniser*.

† ANISIQUE (a-ni-zì-k'), adj. Terme de chimie. Acide anisque, produit de l'action oxydante de l'acide azotique sur l'essence d'anis concrète.

† ANISODONTE (a-ni-zo-don-t'). || 1^e Adj. Terme de zoologie. Qui a des dents inégales. || 2^e S. m. Terme de botanique. Genre de labiéées.

— ÉTYM. *Ανισος*, inégal (de ἀν privatif, et ἴσος, égal), et δόντ, dent (voy. DENT).

† ANISOMÈRE (a-ni-zo-mè-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est formé de parties inégales ou irrégulières.

— ÉTYM. *Ανισος*, inégal (de ἀν privatif, et ἴσος, égal), et μέρη, partie.

† ANISOPÉTALE (a-ni-zo-pé-ta-l'), adj. Terme de botanique. Qui a des pétales inégaux.

— ÉTYM. *Ανισος*, inégal (de ἀν privatif, et ἴσος, égal), et πέταλο (voy. PÉTALE).

† ANISOPHYLLE (a-ni-zo-fi-l'), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles d'inégale grandeur.

— ÉTYM. *Ανισος*, inégal, et φύλλον, feuille (voy. FEUILLE).

† ANKYLOGLOSSÉ (an-ki-lo-glo-s') ou ANCYLOGLOSSE (an-si-lo-glo-s'), s. m. Terme de chirurgie. Adhérence de la langue, soit avec la face postérieure des gencives, soit avec la partie inférieure de la bouche.

— ÉTYM. *Ἀγκύλωσις*, courbe (voy. ANKYLOSE), et γλῶσσα, langue (voy. GLOTTE).

ANKYLOSE (an-ki-lo-z'), s. f. Terme de chirurgie. Diminution ou impossibilité absolue des mouvements d'une articulation naturellement mobile. L'ankylose est vraie ou fausse.

— ÉTYM. *Ἀγκύλωσις*, courbure, de ἀγκύλος, courbe, de même radical que *ancre* (voy. ce mot). L'ankylose est ainsi appelée parce qu'en général elle déforme la rectitude du membre.

† ANKYLOSE, ÈE (an-ki-lo-zé, zée), part. passé. Genou ankylosé.

† ANKYLOSEK (an-ki-lo-zé). || 1^e V. a. Terme de chirurgie. Causer une ankylose. Une inflammation peut ankyloser le genou. || 2^e S'ankyloser, v. refl. Contracter une ankylose. Je crois que son coude s'ankylose.

† ANKYROÏDE (an-ki-ro-i-d'). || 1^e Adj. Terme didactique. Qui est en forme de crochet. || 2^e S. m. Sorte de pince.

— ÉTYM. *Ἄγκυρα*, ancre (voy. ANCRE), et ἕδος, forme (voy. IDÉE).

ANNAL, ALE (a-nnal, nna-f'), adj. Au pluriel, annaux. Terme de jurisprudence. Qui ne dure qu'un an ; qui est valable seulement une année. Droits annaux. Location annale. || Possession annale, possession absolue pendant an et jour. || Il ne se met qu'à près le substantif : Procuration annale.

— HIST. XVI^e s. Toute prescription annale ou moindre, coutumière, court contre les absens et mineurs, sans esperance de restitution, LOYSEL, 721. Aucuns parlerent d'un dictateur perpetuel et de consuls annaux, SATIR. Mén. p. 499.

— ÉTYM. *Annalis*, de *annus* (voy. AN) ; provenç. *annal*; ital. *annale*.

ANNALES (a-nna-l'), s. f. plur. || 1^e Récit des événements année par année. La plupart des cités les plus célèbres de l'antiquité ont péri avec leurs annales et la langue même que parloient leurs habitants, LA PLACE, *Expos.* v, 4. Et ces catastrophes fatales dont l'histoire enfile ses annales, LAMART. *Harm.* III, 9. Il s'est fait apporter ces annales célèbres où les faits de son règne avec soin amassés par de fidèles mains chaque jour sont tracés, RAC. *Esth.* II, 4. || 2^e Dans le style élevé, histoire. Son nom sera écrit dans les annales de la postérité parmi les conquérants, mais il ne sera pas parmi les bons rois, MASS. *Petit carême, Tentations*.

— ÉTYM. Latin *annales*, d'*annalis* (voy. ANNAL).

ANNALISTE (a-nna-li-st'), s. m. Celui qui écrit des annales.

— ÉTYM. *Annales*.

ANNATE (a-nna-t'), s. f. Ancien droit du pape sur les bénéfices consistoriaux desquels le revenu montait au moins à vingt-quatre ducats; ce droit consistait ordinairement dans une annuité du revenu. Le grand maître de Malte retirait une annate de toutes les commanderies de grâce. Les commandeurs de la Toison ont trouvé le moyen de s'accommoder avec Rome, en payant tous les cinq ans une modique annate pour leur commanderie, ST-SIM. 452, 218. Chaque diocèse se gouverna par son évêque; on ne paya plus d'annates, VOLT. *Mœurs*, 74.

— HIST. XVI^e s. D'autre part qu'il ne se souloit prendre qu'une annate du bénéfice qu'on impétroit : mais de présent on la fait payer de tous les autres bénéfices qu'on impetrer par dispense, M. DU BELL. 474.

— ÉTYM. Bas-lat. *annata*, revenu d'un an (voy. ANNÉE).

ANNEAU (a-nô; d'après Palsgrave, p. 23, au XVI^e siècle, on prononçait les deux *n*; d'après Ménage, au XVII^e, on reprochait aux Parisiens leur prononciation *agnau*, qui est encore celle de quelques provinces), s. m. || 1^e Cercle régulier ou non, fait de métal ou de matière dure et servant à attacher. Des anneaux d'or, de fer. Un petit anneau d'ivoire. || 2^e Fig. Ici se forge le premier anneau de cette longue chaîne dont l'ordre social est formé, J. J. ROUSS. *Em.* I. Remontant depuis le dernier anneau de la chaîne des êtres jusqu'à l'homme, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 9. La royauté.... De la chaîne d'airain qui lie au ciel les trônes A retrouvé l'anneau perdu, V. HUGO, *Odes*, III, 4. || 3^e Bague. Les chevaliers romains portaient tous un anneau semblable. || Anneau nuptial, bague de mariage. || Anneau pastoral, épiscopal, gros anneau que portent les cardinaux et les évêques. || L'anneau du pêcheur, le sceau qui est apposé à certaines expéditions de la cour de Rome. Les brefs donnés sous l'anneau du pêcheur. || 4^e Boucle de cheveux frisés. Ses beaux cheveux [d'Ulysse], tombant par gros anneaux, embrageaient ses épaules, FÉN. t. XXI, 354. || 5^e Fig. Le serpent se traîne en longs anneaux. || 6^e Terme d'histoire naturelle. Saillie, marque, rangée circulaire. Les cornes du bétail croissent tous les ans d'un anneau, BUFF. *Mouton*. || 7^e En anatomie, les anneaux sont des ouvertures naturelles, circulaires ou oblongues, que présentent des parois musculaires ou aponévrotiques, et qui, le plus souvent, servent au passage de quelque vaisseau ou conduit. || 8^e En botanique, anneau du champignon, débris du bord infléchi du chapeau déchiré en raison de la croissance rapide de la partie charnue du chapeau, et resté autour du pédicule. || 9^e Terme de jardinage. Greffe en anneau, en flûte ou en sifflet. Elle se fait par l'application, sur un sujet en pleine séve, d'une portion d'écorce annulaire plus ou moins grande, de longueur différente, garnie d'un œil ou gemme. || 10^e Anneau d'une clef, la partie qu'on tient à la

main pour tourner la clef dans la serrure. L'anneau est à l'une des extrémités de la tige qui le réunit au panneton. || 11^e En astronomie, cercle qui entoure la planète Saturne. L'anneau de Saturne est formé de deux anneaux concentriques d'une très-mince épaisseur, LA PLACE, *Expos.* IV, 9. || Anneau astronome, instrument pour mesurer la hauteur du soleil et de la lune. || Anneau solaire ou horaire, espèce de petit cadran portatif. || 12^e Cercle de fer que l'on emploie à retenir les vaisseaux dans les ports et les bateaux sur les quais au moyen de longs cordages. || 13^e Cercle de fer employé autrefois pour mesurer le bois; trois anneaux comptaient une voie.

— HIST. XI^e s. De l'autre dei qui ported l'anel, L. de Guill. 43. || XII^e s. Donnez.... cest annel, Ronc. p. 34. [Elle] Ot un anel où durement se fie, ib. p. 462. Vait s'en la gaite, que plus n'i atendi, Dès qu'à la chambre dant Wedon le hardi, L'anel loiga [remua] : li chambrelains l'oï, Raoul de C. 78. || XIII^e s. Cel anel de vo doit o moi [j'] emportera, Berte, VII. Car onques mieudre dame n'ot en son doi anel, ib. LXXXV. Et s'il i a deffisement, Sor sains vous jur que vraiment Bel Acuel iert mis es aniaus, Ars en feu.... la Rose, 7897. Et li deit l'on oster l'aniau dou bras, et peut aler et venir quitte et delivre, Ass. de Jér. I, 489. Etli met l'anel au doit qui benefie roi, ib. I, 30. Un geu que l'en dit des aniaus, À quoi l'en gaingne et pert, Savoit-ele tout en apert, RUTEB. II, 162. || XIV^e s. Je sui mieulx pris que par le doy, Et fort enserré d'un anneau, S'a fait un visage si beau Qui m'a tout conquesté à soy, CH. D'ORL. Rond. || XV^e s. Plusieurs cherchoient fort sa bonne grace, les uns pour l'amour seulement, les autres pour l'anneau [mariage]; car, outre sa beauté, elle estoit fort riche, MARG. *Nouv.* LIII.

— ÉTYM. Picard (Béthune), *ongnieau*; wallon *onai*, Namur, *ania*; Berry, *angniau*, *anniau*; provenç. *anel*; catal. *anell*; espagn. *anillo*; ital. *anello*; d'*annellus* ou *anellus*. On a tiré ce mot de *annus*, année, à cause de la révolution circulaire du soleil; mais l'orthographe *anellus* et la forme *amnu*, année, dans l'osque, s'y opposent.

ANNÉE (a-née, et non, comme disent quelques-uns, surtout les gens du Midi, an-née, où *an* est prononcé comme dans *antérieur*), s. f. || 1^e Temps d'une révolution complète de la terre dans son orbite autour du soleil. Les quatre saisons de l'année. || Année civile, année de trois cent soixante-cinq jours. || Année bissextile, année de trois cent soixante-six jours, dans laquelle le mois de février a vingt-neuf jours. || Année julienne, année déterminée par le calendrier qu'adopta Jules César. L'année julienne commence douze jours après la nôtre. || Années grégoriennes, années écoulées depuis 1582, époque de la réforme du calendrier par Grégoire XIII. || Année solaire ou année tropique, année de 365 jours et un quart, ou, exactement, 365 jours 5 heures 48 minutes 49 secondes. || Année lunaire (voy. LUNAIRE). || Année synodique (voy. SYNODIQUE). || Année sabbatique (voy. SABBATIQUE). || Grande année, période de 36000 ans au bout de laquelle les platoniciens et les stoïciens prétendaient que les astres se trouveraient exactement au même point, et qu'une ère nouvelle commencerait son cours. || Année républicaine, l'année de la république française commençant à l'équinoxe d'automne. || Année scolaire ou scolaistique, le temps de l'année consacré aux études classiques. || Année de probation, année de noviciat. || Année théâtrale, le temps qui s'écoule depuis la rentrée de Pâques jusqu'à la semaine sainte. || Année désigne aussi la révolution des autres planètes autour du soleil. L'année de Jupiter. || 2^e Durée de douze mois. Il y a bien des années que nous ne nous sommes vus. || 3^e Année d'exercice, celle où l'on exerce actuellement une charge que plusieurs officiers ont droit d'exercer l'un après l'autre. Etre en année, d'année. La tête tourna au duc d'Aumont, qui se mêla de toutes ces fêtes à la place du duc de Beauvilliers, qui était en année, mais qui ne put les ordonner à cause de ses fonctions auprès des enfants de France, ST-SIM. 51, 409. || 4^e Année, par rapport à la température. Année pluvieuse, année chaude, sèche. || Par rapport aux productions de la terre. Bonne, mauvaise année, année où la récolte est bonne, mauvaise. Demi-année, année où la terre ne donne qu'une demi-récolte. || 5^e Somme à payer ou à recevoir par année. Je suis d'une année en retard. Son fermier lui doit trois années. || 6^e Les différents âges de la vie. Perdre les plus belles années de sa vie. Un plus puissant démon veille sur vos années, CORN. *Cinna*, II, 4.

— HIST. XIII^e s. Ains qu'ele i eüst mes [demeuré] anée ne demie, *Berte*, LX. L'eritage si sont cozes qui ne poent estre mues et qui valent par anées as signeurs à qui el sont, BEAUM. XXIII, 3.

— ÉTYM. Bas-lat. *annata*, d'*annus* (voy. AN), mot à mot la durée d'un an.

ANNELE, ÉE (a-ne-lé, lée), part. passé. || 1^o Arrangé en anneaux. Cheveux annelés. || 2^o En termes d'architecture, se dit d'une colonne coupée par des espèces d'anneaux. || 3^o En histoire naturelle, se dit des parties de plantes qui ont un anneau au collet; de certains reptiles dont le corps présente des raies circulaires d'une couleur différente de celle des parties voisines. || 4^o Annelés, s. m. plur. Animaux invertébrés pairs, et articulés ou annelés extérieurement; ils constituent le premier des quatre embranchements en lesquels se subdivise la grande division des invertébrés de Lamarck (annelés, mollusques, radiaires, spongiaires).

ANNELER (a-ne-lé), v. a. j'annelle, j'annelais, j'annélai, j'annellerai, annelant. || 1^o Arranger en anneaux, en parlant des cheveux. Anneler la chevelure. || 2^o Se dit de l'action de passer un anneau au groin des cochons pour les empêcher de fouiller la terre.

— HIST. XVI^e s. Pour à quoi remedier, conviendra anneler les pourceaux, c'est à dire leur mettre de petits anneaux en fer au groin... car pour la douleur qu'ils sentent ainsi annelés, desistent de fouiller, O. DE SERRES, 337. L'asne de couleur noire ou grise obscure, barré et annellé de noir, ès jarrets et sur les espaules, faisans la croix, ID. 310. Et ses cheveux ondez, annelez et tressiez Sont de feuilles de myrte et de rose enlacez, RONS. 707.

— ÉTYM. *Annel*, ancienne forme d'*anneau*.

ANNELET (a-ne-lé), s. m. || 1^o En blason, petit anneau. || 2^o En architecture, les annelets sont de petites pièces carrées qui se placent au chapiteau de l'ordre dorique, et qu'on nomme aussi filets ou listaux.

— HIST. XIII^e s. Berte prend l'anelet, qu'elle plus n'i delaie, *Berte*, VIII. En son doit [elle] ot un anelet, *Lai d'Ignaur*. Et li cuens, comme fol et mal enseignés, trait un anelet de son doit, et rend à l'empereor la baillie de tout le roiaume de Saleynque, H. DE VALENC, XXII. Toute l'œuvre qui li mestrel du mestier devant dit font, doit estre bien et leaument et netement appareillie ausinc dedens come dehors, et especiaument li anelet que il font doivent estre ouvré aussi ouni et aussi net dedens comme dehors, *Liv. des Mét.* 98. || XV^e s. Les anelets de la trachée artere sont organes de la voix, PARÉ, II, 9.

— ÉTYM. Diminutif d'*anneau*, par *annel*; provenc. *anelet*; espagn. *anilejo*; ital. *anelletto*.

ANNÉLIDES (a-né-li-d'), s. m. plur. Terme d'histoire naturelle. Les annélides ou vers à sang rouge forment la première classe de la subdivision des vers.

ANNELURE (a-ne-lu-r'), s. f. Frisure des cheveux par anneaux. Plus Satan y touchait, moins l'annelure se lâchait, LA FONT. *Ch. imp.* || Peu usité.

— ÉTYM. *Anneler*.

† ANNEXATION (a-nnè-ksa-sion), s. f. Action d'annexer.

ANNEXE (a-nnè-ks'), s. f. || 1^o En droit féodal, domaine attaché à une seigneurie sans en dépendre. || 2^o Succursale d'une église paroissiale. Toutes les annexes relèvent d'une cure. || 3^o Tout ce qui est uni à une chose principale. Tout l'ancien territoire de la baie d'Hudson sera bientôt une riche annexe. Ils deviennent l'annexe d'une monarchie étrangère, BOSS. *Avert.* 5. Ces annexes inséparables du premier commandement ont la même étendue que le commandement, ID. 2^o écrit, 4. || 4^o Pièces jointes à l'appui d'un rapport, d'un procès-verbal, etc. || 5^o Droit d'annexe, en ancienne jurisprudence, droit par lequel les bulles et expéditions de la cour de Rome ne pouvaient être exécutées dans le ressort du parlement de Provence, avant qu'il ne les eût enregistrées.

— HIST. XIII^e s. Amors, se bien sui apensée; C'est maladie de pensée Entre deus personnes annexes, Franches entr'eus, de divers sexes, *la Rose*, 439. || XIV^e s. Puisque verecunde et paour de mort sont corporeles en ce que il ont annexes transmutacions corporeles... ORESME, *Eth.* 138. Et après, ou [au] quart livre, il determine des autres vertus annexes à vie humaine, ID. ib. 78. || XV^e s. Le pape ne peut faire aucunes unions ou annexes des benefices de ce royaume à la vie des beneficier, ny à autre temps, P. PITHOU, 49. Nous avons declaré les choses qui

composent nostre corps, et quelques unes de leurs annexes, PARÉ, *Introd.* 40.

— ÉTYM. *Annexus*, annexé, de *annectere*, de *ad*, à, et *nectere*, attacher.

ANNEXÉ, ÉE (a-nnè-ksé, séé), part. passé. Joint à, attaché à. Le droit de corriger les abus était annexé à la royauté, BOSS. *Var.* 10. Le sacerdoce auquel la royauté était annexée, ID. *Hist.* II, 5.

ANNEXER (a-nnè-ksé), v. a. Joindre à. Annexer un titre à un dossier. La Bretagne fut annexée au royaume. || S'annexer, v. réfl. être annexé.

— HIST. XIII^e s. [Jésus] Qui tant par grace s'apressa De nous, qu'en lui nous ennea Sanz jamais faire departie, J. DE MEUNG, *Tr.* 1253. || XIV^e s. Après la putrefaction Se fait la generation Par chaleur qui est annexée Dedans l'œuvre já commencée, *Nat. à l'alch. err.* 327. Nous avons approprié, uni et annexé, approprions, unions et annexons perpetuellement à nous, à nos successeurs et au domaine de la couronne de France, DU CANGE, *appropriare*. Les sommes contenues au rolle parmi lequel ces presentes [lettres] sont annexées, *Compte de dépense, Bulletin de la langue*, t. II, n° 4, p. 56. || XV^e s. Les bonnes villes et les eglises estoient si fort annexées et liées en Urbain.... que on ne les en pouvoit oster, FROISS. II, II, 204. || XVI^e s. Le pericarde est annexé par ses membranes avec la base du cœur, PARÉ, II, 10. Ilz sont si fort annexez qu'on ne les peult separer d'ensemble, PALSGR. p. 432.

— ÉTYM. *Annexe*.

† ANNEXION (a-nnè-ksion), s. f. Action d'annexer.

— ÉTYM. *Annexio* (voy. ANNEXE).

† ANNEXIONNISTE (a-nnè-ksio-ni-st'). || 1^o Adj. Qui a pour objet l'annexion d'un pays à un autre. Les tentatives annexionnistes que font les États-Unis sur les provinces du Mexique. || 2^o S. Partisan de l'annexion.

ANNIHILATION (a-nni-i-la-sion), s. f. Action d'annihiler. Annihilation d'un acte, d'un testament. Les idées de création et d'annihilation, J. J. ROUSS. *Em.* IV.

— HIST. XIV^e s. Se anichilacion est possible, creation de niant est possible, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ÉTYM. *Annihiler*.

ANNIHILE, ÉE (a-nni-i-lé, lée), part. passé. Acte annihile, donation annihilée.

ANNIHILER (a-nni-i-lé). || 1^o V. a. Mettre à néant. || 2^o S'annihiler, v. réfl. Devenir à néant.

— HIST. XIV^e s. Il adnichilloient droiture Contre Dieu, sens et mesure, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 27. La delettation que il a en sa vertu asorbe et anichille toute tristece, ORESME, *Eth.* 90. || XV^e s. Les Anglois veant la prudence et la valeur du souverain prince, par lequel leur bonne fortune estoit malement adnichilée, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, II, ch. 39. Par lesquelles tribulations le dit duc de Bedfort fut très courroucé en cœur contre son frere, doutant que par telles divisions les alliances ne fussent du tout corrompues et annichillées, MONSTREL, II, ch. 23. L'evesque anichila le mariage de la cordouanniere au barbier, LOUIS XI, *Nouv. LXVII*. || XVI^e s. Aucuns ne peuvent porter que la vertu de l'homme soit destruite et annichilée, pour edifier en lui celle de Dieu, CALV. *Instit.* 180. Il nous faut amener la vraye definition: laquelle, quand elle sera approuvée par bons tesmoignages, elle annichillera facilement les autres, ID. ib. 480. Palais dont la superbe structure annihiloit la gloire des pyramides du Caire, YVER, p. 522. Iceux articles ne sont recevables pour ce qu'ils annichilent l'autorité des conciles, SLEIDAN, p. 27. Ariere donc, royne Pantasilée, Maintenant est ta gloire anichilée, MAROT, II, 308.

— ÉTYM. Bas-lat. *annihilare*, de *ad*, à, et de *nihil*, rien; *nihil* est composé de *ni* pour *ne* (voy. NE), et de *hilm*, le hile de la fève (voy. HILE).

† ANNILLE (a-ni-lí, ll mouillées), s. f. || 1^o Terme de blason. Sorte de croix ancrée ou figure en forme de deux crochets adossés. || 2^o Technologie. Fer qu'on met autour des moyeux de moulin pour les fortifier. L'annille du blason et l'annille fer de moulin n'ont pas la même forme.

ANNIVERSAIRE (a-ni-vér-sé-r'), adj. || 1^o Qui ramène le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour, une ou plusieurs années auparavant. Jour, fête, cérémonie, service anniversaire. || 2^o S. m. Un glorieux anniversaire. || 3^o Service qu'on fait pour un mort au retour annuel du jour de son décès. Il a constitué une rente pour qu'on lui fît un anniversaire.

— HIST. XIII^e s. Diex, com leur avient bien à faire anniversaires, Et à porter tueritz et autres lu-

minaires, J. DE MEUNG, *Test.* 1229. || XVI^e s. Ils pensoyent bien estre quittes s'ils fondoyent quelques anniversaires, pour effacer la memoire de toute leur meschanceté, CALV. *Instit.* 1139. Anniversaire, AMYOT, *Marcel*. 4.

— ÉTYM. *Anniversarius*, de *annus*, an (voy. ce mot) et de *vertere*, tourner (voy. VERSION); mot à mot, ce que ramène l'année.

† ANNOMINATION (a-nno-mi-na-sion), s. f. Terme de rhétorique. Traduction ou dérivation qui s'applique à un nom propre. Ainsi il y a une annomination dans ce passage de l'Évangile de saint Matthieu, XVI, 18 : Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église.

— ÉTYM. *Ad* et *nominare* (voy. NOMMER).

ANNONAIRE (a-nno-né-r'), adj. Terme d'antiquité. Loi annonnaire, loi qui chez les Romains pourvoyait à ce que les vivres n'encherissent pas.

— ÉTYM. *Annonarius*, qui se rapporte à la récolte, d'*annonia* récolte. *annonia* vient d'*annus*, et signifie le produit d'une année en biens de la terre (voy. AN).

ANNONCE (a-non-s'), s. f. || 1^o Avis par lequel on fait parvenir une chose à la connaissance du public. Annonce d'une publication. Faire une annonce. Mettre une annonce dans les journaux. Jupiter eut jadis une ferme à donner; Mercure en fit l'annonce et gens se présentèrent, LA FONT. *Fab.* VI, 4. || 2^o Fig. Cette apparente stupidité qui est l'annonce des âmes fortes, J. J. ROUSS. *Em.* II. || 3^o En diplomatique, déclaration que portent les chartes et les diplômes, et qui a pour objet de constater telle ou telle condition.

— HIST. XVI^e s. Elle incita et força quelques ecclésiastiques de proclamer ses annonces [de mariage], D'AUB. *Hist.* I, 258.

— ÉTYM. Voy. *annoncer*.

ANNONCÉ, ÉE (a-non-sé, séé) part. passé. La victoire annoncée aussitôt. Un spectacle annoncé. Annoncé par le domestique, il entra. L'avenir annoncé par les devins. Le printemps annoncé par les hirondelles.

† ANNOUNCEMENT (a-non-se-man), s. m. Action d'annoncer. || Rien n'empêche de reprendre ce mot, qui est ancien.

— HIST. XIII^e s. C'est cil qui par annoncement Prist en la Virge aombrement, RUTEB. II, 142.

— ÉTYM. *annoncer*.

ANNONCER (a-non-sé). On met une cédille sous le c, quand il est suivi d'un a où d'un o : annonçant, annonçons), v. a. || 1^o Rendre connu, faire savoir. Annoncer une bonne nouvelle. Comme on annonçait des choses terribles au sujet des ennemis. Il ne m'annonce pas même par une lettre ce qu'il a fait. Croirai-je le bonheur que ta bouche m'annonce? RAC. *Esth.* III, 2. || 2^o Dire le nom de quelqu'un qui va entrer; faire savoir l'arrivée de quelqu'un. Au moment où j'écris ceci, on m'annonce votre parent. Annoncez-nous. Quelle est cette dame qui entre à ma toilette sans se faire annoncer? VOLT. *Dial.* 43. || 3^o Publier, faire connaître au public. Annoncer une vente, un spectacle. Le curé annonce au prêtre les fêtes et les jeûnes. Quoique j'eusse quelquefois annoncé des partitions, je ne comprenais pas comment un homme pouvait faire six parties, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || 4^o Dire en commençant. Dans cette partie de mon ouvrage, il m'est bien permis d'annoncer.... || 5^o Prêcher, expliquer la parole de Dieu. Annoncer l'Évangile. Moins il peut souffrir Qu'on vous ose annoncer un Dieu qu'il doit haïr, VOLT. *Zaïre*, IV, 1. || 6^o Dire d'avance, prédire. Pour rendre l'auditeur attentif, annonçons que.... Les prophètes ont annoncé la venue du Messie. Tout annonce le Dieu qu'ont vengé tes ancêtres, VOLT. *Zaïre*, II, 3. || 7^o Indiquer, présager, être un pronostic, un signe. Prodiges qui annonçaient le courroux du ciel. Ce vent annonce la tempête. Plantes qui annoncent les saisons. Toilettes qui annoncent le luxe. Quel est donc ce grand mal que leur courroux annonce? RAC. *Théb.* II, 2. Combien d'avant-coureurs annoncent la ruine! L. RAC. *Rel.* IV. Et tout de Syracuse annonçait la ruine, VOLT. *Tancr.* I, 1. La clémence et la majesté peintes sur le front de cet auguste enfant nous annoncent déjà la félicité de nos peuples, MASS. *Petit car. Humanité*. || Annoncer de, tourner rare et peu usité. Ces devoirs religieux, vous supposant réuni avec votre frère, deviennent des dérisions si vous ne l'êtes pas, déposent contre vous à la face des autels et vous annoncent de sortir de l'assemblée sainte comme un publicain et un infidèle, MASS. *Caramé, Pardon* || 8^o Montrer, faire preuve. Ceux qui annoncent de l'instruction. || 9^o S'annoncer, v. réfl. Se faire connaître, se manifester. La colère s'annonce